

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

***COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN
ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DE
1992 À 2022.***

**Mémoire rédigé et soutenu publiquement le 19 Septembre 2024 en vue de l'obtention du
diplôme de Master en Histoire**

Option: Histoire des Relations Internationales.

Par: **Émile Ombémou**

Matricule **18K342**

Titulaire d'une licence en Histoire

Jury

*Présidente : **Virginie Wanyaka Bonguen** (Pre) Université de yaoundé 1*

*Rapporteur : **Cassimir Tchudjing** (CC) Université de Yaoundé 1*

*Membre : **Jean Daniel Nebeu** (CC) Université de Yaoundé 1*



Année académique 2023-2024

NOTE D'AVERTISSEMENT

ATTENTION,

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce Mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

NB : Ce mémoire a été rédigé et soutenu sur le thème :

**RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DE 1992
À 2022 : COOPÉRATION ET DISSENSIONS.**

Reformulé après soutenance sur recommandation du jury :

**COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DE
1992 À 2022**

SOMMAIRE

NOTE D'AVERTISSEMENT	i
SOMMAIRE	ii
DÉDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
ILLUSTRATIONS	v
ACRONYMES ET SIGLES.	vi
RÉSUMÉ.....	viii
<i>ABSTRACT</i>	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I.....	24
FONDEMENTS ET ENJEUX DE LA COOPÉRATION CAMEROUN- ÉTATS-UNIS.	24
I- FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION CAMEROUN-ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.	25
II- ENJEUX DE LA COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS	41
CHAPITRE II.....	54
LA COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS DE 1992 À 2022.....	54
I- LA COOPÉRATION SUR LE PLAN POLITICO-MILITAIRE	54
II- LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CAMEROUN..	79
III- LA COOPÉRATION SOCIOCULTURELLE ET SCIENTIFIQUE	90
CHAPITRE III	96
LES DISSENSIONS DANS LES RELATIONS AMÉRICANO-CAMEROUNAISES ENTRE 1992 ET 2022.....	96
I- LES MOTIFS DE DISSENSIONS DANS LA RELATION ÉTATS-UNIS - CAMEROUN.	97
II- LES MANIFESTATIONS DES DISSENSIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CAMEROUN DE 1992 À 2022.....	115
III- CONSEQUENCES DES DISSENSIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS- UNIS	127
CHAPITRE IV	138
BILAN, LIMITES ET PERSPECTIVES DES RELATIONS CAMEROUN - ÉTATS-UNIS	138
I- BILAN DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS.	138
II- LIMITES DE L'ACTION INTERNATIONALE DU CAMEROUN.	146
III- PERSPECTIVES POUR UNE DIPLOMATIE CAMEROUNAISE PLUS EFFICIENTE ET DES ALLIANCES PLUS FRUCTUEUSES.	154
CONCLUSION	162
ANNEXES	165
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	175
TABLE DE MATIERES	190

À mes grands-parents, Jeannette Enoga Moubeké et Émile Ombémou, pour leur encadrement.

REMERCIEMENTS

Derrière l'aboutissement d'une œuvre, se trouve un nombre important d'intervenants et de recours. C'est donc en toute honnêteté intellectuelle que nous nous faisons l'obligation de témoigner notre gratitude des plus sincères à ceux-ci.

Nommément, notre reconnaissance va premièrement à l'endroit de Dr Cassimir Tchudjing, notre encadreur dont la présence et la contribution à la réalisation de ce Mémoire ont été sans pareilles. Sa supervision *via* les critiques, les conseils et les suggestions nous a été d'une grande importance pour construire nos réflexions dans ce domaine où nous effectuons nos premiers pas.

Nous remercions par la suite tous les enseignants du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé1 pour les efforts consentis pour notre formation aux sciences historiques depuis 2018.

Nous témoignons notre gratitude au Ministre des relations extérieures, S.E. Lejeune Mbella Mbella et le Ministre Délégué, S.E. Félix Mbayu qui ont donné leur accord pour que le Ministère dont ils assurent la charge nous ouvre ses portes dans le cadre de la recherche documentaire. Des remerciements particuliers à l'endroit du Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes (D3), S.E. Joseph Chantal Etoundi Ayissi, pour les commodités mises en place pour notre accueil dans ses services. Gratitude distinctive à Mme Ngo Gouet Rose Karine épouse Mbappe (SDRPACC), à M. Rodrigue Firmin Mbabe Adiobo, Coordonnateur de la Sous-direction d'Amérique du Nord, à M. Ivan Francis Andang, à M. Gérard-olivier Din Kouedi, Chef du bureau des archives et chef du cabinet du Directeur, à M. Joël Trésor Nyonka'a, à M. Armand Ndzomssi. Leurs encadrements, conseils, et orientations ont donné un coup de pouce significatif à notre recherche. Que l'ensemble du personnel de la D3 reçoit nos remerciements pour la fraternité qu'ils nous ont témoignée, la force donnée, les entretiens productifs accordés par bon nombre d'entre eux et autres gratifications.

Plus profonde gratitude à notre famille, particulièrement à Madame et Monsieur Essimbi, à M. Oloumé Athanase Habib, à Olive Assena. Sans leur soutien financier continu et les encouragements quotidiens, cette œuvre ne serait formellement pas arrivée à ce stade.

Nous remercions nos camarades de promotion, amis et devanciers dans la science historique. Nos débats, échanges et partage d'expérience ont influencé significativement ce mémoire. Nous pensons particulièrement à Sébastien Ombé, Freddie Madom, Armelle Nyamout, Youssouf Ariel, Ferdinand Onana, Fanda Nkemeni et Elisabeth Ndehtchek.

Que tous ceux qui nous ont apporté leur soutien trouvent ici un motif de satisfaction.

ILLUSTRATIONS

Tableaux

1. Les Accords en forme simplifiée de coopération militaro-sécuritaires entre le Cameroun et les États-Unis	38
2. Liste des accords ou programmes multilatéraux de coopération militaire entre le Cameroun et les USA	39
3. Listing de quelques grands accords en matière de coopération économique entre le Cameroun et les USA.....	39
4. Liste des chefs de missions diplomatiques américains au Cameroun depuis l'ouverture du Consulat en 1957.....	58
5. Liste des Ambassadeurs camerounais aux USA depuis l'ouverture de l'ambassade.	60
6. Les présidents américains entre 1990 et 2022 en fonction de leur Camp politique et l'ingérence au Cameroun.	143

Graphique

1. Valeur des exportations camerounaises de 1992 à 2019 et Impact sur la balance commerciale du Cameroun.....	82
---	----

Photos

1. S.E. Paul Pondi.....	59
2. S.E. Tibor Nagy reçu au palais de l'unité par S.E. Paul Biya	65
3. Les couples présidentiels camerounais et américain à la Maison blanche en marge du deuxième sommet États-Unis- Afrique.....	67
4. S.E. Christopher John Lamora	99
5. S.E Peter Henri Barlerin (ambassadeur américain) présente des copies figurées de sa lettre de créance à S.E Lejeune Mbella Mbella (Ministre camerounais des relations extérieures), le 18 Décembre 2017.	119
6. S.E. Henri Etoundi Essomba, ambassadeur du Cameroun aux États-Unis d'Amérique (2016- en poste)	123

ACRONYMES ET SIGLES

<i>ACJB</i> :	<i>American Center James Baldwin</i>
AFRICOM:	<i>United States Africa Command</i>
<i>AGOA</i> :	<i>African Growth and Opportunity Act</i>
ANIF:	Agence Nationale d'Investigation Financière
CEE:	Communauté Économique Européenne
CHGA:	Cercle d'Histoire, Géographie et Archéologie
CNC:	Conseil National de la Communication
CREPS:	Centre de Recherche et d'Études Politiques et Stratégiques
D3-MINREX/ D3:	Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes du Ministère des Relations Extérieures
DIVTRAD:	Division de la Traduction et de l'Interprétariat
<i>DW</i> :	<i>Deutsche Welle</i>
EIFORCES:	École Internationale des Forces de Sécurité
<i>ELECAM</i> :	<i>Elections Cameroon</i>
ENAM:	École Nationale D'Administration et de Magistrature
FALSH:	Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines
FDS:	Forces de Défense et de Sécurité
FMI:	Fonds Monétaire International
FMM:	Force Multinationale Mixte
FPAE:	Fondation Paul Ango Ela
FSJP:	Faculté des Sciences juridiques et politiques,
<i>GATT</i> :	<i>General Agreement on Tariffs and Trade</i>
IDE:	Investissement Direct Etranger
IRIC:	Institut des Relations internationales du Cameroun
LGBT:	Lesbiennes Gays Bisexuels et Transgenres

<i>MCA:</i>	<i>Millenium Challenge Account</i>
<i>MCC:</i>	<i>Millenium Challenge Corporation</i>
MINDEF:	Ministère de la Défense
MINDELCOM:	Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures chargé de la coopération avec le Commonwealth
MINREX:	Ministère des Relations Extérieures / Ministre des Relations Extérieures
MRC:	Mouvement Pour la Renaissance du Cameroun
<i>NDI</i>	<i>National Democratic Institute</i>
OMS:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG:	Organisation Non-gouvernementale
ONU:	Organisation des Nations Unies
OUA:	Organisation de l'Unité Africaine
PRC:	Présidence de la République du Cameroun
RDPC:	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
<i>SDF:</i>	<i>Social Democratic Front</i>
SG:	Secrétaire Général
SGPR:	Secrétariat Général à la Présidence de la République
TCS:	Tribunal Criminel Spécial
UA:	Union Africaine
<i>UNESCO:</i>	<i>United Nations for Education, Science and Culture Organization</i>
UPC:	Union des Populations du Cameroun
URSS:	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
<i>USA:</i>	<i>United States of America</i>
<i>USAID:</i>	<i>United States Agency for International Development</i>

RÉSUMÉ

Notre recherche porte sur les relations entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique de 1992 à 2022. Elle ambitionne de répondre à la question centrale : comment s'est déployée la coopération entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique entre 1992 et 2022 ? Elle repose sur une approche historique non cloisonnée, s'appuyant sur l'étude qualitative d'informations issues d'un ensemble varié de sources orales, archivistiques, documentaire et empirique, toutes passées au crible de la rationalité historique. Il en résulte les résultats succincts ci-après. Les relations entre le Cameroun et les États-Unis sont la résultante d'un éventail de facteurs et sont soutenues par des enjeux qui traduisent une importante interdépendance mutuelle des partenaires. Malgré une importante collaboration dans laquelle chacun tire des profits non négligeables, cette collaboration reste marquée du sceau de l'assistanat comme bon nombre de relations Nord-Sud. Les querelles qui joutent cette coopération sont la conséquence d'une part, des relents suprématistes et interventionnistes inhérents à la puissance américaine et d'autre part, à la qualité de la gouvernance camerounaise. Sans être fatale, c'est cette dernière qui, rappelant aux Américains la fameuse conception de l'« État-failli », alimente son ambition sans cesse d'outrepasser la souveraineté camerounaise, au nom de la défense de certains principes à eux chers mais pas tous loués ou vus autrement par les dirigeants camerounais qui lui imposent une certaine résistance. Mais les conséquences de cette situation pèsent davantage sur le Cameroun dans ce partenariat et dans ses rapports avec plusieurs autres États. D'où la nécessité pour celui-ci de prendre en compte bon nombre de reproches à lui adressés par le partenaire américain et repenser son entreprise diplomatique.

Mots clés: Coopération, dissensions, Relations internationales, souveraineté.

ABSTRACT

Our research focuses on the relations between Cameroon and the United States of America from 1992 to 2022. It aims to answer the central question: How has cooperation between Cameroon and the United States of America delevoped between 1992 and 2022 ? The study takes an unbounded historical approach, relying on qualitative analysis of information from diverse oral, archival, documentary, and empirical sources subjected to historical scrutiny. The succinct results are as follows: The relations between Cameroon and the United States result from a range of factors and are supported by issues that reflect significant mutual interdependence between the partners. Despite substantial collaboration, marked by mutual benefits, this cooperation still bears the hallmark of assistance, characteristic of North-South relations. The disputes surrounding this cooperation stem, on one hand, from remnants of American supremacy and interventionism inherent in their power, and on the other hand, from the quality of Cameroonian governance. While not fatal, the latter reminds Americans of the infamous concept of a "failed state," fueling their persistent ambition to override Cameroonian sovereignty in the name of defending certain principles dear to them but not universally accepted or viewed the same way by Cameroonian leaders, who increasingly resist. However, the consequences of this situation weigh more heavily on Cameroon in this partnership and its relations with several other states. Hence, it is essential for Cameroon to consider the numerous criticisms directed at it by the American partner.

Keywords: *Cooperation, international relations, dissensions, sovereignty.*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1-CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

La rétrospective sur les relations bilatérales américano-camerounaises en ces jours ne relève pas d'une fantaisie scientifique. Ceci au regard de la longue trajectoire historique des rapports très mouvementés entre ces deux États au cours des trois dernières décennies. En outre, les relations interétatiques sont marquées par un bouillonnement interminable. Elles sont notamment caractérisées par les repositionnements géostratégiques et diplomatiques, les reconsidérations et la volonté de création et récréation des zones d'action. Le tout se passe dans un environnement international de multi polarisation qui semble désormais remettre sur table la question de l'alignement- non alignement- neutralité. Ce qui crée une sorte de confusion pour bon nombre et leurs rapports au reste du monde. Car comment se situer ou se repositionner dans ce contexte où le non alignement ou la neutralité et l'abstention semblent plus que par le passé avoir le même sens ?

La conception de ce sujet se situe également dans la mouvance d'un relatif renversement de paradigmes et révision de la nature des relations entre les pays dits du Nord et ceux dits du Sud. En effet, plusieurs auteurs s'accordent à dire que la puissance ne mène plus les relations internationales. Au contraire, selon Bertrand Badie¹, « Que voit-on aujourd'hui ? Ce sont les faibles, c'est la faiblesse qui mène le monde² ». Autrement dit, les pays du Sud, notamment ceux d'Afrique sont la nouvelle locomotive des rapports entre les nations, ils les influencent. Ils sont à l'origine de la plupart des questions qui meublent l'actualité internationale, impliquant une grande partie de la communauté internationale du fait de leur importance géostratégique pour l'ensemble de cette communauté. À titre d'illustration nous avons la montée en puissance du sentiment patriotique au sein des États du sud. Ce qui se traduit par le détachement aux anciens maîtres et l'affirmation de soi. Tout ceci peut se résumer en: manifestation de la volonté de rupture avec l'ordre néocolonial. Comment le Cameroun s'inscrit-il dans cette dynamique et qui influence ses rapports avec les puissances comme les États-Unis d'Amérique ?

¹ B. Badie, *Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris La Découverte, 2018.

² C. Calvet, Interview avec Bertrand Badie, « Au moment de la décolonisation, au lieu d'imaginer un monde nouveau, on s'est accroché sur l'ancien », en ligne sur <https://www.liberation.fr>, publié le 05 Octobre 2018 à 17h06, consulté le 19 Novembre 2022 à 16h25.

S'agissant toujours de la puissance de la faiblesse, Bertrand Badie montre que cette dernière est dans une posture revancharde. Pour lui, c'est elle qu'il faut examiner pour mieux comprendre les nouvelles dynamiques internationales. À ce sujet il soutenait dans un entretien relatif à une de ses publications³ que, c'est la faiblesse qu'il faut suivre et regarder pour comprendre notre monde et s'apercevoir de ses inversions, à savoir qu'aujourd'hui, le puissant est réactif et le faible est proactif⁴. Cette idée de renversement de situation n'est pas que théorique. La réalité est déjà observable dans le fonctionnement desdites relations. Concrètement, le revirement et la reconsidération des territoires africains par les grandes puissances le témoignent suffisamment. La redéfinition progressive des politiques étrangères, le réajustement et même l'établissement de nouveaux cadres et termes de coopération avec les États africains constituent de grands exemples. Comment cette situation leur est-elle profitable ?

En outre, la conjoncture internationale constitue un élément de contextualisation de cette étude. L'on observe de nombreuses dynamiques qui imposent une révision des relations actuelles. Entre autres faits marquants de l'atmosphère internationale nous avons, la montée en puissance de plus en plus accrue des rivalités entre grandes puissances sur le sol africain et la contestation du leadership américain. Ceci ne va pas sans répercussion sur la considération que ses partenaires manifestent à son égard. Ces rivalités internationales (géostratégiques, sécuritaires, géoéconomiques et géopolitiques) impliquent fortement le Cameroun du fait de sa position stratégique (en Afrique et dans sa sous-région) et de ses richesses. En outre, les États-Unis car longtemps restés incontestablement première puissance mondiale⁵ et cette longévité agace d'autres puissances.

L'autre fait contextuel qui se rapporte directement aux acteurs de cette thématique est la question de l'alternance/stabilité politique. Le constat ici est plus ou moins mystérieux. Le Cameroun n'a connu qu'une seule magistrature suprême et est face aux USA qui eux en ont connu environ cinq depuis 1992 et font de l'alternance un principe majeur de leur action politique interne et externe. Il s'agit donc pour nous de remonter la longue marche d'une relation entre deux États qui semblent à première vue inconciliables. En plus de la question de l'alternance, plusieurs autres aspects relevant des considérations internes et externes de ces deux États semblent faire d'eux des opposés. Sur le plan interne, les visions socio-politiques et

³ B. Badie, *Quand le sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris, la découverte, 2018.

⁴ *Ibid.* p.72

⁵ B. Badie, D. Vidal. et al, *Fin du leadership américain ? L'état du monde 2020*, la découverte, Paris 2019, p.28

économiques paraissent antinomiques. Au Cameroun, l'on penche pour un libéralisme communautaire avec l'État unitaire décentralisé⁶ et aux États-Unis, le capitalisme et le libéralisme sont en vogue, avec le fédéralisme. Sur le plan des politiques extérieures, le contraste est le même. Le Cameroun mène une politique étrangère de non-ingérence tandis que les États-Unis se targuent d'une mission civilisatrice qui les obligerait à intervenir dans les affaires extérieures par tous les moyens. Dans la pratique, les Américains semblent ne pas être influencés par les vents de bouleversements précités. Cela tient-il dans leurs rapports avec le Cameroun ?

En gros, le sujet s'inscrit dans le contexte de l'histoire des relations internationales contemporaines. L'accent est porté sur la coexistence et la collaboration internationale continue entre pays du Sud et pays du Nord, dans les circonstances de renaissance et affrontement d'identités qui remettent en cause les principes relationnels. Ce qui suscite les curiosités.

2- RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Plusieurs raisons justifient le choix de ce thème. Elles sont entre autres d'ordre personnel et scientifique.

En ce qui est des motifs personnels, il s'agit de prime abord de la volonté de satisfaire une curiosité longuement nourrie. En effet, depuis toujours, les États-Unis d'Amérique passent pour être un allié déterminant sur la scène internationale pour ses partenaires par tous les chercheurs. Il est donc question d'une envie de percer le mystère de cette considération qui nous a fait croire, dès nos années de secondaires, que le Cameroun ressemblerait très tôt à son ami d'Amérique. En plus, s'il est vrai que les États-Unis ont très souvent été au sommet du jeu international, notre admiration pour les meneurs reconforte notre intérêt pour ce sujet. Étant dans le domaine de l'Histoire des relations internationales qui exigent une étude du genre, nous n'avons pas songé pour mieux qu'un thème qui touche à la fois à l'histoire de notre pays et à celle du pays qui nous a fasciné dès nos premiers dans l'étude des relations internationales. La diplomatie nous fascinant particulièrement, étudier et écrire sur les événements diplomatiques n'est pour nous, rien d'autre que l'accomplissement partiel d'un rêve.

Concernant les motivations scientifiques, il est question d'apporter notre contribution à la connaissance de cet aspect de la vie internationale du Cameroun. Notre travail ne sera pas le

⁶ La décentralisation est longtemps restée un concept. Les avancées de 2019 avec le code général des collectivités territoriales décentralisées n'ont pas résolu le flou autour de la question de décentralisation car les institutions d'antan relevant du pouvoir central sont demeurées, en dehors des délégués du gouvernement auprès des communautés urbaines qui ont donné place aux maires de villes.

premier à s'intéresser à la coopération américano-camerounaise. Tout de même, les travaux précédents restent loin d'avoir épuisé la question. Nous voulons par conséquent, apporter une approche supplémentaire dans le large domaine de l'étude des relations interétatiques afin de produire, avec les précédents travaux et éventuellement ceux à venir, une connaissance globale de cette question. Ainsi, le choix précis des dimensions de la coopération et des dissensions tient en ce sens qu'elles sont comparables aux deux dimensions principales « Paix et Guerre » des relations internationales, selon la perception de Raymond Aron⁷. Nos lectures ont permis de réaliser que l'aspect « guerre » qui se rapporte à ce que nous appelons dissensions, est resté très peu exploré dans les recherches existantes sur la coopération internationale du Cameroun, comme s'il en restait totalement éloigné dans ses rapports⁸. C'est à juste titre que nous reprenons cet angle comme point chaud de ce travail. Encore qu'on le dit trivialement: « le journaliste s'occupe du train qui est en retard à la gare » Autrement dit, le chercheur s'intéresse aux situations problématiques, inhabituelles... Encore plus l'historien, si l'on valide au sens premier la célèbre pensée selon laquelle, « l'Historien est le journaliste du passé ». C'est donc à ce manquement que nous nous proposons humblement, par le biais de la présente recherche, d'apporter des éléments pouvant contribuer à combler le vide.

3-INTERET DE L'ETUDE

L'aboutissement de ce travail devra permettre de dégager un intérêt diversement appréciable. Au plan scientifique, il permettra de renchérir modestement le catalogue épistémologique de ce domaine capital de la vie de la nation. Avec son approche historique, il constituera une sorte de mémoire et de repère chronologique pour d'autres études sur le même fait. Il serait davantage intéressant en ce sens qu'il regarde la relation à partir des "Sud" comme déclencheur de l'interaction. C'est bien ce que préconise les nouveaux paradigmes défendus par Bertrand Badie, qui passe pour être l'un des plus récents théoriciens en matière d'analyse des relations internationales et reste, nous semble-t-il encore très peu usité dans l'étude des coopérations. Celles-ci sont dans la majeure partie analysées sous le prisme de l'assistance plutôt que de la coopération. Reléguant de fait les pays les moins puissants au rang d'assistés, occultant toute éventualité de les entrevoir comme de réels fournisseurs dans le jeu. Loin des discours politiques et de surenchère qui contribuent à cet égarement de certains chercheurs ou

⁷ R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman-Lévy, 8^e édition, 1984.

⁸ Cassimir Tchudjing aborde aussi les relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale dans une approche de coopération et tensions. Cette référence vise à montrer que les relations internationales du Cameroun ne sont pas que pacifiques ou alors qu'il n'y a pas qu'avec les USA que des désaccords remarquables sont survenus. Cf. C. Tchudjing, "Relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale: 1916-1979", thèse de doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Douala, 2015.

alors qui travaillent à faire remarquer à ce dernier uniquement ce que le plus puissant donne en minimisant l'offre inverse, la réalité peut paraître tout autre. La ligne de Bertrand Bardie n'est d'ailleurs pas loin de la philosophie africaine en matière d'écriture de l'histoire⁹ à savoir l'exigence des paramètres méthodiques et méthodologiques tenant compte des réalités africaines. Ce travail serait d'autant plus intéressant à ce niveau en ce sens qu'il sera en quelque sorte la version des faits qui tient compte des motifs réels des « perdants », ou à partir de la posture, des réalisations et actions des « faibles » selon l'expression la plus récente. Chinua Achebe évoquait plusieurs fois déjà ce proverbe africain en faveur du plaidoyer pour l'histoire par les vaincus: « Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse glorifieront toujours le chasseur¹⁰ ». Succinctement, nous pensons que ce travail aussi minime qu'il soit, permettra d'agrandir la bibliothèque, favorisant des recherches connexes. Il se présente donc comme une pierre supplémentaire à la construction du vécu historique camerounais particulièrement en termes de ses relations avec le monde.

Suivant le volet opérationnel, cette recherche doit être à même de relever d'éventuelles actions qui ont autrefois fait bouger les lignes de la considération du Cameroun et qui lui ont permis d'engranger des victoires dans ses rapports avec la puissante Amérique. Ce qui aura le mérite de proposer des lignes de conduite pouvant servir dans ses relations actuelles. De même, la présente étude doit être à la hauteur de dégager des manquements qui dans le passé, ont assombri la diplomatie camerounaise pour éviter de replonger dans des situations similaires et de planifier un meilleur rayonnement de ses relations. Il pourrait donc être utile pour l'administration camerounaise.

4-CADRE SPATIO-TEMPOREL

Cette analyse met en exergue deux entités territoriales géographiquement très éloignées, ne partageant aucune frontière. Il s'agit du Cameroun et des États-Unis d'Amérique.

D'une part le Cameroun, situé au centre de l'Afrique, s'étend sur une superficie de 475442 Km², répartie en 10 régions avec une population d'environ 25 millions d'habitants.

D'autre part les États-Unis d'Amérique ont environ 333,3 millions d'habitants sur un territoire de 9,834 millions km² reparti en une cinquantaine d'États fédérés et plusieurs territoires associés

⁹ E. Mveng et als, *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine* Paris, Présence africaine, 1971

¹⁰ C. Achebe, *Tout s'effondre*, Actes Sud, 2013, traduction de l'anglais vers le français par Pierre Girard, p.1.

Notre recherche s'intéressera tout de même à des situations outre ces territoires qui ont mis en relief le bilatéralisme américano-camerounais. Il s'agira donc de jeter un regard sur leurs relations dans le cadre dans le cadre d'organisations internationales à titre d'illustrations.

Chronologiquement, nous nous intéresserons à la période allant de 1992 à 2022. Les débuts de la décennie 1990 marquent l'aube de l'affermissement des relations entre l'Afrique et les USA dans le contexte de mondialisation qui succède à la bipolarisation de l'ère de la Guerre froide. (1947-1989). La conjoncture imposant de nouvelles pratiques, la scène internationale a entamé une série de reconfigurations tant idéologiques, géopolitiques, géoéconomiques que géostratégiques. D'un côté nous avons l'Afrique qui s'est révélée comme un espace non seulement géopolitique mais aussi et surtout, comme un partenaire important dans la géostratégie des puissances, en dépit de ses problèmes développementaux. Michel Rogalski parle de « l'Afrique, un enjeu qui devient majeur (pour l'hégémon Américain)¹¹ ». De l'autre côté les USA qui règnent en « Super Maître » de la scène internationale et du nouvel ordre. Dans le souci de préserver cette médaille acquise à la suite de l'affaiblissement du bloc soviétique dans le cadre de l'affrontement bipolaire, la collaboration avec l'Afrique devenait alors une nécessité, une arme fatale aux mains des USA pour accroître sa puissance. C'est sans doute la raison pour laquelle, les auteurs comme Princeton Lyman¹² et Oswald Wysocki considèrent que c'est durant cette période que les USA ont manifesté un grand intérêt pour l'Afrique. À ce sujet Oswald Wysocki écrit: « pour la première fois dans l'histoire américaine, une politique africaine ambitieuse et raisonnée, s'adressant à l'ensemble du continent, a été mise en place¹³ ».

Plus spécifiquement, l'année 1992 met en évidence un évènement important dans les relations entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique. Cette année marque en effet le début de ce que nous avons recensé comme dissensions, ou événements mettant à mal la coopération entre ces deux pays, lesquels évènements constituent la trame de fond de notre travail. Ces derniers avaient débuté en 1992, suite à la première élection présidentielle multipartite au Cameroun, après la longue période de monopartisme qui prend fin en 1990. Pour avoir été soutenu tout au long de processus par les États-Unis, le fait de déboucher sur une querelle a suscité notre curiosité. En outre, l'année 1992 (Octobre) correspond à l'élection de président

¹¹ M. Rogalski, "Afrique/ États-Unis: Une relation singulière", *Recherches internationales*, n° 85, Janvier-Mars 2009, p.94

¹² P. Lyman, "Vers une véritable politique africaine des États-Unis", *Politique américaine*, n° 6, Mars 2006

¹³ O. Wysocki, "La politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance", thèse de doctorat en Histoire, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2011, p. 5. L'auteur soutient que c'est lors de la présidence Clinton (1993-2001) qu'elle s'est formalisée. Mais le processus était enclenché quelques années plus tôt.

démocrate Bill Clinton et l'avènement dès le début de son mandat, de ce que Paul Bunduku-Latha a qualifié d' « étape initiale et historique d'édification¹⁴ » de la politique africaine des États-Unis.

Quant à l'année 2022, elle se rapporte dans une certaine mesure au déclenchement de l'opération spéciale russe en Ukraine, devenue conflit. Ce dernier a très tôt commencé à influencer les relations internationales parmi lesquelles celle entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique. En effet, en Mars 2022, le Cameroun s'était abstenu de voter pour ou contre la résolution onusienne exigeant que la Russie arrête instantanément le recours à la force contre l'Ukraine, les USA étant pour, ce qui ne les avait visiblement pas contenté comme plusieurs autres dossiers faisant intervenir le Cameroun et la Russie à cette même période (2022)

L'année 2022 est également prise en référence au lendemain de l'élection présidentielle querellée de 2018 dans un contexte de crise interne au Cameroun. Les deux pays étaient de nouveaux aux prises pour plusieurs raisons parmi lesquelles la raison principale de la discorde des années 1992. L'élection présidentielle de 2018, et une situation de crise interne au Cameroun avaient donné lieu à de nombreuses querelles entre Yaoundé et Washington, avant de connaître un retour progressif à la normale en 2022. Mais les conséquences y relatives restent non effacées¹⁵. Tout comme des aînées gardent en mémoire celles de 1992. Les premières condamnations des promoteurs du sécessionnisme par les tribunaux américains sont également survenues à partir des années 2022. Ces deux bornes chronologiques font donc référence à des périodes de couacs diplomatiques (1992) et d'apaisement (2022).

Le choix de celles-ci peut également se justifier par la nécessité d'historicité dont le présent travail se réclame, il doit inévitablement se référer à un cadre temporel révolu. En effet, on ne saurait prétendre se livrer à une analyse historique sans circonscrire cette dernière dans un cadre temporel prédéfini, tenant compte de la dimension évolutive ou révolue du fait social étudié. C'est bien ce que Ivan Hrbek affirme en ces termes:

L'histoire ne peut atteindre ses véritables dimensions si on ne la situe pas dans la perspective dynamique du temps. La périodisation historique est un des moyens par lesquels l'historien peut suivre le développement historique, non seulement en tant que succession chronologique d'événements et de faits, mais en tant que phénomène doté de ses propres lois internes et

¹⁴ P. Bunduku-Latha, *L'Administration Clinton et l'Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1999. p.1

¹⁵ Des décisions prises dans le cadre de ces querelles restent en vigueur, notamment la suppression de certains privilèges accordés au Cameroun et liés à cette coopération.

caractérisé par différentes phases, qui peut être interprété en termes de causalité et qui se prête à une synthèse.¹⁶

Ces bornes chronologiques rappellent donc au mieux la dynamique relationnelle que nous souhaitons mettre en exergue (paix et guerre) ; entendre guerre comme discorde, querelle, dissension.

5- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

La clarification conceptuelle a pour but de filtrer le sujet et l'ensemble d'un exposé, le rendre plus intelligible. D'une part, elle permet à l'exposant de mieux définir son sujet et le sens qu'il lui donne. Et d'autre part, elle permet de lever chez les destinataires, toutes les ambiguïtés qui pourraient découler de la polysémie des mots, ces derniers pouvant par ailleurs être affectés par le contexte et les circonstances. La clarification conceptuelle permet alors de minimiser les risques de confusion et de rendre l'exposé compréhensible par tous, en tous contextes et circonstances. Trois concepts de notre travail méritent d'être passés au crible de la clarification.

Le concept de **coopération**. Le dictionnaire Larousse définit la « coopération » comme l'action de coopérer, de participer à une œuvre, à un projet commun, la capacité de collaborer à cette action collective.

Pour les internationalistes, « la coopération traduit une action dynamique mettant en ensemble un État qui participe avec d'autres à une œuvre commune¹⁷. »

Pour d'autres, la coopération est un préalable à l'essor commun des individus et des nations. C'est ce que Kofi Annan pensait en soutenant que la coopération (internationale) est « la seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité »¹⁸.

Plus scientifiquement, « la coopération internationale est la collaboration entre des acteurs internationaux en vue de participer à une œuvre commune. Elle peut concerner tout type d'acteur (...) ¹⁹».

De toutes ces conceptions, l'on peut retenir que la coopération traduit l'idée d'entente, d'accord, de paix entre les acteurs du système international dont l'objectif est l'intérêt commun.

¹⁶ I. Hrbek, « Vers une tentative de périodisation de l'histoire Africaine », in E Mveng et als, *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, Paris, Présence Africaine, 1971, p.125

¹⁷ W. Ngue et als, *Le Cameroun dans les relations internationales*, Yaoundé, Lupeppo, 2018, p. 5.

¹⁸ Kofi Annan, Discours à l'Assemblée générale de l'ONU-24 Septembre 2001.

¹⁹ O. Nay (dir) et als, *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 4^e édition, 2017, p. 227.

Nous emploierons donc ce concept pour faire référence aux circonstances de concertation et de vision commune au Cameroun et aux États-Unis d'Amérique, bien entendu, dans les initiatives portées par les acteurs aussi bien étatiques que non étatiques.

Dissensions. Littéralement, la dissension est « l'opposition violente de sentiments, d'intérêts²⁰ » et a pour synonyme discorde. Nous pouvons également lui trouver d'autres synonymes à l'instar de distension, qui vient du verbe distendre. Les verbes « distendre » et « distendre » signifient « augmenter les dimensions en étirant ; s'affaiblir, se relâcher²¹ ». Les deux versions « s'affaiblir, se relâcher » pronominales semblent mieux cadrer avec la réalité que notre sujet veut relever (les relations, les acteurs, la coopération). On parlera alors de coopération distendue ou relâchée, d'acteurs qui se relâchent, ou des relations qui s'affaiblissent sous l'effet d'une tension.

En d'autres mots, dissension peut signifier étirement, rupture, et cadrer avec les synonymes querelles, accrochages, rixes, altercations, démêlés, étirements... Pour traduire le caractère menacé, terni ou dysfonctionnel des événements. Il sera question des périodes de ruptures, des tentatives d'intimidation, des crises de la communication, des divergences sur des sujets donnés, des interventions non concertées et tout autre acte rompant le caractère pacifique des relations interétatiques Cameroun-USA. Nous attendons également par cette expression, l'ensemble des situations ayant conduit à la résistance, à la raideur de l'un des partenaires vis-à-vis de l'autre. Le terme dissension fait donc référence aux situations de contradiction d'opinion, de violation de règles communes ... ayant mis en mal le bilatéralisme américano-camerounais ou ayant conduit à des pressions de l'un sur l'autre, des sanctions de l'un contre l'autre ou mutuelles. Nous ferons alors de temps en temps recours aux synonymes cités plus haut.

Il convient de préciser que le mot dissension aurait pu être remplacé par le terme « tensions ». Mais dans l'expression « tensions diplomatiques », le mot se rapporte à une réalité plus dense en conséquence que celui que nous avons adopté. Donc, le recours au concept de tension serait donc à titre d'exagération. Étant donné que et les circonstances que nous décrivons sont bel et bien des manifestations inférieures, les prémices des tensions diplomatiques.

²⁰ Larousse, Petit dictionnaire *français*, Paris, Larousse 2017, p.263

²¹ *Ibid.*

Relations internationales. Elles désignent l'ensemble des connexions et rapports qu'entretiennent les sujets des relations internationales (États, ONG, OI, Individus, Réseaux d'intérêts, Groupes criminels, individus, ...). Ces rapports peuvent être l'opposition, la convergence, la rivalité. Ils peuvent être permanents ou non, officiels ou non officiels. Au regard de la thématique et de la clarification des deux premiers concepts et des acteurs en scène, nous nous intéresserons aussi bien aux relations diplomatiques qui sont de « rapports officiels établis entre États²² » qu'aux rapports non officiels, qui dans la pratique américaine, sont aussi porteurs de sens et digne de retenir l'attention de ses partenaires.

La **Souveraineté** est la « prérogative que possède l'État d'exercer une domination légitime, inaliénable et impersonnelle sur une population déterminée et sur un territoire délimité²³ ». Pour Serge Guinchard,

La souveraineté est le « caractère suprême du pouvoir étatique (...) le pouvoir étatique lui-même, pouvoir de droit (en raison de son institutionnalisation) originaire (c'est-à-dire ne dérivant d'aucun autre pouvoir) et suprême (en ce sens qu'il n'a pas d'égal dans l'ordre interne ni de supérieur dans l'ordre international) (au) sens du droit international : la souveraineté signifie l'indépendance ; elle implique une égalité de droit entre les États (...) »²⁴

En d'autres termes, elle est l'autorité ou la compétence reconnue à un État sur ses affaires internes et son indépendance vis-à-vis des autres nations et acteurs internationaux avec lesquels il entretient les rapports égalitaires sur la scène internationale. D'après Louis Le Fur, « la souveraineté est la qualité de l'État de n'être obligé ou déterminé que par sa propre volonté, dans les limites du principes supérieur du droit, et conformément au but collectif qu'il est appelé à réaliser²⁵ ». Le concept fait appel et référence aux notions de liberté de l'État et autonomie de l'État et aussi de responsabilité de celui-ci sur ses affaires et aux respects de ses engagement internes et externes.

6- REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Cette rubrique, la revue de littérature, consiste à faire le point des travaux scientifiques existants sur le sujet que nous traitons. Autrement dit, la revue de littérature consiste à faire un condensé des connaissances produites en rapport avec notre objet d'étude, afin de s'assurer que celle qu'on entreprend ne serait pas une sorte de rétrograde, ou qu'elle aurait une plus-value.

²² O. Nay (dir) et *als*, *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 4^e édition, 2017, p. 956.

²³ *Ibid.* p.1068

²⁴ S. Guinchard, *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 2017, p.1938

²⁵ L. Le Fur, *État fédéral et confédération d'ÉTATS*, Paris, Marchal et Billard, 1896, p.443

Les travaux relatifs à la coopération camerouno-américaine sont légion et non négligeables. Les aspects abordés par les chercheurs sont tout autant variés que le sont les secteurs de coopération entre les deux États. Ce n'est pour soutenir que tout est dit sur la question. Partant des ouvrages généraux aux textes spécialisés, chacun a déjà apporté du sien.

Les auteurs comme Narcisse Mouelle Kombi, Yves Alexandre Chouala²⁶, Nico Séraphin Nguegang Tankou²⁷ et Joël Trésor Nyonka'a²⁸ ont abordé la thématique de la politique étrangère du Cameroun. Leurs travaux soutiennent que la politique étrangère du Cameroun se distingue par ses principes et fondements que sont la non-ingérence, la diversification des partenaires et coopération sans exclusive, le non alignement, la résolution pacifique des conflits.

Pour ce qui est de la politique étasunienne du Cameroun, Yves Alexandre Chouala soutient qu'elle est perceptible à travers l'image que le Cameroun se fait du continent américain, soutenant que la conception de l'Amérique comme « monde de la puissance » sied le plus aux États-Unis d'Amérique. L'engagement du Cameroun sera ou devrait être alors conséquent dans cette région du monde. Il écrit à ce sujet:

Le continent américain étant un monde de la puissance et donc de la domination internationale, le premier référentiel du Cameroun dans ses relations avec ce continent sera, comme avec l'Europe, l'affirmation de son indépendance et de sa souveraineté internationale²⁹.

Autrement dit, la diplomatie camerounaise face au pays américains, en premier les USA, se veut empreinte de vivacité, de force, de ténacité ou tout simplement, de réalisme. De même, les États-Unis sont une puissance industrielle non négligeable ; ce qui a toujours forcé les regards et la considération de plus d'un.

Tout comme la littérature relative à la politique étrangère du Cameroun, les travaux sur la politique étrangère des États-Unis sont pluriels. Malgré la consistance numérique de résultats y afférent, il demeure pour la plupart que la politique internationale du pays de Joe Biden vis-à-vis du continent africain demeure mystifiée, ambiguë. C'est ce qu'il faut comprendre lorsque Charles Philippe David déclare:

²⁶ Y.A. Chouala, *La politique extérieure du Cameroun: doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014 ;

²⁷ N.S. Nguegang Tankou "La politique étrangère du Cameroun dans les Amériques à l'aune d'une diplomatie de développement: enjeux géopolitiques et prospectifs d'un repositionnement stratégique", Mémoire de master professionnel en stratégie, défense, sécurité, gestion des conflits et catastrophes, CREPS, 2013.

²⁸ J.T. Nyonka'a, "Politique étrangère et « soft-power » du Cameroun", *Enjeux* N° 52, Janvier-Mars 2017. J.T. Nyonka'a, "Evaluation de la politique étrangère du Cameroun à partir des modélisations et de l'analyse du discours (1982-2002)", thèse de Doctorat/PhD. en Science Politique/Relations Internationales, IRIC/université de Yaoundé 2, 2021,

²⁹ Y.A. Chouala, *La politique extérieure ...*, 2014, pp. 180-181

La formulation de la politique extérieure américaine est d'une telle complexité qu'elle est devenue, en tant que telle, un champ d'études très développé des sciences sociales anglo-saxonnes, particulièrement de la science politique.³⁰

C'est dire autrement que l'étude de l'activité internationale américaine n'est pas chose aisée et requiert beaucoup d'attention. Cette complexité peut s'expliquer par la multiplicité des acteurs et des niveaux de conception et de contrôle de cette politique (le Congrès, l'exécutif, la société civile). Les auteurs ayant abordé le sujet s'accordent cependant à dire que l'action internationale américaine repose essentiellement sur deux principes directeurs à savoir l'idéologie suprématiste américaine et l'inimitié.

Charles Philippe David est rejoint dans cette posture par Maxime Le Febvre³¹ et Robert H. Ferrell³². Robert Ferrell emploie l'expression « *Manifest Destiny* » (destinée manifeste) de John L. O'Sullivan³³ dans son ouvrage pour parler de cette considération de peuple prédestiné. Pour ce groupe d'auteurs, la prétendue mission civilisatrice affichée par les États-Unis est en réalité une sorte de fourberie au service de leurs intérêts. Pour Noam Chomsky³⁴, la guerre fait partie intégrante de la politique étrangère américaine.

Pour ce qui est de la politique camerounaise de Washington, il faut préciser d'entrée de jeu qu'il est difficile de l'entrevoir en dehors du tout qu'est l'Afrique. La quasi-totalité des travaux y relatifs stipulent que les États-Unis ont une vision globale du continent. C'est dire donc que, par politique africaine dans ce cadre, il faudra à chaque fois entendre politique camerounaise des États-Unis.

Une posture fortement soutenue par les dirigeants américains semblait présenter cette politique comme une politique de désintérêt, jusqu'après la fin de la bipolarisation. Lorsqu'on sait que la guerre froide a imposé une certaine considération de l'Afrique aux dirigeants américains, on réalise très tôt qu'il s'agit d'une part de la fourberie évoquée précédemment et d'autre part, de l'ignorance des réalités et potentialités africaines³⁵.

La tendance épistémologique importante, la plus crédible à notre sens est donc celle qui présente les USA dans une posture d'ajustement permanent de leur regard sur l'Afrique. Les tenants de ce point de vue stipulent que l'engagement américain sur le continent africain est

³⁰ C-P. David (sup), L. Balthazar, J. Vaisse, *la politique étrangère des États-Unis: fondements, acteurs, formulation*, Paris, sciences po, 2008, p11, 2^e édition.

³¹ M. Lefebvre, *La politique étrangère américaine*, Paris, PUF, 2008, 2^e édition, collection Que sais-je ?

³² R.H. Ferrell, *American diplomacy. A history*, USA, Indiana university Norton, 1969

³³ L'auteur de *American diplomacy. A history* affirme à la page 217 que l'expression « *Manifest destiny* » a été inventée par J.L. Sullivan.

³⁴ N. Chomski, *De la guerre comme politique étrangère des États-Unis*, Marseille, Agone, 4^e édition, 2017.

³⁵ Nous donnerons plus de détails au chapitre premier, dans la rubrique enjeux de la coopération.

passé des simples préoccupations moralistes à des préoccupations matérialistes de plus en plus poussées. Il ne s'agit plus de voir l'Afrique uniquement comme une terre de nécessiteux, de pauvres qui n'a rien à offrir sur quelque plan que ce soit, qui par contre représente ce que les dirigeants américains qualifièrent et continuent de qualifier de « *shitole countries* »³⁶ (trous à merde) selon l'expression la plus récente d'un dirigeant américain. Les plus encrenés dans cette vision pensent et affirment même que la politique américaine n'a jamais été à quelque période que ce soit, guidée par les seuls intérêts de moralisation, de démocratisation et de civilisation. Cette tendance est quelque peu portée par Maya Kandel³⁷ Mamadou Ka³⁸, Princeton Lyman³⁹ et Michel Rogalski⁴⁰. Pierre Michel Durand parle de « démagogie américaine »⁴¹ et va plus loin en montrant que les États-Unis avaient des velléités de jouer le rôle de la France en Afrique après les indépendances. Il déclare à ce sujet: « Cette démagogie [américaine], De Gaulle la connaît et pressentait de la même manière, [...]. Il affirmait d'ailleurs devant l'Américain que l'Amérique voulait se substituer à la France en Afrique⁴² ». On parlerait alors d'après lui de projet néocolonial.

Sinon, la politique africaine des États-Unis a pour ambition d'asseoir leur influence et consolider leur assise sur l'Afrique, la contrôler politiquement diplomatiquement afin de renforcer leur puissance à partir de ce continent, ce par tous les moyens semble-t-il. Ceci explique leur soutien à des initiatives non diplomatiques comme l'intervention en Libye. La découverte du potentiel économique de l'Afrique justifie aussi l'intérêt américain pour l'Afrique alors que les tendances américaines supputaient un quelconque désintérêt pour l'Afrique. D'après Oswald Wysocki, ce désintérêt s'explique par la méconnaissance du continent africain⁴³. Comment le Cameroun s'inscrit-il dans la vision américaine de l'Afrique ?

Les auteurs qui ont ébauché des réponses à ce sujet soutiennent que les États-Unis, dans l'approche globale ou multilatérale qui caractérise leur vision de l'Afrique, se font des « États-

³⁶ P. Leymarie, « « Partage du travail au travail » au Sahel », in, B. Badie et D. Vidal, *Fin du leadership américain...*, 2019

³⁷ M. Kandel (dir), « la stratégie américaine en Afrique », *Etude de l'IRSEM*, n°36, Décembre 2014, pp13-31

³⁸ Mamadou Ka, « La politique africaine des États-Unis de 1947 à 2007: de l'engagement sélectif à la politique de « legacy » », *Polis/R.C.S.P/C.P.S.R* Vol. 14, numéros 1&2, 2007, pp 33-53

³⁹ P. Lyman, « Vers une véritable politique africaine des États-Unis », *Politique américaine*, n°6, Mars 2006, pp107-119

⁴⁰ M. Rogalski, « Afrique/États-Unis: une relation singulière », in *Recherches internationales*, n°85, janvier-mars 2005, pp 89-101

⁴¹ Pierre-Marie Durand, *Les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2007, p53

⁴² P-M Durand, *les relations franco-américaines ...*, 2007, p53

⁴³ O. Wysocky, « La politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance » Vol 1, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, 2011

pivots » au moins dans chaque sous-région. A en croire les analyses de Jean Yves Julien Nzadiba⁴⁴ et de Paul Elvic Jérôme Batchom⁴⁵, le Cameroun en Afrique Centrale n'est pas loin de là, en raison des multiples atouts qu'il regorge. Citons en outre Aurélien Pascal Modio Nguéfouet⁴⁶ qui fait lumière sur une multitude de fondements et facteurs des relations diplomatiques entre 1960 et 1990. Il établit que l'opposition Ouest-Est, situation géopolitique majeure de cette période, était parmi les éléments principaux qui ont aplani l'axe diplomatique Yaoundé-Washington.

Somme toute, ces travaux permettent de constater une forme de distanciation entre les politiques étrangères des deux pays, mais l'existence irréfutable de facteurs de rapprochement entre eux. Par conséquent, nous y voyons un profilage de rapports peu pacifiques. Ils pourront donc nous servir dans l'analyse des situations antagoniques de leurs relations et de vérifier avec les nouvelles circonstances géopolitiques et stratégiques, si cette perception demeure ou non.

Plusieurs autres travaux d'une valeur non négligeable, relatifs à la coopération américano-camerounaise ont été réalisés. Il s'agit de travaux académiques notamment les thèses et mémoires et des articles scientifiques. Ils abordent la question de manière sectorielle.

C'est le cas d'Armstrong Etape Enongene⁴⁷, d'Alexis Nzeugang⁴⁸, et d'Ibrahim Ndzesop⁴⁹ en ce qui est de la collaboration militaro-sécuritaire. Il ressort de leurs travaux que cette coopération est consolidée par l'importante corrélation sécuritaire qui existe entre les intérêts des deux pays. De même, ils font remarquer que l'impact de cette coopération reste en dessous des attentes et nécessite une révision spécifique⁵⁰. Cet avis suscite notre curiosité sur la capacité diplomatique du Cameroun à décrocher des alliances autonomes face à son partenaire américain. Ses limites seront donc évaluées pour essayer de voir plus clair à ce sujet.

⁴⁴ J.Y.J. Nzadiba, "les enjeux de la présence des États-Unis En Afrique Centrale: le cas du Cameroun 1992-2010, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1.

⁴⁵ P.E.J. Batchom, "La politique américaine de promotion de la démocratie au Cameroun après le 11 septembre 2000" Mémoire de DEA en Sciences Politiques, université de Yaoundé 2, 2005.

⁴⁶ A.P. Nguéfouet Modio, "L'axe diplomatique Washington-Yaoundé (1960-1990): fondements, enjeux et perspectives historiques", Mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1, 2013.

⁴⁷ A. Etape Enongene A., "La coopération sécuritaire entre les États-Unis d'Amérique et le Cameroun après le 11 Septembre 2011", Mémoire de Master en Relations Internationales, IRIC/EIFORCES, 2022

⁴⁸ A.D. Foumane, "L'AFRICOM dans la politique américaine de sécurité en Afrique: l'évolution doctrinale à l'épreuve des contraintes géostratégiques", Mémoire de Master en Science Politique, université de Yaoundé 2, 2013

⁴⁹ I. Ndzesop, "*The place of Cameroon in US Policy toward Central Africa after the Events of September 11 2001*", Mémoire de DESS en Relations Internationales, IRIC, 2007.

⁵⁰ A. Etape Enongene, "La coopération sécuritaire...", 2022.

Le domaine socio-économique a également fait l'objet d'intérêt. Les travaux d'Annet Mbeng Agbor⁵¹, Henri Bosco Hawadak Guibava⁵², Christian Théophile Obama Belinga⁵³, Emmanuel Azong Tebei⁵⁴, Christian Deblock⁵⁵ et Leopold Djoutsa Wamba⁵⁶, sont ceux identifiés. Ils font état des échanges économiques et socio-culturels entre le Cameroun et les États-Unis. Toutes ces études concordent sur la domination et la supériorité américaine dans ces domaines et soulignent l'assistance économique américaine. Elles sont donc susceptibles de constituer un point d'appui pour faire l'état des lieux général de la coopération entre le Cameroun et les États-Unis et pour explorer les mésaventures qui alimentent leurs rapports, car leurs apports sont conditionnés à de bons comptes économiques et plus. Les dérives sont donc considérées comme des heurts à leur sensibilité et à leurs nombreux intérêts au Cameroun.

Le volet politique n'est pas en reste. Les auteurs ont développé deux idées dans les relations politiques entre le Cameroun et les États-Unis: d'une part l'assistance à l'essor de la gouvernance au Cameroun, et d'autre part, les pressions politico-diplomatiques américaines sur le Cameroun. C'est en gros le contenu des travaux de Kenedy Njuafak Fonju⁵⁷, Paul Elvic Jérôme Batchom⁵⁸, Martin Dieudonné Eboho⁵⁹ et Jean Pierre Loïc Nkulu Atangana⁶⁰. Pour eux, l'assistance politique américaine a toujours visé la démocratisation du Cameroun et le chemin parcouru jusqu'à ce jour n'a pas été de toute paix. Leur ambition qui semble s'apparenter à l'installation d'une démocratie à l'américaine s'est souvent heurtée au conservatisme et aux

⁵¹ A. Mbeng Agbor, *"The role of the United States Peace Corps in the socio-economic development of the South West province of Cameroon 1962-1982"* Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2005

⁵² H.B. Hawadak Guibava., *"Les bourses Américaines: le programme Fulbright 1961-2016, un exemple de coopération culturelle entre le Cameroun et les États-Unis "*, Mémoire de D.I.P.E.S en Histoire, ENS de Yaoundé, 2016

⁵³ C.T. Obama Belinga, *" Les chefs de mission diplomatique des États-Unis d'Amérique au Cameroun de 1960 à 2007"*, Mémoire de master en Histoire, 2011

⁵⁴ E. Azong Tebei, *"Trade relations between Cameroon and the United States of America during the african growth and opportunity act (AGOA) regime, 2000-2022"*, Mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1, 2023.

⁵⁵ C. Deblock, *"Les États-Unis et l'AGOA: un programme encore utile ?"* in *Centre d'Etudes sur l'Intégration et la Mondialisation (CEIM)*, 1^{er} Décembre 2021

⁵⁶ L. Djoutsa Wamba, *"Investissements directs étrangers dans le capital des grandes entreprises au Cameroun: quel effet sur leur performance ?"*, *Marché et organisations*, n.28, Janvier 2017.

⁵⁷ Njuafac Fonju K., *"The United states and the democratisation process in Central Africa 1990-2001. The case of Cameroon and Chad "*, thèse de Doctorat en Histoire, université de Yaoundé 1, 2008.

⁵⁸ P.E.J Batchom, *"La politique américaine de promotion de la démocratie au Cameroun après le 11 septembre 2000"*, Mémoire de DEA en Sciences Politiques, université de Yaoundé 2.

⁵⁹ M.D., Eboho, *"L'implication des puissances occidentales dans les processus de démocratisation en Afrique: analyse des actions américaine et française au Cameroun (1989-1997)"*, *African Association of Political Science* N.2, Vol4, 1999.

"Nationalisme gouvernemental et pressions extérieures dans le contexte de démocratisation: le cas camerounais", Yaoundé, *GRAP et IRIC*

⁶⁰ J.P.L. Nkulu Atangana, *"Le monitoring des élections présidentielles au Cameroun de 1992 à 2011"*, Mémoire de Master en Sciences Politiques, université de Douala, 2012.

spécificités que le Cameroun entend défendre dans cette évolution. Ainsi, ils établissent que la démocratisation du Cameroun est un challenge important de sa relation avec les États-Unis⁶¹. En réalité, cette démocratisation n'est pas que politique, elle intègre les domaines économiques, culturels, individuels. C'est donc en gros la question de libéralisme qui est au centre des relations politico-diplomatiques entre Yaoundé et Washington.

Force est de remarquer que le Cameroun s'est pendant longtemps plus targué de promouvoir les valeurs communes et les valeurs propres à la rationalité africaine. Malgré la grande mondialisation des années 1990 qui a conduit à des concessions sur cette question, le Cameroun semble ne pas vouloir s'identifier et ne s'identifie pas pleinement aux valeurs libérales dont la promotion continue d'occuper une place de choix à la Maison Blanche. Alors que cette dernière semble prendre le chemin de la vitesse aux moyens des pressions dans la diffusion des valeurs libérales, il est reconnu au Cameroun que les idéaux de « libéralisme planifié » du Président Paul Biya tel qu'il l'a énoncé en 1984 lors d'une interview⁶² et le contenu de son ouvrage relatif à sa vision de politique, économique et sociale, publié en 1987⁶³ et plusieurs fois révisé, sont jusqu'en 2024, si non sur la voie de la constance, sur la voie d'un ajustement qui tient compte des réalités camerounaises et africaines⁶⁴. Simplement, les visions américaine et camerounaise ne se sont pas encore accommodées.

Comment cette dichotomie a-t-elle influencé la qualité des relations entre les deux pays ou comment a-t-elle constitué des motifs d'incompréhension entre les deux partenaires ? Telle est l'une des interrogations auxquelles les productions existantes n'ont pas apporté suffisamment d'éléments de réponse, d'où l'importance que la présente recherche. Les précédentes productions ont davantage excellé dans la constatation souvent superficielle, certaines soutiennent, comme pour justifier les approches américaines, que la lenteur du Cameroun aux exigences américaines est parmi les raisons maitresses qui ont mis en mal leurs rapports. Le tout sans relever que le Cameroun en tant qu'acteur souverain a des intérêts à défendre, quitte à ce qu'ils s'opposent à ceux de son partenaire. La présente recherche montrera qu'en réalité, plusieurs autres tendances, peut-être plus importantes, pourraient justifier cet état de chose.

⁶¹ K. Njuafac Fonju, "US-Cameroon bilateral relations from 1989 to 2000", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2002.

⁶² RFI, *Afrique: les Chefs parlent*, Paris, Pierre Marcel Favre, 1984, p.129.

⁶³ P. Biya, *Pour le libéralisme communautaire*, Pierre Marcel Favre, 1987.

⁶⁴ L. Sindjoun, « le libéralisme communautaire: de la constance de la pensée du Président Paul Biya », *Cameroon tribune*, 18 mars 2024, en ligne sur <https://www.cameroon-tribune.cm>, publié le 18 Mars 2024 à 12h29, consulté le 27 Mars 2024 à 18h12

7-PROBLÉMATIQUE

En science, s'interroger revient à formuler des interrogations ou questionnements sur un objet d'étude, sur un problème qu'on cherche à résoudre. Ce questionnement fait partie de ce que l'on appelle la problématique. Pour Paul N'da, « Une problématique exprime et explicite les préoccupations en termes de vide à combler, de manque (...). La problématique est donc un texte argumentatif élaboré qui comprend plusieurs points⁶⁵».

Une lecture globale de l'action internationale des États-Unis révèle que celle-ci a très souvent dominé sur la scène internationale et dans ses coopérations bilatérales. En dépit de la contestation de plus en plus grandissante de son leadership, ses prises de position dans l'interaction avec ses partenaires n'ont pas pour autant fléchi. Le Cameroun quant à lui conserve son atout géostratégique et géoéconomique qui lui confère une notoriété dans sa sous-région et même sur le continent. Ce qui fait de lui un adjuvant de poids pour qui veut tirer profit de sa zone d'impact. Demeurant tout de même un pays au développement très retardé, il est clair que les États-Unis représentent à ses yeux un pion capital pouvant lui permettre de renverser sa situation. Ces remarques poussent à s'interroger sur les relations pas toujours complices entre ces deux États dont l'attachement de l'un à l'autre n'a pas cessé de se démontrer. La problématique de notre étude peut être dégagée suivant trois axes. Comment s'est déployée la coopération entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique entre 1992 et 2022 ? Telle est la question principale. Comme questions ou axes secondaires nous aurons : quel a été le socle des relations entre Yaoundé et Washington entre 1992 et 2022. Quelles sont les conséquences ayant découlé de la dimension conflictuelle de leur coopération. Quel bilan pouvons-nous faire de cette coopération ?

8-ÉNONCIATION DES HYPOTHÈSES

Les hypothèses sont des propositions, des présomptions, des suppositions, des idées en rapport avec la question à laquelle le chercheur envisage de répondre. Autrement dit, l'hypothèse est une réponse anticipée et momentanée sur le sujet de recherche. Elle donne au chercheur un aperçu des résultats vers lesquels sa recherche tend, sans pour autant conditionner ses conclusions. Nous pouvons émettre trois hypothèses pour ce sujet.

- Les relations entre le Cameroun et les États-Unis ont été renforcées entre 1992 et 2022

⁶⁵ P. N'da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son Mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 57.

- La coopération entre le Cameroun et les États-Unis est soutenue par des rapports d'interdépendance qui justifient les ajustements réguliers de chaque partenaire, en dépit de leurs mésaventures.

- Les mésaventures accros entre les autorités camerounaises et américaines ont contribué à réduire les opportunités et les fruits de coopération entre les deux pays.

9- CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Décrire le cadre méthodologie de cette étude revient à présenter la méthodologie et les méthodes qui nous ont permis de réaliser ce travail. Qu'est-ce que la méthodologie ? Plusieurs auteurs répondent à cette question.

Pour Paul N'da, « c'est le chemin, l'itinéraire à emprunter, avec ses indications et exigences requises, pour réaliser un travail de recherche (...) »⁶⁶. Pour Maurice Angers, la méthodologie est « l'ensemble des méthodes et des techniques qui orientent l'élaboration d'une recherche et qui guident la démarche scientifique⁶⁷ » Plus complète et explicite, Madeleine Grawitz écrit qu'elle est: « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie⁶⁸ ».

De ces définitions nous retenons que la méthodologie se rapporte à la collecte des données, au traitement et à la restitution de celles-ci. Elle serait donc l'ensemble des techniques et moyens mis en place pour pénétrer les informations, c'est-à-dire accéder aux sources, les recueillir, les traiter et les restituer dans un ordre cohérent.

Pour traiter des relations entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique, nous avons fait recours à une diversité de ressources à l'aide de méthodes bien précises.

Pour ce qui est des sources, nous n'avons fait abstraction d'aucune de toutes celles disponibles et accessibles. Parmi celles-ci, il convient de relever les sources orales, archivistiques, livresques, journalistiques, webographiques et empiriques.

Les données orales, sont pour la plupart issues des entretiens semi directifs (à partir d'un guide d'entretien) avec les agents du Ministère des Relations Extérieures. Les informations

⁶⁶ P. N'da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son Mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris L'Harmattan, 2015 p.9

⁶⁷ M. Angers *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1992, p.353.

⁶⁸ M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, citée par P. N'da, *Initiation aux méthodes de recherche, aux méthodes critiques d'analyse des textes, et aux méthodes de rédaction en lettres, littératures et sciences humaines et sociales*, Saint Denis, connaissances et savoirs, 2016, p.5

issues des échanges avec plusieurs autres personnes et personnalités triées sur le volet ont été utilisées dans ce mémoire.

Les données archivistiques sont essentiellement celles du MINREX. Nous les avons nommées “Archives D3-MINREX”. Une panoplie d’informations tirées des rapports, de correspondances, des notes d’analyse, des comptes-rendus, etc., ont ainsi servi à la construction du présent travail.

Les données livresques sont issues des ouvrages, thèses, mémoires, articles. Ceux-ci ont été consultés dans plusieurs centres. À l’université de Yaoundé 1, nous avons mené notre collecte dans la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH) et la bibliothèque du Cercle d’Histoire, Géographie et Archéologie (CHGA). Les Bibliothèques du Centre de Recherche et d’Etudes Politiques et Stratégiques (CREPS), de la Faculté des Sciences juridiques et politiques (FSJP) de l’université de Yaoundé II, nous ont accueillis. De même, les mémoires et thèses de l’Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) nous ont servis. Par ailleurs, notre recherche documentaire s’est déroulée à la bibliothèque de la Fondation Paul Ango Ela (FPAE), à l’*American Center James Baldwin* « (ACJB), et dans les locaux de l’Ambassade américaine à Yaoundé.

Au Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation, nous avons consulté les annales du quotidien bilingue camerounais, *Cameroon Tribune*. Plusieurs autres documents journalistiques actuels ont été utilisés. Le web nous a également donné accès à une diversité de sources dans lesquelles nous avons recueilli des données utiles.

Tout compte fait, cette étude se veut qualitative, elle s’inscrit dans la logique de cerner, d’expliquer et non de « démontrer, prouver⁶⁹ ». Elle est qualitative également en raison du sujet qui relève du domaine complexe de la diplomatie où tout n’est pas dit, très peu public ou non divulgué. Elle est adossée sur la méthode historique (descriptive, analytique et critique). La complexité de ce domaine qui fait que tout ne saurait être établi à partir de faits historiques, justifie également le choix des références et des données de fond, cohérentes qui relèvent du qualitatif, plutôt qu’un vrac de compilations de faits passés inexpressifs. En raison de cette même complexité de la question et de son ordre chronologique relativement récent nous avons enrichi nos analyses par d’autres approches et nous avons construit un travail qui tend plus ou

⁶⁹ D’après Paul N’da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines Réussir sa thèse, son Mémoire de master ou professionnel, et son article*, p.21, « la recherche qualitative en sciences humaines et sociales a comme but premier de comprendre des phénomènes sociaux » et non les démontrer. Et c’est bien le propre de l’histoire qui part des vérités, des faits, plutôt que des suppositions.

moins vers la complétude. Ainsi, le lecteur saurait retrouver par endroit, les analyses politistes, géopolitiques, stratégiques et prospectives.

En un mot, notre étude historique repose sur la méthode inductivo-hypothético-déductive, avec une analyse interdisciplinaires et transdisciplinaires et la présentation chronologique et thématique des données

10-CADRE THÉORIQUE

Le dictionnaire *Larousse* définit la théorie comme « un ensemble organisé de principes, de règles, de lois scientifiques visant à décrire et à expliquer un ensemble de faits ». La théorie vise à construire un ensemble de connaissances organisées à partir de principes qui permettent de les comprendre, de les appréhender et d'explicitier des phénomènes.

Pour Philippe Braillard,

La théorie des relations internationales, est un ensemble cohérent et systématique de propositions ayant pour but d'éclairer la sphère des relations sociales que nous nommons internationales. Une telle théorie est ainsi censée présenter un schéma explicatif de ces relations, de leur structure, de leur évolution, et notamment d'en mettre à jour les facteurs déterminants. Elle peut aussi, à partir de là, tendre à prédire l'évolution (...), ou au moins à dégager certaines tendances de cette évolution⁷⁰.

En plus d'être un outil servant à analyser, cet auteur défend que la théorie des relations internationales à le pouvoir de permettre aux amateurs de sciences sociales liées aux rapports interétatiques, d'anticiper, de voir dans le futur de ces derniers. Autrement dit, grâce aux théories des relations internationales, l'on est à mesure de prédire des évènements susceptibles de survenir plus tard dans les relations sociales ou les relations entre États. L'usage des théories permet en effet aux lecteurs de mieux cerner le sens de l'argumentation car la théorie est en quelque sorte un repère, une boussole. Ainsi, faire usage des théories évite la navigation à vue.

Parler de cadre théorique ici revient alors à décrire dans quelle grille s'inscrit l'objet de notre étude (les relations américano-camerounaises) et à justifier les principes et règles à l'aide desquels nous expliquerons les évènements de coopération et de dissensions dans les rapports bilatéraux entre le Cameroun et les États-Unis. Loin de faire un exposé sur ces théories, de nombreux ouvrages savants existant à ce sujet, il s'agit plutôt de montrer pourquoi et comment les théories retenues seront utiles pour notre rédaction. Ainsi, Il s'agira entre autres de la théorie réaliste et de la théorie néoréaliste qui ne sont pas très différentes⁷¹, et de la théorie libérale.

⁷⁰ P. Braillard, *Théories des relations internationales*, Paris, PUF, 1977, p. 17

⁷¹ K. Waltz, « *Realist thought and Neo-realist theory* », *Journal of international affairs*, n.4, printemps 1990, p.34.

La théorie réaliste conçoit les relations internationales comme une manifestation sans cesse de la volonté de puissance en mettant l'État au centre du jeu international qui se caractérise par une anarchie chronique. Ce qui amène les États à se mouvoir dans une volonté continue de rivalité et de prédation vis-à-vis de leurs paires ; gage de leur survie⁷². Cette théorie nous permettra de mieux explorer la dimension conflictuelle ou des dissensions entre le Cameroun et les USA dans leurs relations. Ces situations s'assimilent aisément à la poursuite de l'intérêt national, la défense de la souveraineté, la volonté de puissance, l'action des groupes d'intérêt... qui constituent les maîtres mots de la théorie réaliste et néoréaliste⁷³. Et mieux, cette dernière est indispensable en ce sens que notre sujet porte sur des relations entre des sujets étatiques qui sont les acteurs prédominants des relations internationales, d'après la théorie réaliste.

La théorie libérale pour sa part prône et pense une scène internationale pacifique, où l'individu est au centre des relations⁷⁴. Elle promeut les libertés individuelles et soutient la création des cadres de coopération plus indépendants à savoir les organisations internationales, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les multinationales et des coordinations transfrontalières. Elle met l'accent sur l'interdépendance qui caractérise à n'en point douter les relations internationales depuis le début des années 1990. Cette théorie nous permettra alors d'aborder la dimension pacifique des relations, le fondement de ces relations et le déploiement de cette collaboration au sein des institutions internationales et autres cadres. En outre, la théorie libérale occupe une place de choix dans cette analyse à cause de l'un des acteurs de notre sujet, les États-Unis. La théorie libérale et les politiques individualistes⁷⁵ sont au centre de leurs actions aussi bien nationales qu'internationales. L'analyse des relations entre Washington et Yaoundé nous permettra certainement de ressortir un bon nombre d'actions de ce genre tant sur le plan de la collaboration que de l'inimitié.

11-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La recherche scientifique n'est toujours pas aisée, encore moins pour les néophytes qui ont souvent cédé face à la rudesse du terrain de recherche. C'est alors qu'à chaque difficulté, nous revenait une déclaration que ne cessait de nous marteler un encadreur dans une expérience extra estudiantine. Comme aimait si bien nous le redire M. André Aristide Edzanga, « le terrain

⁷² J-J. Roche, *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 4^e édition, 2001.

⁷³P. Viotti et M. Kauppi, *International relations theory*, New York, Longman PEARSON 4^e édition, 2010, p.55

⁷⁴ V. Bouteiller, « La théorie libérale des relations internationales », *Les yeux du monde*, en ligne sur <https://les-yeux-du-monde.fr>, publié le 18 Mai 2014, consulté le 14 février 2024 à 21h48.

⁷⁵ Démocratie, droits de l'homme, État de droit, libre-échange sont les maîtres mots des deux théories.

a ses réalités que la réalité ignore⁷⁶ ». Sortir de l'amphithéâtre, quoique moulés par toutes les méthodes de collecte de données, le terrain nous imposait ses réalités que nos seules théories d'amphithéâtre ne sauraient surmonter. Par conséquent, dire que cette recherche s'est déroulée dans la plus grande quiétude serait prétentieux. Vous l'aurez bien compris, les difficultés liées à la collecte des données ont considérablement marqué notre recherche.

La recherche documentaire n'a pas été des plus aisées. Au ministère des Relations Extérieures, nous avons fait face aux difficultés de fouilles archivistiques. Bien qu'abondants, les documents d'archives de la Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes où nous avons effectué notre stage étaient peu ordonnés: des cartons portant des titres qui ne correspondent pas au contenu, des contenus confondus. Plusieurs archives ne sont pas encore déclassifiées. Un carton portant l'indication AGOA 203, pouvait plutôt avoir d'autres sujets que l'AGO. Cet état des choses ne nous favorisait pas la recherche, nous contraignant à dépouiller feuille par feuille, pour ne pas voir une information capitale nous échapper. Eu égard aussi du temps que nous avons sollicité, joindre les tâches de stagiaire et de recherche réduisait notre temps de fouille. Ce temps était encore reparti, selon les règles du MINREX exigées aux stagiaires, à une rotation au sein de toutes les trois sous-directions que compte la Direction. La proscription de reproduire les documents d'archives pour usage ultérieur étant en vigueur, nos fouilles étaient quelques peu sous un rythme accéléré, obligeant des fois que nous choissions à la hâte quel document devrait retenir notre attention. Cette prohibition de reproduire les documents tient aux raisons d'État. Elle est la raison qui nous a empêché de mettre des documents importants en annexe.

Les documents juridiques au sein du Ministère des relations extérieures ont été difficilement accessibles. Les traités et accords entre le Cameroun et les États-Unis étaient indisponibles. L'option pour pallier cette difficulté était l'accès aux archives centrales du MINREX, mais elles étaient en reconstruction.

Par ailleurs, l'accès aux sources orales a été aussi difficile. Malgré la bonne foi et la réceptivité du personnel de cette Direction, leur âge et expérience dans les services diplomatiques, notamment les affaires américaines, ne leur permettaient pas de se prononcer avec exactitude sur un bon nombre de nos préoccupations. La quasi-totalité des agents de cette

⁷⁶ Propos de ténacité que M. André Aristide Edzanga nous répétait dans le cadre de nos activités de vulgarisation du projet de création du Parlement Panafricain Junior, sous l'égide de l'Association Camerounaise pour l'Union Africaine (PPJ-ACUA) dont il est l'initiateur.

Direction se situe dans la quarantaine et moins. Vu la sensibilité qu'ils ont su reconnaître en notre thématique, certains ont choisi de ne pas se prêter à nos entretiens.

D'un autre côté, la collecte de données auprès du personnel de la représentation diplomatique américaine s'est avérée impossible, en raison de non réceptivité. Nous nous sommes contentés de quelques échanges rapides et très peu productifs avec quelques agents des services des affaires publiques lors de nos passages à *l'American Center*, situé dans l'enceinte de cette représentation diplomatique. Nos documents sont donc essentiellement de sources camerounaises en ce qui concerne les archives et les sources orales.

12- PLAN DE TRAVAIL

Dans l'ensemble, les articulations de ce travail concourent à l'établissement d'une étude historique des relations qu'ont entretenues le Cameroun et les États-Unis de 1992 à 2022. Le corps de l'étude est reparti en quatre chapitres. Le premier chapitre est intitulé "fondements et enjeux de la coopération Cameroun- États-Unis". Dans ce chapitre, il est question à partir d'un regard rétrospectif, de faire la description des facteurs de convergences qui sous-tendent les relations entre Yaoundé et Washington.

Le second chapitre a pour titre "la coopération entre le Cameroun et les États-Unis de 1992 à 2022". Il est question ici de présenter les domaines d'échanges de collaboration et de solidarité auxquels se sont livrés les deux partenaires entre 1992 et 2022.

"Les dissensions dans la relation américano-camerounaise entre 1992 et 2022", tel est le titre du troisième chapitre. Il a pour but de percer le mystère autour des querelles survenues entre les autorités camerounaises et américaines sur la trentaine d'années à laquelle notre étude s'intéresse.

Évaluer les relations entre le Cameroun et les États-Unis et la capacité diplomatique du Cameroun, telle est l'ambition derrière l'intitulé "bilan, limites et perspectives des relations Cameroun-États-Unis", qui fait office de quatrième et dernier chapitre.

CHAPITRE I

FONDEMENTS ET ENJEUX DE LA COOPÉRATION CAMEROUN-ÉTATS-UNIS.

De multiples évènements historiques et des modifications fonctionnelles ont contribué au fil du temps à modeler les rapports internationaux. Les dernières grandes évolutions dans ce sens, influençant directement le sens des rapports entre ces entités sociopolitiques sont celles qui consacrent la stato-centralisation de la vie internationale, suite aux traités de Westphalie⁷⁷ et la renaissance du multilatéralisme à San Francisco⁷⁸. C'est surtout ce dernier élément qui est indicatif de circonstances de rapprochement « diplomatique » entre les continents africain et américain. Il est particulier en ce sens qu'à partir de cet instant (1945), les deux partis ont un terrain (ONU) où l'espoir de discussion ou de collaboration égalitaire, base de toute relation internationale, est garanti. Ou mieux, c'est le début d'une ère au cours de laquelle les questions de l'Afrique présentent un intérêt grandissant sinon, deviennent inévitables par les États-Unis d'Amérique. Au lendemain des accords de Yalta et de San Francisco, un nouvel évènement va mobiliser la planète jusqu'à la fin de la décennie 1980 (la guerre froide).

En outre, il convient d'inscrire la nouveauté fonctionnelle qui s'impose aux États au sortir de cette séquence d'affrontement (1990), dans le registre des facteurs ayant modelé les rapports entre les États. En fin, relevons les attentats terroristes du 11 Septembre 2001 qui eux aussi ne sont pas moins significatifs dans l'historique des relations internationales notamment entre l'Afrique et les USA. La coopération internationale se définit comme la « collaboration entre des acteurs internationaux en vue de participer à une œuvre commune »⁷⁹. Elle est faite d'alliances qui ne se créent pas à partir de rien ou pour rien. Elles reposent sur des facteurs et intérêts divers. Ce sont ces facteurs de collaboration/convergence d'une part (compris comme fondements) (I) et les d'intérêts poursuivis d'autre part (compris comme enjeux) (II) qui seront développés dans le présent chapitre (I).

⁷⁷ Les traités de Westphalie ici se rapportent aux accords de 1648 qui ont mis fin à la Guerre de trente ans et ont initié la qualité d'État en hissant ce dernier comme acteur principal du jeu interétatique, position qui n'a pas jusqu'à nos jours été perdue, malgré la concurrence de nombreux autres acteurs qui a considérablement dilué ce privilège.

⁷⁸ La ville américaine où eut lieu la conférence ayant permis la naissance de l'ONU venue raviver les braises du multilatéralisme laissées par la SDN.

⁷⁹ O. Nay, *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 2017.

I- FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION CAMEROUN-ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La coopération entre deux États fait nécessairement appel à l'idée de politique étrangère. Cette dernière est, d'après Yves. Alexandre Chouala, un « modèle de vision, de représentation, de présentation et de projection de l'État hors de son territoire national »⁸⁰. La politique extérieure est également vue comme un cadre, un ensemble de mécanismes mis en place par un État, servant de guide de son action en dehors de ses frontières et dont l'ultime but serait le contrôle et la maîtrise et de cette action en vue d'en tirer profit pour son épanouissement interne. Elle est donc le rail sur lequel roulent les alliances des États, même si elle ne fait pas toujours l'objet de texte formel définitif. Comme le dit Fozein Kwanke: « une politique étrangère n'est ni figée ni fossile. Elle ne se conçoit pas hors du temps. Elle est dynamique et comporte par conséquent des permanences et des adaptations voire des nuances tant dans ses fondements qu'en ce qui concerne son aménagement organique⁸¹ ».

Il ressort clairement de ces conceptions et de la quasi-totalité des travaux en rapport avec la politique étrangère qu'il existe des paramètres mouvants et constants qui sont acquis et consolidés dans le temps. Il n'en demeure pas moins que les paramètres statiques constituent le cœur des options qui encadrent le déploiement extérieur de chaque État. Fozein Kwanke pense que ceux-ci relèvent de l'identité de chaque peuple ou de chaque État⁸².

Mais, c'est l'association des éléments aussi bien mouvants que statiques qui constituera le socle de l'établissement de telle ou telle autre coopération. Suivant que la conjoncture et les visions contribuent à la convergence des partenaires, on parle alors de fondements. Le fondement se définit comme l'« élément essentiel servant de base à quelque chose »⁸³. Les fondements la coopération Cameroun-États-Unis peuvent être déclinés en trois familles, à savoir les bases doctrinaires ou philosophiques, les déterminants historiques, et les fondements juridiques (ou juridico-politiques).

1- Les déterminants historiques

Cette articulation se donne pour objectif de recenser, analyser et présenter des éléments et faits historiques qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la naissance des relations diplomatiques entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique. En d'autres termes, il s'agit de

⁸⁰ Y.A. Chouala, *La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014, p. 7.

⁸¹ F. Kwanke, *La politique étrangère du Cameroun*, PDF, 2010, p. 14.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Larousse, *Petit dictionnaire français*, Paris, Larousse, 2017, p. 362.

montrer comment le temps a influencé, favoriser l'établissement d'un cadre de coopération bilatérale entre ces pays. Il serait impossible de faire fi de ces éléments relevant de la mémoire et qui seraient fondamentaux à la compréhension de la suite de notre travail, lorsqu'on sait que « l'histoire et la géographie » des USA (qui font partie du cadre culturel de l'élaboration de sa politique étrangère) influencent fortement leurs choix et conduites en matière de leurs interactions avec les autres États⁸⁴. Plusieurs faits historiques ont joué en faveur de ce rapprochement.

1.1- La question des droits civiques et politiques aux États-Unis

Pour rappel, Il convient de relever dès l'entame que, le territoire américain avait déjà servi de terre d'accueil aux milliers d'Africains déportés par les traites humaines imposées par les Européens. Ce qui explique la forte composante noire ou afro des USA.

La forte coloration noire des USA, la reconnaissance de leur origine africaine et l'esprit d'autonomie qui semble avoir très tôt habité ses populations ont poussé celles-ci à compatir au sort des Africains. Toutes ces réalités jumelées à plusieurs autres justifient à coup sûr l'attraction et l'intérêt que l'Amérique indépendante a eu pour le continent africain. Il serait irréfutable que le passé et la culture impactent considérablement l'avenir commun des peuples, la nature de leurs interactions et le regard de l'un sur l'autre. De ce point de vue, il ressort que l'Histoire peut soit favoriser, soit jouer contre le mariage des sociétés. Dans le cas des peuples africains et américains il convient de relever que l'histoire a sans cesse œuvré en faveur de leur rapprochement. C'est ce qui explique en partie le fait que les premières grandes connexions pouvant être qualifiées de collaboration entre les deux continents sont perceptibles longtemps avant les années 1950⁸⁵.

Les Afro-américains continuaient de revendiquer leurs insertions sociopolitiques dans les Amériques à travers de nombreuses luttes dites de ségrégation. Ceux-ci ont vu leur continent originel comme une base-arrière indispensable ; la nécessité d'un rapprochement se présentait. Il fallut dès lors établir des conditions propices à l'adhésion de celui-ci. C'est ainsi que sont mis sur pied aux États-Unis d'Amérique, des mouvements et programmes de défense de la cause non seulement des Afro-américains mais aussi des Africains du monde entier. Quelques-uns de ces mouvements et associations sont: la *National Association for the Advancement of Colored*

⁸⁴ L. Balthazar, "Le contexte de formulation de la politique étrangère", in C-P. David (sup), *La politique étrangère des États-Unis fondements, acteurs, formulation*, Paris, Sciences po, 2008, p. 19.

⁸⁵ Les années 1950 sont en référence au début des indépendances africaines. C'est donc à partir de là qu'il est juste de parler de coopération entre les USA et l'Afrique.

People (NAACP) fondée en 1909, la *Universal Negro Improvement Association and African Communities League (UNIA-ACL)* 1914, le *Congress of Racial Equality (CORE)* de 1942, la *Montgomery Improvement Association (MIA)* 1955, la *Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC)* 1960, le *Council of Federative Organisation (COFO)* 1962, etc...

Ces associations avaient pour objectifs l'indépendance de l'Afrique, l'amélioration de la condition sociale de ses ressortissants partout dans le monde et le progrès de ceux-ci.⁸⁶ Certaines de ces ligues militaient pour le retour en terre africaine des Africains. Dans ce sillage, des actions sont menées à travers le monde en plus des multiples mobilisations de protestation et d'instruction aux USA. L'UNIA a entrepris un plaidoyer la SDN en faveur de l'indépendance des anciennes colonies allemandes d'Afrique.⁸⁷ Elles développèrent par exemple: la *Negro factories Cooperation* (Société des Usines Nègres, la *Black Cross Trading and Navigation Company* (Société de commerce et de navigation de la Croix Noire), la *Black Star Line* (compagnie de l'étoile noire) en 1919.⁸⁸ Il s'est alors développé à partir des USA, des initiatives (soutenues par les organisations de la société civile) de rapatriement en terre africaine. De même, comme nous l'avons déjà indiqué, c'est dans cette mouvance que naquit le panafricanisme.

Un autre épisode important dans cette lutte est la dénonciation faite par plusieurs ambassadeurs africains (parmi lesquels celui du Cameroun) aux USA en 1961, suite au refus d'un restaurant marylandais de servir l'ambassadeur Tchadien en raison de sa couleur de peau.⁸⁹ D'après la source qui rapporte cet incident, la presse internationale et spécialement africaine s'en était saisi. Selon les mots de Larry Bleiberg, cet évènement a contribué à ouvrir « la voie à l'interdiction de la ségrégation aux États-Unis ».⁹⁰

1.2- la décolonisation de l'Afrique

Un autre facteur relevant de l'histoire est bel et bien la problématique de la décolonisation. Les territoires américains et camerounais ont connu une longue période de domination européenne. Les premiers seront soumis à ce diktat sur une période de trois siècles

⁸⁶ Encyclopédie Britannica, *Universal Negro Improvement Association*, publié le 20 Juillet 1998, mis à jour le 20 Novembre 2019 par Jeff Wallenfeldt, en ligne sur <https://www.britannica.com/topic/Universal-Negro-Improvement-Association/additional-info-history>, consulté le 01 Juin 2020 à 17h10.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ L. Bleiberg, le jour historique où un diplomate africain a contribué à briser la ségrégation aux États-Unis ; in *BBC NEWS AFRIQUE*, BBC Travel, Mars 2022, en ligne sur www.bbc.com, consulté le 08 Novembre 2023 à 16h41min

⁹⁰ *Ibid.*

(XVIe - XVIIIe)⁹¹, contre un siècle chez les derniers (XIX – XXe). L'Amérique qui fut la première à s'en défaire, sera d'un soutien non négligeable pour l'Afrique dans sa lutte de libération face à l'opresseur européen. Cette collaboration face au colon peut en effet paraître comme une suite des actions parties de la lutte anti ségrégationniste et surtout du panafricanisme. Ce dernier était apparu d'abord non pas comme un mouvement visant l'unité politique africaine mais davantage comme un courant socioculturel en faveur de la reconnaissance de l'identité du peuple noir et de son émancipation. Dans ce contexte, les Noirs américains qui avaient réussi à faire du chemin en termes d'acquisition de leurs droits civiques vont se constituer en véritable soutien de la cause africaine.

Leur présence au sein des organes administratifs va constituer une sorte de pression sur la Maison Blanche concernant le continent africain envers lequel naîtra une certaine sensibilité. Ce qui contribua à construire l'idée d'une Amérique fondamentalement affectueuse de liberté, une Amérique anticoloniale. Mais il demeure que les grands rôles ont été joués par la société civile américaine, particulièrement les afro-descendants et panafricanistes. À en croire Francis Durpaire:

Les acteurs non- gouvernementaux ont maintenu en Afrique la tradition anticolonialiste des États-Unis au moment où le gouvernement américain était soucieux de ne pas gêner ses alliés européens. Cette continuité assurée par des missionnaires, des syndicalistes ou des leaders afro-américains permet au gouvernement américain de reprendre le thème de l'anticolonialisme lorsqu'il s'agit de conquérir l'amitié des nouveaux États africains.⁹²

C'est dire à quel point le citoyen américain contribue réellement à la gouvernance de sa nation. Il jouit d'une considération importante et son avis est de valeur dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques ; même en matière de politique étrangère. À titre d'exemple, l'accroissement de l'intérêt des USA pour l'Afrique dès 1958 est fortement l'émanation des multiples manœuvres impulsées par les milieux noirs-américains.⁹³ Leur soutien aux activités indépendantistes africaines n'est pas négligeable, même si leur relatif penchant à l'anticolonialisme et leur soutien à la décolonisation de l'Afrique étaient teintés d'ambiguïté et de duplicité. Plusieurs auteurs l'ont relevé et Noraogo Kinda le dit mieux en ces termes:

La décolonisation en tant que telle n'était pas une préoccupation américaine (...) Pour faire face au mouvement de décolonisation alors jugée irréversible, les États-Unis préconisaient de l'accompagner par

⁹¹ F. Manière «1507-1773 La colonisation européenne en Amérique du Nord », *Hérodote.net* publié et mis à jour en Septembre 2007, p1

⁹² F. Durpaire, "Les États-Unis et la décolonisation de l'Afrique noire francophone: 1945-1962 ", thèse en histoire, université de Paris 1, 2004 in <https://www.theses.fr/2004PA010575>, consulté le 22 Juillet 2023 22h15-22h38

⁹³ En 1958 est votée la loi portant création du poste de Secrétaire d'État Américain aux affaires africaines ; suite au rapport et plaidoyer de Nixon (Vice-Président) après une tournée en Afrique. Mais pour Noraogo Kinda, les appels précédents de la communauté noire des USA ont joué un rôle non négligeable dans ce processus.

des reformes, seul moyen à leurs yeux de l'encadrer, de le contrôler sans aliéner la sympathie des peuples coloniaux au monde occidental⁹⁴

Ce serait donc dire que les décisions politiques américaines en faveur de la décolonisation ne seraient pas intervenues en absence des facteurs obligants parmi lesquels les actions des individus américains, des africanistes et surtout des panafricanistes et indépendantistes africains. Le but de l'encadrement sus-évoqué aurait été de s'assurer du maintien si possible de cette partie du monde dans le giron d'influence occidentale, dans un contexte de guerre froide où il était impérieux de se faire passer pour le messianique, le providentiel. En même temps, il n'était pas question de laisser à l'adversaire soviétique des chances de recruter ses soutiens parmi les territoires africains. La situation dans ces territoires était si sensible que la moindre erreur stratégique profiterait au camp opposé. C'est donc cette volonté de soigner leur image qui aurait contraint les USA à avaliser les semblants d'autonomie et d'indépendance octroyés par les puissances colonisatrices à la plupart de leurs colonies ; ceci avec la coopération d'une frange de l'élite locale acquise aux fins de protéger leurs intérêts.

Dans ce même contexte d'opposition Est-Ouest, les colonisateurs semblaient ne pas relaxer l'étau de l'enfermement des Africains, or ces derniers avaient vu en l'Amérique qui s'était montrée sympathique, une sorte de soutien à leur cause. Or, il n'en n'est fondamentalement pas question. Certaines sources vont même plus loin évoquant une éventuelle volonté américaine de se substituer aux puissances européennes en Afrique. P-M. Durand en abordant la question de la collaboration entre Américaines et Africains dans le cadre des luttes d'indépendances et faisant référence à une dépêche attribuée à De Gaulle, renseigne: « (...) Il affirmait d'ailleurs devant l'Américain que l'Amérique voulait se substituer à la France en Afrique »⁹⁵. D'après lui, les États-Unis étaient en campagne de séduction et avaient réussi à mettre l'Afrique en confiance, ouvrant les pistes de collaboration.

Les manœuvres autour de l'indépendance camerounaise sont bien explicatives de cette mise en relation. Comme l'a relevé Pierre-Michel Durand ; il ne fait aucun doute que les USA ont précipité d'une manière ou d'une autre l'indépendance camerounaise. La qualité de la délégation américaine présente lors de la solennité démontre à suffisance l'engagement américain à cet effet.⁹⁶ Même si, malgré leur influence au sein de l'ONU, ils ont servi la version

⁹⁴ Kinda Noraogo, "Les États-Unis et le nationalisme en Afrique noire à l'épreuve de la décolonisation (Deuxième Guerre mondiale-1960)", *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 79, n°297, 4^e trimestre 1992, p536

⁹⁵ P-M. Durant, *l'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 53.

⁹⁶ D. Abwa, "Le Cameroun, le 1^{er} janvier 1960. Une proclamation de l'indépendance entre peur et allégresse", in <https://books.openedition.org/pur/112298>, consulté le 20 Juillet 2023 à 18h25.

de l'indépendance la moins attendue, celle non réclamée par le fervent indépendantiste Ruben Um Nyobe⁹⁷ qui avait à plusieurs reprises été le *brand-ambassador* camerounais de cette lutte à l'ONU.

Bien que contrefaite, l'indépendance camerounaise a tout au long de son processus rapproché les États-Unis du Cameroun et apparaît à cet effet comme une étape non négligeable de la coopération formelle qui se développa très tôt au lendemain de cette indépendance. Bien plus, l'ouverture d'un poste diplomatique à Yaoundé dès 1957, témoigne du regain d'intérêt américain et annonçait l'imminence de leur mise en relation. En 1959, le poste est transformé en Consulat Général.⁹⁸ La même année, M. Ahmadou Ahidjo effectue un voyage aux États-Unis d'Amérique dans le cadre d'une mission aux Nations-Unies relative à l'indépendance du Cameroun. Il sera reçu à cette occasion par le Président américain⁹⁹ augurant ainsi l'idée de rapprochement entre les deux pays.

2- Les bases Théoriques ou doctrinaires

Il s'agit ici des courants de pensée, des doctrines qui font la promotion de la coopération internationale. Il s'agit notamment des doctrines de la solidarité internationale, de l'interdépendance et du mondialisme.

2.1- La solidarité internationale.

Le solidarisme est porté par l'Organisation des Nations Unies et soutenu par la quasi-totalité des États de la planète et bien assez par le Cameroun et les USA. Cette théorie soutient que la solidarité internationale est gage de de la stabilité et du bien-être non seulement mondiaux, mais aussi de l'épanouissement individuel des États et des populations. Sa charte stipule à cet effet dans son premier chapitre qu'elle a pour but de « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le principe de l'égalité [...] Réaliser la coopération internationale [...] »¹⁰⁰ Chose qui n'était pas évidente à cette période, lorsqu'on s'aperçoit que les relations Occident-Afrique à l'aube de l'avènement de l'ONU, reposaient sur la subordination. L'Afrique subissait encore les affres des dispositions de la Conférence de Berlin de Novembre 1884 à Février 1885. Cependant, des mouvements de révision de cet ordre étaient déjà en place à travers le monde.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Ambassades des États-Unis, Relations entre le Cameroun et les États-Unis, in <https://cm.usembassy.gov/>, consulté le 23 Juillet 2023 à 14H37.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Charte de l'ONU.

Les États-Unis, fondateurs de L'ONU ayant contribué à la rédaction de la Charte de cette organisation, se sont présentés très tôt comme bons promoteurs et pratiquants de cette valeur. Nul besoin de rappeler ici l'importante influence des USA à cette période dans la politique de l'organisation. Par ailleurs, le pays de Roosevelt était particulièrement attaché à ce principe. Ce qui justifie son soutien inconditionnel à l'Afrique en général à cette période. Il a particulièrement aidé le Cameroun de très près dans son processus de libération. Les écrits de Pierre-Michel Durand le soutiennent ainsi:

Et véritable le coup d'envoi de cette trépidante année, pour les cérémonies d'accès à la souveraineté du Cameroun, [...] l'américaine Mason Sears qui pourtant avait participé à précipiter ce mouvement, s'effrayait lui-même du véritable déluge d'indépendances à venir¹⁰¹.

Intervenant au cœur de la guerre froide, les Américains ont pris le risque de livrer les territoires qui étaient acquis à leur bloc, grâce au contrôle français et anglais, à une situation où ils seraient en mesure de virer dans le bloc opposé (bloc de l'Est). En précipitant les indépendances africaines, les USA offraient à ceux-ci la latitude de surfer entre les blocs antagonistes¹⁰². C'est dire combien la doctrine de la coopération internationale et de la solidarité était relativement chère aux Américains.

Mais cette posture américaine peut s'expliquer. Elle se présentait sans danger pour le bloc de l'Ouest dans ce contexte. Les colonisateurs alliés des USA avaient laissé des valets dans certains de ces États, à des positions garantissant l'alignement à leur cause. En outre, de nombreux accords secrets ont été signés entre les anciens maîtres et les territoires émancipés dans le but de garder la mainmise sur ces derniers et d'entretenir des liens étroits.

Le Cameroun pour sa part en souscrivant à cette charte et en adhérant à l'Organisation dès son indépendance a fait preuve de forte sensibilité à cette valeur et à toutes les autres portées par cette organisation. C'est sans doute en raison des grâces reçues par divers pays parmi lesquels les USA au nom de cet objectif onusien. Il est évident que le Cameroun lui a reconnu de nombreuses vertus, a pris acte des gains potentiels liés à ses pratiques.

Il semble bon de le dire, le Cameroun a eu le temps d'observer ce phénomène et les résultats auxquels il pouvait conduire. Il bénéficié de ses largesses avant même de se lancer dans le jeu international comme sujet. Il a par exemple été soutenu par l'organisation planétaire

¹⁰¹ P.M. Durand, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'harmattan, 2007, p.49

¹⁰² Ce qui a dans les faits été le cas. Nous avons eu d'une part la naissance du Mouvement des non-alignés qui a vu la participation de certains pays africains et d'autre part, les Africains ont développé la politique de la bascule qui consistait à pencher pour l'un ou l'autre camp quand la situation les arrangeait

dans son processus de libération de la domination étrangère. Son statut de tutelle que celle-ci lui a conféré dès 1945 et l'envoi des missions de contrôle et du suivi de l'application de la tutelle à partir de 1949. Ce serait donc au regard de tout ceci qu'il avait jugé judicieux d'y souscrire. En conséquence, il en a fait de souscrire à la solidarité internationale un principe cher de sa diplomatie.¹⁰³

Les présidents qu'a connu le Cameroun jusqu'à ce jour se sont révélés de fervents défenseurs de cette doctrine. Plusieurs événements soutiennent cette affirmation. Entre autres, la solidarité manifestée aux autres pays africains après son accession à l'indépendance et la contribution à l'essor sociopolitique et économique du continent (adhésion à l'Organisation de l'Unité Africaine devenue Union Africaine), le soutien constant aux États en situation de détresse, la collaboration sur la scène internationale sur les questions relatives à la paix, à la sécurité et à la stabilité mondiale. Parlant de la collaboration du Cameroun dans la région Afrique, le professeur Cyrille Bekono présente ce pays comme porteur d'un "solidarisme à exemplifier"¹⁰⁴ ».

2.2- Les philosophies de l'interdépendance.

Avant toute chose, il convient de lever toute équivoque au sujet de la notion d'interdépendance. Étymologiquement, interdépendance signifie dépendance mutuelle, réciproque. Dans le contexte qui est le nôtre, c'est-à-dire celui des relations internationales, parler d'interdépendance peut se rapporter à deux réalités distinctes. D'une part il se rapporte à la théorie de l'interdépendance¹⁰⁵ (grille explicative et analytique des relations internationales au même titre que le Réalisme, le Libéralisme, le Trans-nationalisme...). D'autre part elle peut se rapporter à la réalité palpable et vivante des relations interétatiques, en d'autres termes, à la nature des liens existants entre les États sur la scène internationale. Ces liens peuvent être la subordination des uns aux autres, l'opposition des uns aux autres, la suffisance des uns contrairement aux autres, ou la dépendance des uns aux autres, ou encore la dépendance réciproque des acteurs. C'est cette deuxième conception, se rattachant au sens étymologique, comprise comme aspect explicable plutôt que grille analytique qui est traitée ici.

En effet le système international lu sans lunettes idéologiques, racistes et partisans se révèle être une scène où la survie des États est intimement liée. Il apparaît comme une sorte de

¹⁰³ Y.A. Chouala, *La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014.

¹⁰⁴ C.A. Bekono, *Le Cameroun et les mouvements africains de libération nationale (1960-1990): l'expression d'un solidarisme à exemplifier*, Douala, Cheikh Anta Diop, 2021.

¹⁰⁵ Théorie développée par Joseph Nye et Robert Keohane.

relation trophique¹⁰⁶. C'est à juste titre que la scène internationale est qualifiée de système ; comme pour dire que cette réalité à elle seule est suffisante pour justifier le rapprochement entre les États dont les USA et le Cameroun.

Il s'impose alors entre ceux-ci et comme entre tous les autres, une nécessité de coopérer comme l'histoire n'a cessé de le démontrer. Cette philosophie est davantage soutenue au regard des événements des deux guerres qui ont révélé au grand jour les dangers de l'initiative solitaire, de l'orgueil des États. Par contre, les résolutions concertées, le décryptage des causes de ces guerres (liées au refus de coopérer et à l'orgueil) et la résolution ou mieux la gestion des dites crises a exalté les mérites de la coopération, fut elle entre pays du Nord (développés, puissants) et Pays du Sud (sous-développés et moins puissants).

C'est ce qui justifierait par exemple que les USA, déjà grande puissance mondiale dans les années 1950 se sont empressés de poser envers le territoire camerounais un acte d'une grande envergure diplomatique. Alors même que le futur État camerounais était encore sous domination étrangère et sans notoriété sur les grandes questions d'ordre international, Washington a jugé nécessaire l'ouverture d'une représentation consulaire dans le pays trois ans avant l'accession à la souveraineté internationale de ce dernier ; c'est-à-dire en 1957¹⁰⁷.

2.3- La mondialisation.

La mondialisation est le nouveau paradigme fonctionnaliste qui veut s'imposer au monde. Il sous-tend notamment la globalisation des systèmes de pensée, économique, et politique... Dont le référentiel est le monde occidental porté par la figure des États-Unis d'Amérique. Elle va progressivement intégrer les dimensions socio-politiques. Elle s'accroît au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale sous l'impulsion du monde occidental avec pour doctrine le libre-échange et pour but de « renforcer l'interdépendance des États en les amenant à la prospérité globale afin d'éviter les guerres ».¹⁰⁸ L'interdépendance des nations ne faisant

¹⁰⁶ La relation trophique désigne en biologie, un système de dépendance entre les organismes vivants et où l'absence de l'un ou son mal-être aura des répercussions similaires aussi bien chez ses voisins immédiats que médiats. De même son épanouissement produira l'effet positif chez ceux-ci. C'est un système qui met en relation les éléments producteurs, consommateurs et décomposeurs ou catalyseur. Par métaphore, nous aurons État producteur en relation favorable à la production et État demandeur de la production ou consommateur.

¹⁰⁷ N.C Nguengang. Tankouo, "La politique étrangère du Cameroun dans les Amériques à l'aune d'une diplomatie de développement: enjeux géopolitiques et prospectifs d'un repositionnement stratégique", Mémoire de master professionnel en stratégie, défense, sécurité, gestion des conflits et catastrophes, Université de Yaoundé 2/CREPS, 2013, p. 50

¹⁰⁸ P. Milan, Les dynamiques de la mondialisation https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwinnPKkwb6AAxU_gv0HHSuuDaQQFnoECCIQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.lyceedadultes.fr%2Fsitepedagogique%2Fdocuments%2FHG%2FHGTermL%2Fcours_sylvain_rubic%2FTermL_G03_La_mondialisation_en_fonctionnement.pdf&usq=AOvVaw2StQcdWbLwZ9fnd5Isrtzg&opi=89978449. Consulté le 20 Juillet 2023 à 19h52.

plus l'objet d'aucun doute, il serait important de mettre un temps d'arrêt sur l'idéal de prospérité globale énoncée par les porteurs de la mondialisation.

Elle va rapidement se répandre grâce aux organisations internationales qui vont travailler pour l'universalisation des pratiques, la définition des normes générales, les concertations politiques. Au rang de ces organisations figurent en bonne place l'ONU, l'OUA/UA, la Communauté Economique Européenne (CEE) / Union Européenne (UE), la *General Agreement on Trade and Tariffs* (GATT) / l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Bien qu'ayant des ambitions plus ou moins nobles, la mondialisation sera détournée ou alors servira davantage des fins moins globalement bénéfiques comme le capitalisme, l'impérialisme, le renforcement et la construction « d'inégalités nouvelles »¹⁰⁹. Cette assertion au sujet des dérives de la mondialisation est également soutenue par Pascal Boniface qui s'appuie sur les écarts du niveau de développement des États et l'enrichissement d'une minime portion d'individus.

Loin d'avoir résolu l'équation de l'essor général de la planète, on peut reconnaître à la mondialisation le mérite de la « formidable contraction du temps et de l'espace »¹¹⁰. Elle a contribué à rapprocher les États ; à développer des relations plus étroites entre ceux-ci, rapprocher les systèmes, raccourcir les distances en accélérant la circulation tant des personnes, des biens, que des idées et de l'information. Déjà en collaboration dans le cadre des luttes de libération, et confirmée avec l'accession à la souveraineté internationale du Cameroun, ce dernier et les USA n'ont pas échappé à cette dynamique.

Avec l'accélération de la mondialisation et ses corollaires, cette relation va de plus en plus se resserrer. Présenter la mondialisation comme catalyseur de cette relation s'impose en raison du contexte géopolitique dans lequel celle-ci prend corps. Nous faisons principalement référence ici à la politique des zones d'influence. Ceci a été une grande surprise pour Paris qui au nom de la logique du respect des zones d'influences, assurait autrefois la majorité de la liaison entre Yaoundé et Washington.

Il apparaît alors que la mondialisation a donné plus d'opportunités aux USA. Les Américains qui autrefois étaient inscrits dans la logique du respect des anciens maîtres se présentaient désormais comme le premier concurrent de ceux-ci. Pour Pierre Michel Durand, il

¹⁰⁹ I. Bellier, (dir) *La mesure de la mondialisation*, Paris, Les Cahiers du GEMDEV, 2017, p.6.

¹¹⁰ P. Boniface, *La géopolitique des relations internationales*, Paris, IRIS, 2011, p.168.

était question de paraître comme le *second royal*¹¹¹, idée que la France appréciait très peu ou pas du tout. Le même auteur laisse savoir que la France, orgueilleuse¹¹², avait entrepris de contrecarrer la poussée américaine par une campagne de sabotage et de ternissement de l'image de Washington auprès des partenaires africains. Il écrit à ce sujet: « Débré et les officiels Français qui reflètent ses vues, ont tendance à porter un a priori défavorable sur les activités ou motivations américaines¹¹³ ». Soulignons que cette campagne était susceptible de produire l'effet escompté car elle intervint aux heures où les USA n'avaient pas une réelle vision du continent mais que le vent de mondialisation imposait une démarcation dans tous les espaces du monde. Il n'était donc plus question de circonscrire son champ de coopération à quelques partenaires dits importants.

C'est de même la mondialisation qui a donné plus d'outils au Cameroun, considéré comme l'enfant attaché à son père la France, de s'en détacher successivement et de montrer sa détermination à vivre son indépendance et sa souveraineté. Les USA se sont montrés comme toujours implacables face aux opportunités d'affaires qui se sont démultipliées dans ce contexte, les rendant de plus en plus accessibles à tous, non personnalisables, d'où l'établissement progressif de nombreux cadres d'échanges. Parlant de l'impact de la mondialisation, Boniface affirme: « La conjonction de ces révolutions géopolitiques va bouleverser les cartes du monde, les rapports de force et rivalités (...) les barrières politiques (...), autrefois infranchissables, s'effondrent en même temps (que la mondialisation se meut)¹¹⁴ ».

C'est clairement soutenir que la mondialisation a reconfiguré la scène géopolitique et le paysage diplomatique. Elle a libéré les espaces minés par quelques puissances autoproclamées garants des jeunes États qui rejoignent la scène internationale en tant que sujets, en même temps qu'ils rencontrent la mondialisation en tant que potentiels acteurs de celle-ci. Ainsi, couplée à de nombreux autres facteurs, elle va contribuer à l'aboutissement au format actuel de la coopération américano-camerounaise. L'importance de celle-ci s'est révélée au grand jour à la fin de la guerre froide, concomitamment à l'accélération de la mondialisation.

¹¹¹ P-M. Durant, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 514.

¹¹² *Ibid.* p.106.

¹¹³ *Ibid.* L'auteur indique comme source: NARA, conversation franco-américaine sur l'Afrique, Washington, 28-29 Juin 1961.

¹¹⁴ P. Boniface, *La géopolitique des...*, 2011, p.168

3- Les fondements juridiques

Il s'agit ici de relever dans un premier temps, les accords établis entre les partis camerounais et américain. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux conventions internationales qui codifient les relations diplomatiques et dont la violation pourrait impacter sur la qualité de la relation camerouno-étatsunienne.

3.1- Les accords entre le Cameroun et les États-Unis

Un accord désigne un protocole, un arrangement établi entre des Partis afin de concevoir les principes régulateurs de leur alliance, de leur relation. Il aura alors pour synonymes le traité, la convention, le protocole. En ce qui est des relations diplomatiques, on distingue généralement plusieurs niveaux d'accords. L'accord cadre et l'accord sectoriel seront analysés. Il convient de relever le mémorandum d'entente, qui désigne un engagement entre deux ou plusieurs Partis n'ayant pas de contrat juridique, mais qui déclarent leur convergence sur des points de coopération et la volonté de coopérer.¹¹⁵ En d'autres termes, c'est un arrangement diplomatique établi entre des Partis ne disposant d'accord de coopération juridique explicite en vigueur tel l'accord-cadre.

3.1.1- L'accord-cadre entre le Cameroun et les États-Unis

L'accord-cadre désigne le traité établissant les modalités générales de coopération entre les Partis. Il définit le cadre global dans lequel la coopération entre ces Partis se développera, les secteurs de leur collaboration et les perspectives futures. L'accord-cadre apparaît alors comme le premier protocole juridique établi entre des partenaires, une sorte de statuts et règlement intérieur. Ainsi, dans le cas de la coopération entre le Cameroun et les États-Unis, il est intervenu en 1960, date de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays avec échanges d'Ambassadeurs.¹¹⁶ Eu égard des principes de politiques étrangères des deux pays, cet accord mettrait l'accent sur la coopération politique. Ainsi, les droits de l'Homme, la démocratie, la gouvernance, la solidarité ... auraient été mis en avant dans cet accord. C'est à juste titre que ces domaines sont présentés par de nombreux auteurs comme les champs priorités de la relation américano-camerounaise ; et la relation a été qualifiée de timide. Étant donné également la représentation que les USA se faisaient du continent africain à cette période et la

¹¹⁵ Andang Francis Ivan, 41 ans Diplomate, Chef Service Amérique Centrale à la D3, Yaoundé, 5 Décembre 2023

¹¹⁶ <https://www.state.gov/u-s-relations-with-cameroon/> (Site officiel du Département d'État américain).

politique idéaliste et de désintérêt qui était affichée¹¹⁷, la politique de l'humanisme à l'égard de l'Afrique¹¹⁸.

Il est inéluctable, compte tenu de ce qui venait d'être développé, que, d'autres protocoles sont survenus à la suite de celui établissant la relation diplomatique Cameroun-États-Unis. Souvent annoncés en perspective dans l'accord-cadre, de tels arrangements contribuent à la dynamisation des relations et portent le nom d'accords sectoriels.

3.1.2-Les accords sectoriels Cameroun-États-Unis

Un accord sectoriel désigne un traité, un arrangement des Parties et établissant la coopération entre ceux-ci dans un domaine précis. En d'autres termes, c'est un protocole additionnel à l'accord cadre, définissant clairement les modalités et les activités sur lesquelles portera la collaboration dans un domaine bien défini. S'agissant du domaine, il peut être économique, scientifique, culturel, militaire, etc.

-Les accords Militaires.

À en croire un informateur qui a requis la discrétion, Yaoundé et Washington travaillent de commun accord sur les questions militaires et sécuritaires bien avant les années 1970. Selon des travaux dignes de notoriété à ce sujet, le premier traité militaire entre ces États a été établi en 1980. Il soutient cependant que la collaboration militaire entre ces partenaires a pris corps longtemps avant la signature dudit accord, environ deux décennies avant ce premier traité¹¹⁹. Toujours d'après les travaux sus-évoqués, il existe à date, 9 accords signés entre ces deux pays.

Ces accords sont consignés dans le tableau 1 (voir p. 39). La lecture de ce tableau permet de remarquer que la coopération militaire entre le Cameroun et les États-Unis couvre quasiment tous les aspects de la question, aussi bien la formation, la conduite des opérations, le renseignement, l'équipement et le financement. Il en ressort également que cet aspect constitue un domaine d'exploration récente de la relation bilatérale États-Unis – Cameroun. Les échanges militaires antérieurs à ces accords entre le Cameroun et les États Unis se déroulaient donc par

¹¹⁷ F. Leriche, "La politique africaine des États-Unis: une mise en perspective", *Afrique contemporaine*, n° 207, Mars 2003, pp. 8, 12-13.

¹¹⁸ P. Lyman, "Vers une véritable politique africaine des États-Unis", *Politique américaine*, n° 6, Mars 2006, p. 109.

¹¹⁹ A. Etape Enongene, "La coopération sécuritaire entre les États-Unis d'Amérique et le Cameroun après le 11 septembre 2001", Mémoire de Master en Relations Internationales, IRIC, 2022, p. 31.

des intermédiaires. Ce que Frédéric Leriche appelait la « sous-traitance militaire »¹²⁰ américaine avec les pays africains.

La densification de la coopération militaire entre le Cameroun et les États-Unis repose également sur une multitude d'initiatives multilatérales et (Afrique-États-Unis) comme l'indique le tableau 2 (voir p. 39). Ces initiatives multilatérales sont quasi unidimensionnelles: elles partent des USA vers l'Afrique/le Cameroun. Ce que Dr Nyonka'a appelle la relation fournisseur-demandeur de sécurité. L'on remarque également que cette collaboration n'est pas formellement très ancienne, comme l'avait déjà signifié A. Etape Enongene. C'est apparemment la raison pour laquelle ces initiatives s'inscrivent en droite ligne de la régionalisation de la diplomatie, fille de la diplomatie multilatérale des années 1940, qui a connu ses années de gloire au lendemain des années 1990, après une mise à mal imposée par la guerre froide. C'est donc dire que la coopération Cameroun-États-Unis s'arrime aux évolutions internationales.

Tableau 1: Les Accords en forme simplifiée de coopération militaro-sécuritaires entre le Cameroun et les États-Unis

N°	INTITULÉ / OBJET DE L'ACCORD	DATE DE SIGNATURE
1.	Accord sur le développement des capacités des Camerounais en matière de maintien et de consolidation de la paix	19 juin 1980
2.	Accord 13 Central sur les principes généraux et les procédures régissant la conduite des exercices des forces américaine sur le territoire camerounais	2009
3.	Accord sur l'assistance technique entre « <i>Forward Slope Inc.</i> », dans l'État de Californie, et la Base navale de Douala	12 octobre 2009
4.	Accord sur l'utilisation de service et d'assistance technique pour l'installation de la surveillance Maritime le long de la Côte au bord du Rio Del Rey	23 octobre 2009
5.	Accord sur les conditions générales et les procédures de facilitation de la fourniture du soutien logistique entre les éléments du Département américain de la Défense et du Ministère camerounais de la Défense, à l'exercice entre le Commandement des Forces de l'Armée de terre américaine en Afrique (USARAF) et les Forces de Défense Camerounaises	16 novembre 2012
6.	Accord sur l'Exercice Central Accord 13, entre l'USARAF/AFRICOM et le Cameroun concernant l'utilisation du carburant par la Partie américaine	25 mars 2013
7.	Accord U-OSC-009-14 « <i>Acquisition-Only Agreement USACameroon-02</i> » relatif à la logistique du Commandement américain pour l'Afrique	14 janvier 2014
8.	Accord entre le « US AFRICOM » et le Ministère camerounais de la Défense (« <i>Technical Agreement</i> » - TA), relatif aux Mq1c « <i>Grey Eagle</i> » et le pilotage des avions depuis la Base américaine de Garoua au Cameroun	08 septembre 2015

¹²⁰ F. Leriche, "La politique africaine des États-Unis: une mise en perspective", *Afrique contemporaine*, n° 207, Mars 2003, p. 16.

9.	Mémoire d'intention entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif à la mise en place du Système d'identification Comparatif et d'Évaluation Individuelle Sécurisée (« <i>Personal identification Secure Comparison and Evaluation System</i> ») (PISCES)	29 mars 2016
----	--	--------------

Source: Armstrong Etape Enongene, "La coopération sécuritaire ...", 2022, p. 31.

Tableau 2: Liste des accords ou programmes multilatéraux de coopération militaire entre le Cameroun et les USA

Numéro d'ordre	Accord ou programme	Date de signature et/ou d'entrée en vigueur
1	<i>International Military Education Training (IMET)</i>	1980
2	<i>African Crisis Response Initiative (ACRI)</i> <i>Devenu Africa Contingency Operations ACOTA</i>	1997 2002
3	Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique (CESA)	1999
4	<i>Trans Sahara Counter Terrorism Program TSCTP</i>	2005
5	<i>United State Commandment for Africa (US-AFRICOM)</i>	30 Juillet 2008 et 1 ^{er} Octobre 2008
6	Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)	2008
7	<i>Africa Partnership Station (APS)</i>	Novembre 2007
8	<i>United States Army Africa (USRAF)</i>	

Source: Tableau réalisé par nous sur la base de plusieurs sources.

-Les accords économiques.

La coopération économique n'est pas en reste des relations entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique. Elle repose également sur plusieurs accords aussi bien bilatéraux que multilatéraux. Le premier accord remonte à 1961 signé entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique. Il s'agit du premier grand accord dans ce domaine, en ceci qu'il intervient peu de temps après l'indépendance camerounaise et leur mise en relation diplomatique. Plusieurs autres accords s'en sont suivis. Les plus importants de ces derniers sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 3: Listing de quelques grands accords en matière de coopération économique entre le Cameroun et les USA.

N°	Intitulé ou objet de l'accord	Date de signature
1	L'Accord de coopération en matière économique et technique entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique	26 Mai 1961
2	<i>Agreement effected by exchange of notes relating to investment guaranties</i>	7 Mars 1967
3	Traité entre la République du Cameroun et les États-Unis d'Amérique concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements.	26 février 1986
4	<i>African Growth and Opportunity Act (AGOA)</i>	Mai 2000

Source: réalisé par nous à partir des données archivistiques et livresques.

Il ressort du tableau 3 ci-dessus que la coopération économique entre le Cameroun et les États-Unis couvre aussi bien l'investissement notamment leur promotion que leur protection. Aussi, les échanges commerciaux. Elle est également ouverte aux domaines de la finance, de l'assistance, de l'aide au développement, etc... C'est dans cette perspective que s'inscrivent les

programmes comme l'*United State Aid for International Development (USAID)*, actif au Cameroun depuis 1961 et de nombreux arrangements circonstanciels avec des investisseurs, des financiers, des donateurs, privés.

3.2- Les conventions et chartes internationales.

Les rapports bilatéraux entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique se déploient également dans le cadre juridique général prévu par les traités internationaux multilatéraux dont ils sont signataires. Nous relevons principalement deux.

3.2.1- La Charte des Nations Unies

Précédemment évoquée, elle est cette fois évoquée en tant qu'instrument juridique et donc contraignant. C'est cet aspect qui est mis en avant ici. C'est cette charte qui consacre et garantit l'égalité souveraine des États, principe sans lequel on ne parlerait pas d'un droit international. Elle garantit également les principes de paix, de respect mutuel des États et prohibe le recours à la violence. Faisant ainsi des. Le Cameroun et les USA qui l'ont tous deux ratifiée sont donc tenus d'interagir de façon égalitaire et de se rapprocher sur certains problématiques, en dépit de la grande puissance de l'un, de la petite taille de l'autre ou du fossé entre les niveaux de développement.

La violation des principes de cette charte par l'un des partenaires octroie le droit de réponse de l'autre. En plus, évoquer cette charte comme fondement juridique de la relation Yaoundé-Washington s'avère fondé en raison de la multitude d'institutions qui font le système onusien et régissent de nombreux secteurs de coopération. En outre, il existe des organisations avec lesquelles l'Organisation des Nations Unies a établi des accords. Suivant ce principe, un accord commercial entre le Cameroun et les États-Unis devrait au préalable répondre aux normes générales de l'OMC qui a des ententes avec l'ONU.

3.2.2- La convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Elle a été conclue à Vienne en Avril 1961, approuvée le 21 Juin 1963 et est entrée en vigueur le 24 Avril 1964. Les États-Unis et le Cameroun l'ont ratifié successivement en 1972 et 1977. Composée de 53 Articles, la Convention codifie les modalités d'accréditation, de prise en charge, de privilèges et d'immunité des agents diplomatiques¹²¹. Il s'agit donc pour tout dire, du texte statutaire et réglementaire de la qualité d'agent diplomatique et d'organisation de la mission diplomatique. Elle s'intéresse à tout le personnel de la mission, allant du chef de

¹²¹ Convention de Vienne sur les Relations diplomatiques, Avril 1961.

mission aux ouvriers privés de maisons, en passant par tous les fonctionnaires de la mission et les membres de leurs familles.

En somme, il est à retenir que la relation américano-camerounaise repose sur une multitude de fondements pouvant être résumés suivant le triptyque historique-théorique-juridique. À ce stade de la réflexion, le chapitre ne répond pas encore suffisamment à la question du « pourquoi ? » la relation ; dont il s'est donné l'objectif. En ce sens que les motifs ou les raisons de cette collaboration restent inconnues. La connaissance de ces dernières passerait alors par l'étude de ce que nous appellerons les enjeux de la coopération entre le Cameroun et les USA.

II- ENJEUX DE LA COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS

L'établissement et le développement sans cesse de la coopération Cameroun-USA ne peuvent être justifiés par les seuls facteurs sus-évoqués. S'ils expliquent mieux la naissance de la relation, il reste que les motifs de son renforcement demeurent peu évidents. Car comme il est connu de tous, en relation internationale, les motivations de l'action d'un acteur et ses alliances ne peuvent être perçues en la lisant à partir d'un seul angle, les contextes étant changeants. C'est dire en d'autres termes que les alliances interétatiques sont toujours soutenues par des enjeux qui très souvent ne sont pas clairement énoncés et peuvent varier dans le temps. Ceci est davantage perceptible dans le cas des relations Nord-Sud où le Nord passe pour être un « messie » pour le Sud. Or, il reste indubitable qu'en relations internationales, plus encore dans une scène mondialisée et d'interdépendance, chaque État, moins puissant qu'il puisse le paraître, possède des qualités et atouts intéressants, voire indispensables au bien-être du plus puissant et de l'équilibre et de la stabilité du système international. Ces avantages seront dès lors érigés en enjeux, en paris à décrocher par d'autres acteurs. En d'autres termes, les atouts et les potentialités d'un acteur sont des enjeux pour ceux qui en ont besoin. Il est donc évident que nous présenterons les enjeux respectifs des États-Unis et ceux du Cameroun.

1- Les enjeux pour Washington.

Ces paris ou enjeux peuvent être regroupés en trois classes, à savoir les enjeux géopolitiques, les enjeux géostratégiques et les enjeux géoéconomiques.

1.1- Les enjeux géopolitiques pour les États-Unis.

Les enjeux géopolitiques font référence aux éléments tant politiques, géographiques, économiques que culturels à même d'exercer une influence sur l'orientation politique et donc, du choix des partenaires d'un acteur. Parler d'enjeux géopolitiques de la relation Yaoundé-Washington revient alors à ressortir des circonstances qui, reposant sur les indicateurs précités, créent des circonstances d'émergence ou de renforcement de cette relation.

1.1.1- Assise du leadership américain sur le Cameroun

Nous l'avons vu plus haut, la rencontre entre nos deux partenaires est survenue dans un premier temps sous une forme que d'aucuns avaient qualifiée de sous-traitance, même si pour d'autres il n'en n'était rien du genre. Il demeure cependant vrai que les premiers jours de la relation américano-camerounaise ne ressemblent pas à ce que nous avons observé des décennies après. Précisément, la forte implantation française dans le territoire camerounais en raison d'antécédents coloniaux constituait une barrière réelle au déploiement libre de son partenaire américain. Ce dernier qui avait autrefois admis cette sorte de protectorat français sur le Cameroun pour plusieurs raisons commençait, semble-t-il à s'en lasser. En d'autres termes, le verrouillage ou l'hégémonie de la puissance française sur l'espace africain ne semblait plus servir ses attentes.

Dans cette perspective, la France qui avait réussi à se tailler la part du lion en termes de partenariat privilégié en Afrique devenait une entrave sérieuse aux intérêts américains et la volonté de réduire son influence redevenait indispensable dans la politique africaine des USA. Le gendarme du monde devait tout mettre en œuvre pour le contourner et conforter son statut de super puissance. Cet avis est partagé par Njuafac Kennedy qui soutient que la coopération bilatérale France-Cameroun des années 1990 constituait un challenge américain pour sa relation avec le Cameroun.¹²² Comme raisons il évoque les affinités historiques, culturelles, avec la prépondérance de la langue française au Cameroun et la francophilie de sa classe dirigeante.¹²³ Paris s'était bien rendu compte de cette volonté de Washington de réduire sa présence. C'est certainement cette rivalité géopolitique qui explique les clivages observés entre Washington et Paris sur différents dossiers camerounais.

¹²² K Fonju Njuafac, "US-Cameroun bilateral relations from 1989 to 2000", Mémoire de Maîtrise en Histoire, université de Yaoundé 1, 2002, p. 54.

¹²³ *Ibid.*

La question de l'alternance politique au Cameroun après le retour au multipartisme en 1990. On a assisté à des manœuvres d'une part américaine favorable à une alternance politique au forceps ; au mépris du principe de non-ingérence. À ce sujet et parlant du soutien à l'opposant camerounais John Fru Ndi, Patrick Siméon Ayissi écrit: « Par cette invitation à la cérémonie d'investiture du président (Bill Clinton), l'administration américaine entendait donner une légitimité internationale à cet acteur politique et par conséquent lui apporter le soutien nécessaire »¹²⁴. Et Il est clair, au regard du profil de ce candidat que la Maison Blanche s'était lancée dans une offensive contre la francophilie au sommet de l'État camerounais. Plus loin, il montre comment le soutien américain a ce candidat s'est poursuivi par des actions de l'ambassadrice américaine à Yaoundé et par des ONG. Les États-Unis auraient également mobilisé les investisseurs en vue de bouleverser l'ordre dirigeant camerounais notamment, « les dirigeants du groupe pétrolier américain Exxon Mobil¹²⁵ ». D'autre part, des actions françaises favorables à la stabilité. L'aide française au pouvoir dirigeant était qualifiée de « presque unique en Afrique francophone¹²⁶ ». Parlant de la même élection, J.P Loïc Nkulu Atangana écrit: « (elle) mettait aux prises Monsieur Paul Biya, soutenu par la France et Monsieur Ni John Fru Nji soutenu par la diplomatie américaine (...) ¹²⁷ ».

Ces frictions sont également relevées par Fanny Pigeaud¹²⁸. Pour la journaliste française, la rivalité entre ces puissances s'est fait ressentir jusque dans les institutions financières internationales par lesquelles Washington commençait à faire pression sur le pouvoir de Yaoundé, au sujet de la question de l'endettement du Cameroun. Les États-Unis principalement et d'autres pays occidentaux auraient essayé de passer par le motif des « arriérés de paiements dus aux institutions financières internationales »¹²⁹ pour déloger, par le moyen de pressions, le régime taxé de pro-français. Paris se serait alors battue contre toute la communauté européenne et les USA pour la stabilité du régime camerounais qui lui accordait de nombreux privilèges. Elle souligne également que cette posture de la France aurait particulièrement visé à empêcher l'instauration d'un régime pro-américain au Cameroun. Le nom du candidat anglophone John Fru Ndi revenait encore. Pour y faire face, nous apprend l'auteure française:

¹²⁴ P.S. Ayissi, "Partis politiques et alternance démocratique au Cameroun: Radioscopie d'une transition dans l'impasse", thèse de doctorat en science politique, université de Yaoundé 2, 2015, p. 201.

¹²⁵ *Ibid.* p. 205.

¹²⁶ *Ibid.* L'auteur reprend les propos de Kalfleche Jean Marc dans une interview dans *Le Messager*, N° 371, p. 4.

¹²⁷ J.P.L. Nkulu Atangana, "Le monitoring des élections présidentielles au Cameroun de 1992 à 2011", Mémoire de Master en Sciences Politiques, université de Douala, 2012, p. 29.

¹²⁸ F. Pigeaut, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011.

¹²⁹ *Ibid.* p. 236.

Se méfiant de l'Anglophone Fru Ndi et voyant l'ombre de Washington derrière l'opposition et le FMI, elle a choisi de remettre Biya à flots en l'aidant sur le plan financier: Son aide annuelle a plus que doublé, passant de 175 millions de dollars en 1991 à plus de 407 millions en 1992. Le Cameroun, qui avait déjà eu en 1991 le soutien de la France pour obtenir du FMI un nouveau prêt, est devenu à cette période le deuxième plus grand bénéficiaire de l'aide financière française, derrière la Côte d'Ivoire (...). Le gouvernement français a ainsi sapé les efforts fournis par les opposants camerounais et les autres bailleurs de fonds du pays en vue d'un changement démocratique¹³⁰.

1.1.2- Construction d'un modèle de gouvernance favorable à sa vision du monde

Trois décennies après l'indépendance camerounaise et l'officialisation de la coopération avec les États-Unis d'Amérique, le modèle de gouvernance au Cameroun comme dans quasiment tout le continent africain reste un chantier dit préoccupant pour Washington. Ce dernier n'a à aucun moment occulté son souci d'occidentaliser le Cameroun comme tel a toujours été le cas avec ses partenaires Africains. Dans cette perspective, la promotion des valeurs occidentales en matière de gouvernance passait pour le moyen idoine d'y parvenir. La démocratie à l'occidental passait pour le seul modèle de gouvernance juste à ses yeux, ainsi que l'ont relevé Kennedy Fonju Djuafac¹³¹ et Paul Elvic Jérôme Batchom.¹³²

La « nation providentielle » soutenait que les modèles occidentaux étaient la voix par excellence pour rendre la scène internationale et particulièrement l'espace africain, plus pacifique, viable et prospère. Il s'agit précisément du libéralisme politique et économique. C'est une chose que Washington semble avoir partiellement et progressivement réussi, même si cela ne s'est pas déroulé comme l'envoi d'une lettre par la poste¹³³. La preuve est qu'il s'agissait et s'agit toujours d'un réel enjeu pour les États-Unis d'Amérique dans la construction de leur partenariat avec l'Afrique et bien entendu le Cameroun.

1.2- Les enjeux géostratégiques et sécuritaires pour les États-Unis

Après la seconde guerre mondiale, les questions de sécurité continuent de présenter un intérêt réel sur la scène internationale. D'abord l'opposition des blocs Ouest et Est, qui fait craindre le retour à une violence généralisée. Ce qui poussa Washington à faire un pas considérable vers les partenariats avec l'Afrique. En effet, Washington se serait senti en difficulté au cas où les conflits prenaient corps. Il fallait donc, assurer à partir de l'Afrique, sa propre sécurité et la sécurité mondiale, il fallait donc, à défaut d'une présence effective sur le

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ K. Fonju Duafac, "The United States and the democratisation process in Central Africa 1990-2001. The case of Cameroon and Chad", thèse de Doctorat en Histoire, université de Yaoundé 1, 2008.

¹³² P.E.J. Batchom, "La politique américaine de promotion de la démocratie au Cameroun après le 11 septembre 2000" Mémoire de DEA en Sciences Politiques, université de Yaoundé 2.

¹³³ Le Cameroun a affiché de la méfiance face à plusieurs exigences américaines à ce sujet, donnant souvent lieu à des querelles et tensions muettes entre les deux pays. Nous développerons davantage dans le chapitre 3.

sol africain, prendre des mesures qui lui garantissent cette sécurité ou des alliés en cas de guerre. C'est ce qui justifierait la visite effectuée par le Vice-président américain Richard Nixon en Afrique en 1957. À son retour, ce dernier avait fait savoir au Président américain que l'Afrique était d'une grande importance géostratégique pour l'Amérique. Il affirmait au Président Dwight Eisenhower: « *The course of (Africa's) (...) could well prove to be the decisive factor in the conflict between the freedom and international communism*¹³⁴ ». Cette perception a bien été prise en compte, car comme le relève Mamadou Ka, l'année suivant la visite de ce haut responsable américain est marquée par la mise en place au département d'État américain, du Bureau chargé des affaires africaines.

De l'avis de la quasi-totalité des auteurs ayant abordé cet aspect de la relation entre les États-Unis et l'Afrique, il ressort que, de la période des indépendances à la fin de la guerre froide, l'Afrique aux yeux des États-Unis représentait essentiellement un terrain d'affrontement anticommuniste. Bien qu'étant un affrontement idéologique, la crainte de l'escalade était perceptible. Les risques y relatifs imposaient de mettre en place des stratégies adéquates, la première étant l'établissement de cadre de coopération. En d'autres termes, les questions stratégiques et sécuritaires ont accéléré la formalisation des relations diplomatiques entre les deux continents, alors même que les discours politiques américains continuaient de reléguer les pays africains au rang d'espace géographique aux enjeux mineurs¹³⁵. Et pour lequel les États-Unis manifestaient le désintérêt.

La lutte contre le terrorisme internationale est à inscrire dans le registre des enjeux américains dans sa coopération avec l'Afrique. Après l'affaiblissement de l'URSS au sortir de la guerre froide, l'intérêt américain pour l'Afrique a connu un recul significatif, elle « a été délaissée par les États-Unis¹³⁶ ». C'est probablement ce désintérêt qui a permis l'émergence de la menace qui est allée jusqu'au point de viser particulièrement les intérêts américains. C'est le lieu de signifier l'attentat du World Trade Center de 1993 et ceux de Nairobi et Dar es Salam de 1998 contre les ambassades américaines. Ce désintérêt aura donc été de courte durée parce que dès 1993, la politique américaine, notamment sa politique de sécurité en Afrique « a connu

¹³⁴ Mamadou Ka, « La politique africaine des États-Unis de 1947 à 2005: de l'engagement sélectif à la politique du « LEGACY » », *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.* Vol. 14, N° 1 et 2, 2007, p. 34.

¹³⁵ P. Leymarie, « « Partage du travail » au Sahel » in B. Badie et D. Vidal, (dir), *Fin du leadership américain ? L'état du monde 2020*, Paris, la découverte, 2019, p. 250.

¹³⁶ Geoffrey Maréchal, « L'Afrique sub-saharienne, nouvel enjeu des États-Unis », entretien avec *Sylvie Lembe* <https://www.clionautes.org/lafrique-sub-saharienne-nouvel-enjeu-des-États-unis>, 2016, consulté le 15 Novembre 2023 à 18h13.

un tournant non négligeable¹³⁷ ». En plus, les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont révélé à la puissance américaine qu'elle ne l'était indéfiniment, ou mieux, que la menace terroriste n'est pas qu'une affaire des autres. C'était le début d'un nouvel élan dans sa relation avec l'Afrique. La lutte contre cette menace a pris une place de choix dans la politique africaine des USA. Le terrorisme a en effet justifié le réengagement américain dans les affaires du monde.¹³⁸

La lutte contre le terrorisme n'a pas que sorti les États-Unis de l'isolationnisme, il a aussi contribué au renforcement de ses partenariats et au réchauffement de ses relations avec les pays africains, parmi lesquels le Cameroun qui s'est révélé être un partenaire stratégique de premier plan, comme l'affirme le Département d'État américain: « Le Cameroun joue un rôle clé dans la stabilité régionale et reste notre partenaire régional le plus important¹³⁹ ». La stabilité du Cameroun, couplée à sa position centrale, donnant directement accès à plusieurs autres pays où les opérations américaines antiterroristes devraient être déployées, sont quelques arguments ayant joué en faveur du resserrement des liens avec Washington¹⁴⁰. Le Cameroun a toujours été considéré comme le pivot de la stratégie américaine de sécurité dans la sous-région Afrique Centrale. C'est le rappel que S.E. Pierre Moukoko Mbonjo faisait en 2014 à l'endroit du Sous-secrétaire d'État américain aux affaires africaines. Dans une correspondance à ce dernier, le ministre camerounais des relations extérieures reprenant les propos attribués au président Obama, écrivait: « *Cameroon is a valued partner of the United States, particularly as we work together to address regional peace and stability, (...) I look forward to continuing our cooperation to bring those benefits to the entire african continent*¹⁴¹ ».

Bien plus qu'un pivot pour la stratégie sécuritaire des USA en Afrique, ces propos qui seraient en réalité ceux d'un président américain, révèlent que la coopération Cameroun-USA représente un enjeu stratégique majeur pour toute l'Afrique. Tout, comme le continent africain l'est devenu à partir du début des années 2000, lequel intérêt stratégique a atteint le sommet à

¹³⁷ A.D. Foumane, « La politique américaine de sécurité en Afrique à l'aune de la Homeland Security: mise en perspective théorique du néo-containment et du néo-rollback contre le terrorisme », thèse de Doctorat en Sciences Politiques, université de Yaoundé 2, 2018, p. 3.

¹³⁸ M. Lefebvre, *la politique étrangère américaine*, Paris, PUF, 2008, 2^e Édition, pp. 60-63.

¹³⁹ U.S. Department of State, Relations entre les États-Unis et le Cameroun. Fiche d'information sur les Relations Bilatérales, <https://www.state.gov/u-s-relations-with-cameroon/>, publié le 23 Octobre 2023, consulté le 18 Janvier 2024 à 18h42.

¹⁴⁰ Dzomssi Armand, 40 ans, Diplomate, Coordonnateur des Affaires Politiques à la Sous-Direction des affaires d'Amérique du Nord (SDPAN) à la D3-MINREX, Yaoundé, 14 Décembre 2023.

¹⁴¹ Archives de la D3-MINREX, lettre n°--/DIPL/CAB du --2014, du MINREX à *Assistant Secretary of State for African Affairs*, p.2. Le ministre cite des écrits adressés par le Président Barack Obama à son homologue camerounais à l'occasion de la célébration de la 42^e fête de l'Unité camerounaise, le 20 Mai 2014.

partir des années 2007 qui voient naître le Commandement des États-Unis pour l'Afrique: AFRICOM.

Pour, Armstrong Etape Enongene, la collaboration de Washington avec le Cameroun représente de nombreux enjeux pour la Maison Blanche notamment « la sécurisation sur le continent africain, via le Cameroun, des intérêts stratégiques américains portés par ses objectifs de politique étrangère¹⁴² ». C'est à juste titre que le Cameroun est régulièrement sollicité pour abriter les sommets sous régionaux sous les auspices des États-Unis, ainsi que nous l'ont confié des responsables de la Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes (DAAC ou D3) au Ministère des Relations Extérieures (MINREX). Les archives y relatives n'en disent pas le contraire. Les sommets tenus au Cameroun et les sollicitations à propos font l'objet de plusieurs correspondances en provenance des autorités américaines.

1.3- Les enjeux économiques pour les États-Unis.

La quête de puissance et de sécurité ne saurait à elle seule justifier le regain d'intérêt porté par un acteur sur un autre. À plus forte raison, celui avec lequel il n'existe pas une démarcation frontalière. Car dans ce cas, sa déstabilisation n'affecte pas directement l'autre. C'est dire clairement que, si la vie politique du Cameroun et sa sécurité représentent des enjeux importants aux yeux des États-Unis, c'est sans doute parce qu'économiquement, il regorge des atouts économiques qui constituent un enjeu important aux yeux de Washington. D'ailleurs ces atouts ne font plus l'objet d'aucun doute.

En effet, longtemps considérés comme un continent de peu d'importance aux yeux des américains, l'Afrique n'a pas eu beaucoup de mal à faire reconnaître aux Américains qu'ils s'étaient trompés. La forte concentration de matière première dans cette région a forcé le Pays de l'oncle Sam à resserrer ses partenariats avec les pays où ils avaient jugé que les régimes politiques régnants étaient contraires aux principes de la politique étrangère américaine. Washington continuait de développer sa coopération avec les pays qu'elle qualifiait de *rogue States* (États voyous) notamment la Libye¹⁴³ sans que des changements majeurs soient opérés. Chose qui serait qualifiée de compromission s'il ne s'agissait pas de relations internationales

¹⁴² A. Etape Enongene, «La coopération sécuritaire entre les États-Unis d'Amérique et le Cameroun après le 11 septembre 2001 », Mémoire de Master en Relations Internationales, IRIC, 2022, p. 58.

¹⁴³ C. De Lestrang, C-A. Paillard, et al, *Géopolitique du pétrole*, Paris, TECHNIP, 2005, p. 223.

où, on ne le dira pas assez, c'est l'intérêt qui guide l'action. Cet intérêt devenait de plus en plus grandissant que les USA ont initié en 1999, la conférence ministérielle États-Unis/Afrique¹⁴⁴.

Pour revenir aux faits, l'approvisionnement en pétrole et autres matières premières constitue pour Washington dès la fin des années 1990, un défi important de sa coopération avec l'Afrique en général et avec la locomotive de l'Afrique Centrale¹⁴⁵ en particulier. Le Cameroun en plus d'être un fournisseur non négligeable de matières premières, a toujours assuré, grâce à ses infrastructures, l'acheminement des importations américaines en provenance des autres pays de la CEMAC. Cette situation tactique du pays est très favorable aux activités économiques américaines en Afrique. Pour Alexis Nzeugang, elle « a été invoquée par certains officiels américains pour justifier leur intérêt à renforcer leur coopération avec le Cameroun¹⁴⁶ ». C'est probablement l'une des raisons qui l'ont poussé à la conclusion selon laquelle le Cameroun occupe une place de choix dans la « pétrostratégie américaine ».

Le Cameroun fait partie d'un ensemble de pays riches en matières premières, dans le Golfe de Guinée. Cet ensemble se présente depuis les années 2000 comme l'une des alternatives importantes aux approvisionnements pétroliers américains, suite à l'incertitude, partiellement liée aux questions sécuritaires et aux bouderies manifestées par les fournisseurs du Moyen-Orient à l'égard des sociétés pétrolières américaines. À ceci il convient d'ajouter l'augmentation sans précédent de la consommation américaine. Cette dernière franchissait le seuil de 59% en 2003 contre 9% entre 1959 et 1973¹⁴⁷.

Les enjeux américains dans sa coopération avec le Cameroun peuvent se résumer en trois axes majeurs, à savoir: intégrer le Cameroun dans le marché mondial en y garantissant un accès préférentiel américain au marché camerounais, à son pétrole et autres sources d'énergie indispensables à leurs industries ; asseoir son influence politique sur le Cameroun dans une arène de rivalité géopolitique ; et surtout, s'assurer de la stabilité et de la sécurité du Cameroun, pièce maîtresse de ses intérêts en Afrique centrale. La stabilité des alliés est par ailleurs capitale pour la mise en œuvre de la stratégie américaine de sécurité nationale qui consiste à faire

¹⁴⁴ PRC, *Participation du Président de la République du Cameroun*, S.E.M. Paul Biya. Dossier de presse, 2022, p. 3.

¹⁴⁵ Le Cameroun en raison de sa population, de la prépondérance de son économie, de sa position centrale stratégique dans la CEMAC, son ouverture à la mer, sa stabilité, sa diversité culturelle et climatique etc... a souvent été considéré comme le leader ou la locomotive de cette sous-région. Même si de plus en plus son leadership fait face à de nombreuses contestations du fait de sa régression sur divers plans et la non affirmation de soi.

¹⁴⁶ A. Nzeugang, " Une lecture de la coopération américano-camerounaise depuis 2001: contribution à l'étude des dimensions pétrolière et militaire ", Mémoire de Master en Science politique, université de Yaoundé 1, 2006, p. 70.

¹⁴⁷ C. De Lestrang, C-A. Paillard, et al, *Géopolitique du pétrole*, Paris, TECHNIP, 2005, p. 170.

barrage aux éventuelles menaces à sa sécurité intérieure en les combattants à partir de l'extérieur. C'est la logique de son engagement contre le terrorisme, la radicalisation et l'extrémisme en Afrique. Les enjeux américains étant ainsi déroulés, il convient à présent de s'intéresser comme évoqué, aux enjeux camerounais dans cette coopération.

2- Les enjeux pour le Cameroun.

Comme tout sujet des relations internationales, le Cameroun poursuit plusieurs enjeux dans sa coopération avec les États-Unis. Comme pour ce dernier, les enjeux poursuivis par le Cameroun peuvent être regroupés en trois catégories notamment, économique, géopolitique/ et géostratégique.

2.1- Les enjeux géopolitiques pour le Cameroun.

Nous avons relevé deux enjeux géopolitiques: la consolidation du pouvoir et la quête d'un modèle de gouvernance.

2.1.1- La consolidation du pouvoir.

Le Cameroun se lance dans la coopération internationale dans un contexte de rivalité entre les grandes puissances. Ainsi, pour le jeune État qu'il est en 1960, signer un accord de coopération ne doit pas relever d'un simple droit. Bien plus, sur le plan géopolitique, un engagement quelconque doit être soutenu par de motivations soutenables, même si le rapprochement avec les États-Unis passait pour chose logique. Ceci en raison du soutien qu'il a apporté au pays et surtout aux nouvelles autorités camerounaises, jusqu'aux dernières heures de la proclamation de son indépendance. Vues sous cet angle, la consolidation et la reconnaissance de la nouvelle classe dirigeante camerounaise passaient pour être un enjeu géopolitique non négligeable, alors même que la contestation de celle-ci s'amplifiait.¹⁴⁸ Dans un contexte d'opposition entre capitalistes et communistes, le Cameroun déclaré non-aligné, s'était empressé de signer avec le leader du bloc capitaliste, l'un de ses premiers accords de coopération. Par contre, les accords avec les pays du bloc communiste sont intervenus des années plus tard, plus précisément pendant la détente¹⁴⁹, avec la Russie en 1963 et la Chine en 1971. Ce retard dans la formalisation des rapports avec ces deux partenaires pourrait être

¹⁴⁸ Les indépendantistes de l'UPC ont continué la contestation de l'indépendance telle qu'accordée au Cameroun et les autorités à qui le pouvoir avait été légué. Ces contestataires auraient bénéficié du soutien du camp communiste.

¹⁴⁹ La détente 1963-1979/1980 désigne la période de la guerre froide au cours de laquelle la rivalité entre les deux blocs a décliné. On parle également de l'ère de la coexistence pacifique des blocs antagonistes. C'est également au cours de cette tranche chronologique que la lutte interne au Cameroun a pris fin.

expliqué par la volonté de consolidation du pouvoir postcolonial au Cameroun, compte tenu du rapprochement idéologique entre ces derniers et le principal mouvement de contestation. Il était également établi qu'ils apportaient leur soutien à ce mouvement. Il fallait donc mettre à l'écart tous ceux qui opposaient de l'hostilité et renforcer la collaboration avec ceux qui étaient prêts à les défendre dans les arènes internationales. Cet enjeu ne relève pas forcément de l'intérêt national mais davantage d'un intérêt taillé sur le bénéfice personnel de l'autorité suprême, chef de la diplomatie. Il s'inscrit également dans ce qu'Yves A. Chouala appelle la: « Logique de projection ou d'action qui s'inscrit dans l'atteinte, à court terme (...), d'objectifs spécifiques qui visent de manière substantielle la défense (...) de stabilité, d'image nécessaire pour une insertion maîtrisée et bénéfique du pays dans le concert des nations¹⁵⁰ ».

Le partenariat scellé avec les États Unis se présente également comme une recherche de renforcement de sa souveraineté et de son rayonnement international. Alors que les anciens patrons quittaient le Cameroun, ce dernier se devait de consolider les acquis de souveraineté pour lesquels il avait lutté avec le « soutien » américain et pour lesquels une part de sa population continuait de se battre, considérant que les asservissements coloniaux n'avaient pas été complètement relaxés. L'association rapide avec les USA passait donc pour l'alliance plus ou moins idéale pour les autorités camerounaises en quête de soutien politique international, même si les USA jouaient double jeu.

Le renforcement progressif de la relation au fil des ans avait pour but de consolider l'indépendance, de défaire la forte dépendance camerounaise vis-à-vis d'un seul partenaire, la France¹⁵¹.

2.1.2- La quête d'un modèle de gouvernance pour le Cameroun.

Dans un monde partagé entre plusieurs idéologies et systèmes politiques qui s'entrechoquent, le jeune État camerounais, devait tout en s'insérant dans le concert des Nations, se construire solidement sur un modèle idéologique et de gouvernance stable. Bien que le Cameroun ait semblé naturellement s'inscrire en droite ligne du modèle occidental en raison des alliances et affinités pré-indépendance avec des membres de ce camp, les États-Unis continuaient de se déployer pour l'attirer davantage. Conscients de la turbulence internationale et interne au Cameroun, les Américains n'occultaient pas l'idée d'un possible renversement total de situation, c'est-à-dire, le basculement dans le modèle communiste. En effet, le

¹⁵⁰ Y.A.Chouala, *La politique extérieure ...*, 2014, p.14

¹⁵¹ K. Njuafac Fonju, "*US Cameroon bilateral...*", 2002, p.54

Cameroun affichait une certaine réticence à l'égard du modèle libéral occidental. La lutte interne continuait d'attiser les flammes de l'incertitude quant à la stabilité et au modèle idéologique. Mais étant donné que « dans la diplomatie internationale, les États ne choisissent pas toujours leurs alliés, l'enjeu prenant souvent le pas sur le jeu »¹⁵², le pouvoir de Yaoundé a progressivement adopté les principes du modèle libéral, resserrant les liens avec Washington dont l'assistance à la stabilité était devenue capitale. Il n'est pas à minimiser que ce modèle présentait de nombreuses vertus.

Par ailleurs, à partir des années 1990, le Cameroun est perpétuellement en quête d'une notation favorable à son rayonnement international. Au nom des principes démocratiques et de droits, le renforcement de son partenariat avec les États-Unis s'est révélé incontournable dans divers domaines. Pour rappel, les États-Unis ont toujours possédé un grand arsenal permettant de faire de leur point de vue, une vérité pour la majorité. Par conséquent, une mauvaise représentation ou notation du Cameroun par Washington, contribuerait à ternir grandement son image auprès de la communauté internationale. C'est le lieu de rappeler le désengagement de plusieurs puissances européennes au Cameroun après la mauvaise notation faite par les USA au lendemain de la présidentielle de 1992 au Cameroun. C'est bien ce que pense Alexis Nzeugang lorsqu'il écrit:

Le Cameroun a donc parfaitement conscience des implications de la nature des relations qu'il peut entretenir avec les États-Unis. Pour avoir déjà connu une expérience, il sait pouvoir soigner son image sur le plan international et même interne en entretenant d'excellentes relations avec la première puissance du monde.¹⁵³

Ce qui explique dans une certaine mesure, le réajustement permanent du Cameroun sur plusieurs questions et la solidité de ses rapports avec cette Puissance, en dépit des multiples agissements de cette dernière à son égard, lesquels agissements auraient donné lieu dans d'autres cas, à des étirements graves, compte tenu des principes de politique étrangère du Cameroun. Néanmoins, ces enjeux à eux seuls ne sauraient rendre compte de l'importance accordée par le Cameroun au développement de son partenariat avec les États-Unis.

¹⁵² G. Corn, *Le nouveau gouvernement du monde: idéologies, structures et contre-pouvoirs*, Paris, La découverte 2010 p.293

¹⁵³ A. Nzeugang, "Une lecture de la coopération américano-camerounaise depuis 2001: contribution à l'étude des dimensions pétrolière et militaire", p. 27.

2.2- Les Enjeux économiques pour le Cameroun

La politique étrangère est le prolongement de la politique intérieure, le but étant d'aller chercher à l'extérieur les moyens de subvenir aux besoins locaux. Le Cameroun dans le chantier de son développement économique fait face à de nombreux déficits qui ne peuvent être comblés par le seul moyen des mesures ou acteurs locaux. Les États-Unis se présentent aux yeux du Cameroun et comme pour la quasi-totalité des États, comme un partenaire de choix. Les nécessités économiques du Cameroun justifient alors le déploiement rapide vers ce paradis économique. En effet, les États-Unis sont un réservoir important de capitaux d'investissement. C'est un consommateur important de matières premières de toutes sortes, une puissance industrielle à la maîtrise technique et technologique... C'est également un actionnaire central des institutions financières internationales et pourvoyeur d'aide multiforme au développement. Toutes choses qui manquent fondamentalement au Cameroun. Ainsi, il va de soi que, si le développement économique est au centre de la diplomatie de ce dernier, les États-Unis représentent et plus encore à l'aube des années 1960, un partenaire de choix. L'économie camerounaise dépend essentiellement des exportations de matières premières, des financements et investissements étrangers.

Les autorités camerounaises reconnaissent d'ailleurs le potentiel et l'apport américains à leur juste valeur. Comme l'affirmait le Président Paul Biya, « le Cameroun entretient avec les États-Unis des relations d'amitié et de coopération et les États-Unis (...) jouent un rôle important dans l'économie du Cameroun (...)»¹⁵⁴. La capitalisation de ce potentiel économique peut alors apparaître comme l'un des enjeux principaux poursuivis par le Cameroun à travers la volonté sans cesse de renforcer sa collaboration avec le pays de l'Oncle Sam.

2.3- Les enjeux géo-sécuritaires pour le Cameroun.

La sécurité n'est pas la chose la mieux partagée dans le monde, encore moins en Afrique où les facteurs d'insécurité sont plus nombreux et plus complexes. En outre, les moyens pour y faire face sont très coûteux, même si le Cameroun a connu une longue ère de relative non guerre, de sécurité. Mais, la non maîtrise des menaces sécuritaires dans plusieurs États voisins et la porosité des frontières ont contribué à la migration des menaces. Ces dernières ont trouvé un climat favorable à leur émergence notamment, la misère des populations, l'absence de contrôle de l'État sur ses espaces territoriaux périphériques et le manque de budget conséquent ; la sécurité étant très onéreuse. Le Cameroun se trouve alors être, comme bon nombre de pays

¹⁵⁴ P. Biya, *Le message du renouveau*, cité par Y.A.Chouala, *La politique extérieure...*2014, p. 181.

africains, et selon l'idée de Joël Trésor Nyonka'a¹⁵⁵, reprise par Etape Enongene, un « demandeur de sécurité¹⁵⁶ ». En d'autres termes, la diplomatie sécuritaire du Cameroun est tournée vers la recherche des pourvoyeurs de sécurité. Les États-Unis sont un de ceux-ci. Le Cameroun sait pour compter sur des apports aussi bien techniques, opérationnels que financiers pour venir à bout des parasites sécuritaires comme le terrorisme, la piraterie, l'extrémisme, le trafic d'êtres humains, le braconnage ... qui plombent désormais son développement.

En gros, sur le continent américain, les États-Unis sont pour le Cameroun ce que ce dernier représente pour eux en Afrique centrale. Plus clairement, les USA sont le cœur de la base stratégique et indispensable du déploiement géopolitique, stratégique et géoéconomique du Cameroun en Amérique et même dans le monde. C'est dire que le Cameroun a reconnu en l'Amérique sa qualité autrefois intrinsèque de « *heartland* diplomatique ».

En somme, l'alliance établie entre le Cameroun et les États-Unis en 1960 repose sur des fondements divers et enjeux élastiques. L'analyse de ces derniers amène à la conclusion selon laquelle les deux partenaires sont sans cesse guidés par la poursuite d'objectifs essentiellement réalistes, d'intérêts multisectoriels. Loin des idées peu réalistes d'un messianisme américain, son engagement avec l'Afrique en général et avec le Cameroun en particulier a toujours été motivé par la quête de véritables gains s'inscrivant dans sa stratégie nationale de sécurité. Le Cameroun de son côté, tout en offrant de grandes opportunités à son partenaire, poursuit également de nombreux profits. Ceci est contraire aux thèses présentant les pays africains comme des territoires passifs et sans enjeux jusqu'au début des années 1990, qui auraient contribué à renforcer un certain désintérêt américain et la timidité des rapports entre ces pays dans un passé pas très lointain. Il convient alors d'entreprendre une étude plus actualisée de la coopération entre le Cameroun et les États-Unis afin de dire ce qu'il en est désormais. Il convient aussi de se demander, comment s'est traduite la coopération entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique de 1992 à 2022 ?

¹⁵⁵ J.T. Nyonka'a, « Diplomatie sécuritaire des pays d'Afrique centrale et de l'ouest: la sécurisation de la menace terroriste dans l'analyse d'un changement de profil diplomatique »

¹⁵⁶ A. Etape Enongene, "La coopération sécuritaire entre les États-Unis d'Amérique et le Cameroun après le 11 septembre 2001", Mémoire de Master en Relations Internationales, IRIC, 2022, p 48

CHAPITRE II

LA COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS DE 1992 À 2022.

La coopération est très tôt perçue comme une perspective essentielle pour l'essor de la communauté humaine qui semble ne faire qu'une seule entité sociopolitique et économique au regard des liens d'interdépendance. Kofi Annan affirme pour sa part que « la seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat¹⁵⁷ ». C'est dire en d'autres termes que la coopération interétatique contribue à l'évolution de toute l'humanité, du moins à celle des États qui y prennent part, notamment par le moyen des apports réciproques et des efforts mutuels déployés. L'Afrique a bien sûr souscrit à cette mutuelle internationale dans tous ses versants (multilatéral et bilatéral). En se prêtant à ce jeu, le Cameroun comme tous les autres pays africains, a minimisé le tort que lui avait causé les premiers contacts avec les puissances étrangères, il empruntait désormais ce que l'ancien Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan avait appelé la voix de l'espoir pour l'avenir meilleur.

Plus de six décennies plus tard, le couple américano-camerounais continue son aventure et sa marche ne cesse d'attiser la curiosité scientifique. C'est d'ailleurs cette dernière qui nous pousse à une nouvelle interrogation: dans quels domaines se manifeste la relation entre le Cameroun et les États-Unis ? La réponse à cette question se déclinera à travers la présentation tour à tour, de l'essentiel des échanges d'ordre politico-militaire, économique et socioculturel et scientifique entre Yaoundé et Washington.

I- LA COOPÉRATION SUR LE PLAN POLITICO-MILITAIRE

Le politique, principalement représenté par le diplomate sur la scène internationale et le militaire se présentent comme les ouvriers principaux des relations entre États. Le diplomate négocie et définit les aspirations et les conduites de la relation. Parlant du rôle du diplomate et du politique sur la scène internationale, Delphine Allès écrit: « En temps de paix, c'est traditionnellement par l'intermédiaire de leurs dirigeants et de leurs représentants accrédités,

¹⁵⁷Kofi Anta Annan, « Discours à l'Assemblée Générale de l'ONU-24 Septembre 2001 », <https://press.un.org/fr/2001/sgsm7965.doc.htm>, consulté le

les diplomates, que les États interagissent sur la scène internationale et mettent en œuvre leur politique étrangère¹⁵⁸ ».

A côté de ceux-ci, le militaire vient à son secours non seulement lorsque ses intérêts sont en danger afin de les défendre et les sécuriser au cas où la solution diplomatique se fait attendre, mais aussi pour intervenir comme un soutien à la négociation de ces intérêts. C'est à juste titre que Raymond Aron pense que les relations internationales sont conduites par le diplomate et le soldat dans une dialectique de paix et guerre. Ces deux acteurs sont aux premiers rôles des relations internationales qui depuis longtemps, migrent entre conflictualité et amitié. Ainsi dans la relation Cameroun-États-Unis, les aspects politiques et militaires occupent et ont toujours occupé une place importante. C'est à juste titre qu'il convient d'en parler dès l'entame de ce chapitre. Pour ce faire, nous essayerons de répondre à la question de savoir: comment la coopération politico-militaire entre le Cameroun et les États-Unis s'est-elle matérialisée entre 1992 et 2022 ?

1- Les relations diplomatiques entre Yaoundé et Washington

Les relations diplomatiques entre Yaoundé et Washington font référence aux échanges et actions relevant de l'ordre politique et administratif, et des mouvements des officiels et hautes personnalités entre le Cameroun et les États-Unis. La diplomatie est très souvent mise en œuvre dans la politique extérieure par les diplomates qualifiés par Daniel Jouanneau d'ouvriers mal connus de l'opinion publique¹⁵⁹. Il s'agit donc ici de mettre en exergue le déploiement de l'ensemble d'acteurs et autres dispositifs mis en œuvre dans le sens de la coordination des relations et des dispositifs de concertation. Il peut donc s'agir en quelque sorte d'une élucidation de la diplomatie publique entre ces partenaires. Cette dernière se définit comme l'ensemble des « efforts déployés par un État pour s'adresser non seulement aux représentants, mais aussi aux populations des autres États »¹⁶⁰. Il s'agit précisément des accréditations et des sommets survenus entre ces États, des visites effectuées ci et là par les hautes autorités et les officiels des deux pays. Il s'agira donc dans une autre dimension, de développer la diplomatie présidentielle qui se rapporte selon Joël Trésor Nyonka'a à tout exercice diplomatique mettant directement

¹⁵⁸ D.Allès, *Relations internationales. Cours exercices corrigés méthodes commentées*, Malakoff, Dunod, 2018, p.123.

¹⁵⁹ D. Jouanneau, *Dictionnaire amoureux de la diplomatie*, Paris, Plon, 2019 p. 6.

¹⁶⁰ D.Allès, *Relations internationales. Cours exercices corrigés méthodes commentées*, Malakoff, Dunod, 2018, p.125.

en scène les chefs des exécutifs des États et des gouvernements¹⁶¹ et serait donc constituée de cinq (05) éléments à savoir: 1) la formulation, l'énonciation et la formalisation de la politique étrangère ; 2) les communications présidentielles personnelles ; 3) les représentants personnels du président de la République à l'étranger ; 4) les visites d'État et 5) les conférences au sommet¹⁶².

1.1- Les Accréditations

C'est l'envoi d'une personnalité dans un pays avec lequel l'on entretient des liens diplomatiques en vue d'assurer la représentativité du pays accréditeur. Les personnes accréditées, particulièrement les chefs de missions diplomatiques jouent alors le rôle d'interface entre leur pays et le pays d'accueil, de représentant direct de la plus haute autorité et garant des intérêts de leur pays d'origine dans les pays où ils sont accrédités. C'est entre autres pour ces raisons que nous mettrons l'emphase sur les chefs de missions diplomatiques et plus précisément les ambassadeurs. Ainsi, il sera question de s'intéresser à la personnalité de ces derniers afin de dégager le(s) profil(s) priorisé(s) par chacune des deux parties ou/et d'éventuelles procédures de leur désignation.

1.1.1- Les ambassadeurs américains au Cameroun

La première accréditation américaine sur le territoire du Cameroun remonte à 1957 avec l'ouverture de la représentation consulaire des USA. Les ambassadeurs américains sont choisis et nommés par le Président après avis favorable du Sénat. À ce jour, on dénombre plus d'une vingtaine d'accréditations des hauts représentants américains à Yaoundé. Toutefois, nous nous intéresserons particulièrement sur ceux ayant servi dans l'intervalle de temps correspondant à la borne chronologique de notre étude. Entre 1992 et 2022, onze ambassadeurs ont séjourné en terre camerounaise et certains d'entre eux méritent une attention particulière.

- Frances Dee Cook 1989-1992.

Née en 1945 en Virginie, elle a mené des études en France sanctionnées par divers certificats de l'université d'Aix-Marseille en 1966. Elle est titulaire entre autres d'un *B.A* obtenu en 1967 à « *Mary Washington College of the University of Virginia* »¹⁶³ et d'un *M.P.A* de l'université de Havard en 1978. Avec une formation en linguistique, elle savait se servir du

¹⁶¹ T. Nyonka'a, "Evaluation de la politique étrangère du Cameroun à partir des modélisations et de l'analyse du discours (1982-2002)", thèse de Doctorat/Ph.D. en Science Politique / Relations Internationales, Université de Yaoundé 2, 2021.

¹⁶² *Ibid.* p 20

¹⁶³ <https://www.academyofdiplomacy.org/member/frances-d-cook/>

français et de l'arabe. À l'âge de 22 ans, elle rejoint le service extérieur américain et a comme première destination la France en tant qu'assistante spéciale de l'ambassadeur des USA dans ce pays. Elle n'a cessé dès cet instant de surfer entre le département d'État Américain et différents pays dans le monde. En Afrique, elle a servi au Sénégal 1973-1975 ; au Burundi 1980-1983 ; en Egypte 1983-1986¹⁶⁴ et au Cameroun en provenance du département d'État où elle assurait la direction du bureau des affaires de l'Afrique de l'Ouest.

Il y a lieu de constater que Frances Dee Cook est une diplomate qui foule le sol camerounais avec une expérience certaine. Son image reste particulièrement gravée dans la mémoire d'une partie de la population camerounaise en raison de son implication active dans les affaires politiques camerounaises. Tout chercheur qui s'aventure dans ce domaine est très tôt captivé par son passage au Cameroun.

- **Peter Henry BARLERIN 2017-2020**

Né en 1966 à Madison, il est titulaire d'un baccalauréat en Histoire et en Français de la *University of Wisconsin-Madison*¹⁶⁵ et d'une maîtrise en affaires internationales obtenue à *Fletcher School of Law and Diplomacy* de l'université Tufts. En outre, il est titulaire d'une Maîtrise en économie de l'Université de Maryland et d'une licence en Middlebury College¹⁶⁶.

Il a occupé plusieurs postes au département d'État et dans les missions diplomatiques en Asie, en Europe et évidemment en Afrique. Dans ce dernier continent, il a arboré entre autres les casquettes de directeur adjoint du bureau des affaires régionales et de sécurité du bureau des affaires africaines de 2007 à 2009, de Chef de Mission adjoint à l'Ambassade des USA au Mali de 2009 à 2012. Il a par ailleurs été sous-secrétaire adjoint aux Affaires économiques et régionales pour l'Afrique de l'Ouest et chargé des relations avec des pays d'Afrique de l'Ouest, et de la Mission des États-Unis auprès de l'Union Africaine à Addis-Abeba¹⁶⁷. En plus, il a servi en qualité de Directeur du Bureau des affaires économiques et régionales pour l'Afrique

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ <https://www.academyofdiplomacy.org/member/perter-henry-barlerin/>

¹⁶⁶ N.Ndoumbe, "Cameroun: Qui est Peter Henry Barlerin, l'Ambassadeur américain qui donne des insomnies au régime trentenaire de Paul Biya ?", *Actucameroun.com*, Publié le 24 Mai 2018, Mis à jour le 25 Mai 2018, consulté le 23 Septembre 2023 à 00h34.

¹⁶⁷ *Ibid.*

subsaharienne, relativement aux questions énergétiques et celles liées à l'environnement, la démocratie et la gouvernance¹⁶⁸.

Tableau 4: Liste des chefs de missions diplomatiques américains au Cameroun depuis l'ouverture du Consulat en 1957

Période	Nom et prénoms
2022- en cours (Juillet 2024)	Christopher John LAMORA
2017-2020	Peter Henry BARLERIN
2013-2017	Michael Stephen HOZA
2010-2013	Robert P. JACKSON
2007-2010	Janet E. GARVEY
2004-2007	R. Niels MARQUARDT
2001-2004	George McDade STAPLES
1998-2001	John Melvin YATES
1995-1998	Charles H. TWINING
1992-1995	Harriet W. ISOM
1989-1992	Frances D. COOK
1987-1989	Mark L. EDELMAN
1983-1987	Myles R. FRECHETTE
1980-1983	Hume Alexander HORAN
1977-1980	Mabel M. SMYTHE
1975-1977	Herbert J. SPIRO
1972-1975	C. Robert MOORE
1969-1972	Lewis HOFFACKE
1967-1969	Robert L. PAYTON
1960-1966	Leland BARROWS
1957-1959	R. C. FOULON

Source: Association *osidimbea*, Ambassade des États-Unis d'Amérique au Cameroun, *lien* <https://osidimbea-ministeres.jimdofree.com/usa>

C'est dans un contexte de troubles sociopolitiques que ce diplomate connaisseur de l'Afrique, débarque au Cameroun. C'est donc dire que le choix porté par Washington sur ce dernier n'est pas fantaisiste. En raison de ce contexte, son séjour ne sera pas entièrement diplomatique comme le témoigne ce qualificatif à lui attribué à savoir « diplomate opposant ».

¹⁶⁸ N. Ndoumbe, "Cameroun: Qui est Peter Henry Barlerin, l'Ambassadeur américain qui donne des insomnies au régime trentenaire de Paul Biya ?", Actucameroun.com, Publié le 24 Mai 2018, Mis à jour le 25 Mai 2018, consulté le 23 Septembre 2023 à 00h45.

Ce qualificatif est certainement lié à ses prises de position souvent controversées sur divers sujets intérieurs au Cameroun.

À côté des profils sus-déclinés, il serait de bon ton de relever de manière exhaustive les ambassadeurs américains au Cameroun. Pour une lecture plus claire et rapide, nous retrouverons les noms de ceux-ci ainsi que la période du séjour de chacun d'eux à ce poste dans le tableau 4 ci-dessus (voir p. 59). La lecture de ce tableau montre que la maison blanche tient fortement à son principe d'alternance, de renouvellement constant au sommet de ses institutions. Le plus long séjour d'un chef de mission est d'environ six ans notamment celui de Leland Barrows entre 1960 et 1966. Par ailleurs il convient de relever que depuis 1992, le séjour d'un ambassadeur n'excède pas quatre ans, durée d'un mandat présidentiel américain. La plupart des personnes nommées sont des diplomates de formation.

1.1.2 Ambassadeurs Camerounais aux États-Unis

En ce qui est des accréditations camerounaises à Washington, elles remontent à 1960, date d'établissement d'une mission diplomatique au pays de de l'Oncle Sam. Nommés sans appel par le Président de la république, le nombre d'ambassadeurs envoyés à Washington à ce jour se lève à douze et de 1992 à Juillet 2024, on en dénombre quatre. Le profil de l'un d'eux, l'ambassadeur Paul Pondi, a retenu notre attention à cause de sa riche carrière, de sa longévité au poste (1982 -1993) et des circonstances de son vécu à Washington.

1 : *S.E. Paul Pondi*



Source : *The Cameroonian*, « Paul Pondi- le tout premier à porter les étoiles dorées de commissaire Divisionnaire », posté le 27 Mars 2023 sur X.

Titulaire d'un baccalauréat obtenu au prestigieux Lycée Général Leclerc de Yaoundé en 1955, il intègre par la suite le monde de l'emploi où il sera employé dans les services financiers. En 1960, il rejoint l'Ecole de police avec le rang de major au concours. Après sa formation, il devint le tout premier Commissaire Divisionnaire¹⁶⁹ de la police camerounaise et premier Délégué Général à la Sûreté Nationale (DGSN), poste qu'il occupa jusqu'en 1972. Déchargé de ce dernier, il entama une « carrière de diplomate ». Il fut ambassadeur du Cameroun au Zaïre (actuel RDC) jusqu'en 1977, en Angleterre jusqu'en Octobre 1981 avant de rejoindre les USA qu'il quitta en 1993¹⁷⁰ dans un contexte de relations froides entre le Cameroun et son pays d'accueil. Il avait reçu à Washington le titre de *Dean of diplomatic corps*¹⁷¹. Il demeure à date, le seul ambassadeur camerounais rappelé de Washington en raison des querelles entre les autorités camerounaises et américaines.

5: Liste des Ambassadeurs camerounais aux USA depuis l'ouverture de l'ambassade.

Période	Noms et Prénoms
2016- en cours (Juillet 2024)	Henri Etoundi Essomba
2008-2016	Joseph Bienvenu Charles Foé Atangana
1993-2008	Jérôme Mendouga
1982-1993	Paul Pondi
1981-1982	Michael Kima Tabong
1976-1981	Benoit Bindzi
1975-1976	Eric Dikoto Quan
1971-1975	François Xavier Tchoungui
1970-1971	Michel Koss Epangue
1966-1970	Joseph Owono Nkoudou
1962-1966	Jacques Kuoh Moukouri
1961-1962	Aimé Raymond Ntheppe

Source: réalisé par nous sur la base de diverses sources archivistiques, livresques et webographiques

Il ressort du tableau 5 que les ambassadeurs camerounais à Washington ne sont pas toujours des diplomates de carrière. C'est le constat qui se dégage de ce profilage et de la lecture des biographies de plusieurs chefs de missions diplomatiques camerounais. Leur longévité est également remarquable, 15 ans pour le plus long séjour. L'approche diplomatique présidentielle camerounaise est donc elle aussi restée fortement ancrée dans la conception classique de la

¹⁶⁹ Désignation du grade supérieur dans le corps de la police, symbolisé par six étoiles dorées sur les épaulettes de l'uniforme.

¹⁷⁰ DGSN, <https://www.dgsn.cm>, consulté le 23 Septembre 2003 à 22h06.

¹⁷¹ Bertin Onana, "Cameroun: Paul Pondi est décédé", <https://journalducameroun.com>, publié le 2 Septembre 2013, consulté le 23 Septembre 2023 à 22h18.

pratique qui fait du poste d'ambassadeur, une fonction essentiellement politique. Bien que quasiment pratiquée par tous les présidents, elle peut paraître désavantageuse en ce sens que la scène internationale devenue plus complexe, nécessite la présence des hommes de métier aux avant-postes pour mieux analyser les enjeux, défendre les intérêts et prendre des décisions plus objectives en situation d'urgence ou même anticiper les situations. Toutefois, les ambassadeurs camerounais tout comme le Président de la République sont toujours entourés d'hommes de métier, même si les avis de ces derniers ne sont pas toujours considérés à leur juste valeur. On serait donc en droit de se demander si l'aggravation des tensions entre les États-Unis et le Cameroun dans la situation de 1992 n'avait pas été catalysée par la qualité de l'ambassadeur (intermédiaire principal du Cameroun avec les USA) ou par une action diplomatique moins efficace.

1.2 Visites et voyages diplomatiques entre Yaoundé et Washington

A côté des agents diplomatiques permanents et/ou résidents, les relations diplomatiques entre pays peuvent faire intervenir d'autres officiels non permanents. Très souvent ils sont dépêchés en situation particulière, extraordinaire et parfois d'urgence, ou même pour de simples voyages et visites. Le couple Cameroun-USA n'a pas dérogé à ces exercices diplomatiques qui témoignent dans la plupart des cas de l'intérêt que chacun accorde à son partenaire. Ainsi, nous pouvons relever une multitude de déplacements de Yaoundé pour Washington et vice-versa.

1.2.1- Les officiels Américains au Cameroun

En plus des représentants permanents de Washington au Cameroun, ce dernier a reçu depuis 1992, les visites de nombreuses hautes personnalités de son partenaire. En juillet 1998, Rodney Slater, Ministre américain des transports était en visite Cameroun. Reçu par le chef de l'État camerounais, c'est au cours de son séjour en terre camerounaise que le projet du pipeline Tchad-Cameroun avait été discuté¹⁷².

Le 14 Mai 2004, Paul Biya recevait au palais présidentiel le général Carlton Fulford Jr., directeur du Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique (CESA)¹⁷³. Cette rencontre vraisemblablement sollicitée par l'émissaire du pays de l'Oncle Sam avait pour finalité la sollicitation d'une plus grande implication de son hôte et de son pays¹⁷⁴ aux activités de

¹⁷² I. Ndzesop, "The place of Cameroon in US Policy toward Central Africa after the Events of September 11 2001", Mémoire de DESS en Relations Internationales, IRIC, 2007.

¹⁷³ N. Amayena, "Un général américain au Palais de l'Unité", *Cameroon Tribune*, quotidien bilingue, N° 8098/4387, Lundi 17 Mai 2004, p. 2.

¹⁷⁴ *Ibid.*

l'institution dont il assurait les rênes depuis 2003. La demande de cette audience montrait que les États-Unis avaient conscience du rôle que le Cameroun était à même de jouer en faveur du rayonnement de ce dispositif s'inscrivant dans le déploiement sécuritaire des USA en Afrique.

Le 5 Mai 2005, Dr Cindy L. Courville était reçue par le Président Biya en qualité de Conseillère spéciale du président George Walker Bush. Celle qui assurait par ailleurs les fonctions de Directrice du Conseil national de sécurité en charge de l'Afrique était venue échanger avec le président camerounais sur les questions de maintien de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le Golfe de Guinée¹⁷⁵ où les USA ont des intérêts variés. La présence de cette proche de G.W. Bush qui a fait deux jours au Cameroun était d'une importance non négligeable pour les deux États. La forte délégation qui l'accompagnait et celle mobilisée au Palais de l'Unité le démontrent assez¹⁷⁶.

Le 27 juin 2011, le Cameroun recevait la visite de Johnnie Carson, le Sous-secrétaire d'État américain aux affaires africaines. Ce dernier fut reçu tour à tour par le Président de la République et le Premier Ministre. Un des événements contextuels d'alors fut celui de la fin imminente du mandat du Président camerounais et le questionnement de nombreux observateurs internationaux et nationaux sur une éventuelle représentation de la candidature du président sortant¹⁷⁷, notamment les USA qui étaient parfois fermes envers le gouvernement camerounais (nous y reviendrons plus tard). Tout compte fait, les informations rendues publiques à l'issue des audiences et la suite des événements, notamment le scrutin de 2011 et la victoire du "candidat naturel"¹⁷⁸ du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) peuvent pousser à croire que la visite était diplomatique. Pacifiste, cette visite avait conforté les volontés constitutionnelles, faut-il le dire, de son partenaire ou mieux, avait consolidé la relation¹⁷⁹.

¹⁷⁵ N. Amayena, "Cameroun-États-Unis: concertation sur la sécurité", *Cameroon Tribune*, quotidien bilingue, N° 8343/4542, 6 Mai 2005 pp. 1-2.

¹⁷⁶ *Ibid.* Le journal fait état des sept hauts responsables des corps militaire et civil qui se sont entretenus au secrétariat général de la présidence avec environ 6 ministres et autres responsables camerounais.

¹⁷⁷ Suite à la révision constitutionnelle de 2008 supprimant la limitation des mandats présidentiels, les attentions étaient tournées vers la décision de Paul Biya de se représenter ou non à l'échéance de 2011. Dans ce contexte, l'opposition camerounaise s'intéressait de plus près aux interactions des autorités camerounaises avec les partenaires étrangers qui les ont souvent aidés à porter leurs réclamations et revendications vis-à-vis du pouvoir camerounais.

¹⁷⁸ Cette expression est utilisée par les militants du RDPC parce que d'après les statuts de ce parti, le président national du parti est d'office investi comme candidat à chaque élection présidentielle.

¹⁷⁹ Bertin Onana, "Diplomatie: le sous-secrétaire d'État américain en visite au Cameroun", in journal du Cameroun.com, 28 Juin 2011, consulté le 07 Novembre 2023 à 19h45min.

Le 28 Mars 2012, le général Carter F. Harm effectuait une autre visite au Cameroun¹⁸⁰ après celle de 2008. Le tout premier Commandant en Chef du Commandement des Forces Américaines pour l’Afrique (AFRICOM) était reçu le même jour par le Président Paul Biya¹⁸¹.

S.E. Eric Goosby, Ambassadeur *at Large*, Coordonnateur du programme mondial des USA pour la lutte contre le SIDA et délégué du Président Barack-Obama, a séjourné au Cameroun du 25 au 28 août 2013¹⁸² pour des séances de travail avec les autorités camerounaises.

Entre février et mars 2014, le Cameroun avait accueilli des personnalités américaines. Dans sa correspondance du 25 février 2014 adressée au Secrétaire Général de la Présidence de la République (SGPR), le Ministre des Relations Extérieures (MINREX) informait la Présidence de la République de l’arrivée prochaine de deux émissaires américains. D’après la même lettre, ces derniers souhaitaient s’entretenir avec les plus hautes autorités camerounaises. Il s’agissait de M. David Gilmour, Sous-secrétaire d’État américain en charge de la sous-région Afrique Centrale séjournant au Cameroun du 28 Février au 3 Mars et de M. Thomas Shannon, Conseiller au Département d’État séjournant les 1 et 2 Mars¹⁸³.

En Septembre 2014, Linda Thomas Greenfield, Sous-Secrétaire d’État américain aux affaires africaines avait entrepris une visite de haut niveau au Cameroun.¹⁸⁴ Le général David Rodriquez, commandant de l’AFRICOM entre Octobre 2012 et Juillet 2016, avait entrepris deux voyages au Cameroun, notamment en décembre 2014¹⁸⁵ et en octobre 2015¹⁸⁶.

Entre le 17-19 avril 2016, le membre du cabinet du Président Obama et Ambassadrice des États-Unis auprès des Nations-Unies, S.E. Samantha Power, était en visite au Cameroun telle qu’annoncé par une correspondance du Ministre des Relations Extérieures au SGPR

¹⁸⁰ Archives de la D3-MINREX, lettre n° 329/DIPL/D8/, du MINREX à SGPR, du 25 Février 2014, p.2

¹⁸¹ P.R.C, *Participation du Président de la République du Cameroun, S.E.M. Paul Biya. Dossier de Presse, 2022*, p6. Il s’agit d’un document réalisé en prélude à la participation du Président Biya au sommet des leaders américains et africains en Décembre 2022 à Washington D.C.

¹⁸² Ibid., p. 6.

¹⁸³ Archives de la D3-MINREX, lettre n° 329/DIPL/D8/, du MINREX à SGPR, du 25 Février 2014, p. 1.

¹⁸⁴ Archives de la D3-MINREX, compte rendu de l’audience accordée le 15 Novembre 2015 par le MINREX à Stephen Hoza Ambassadeur des USA, compte rendu à SGPR, 23 Janvier 2015, p. 2.

¹⁸⁵ P.R.C., “ Le Général américain David M. Rodriguez reçu au Palais de l’Unité ”in WWW.PRC.COM , consulté le 22 Janvier 2024 à 23h43min.

¹⁸⁶ Archives de la D3, lettre n°5809 du MINREX A SGPR, 03 Août 2016, p. 1.

quelques jours plutôt¹⁸⁷. Elle avait été reçue le 19 avril 2016 par le Président de la République¹⁸⁸.

Le général Thomas D. Waldhauser, nommé en juillet 2016 commandant d'AFRICOM, a effectué une visite en terre camerounaise et a rencontré le Chef de l'Exécutif le 2 novembre 2016¹⁸⁹. La visite et l'audience s'inscrivaient dans l'optique de la diversification et du renforcement de la coopération militaire¹⁹⁰. Ce déplacement de l'émissaire de Washington au Cameroun se tient dans la logique américaine d'une réelle offensive en matière de coopération militaire avec l'Afrique. Dans cette perspective, atteindre la destination Cameroun dont le territoire est très stratégique pour les objectifs militaires et sécuritaires américains sur le continent, surtout en Afrique Centrale¹⁹¹, paraissait capital dans un contexte marqué par l'expansion de la secte terroriste Boko Haram.

Le 4 décembre 2018, M. Farid Fezoua était reçu par S.E. Paul Biya¹⁹². La rencontre entre ce haut responsable de la firme américaine General Electric (GE) et le Président camerounais était intervenue à la suite de la sollicitation faite via une note verbale envoyée au MINREX par l'ambassade américaine à Yaoundé¹⁹³, en faveur de celui qui est par ailleurs PDG de l'entreprise Healthcare.

Le 18 Mars 2019, le Palais de l'Unité recevait la visite d'un mandataire de l'État américain. Le Sous-secrétaire d'État américain aux affaires africaines, Peter Tibor Nagy, était reçu par le Président camerounais au Palais de l'Unité. Au sortir des échanges, le diplomate américain avait affiché une attitude conforme aux usages diplomatiques. Contrairement à une sortie médiatique qui avait fait l'objet de remontrances par le Ministre de la Communication du Cameroun quelques temps plutôt¹⁹⁴. Des témoignages recueillis informent de ce que la question

¹⁸⁷ Archive de la D3, lettre n° 1724/DIPL/D8, du MINREX à SGPR, du 13 Avril 2016.

¹⁸⁸ P.R.C., Le Président Paul Biya reçoit la Sous-Secrétaire d'État américaine aux affaires africaines, www.prc.cm, consulté le 19 Janvier 2024 à 01h25min.

¹⁸⁹ <https://www.prc.cm/fr/actualites/audiences/1998-le-nouveau-commandant-d-africom-au-palais-de-l-unite> (lien dans le site officiel de la présidence de la république du Cameroun), consulté le 8 Novembre 2023 à 13h56min.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ Le territoire camerounais est au centre de la planification de la lutte contre l'insécurité dans sa sous-région, notamment la lutte contre le terrorisme qui est le principal défi sécuritaire de l'AFRICOM. Il est stratégique en raison de sa position centrale aux terrains de déploiement des activités terroristes et de l'accessibilité à plusieurs autres pays (foyers d'insécurité) à partir de son sol.

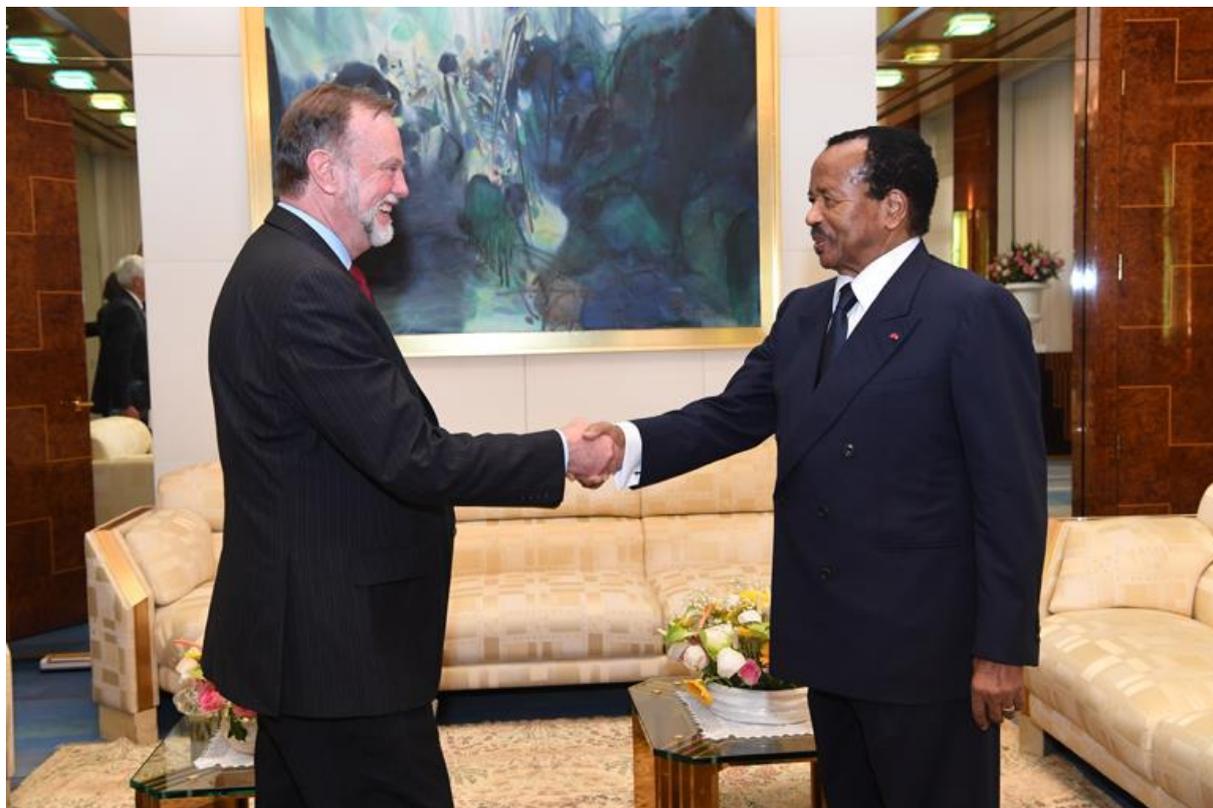
¹⁹² P.R.C., "Le patron Afrique de General Electric au Palais de l'Unité", WWW.PRC.COM, consulté le 22 Janvier 2024 à 23h51min.

¹⁹³ Archives de la D3-MINREX, note verbale n° 533/2018 de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique à MINREX, du 14 Novembre 2018. p.1

¹⁹⁴ Moins de deux semaines avant sa visite au Cameroun, l'Américain accusait le gouvernement camerounais de violations graves de droits de l'Homme. En plus, il avait prononcé des propos frisant l'ingérence dans les affaires intérieures du Cameroun, ce que le MINCOM avait fermement reproché au diplomate. Pour plus de détails à

de l'ajustement de sa posture par rapport au gouvernement camerounais avait fait l'objet de discussion avec les autorités de l'ambassade américaine à Yaoundé¹⁹⁵. Ce qui justifierait alors le professionnalisme affiché face à la presse après les échanges au Palais de l'Unité.

2 : S.E. Tibor Nagy reçu au palais de l'unité par S.E. Paul Biya



Source : Site officiel de la Présidence de la république du Cameroun (www.prc.cm)

1.2.2- Les voyages de personnalités camerounaises aux États-Unis d'Amérique.

Pour mettre en avant l'action présidentielle, nous ferons un petit retour en arrière, pour souligner une visite importante du Président camerounais.

En mai 1991, S.E. Paul Biya s'était rendu aux États-Unis d'Amérique et avait rencontré dans le cadre d'une visite privée, son homologue américain, Georges H. Washington Bush¹⁹⁶. Lors de son passage dans le pays de l'Oncle Sam, il avait prononcé un discours et reçu le titre honorifique de *Doctor Honoris Causa* à l'université de Maryland le 5 Mai 1991¹⁹⁷. Les 20 et

propos, lire F. Fouté, "Cameroun: le gouvernement regrette les propos de Tibor Nagy sur la situation socio-politique du pays" in www.jeuneafrique.com.

¹⁹⁵ Les informateurs ont requis la discrétion.

¹⁹⁶ <https://history.state.gov/departementhistory/visits/cameroon> et PRC, *Participation du Président de la République du Cameroun, S.E.M. Paul Biya. Dossier de Presse*, 2022, p. 5.

¹⁹⁷ C. Ambomo, "Analyse d'un discours politique présidentiel étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)" volume1, thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université de Franche-Comté 2013.

21 mars 2003, le chef de l'État camerounais était de nouveau aux États-Unis d'Amérique, cette fois dans le cadre d'une visite officielle, invité et reçu par le Président américain Georges H. Bush¹⁹⁸. Du 4 au 6 Août 2014, le Président camerounais s'était encore rendu à Washington, répondant à l'invitation de son homologue, S.E. Barack Obama, pour prendre part au premier sommet des dirigeants États-Unis-Afrique¹⁹⁹.

En 2016, le Président Biya était doublement invité pour une même cérémonie aux USA, en marge de la 71^e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, par son homologue²⁰⁰ et par les organisateurs de l'*US/AFRICA Business Forum* notamment, le Département américain en charge du commerce et l'organisme Bloomberg Philanthropies fondé par Michel R. Bloomberg²⁰¹. Ceci témoigne d'une sollicitude particulière à l'endroit du Président camerounais. Ce dernier avait donc été diligent à l'endroit des autorités américaines en prenant personnellement part le 21 septembre 2016 à cet évènement portant sur la promotion des échanges entre les États-Unis d'Amérique et les pays africains.

Du 13 au 15 décembre 2022, le Président Paul Biya dont les rares apparitions publiques suscitaient toutes sortes de commentaires sur l'espace médiatique camerounais, avait surpris l'opinion en se rendant à Washington D.C à l'occasion du deuxième sommet des leaders africains et américains. Ce voyage du Président de la République qui s'était affiché dans un état montrant sa relative méforme n'est pas à prendre comme une simple volonté de taire les rumeurs sur sa mort ou son incapacité totale. Loin de là, il serait agi d'un témoignage supplémentaire de l'intérêt particulier qu'il accorde aux relations entre le Cameroun et le partenaire américain. Sa participation effective à ce sommet, marquée par de nombreuses prises de paroles fortement saluées lors des différentes articulations du sommet, en témoigne. Il a par la même occasion eu des discussions privées avec son homologue américain, S.E. Joe Biden le 15 Décembre.

¹⁹⁸ <https://history.state.gov/departementhistory/visits/cameroon> et PRC, *Participation du Président de la République du Cameroun, S.E.M. Paul Biya. Dossier de Presse*, 2022, p. 5.

¹⁹⁹ *Ibid.* p. 6.

²⁰⁰ S. Andzongo, " Barack Obama invite Paul Biya au deuxième forum d'affaires États-Unis-Afrique, à New York ", in <https://investiraucameroun.com>, Economie, publié le 19 Septembre 2016, à 11h40, consulté le 23 Janvier 2024 à 2h18.

²⁰¹ Archive de la D3-MINREX, Lettre n° 5809/DIPL/D3, du MINREX à DCCPR, du 3 Août 2016.

Photo 33- Les couples présidentiels camerounais et américain à la Maison blanche en marge du deuxième sommet États-Unis- Afrique



Source : Beaufils Zambo, “Diplomatie: Paul Biya reçu par Joe Biden ”

De la gauche vers la droite : Madame Chantal Biya, S.E Paul Biya, S.E Joe Biden, Mme Jill Biden.

L’entreprise des voyages diplomatiques du Cameroun pour Washington n’est pas l’apanage du chef de l’État. Les hauts responsables du Ministère des Relations Extérieures et d’autres administrations du Cameroun ont également participé à la pratique des échanges de visites, tradition fort symbolique en diplomatie. Toutefois, les visites de ces personnalités ne se rangent pas officiellement dans la rubrique de la diplomatie présidentielle telle que nous essayons de la présenter dans le présent travail. En effet, elles n’ont fait intervenir aucun Chef d’État de part et d’autre. Il convient néanmoins de relever quelques-unes à titre illustratif.

Du 16 au 17 décembre 2017, S.E. Le Jeune Mbella Mbella, le ministre camerounais des Relations extérieures prenait part à Washington à une réunion ministérielle portant sur « le commerce, la sécurité et la gouvernance en Afrique²⁰² », aux côtés de plusieurs autres

²⁰² PRC, *Participation du Président de la République du Cameroun, S.E.M. Paul Biya. Dossier de Presse, 2022*, p. 5.

personnalités africaines, sur invitation de son homologue, le Secrétaire d'État américain Rex Tillerson.

Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 2019, le Ministre Délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures chargé de la Coopération avec le Commonwealth (MINDELCOM/MINREX), S.E. Felix Mbayu conduisait une délégation camerounaise aux États-Unis afin de participer aux assises relatives à la coalition internationale contre l'État Islamique et présidées par Mike Pompeo, Secrétaire d'État américain²⁰³.

La visite du Gouverneur de la Région du Nord-Ouest, Adolphe Lele Lafrique est également à relever. Ce dernier s'est rendu à Philadelphie aux États-Unis, en Décembre 2019, accompagné de la sénatrice Regina Mundi et de M. Moustapha Mvang, chef de service des affaires politiques à la D3-MINREX. La délégation camerounaise avait rencontré des élus américains de la ville et des universitaires. Ce voyage était motivé par deux raisons principales: l'exploration des pistes de solution en faveur de la reconstruction de la région du Nord-ouest et la recherche des opportunités de coopération entre les villes de Bamenda et de Philadelphie²⁰⁴.

Nous ne saurions sortir de ce titre sans souligner les rencontres en marge des cérémonies officielles. Citons ici la réception par Paul Biya à son hôtel à New-York, en marge du premier sommet États-Unis – Afrique, du sous-secrétaire américain Wendy Sherman et sept de ses collaborateurs²⁰⁵.

1.3- Le Cameroun: un soutien américain sur la gouvernance mondiale

La gouvernance locale et internationale est un aspect non négligeable des échanges diplomatiques entre le Cameroun et les USA. Alors que le premier bénéficie de l'assistance du second sur la gouvernance locale, le second dans ses manœuvres en vue d'assoir sa gouvernance du monde, sollicite le premier pour la validation de ses points de vue sur des questions d'ordre international. Il s'agit particulièrement des questions qui nécessitent l'approbation des organisations internationales (OI) à travers les votes des pays qui les constituent. Ainsi, le Cameroun fait l'objet de nombreuses sollicitations américaines sur la résolution et la prise des décisions sur la scène mondiale. Nous pouvons citer plusieurs d'entre-elles.

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ Archives D-3 MINREX, rapport de mission n° 067 du 29 décembre 2019, visite de travail de Monsieur le Gouverneur de la Région du Nord-Ouest à Philadelphie, États-Unis d'Amérique, du 8 au 16 Décembre 2019, p. 1.

²⁰⁵ WWW.PRC.CM site officiel de la présidence de la république du Cameroun consulté le 18 février 2024 à 21h35.

1.3.1- Les interventions américaines en Irak et en Syrie

À en croire le quotidien national bilingue *Cameroon Tribune*, les couloirs diplomatiques camerounais ne désemplissaient pas d'émissaires en provenance des grandes puissances entre 2002 et 2003 dans le cadre de la quête du soutien camerounais sur une question qui polarisait ces puissances à savoir: l'intervention américaine en Irak. Cette question était débattue au Conseil de Sécurité de l'ONU où le Cameroun siégeait comme membre non permanent. Parmi ces émissaires, de nombreux américains qui essayaient par maintes reprises de convaincre le Cameroun de prendre parti pour l'intervention envisagée par Washington. Malgré tout, le Chef de la diplomatie camerounaise, le Président Paul Biya, avait instruit à ses représentants aux Nations Unies et à tous les niveaux, de rester droit sur les principes de diplomatie camerounaise, à savoir opter pour la solution pacifique, c'est-à-dire une solution non militaire, comme il l'avait porté à l'attention des émissaires venus à lui²⁰⁶.

Ce serait donc en raison de l'échec des émissaires du Président américain Georges W. Bush que ce dernier aurait invité son homologue camerounais en mars 2003. L'opération américaine en Irak, prohibée par l'ONU, débuta le 20 mars 2003, date de l'arrivée du chef de l'État camerounais à Washington. S'agissait-il d'une simple coïncidence ? La Maison blanche aurait-elle voulu faire croire que le Cameroun soutenait d'une façon ou d'une autre son initiative ? Ou même, le Cameroun aurait-il discrètement accepté d'apporter son soutien aux États-Unis ? S'agissait-il d'une tentative d'humilier le Cameroun ou de lui faire comprendre que son opposition est sans objet ? Telles sont des interrogations que peut susciter un tel événement et chacun en fait son analyse.

C'est le lieu de rappeler que la diplomatie est plus secrète qu'elle le paraît, accompagnée d'ironie et de duplicité. C'est probablement ce qui a poussé certains à être plus prêt d'affirmer que la présence du Président Biya aux États-Unis témoigne d'un revirement de sa posture initiale quant à l'intervention américaine en Irak²⁰⁷. Toujours est-il que le Cameroun avait voté pour la résolution 1441 du 8 Novembre 2002 recommandant la poursuite des inspections en Irak²⁰⁸. Par conséquent, il est plus vraisemblable de dire que l'invitation du Président camerounais par son homologue dans ce contexte était plus une sorte d'illusion de soutien faite à la communauté internationale, illusion à laquelle le partenaire camerounais avait

²⁰⁶ G. Djarmaila, "Paul Biya: fervent défenseur du multilatéralisme", in <https://www.cameroon-tribune.cm>, publié le 25 Juin 2020 à 10h56min, consulté le 18 février 2024 à 21h26.

²⁰⁷ D. Baliaba, « La diplomatie camerounaise et la crise irakienne de 2003. Essai d'analyse historique », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2018.

²⁰⁸ *Ibid.*

volontairement ou non contribué, faisant de fait une sorte de « vraie fausse » intention camerounaise qualifiée par d'aucuns d'aval camerounais. S'il ne s'était pas agi de cela, quel serait concrètement l'apport du Président camerounais à son homologue américain, après avoir voté contre la résolution permettant à ce dernier d'agir en toute légalité ? Compte tenu également de ce que le refus onusien n'avait pas suffi à empêcher la démarche américaine, qu'aurait fait l'opposition du Cameroun, simple membre non permanent ?

En 2017, le Cameroun a été à divers niveaux appelé à se prononcer sur la question syrienne relative à la possession et l'utilisation des armes chimiques contre ses populations. Non seulement le Cameroun devait se prononcer, mais aussi, il était appelé à soutenir la position des États-Unis sur le sujet. Ces derniers avaient approché plusieurs personnalités camerounaises à cet effet, notamment l'ambassadeur du Cameroun aux USA qui avait débattu de la question via un appel téléphonique avec le Conseiller spécial du Président du Conseil National de Sécurité des USA en juin 2020. Le sous-secrétaire d'État américain avait également sollicité un entretien avec le Ministre des relations Extérieures du Cameroun pour la même cause, alors que plusieurs alliés des USA avaient déjà approché les Autorités camerounaises à ce sujet²⁰⁹.

En Avril 2017, le MINREX informait la Présidence de la république de la sollicitation américaine. Dans la lettre du 19 Avril 2017 au Secrétaire Général de la Présidence de la République, il écrivait: « Le gouvernement américain sollicite en conséquence le soutien de notre gouvernement, sur la forme, notamment d'une communication publique reconnaissant le caractère justifié de la frappe militaire américaine (en Syrie) ²¹⁰ ». Clairement, les États-Unis demandaient que le Cameroun les soutienne sur la scène internationale et les aide activement en légitimant leurs attaques violentes entreprises contre la Syrie.

1.3.2- Les dossiers relatifs à l'encadrement et à la prolifération des armes chimiques et nucléaires.

Le 19 août 2015, une délégation de responsables de l'ambassade des États-Unis était reçue par S.E Felix Mbayu, secrétaire général du MINREX. Les diplomates américains conduits par M. David Brownstein, chef de la section politique et économique, étaient venus réitérer la

²⁰⁹ Archives D-3 MINREX, Note à l'attention de S.E le MINREX, demande d'entretien téléphonique avec le sous-secrétaire d'État M. Stephen Biegun.

²¹⁰ Archives de la Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes (D3), Lettre n° 1924 du MINREX à M. le SGPR, Yaoundé le 19/04/2017.

demande de soutien adressée par leur pays au Cameroun et présenter des documents y afférents. Le soutien concernait le vote d'une résolution au sein de l'*International Atomic Energy Agency (IAEA)* dont la conférence générale devait se tenir du 14 au 18 Septembre de la même année. Concrètement, les Américains souhaitaient que le Cameroun vote contre une résolution qui serait introduite par la Ligue Arabe au sujet de la capacité nucléaire d'Israël²¹¹.

Les Américains avaient sollicité lors de la même audience l'appui du Cameroun au sujet de l'accord dénommé *the JCPOA (Joint Comprehensive Plan of Action)*, un arrangement établi entre l'Iran et les « P5+1 »²¹², relatif au programme nucléaire iranien. Le partenaire américain souhaitait que le Cameroun interpelle publiquement l'État Iranien sur la mise en œuvre rapide et complète des mesures nécessaires afin de répondre aux préoccupations de la communauté internationale.

En reconnaissance de l'important soutien camerounais aux positions américaines sur les questions nucléaires, le Gouvernement américain adressait en juin 2016, des remerciements au Président de la République du Cameroun via le MINREX. Ceci faisait suite à l'entrée en vigueur en mai 2016 de l'amendement du 8 juillet 2005 à la convention adoptée le 26 octobre 1979 sur la protection physique des matières nucléaires, en rappelant que le Cameroun était parmi les premiers pays à le ratifier²¹³.

Le 16 septembre 2020, Madame Jennifer Bah, la cheffe de la section politique de l'*US Embassy* au Cameroun, pétitionnait le soutien du Cameroun au compte de son pays. La diplomate américaine souhaitait le soutien camerounais relativement au projet de loi « *Understanding Regarding the Aerosolized Use of Central Nervous System Acting Chemicals for Law Enforcement Purposes*²¹⁴ ». Parrainé par les États-Unis, ce projet concernant les armes chimiques devait être soumis au vote de la Conférence des États Partis de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIA) entre novembre et décembre 2021 et aurait particulièrement visé Israël.

En 2022, le Cameroun était de nouveau sollicité par son partenaire. Dans une note diplomatique adressée au MINREX par l'ambassade des USA au Cameroun, le gouvernement

²¹¹ Archives de la D3, Compte rendu d'audience n° 184/DILPL/D8/SDRPAN/SAP, 20 août 2015.

²¹² « P5+1 » désigne les cinq membres Permanent du conseil de sécurité de l'ONU (France, États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni) plus Allemagne.

²¹³ Archives D3-MINREX, Lettre n.2392 du MINREX à SGPR du 27 Juin 2016.

²¹⁴ Archives D3-MINREX, Compte rendu n5/D3/SDAN/SAP/, « Compte rendu de l'audience accordée à Madame Jennifer Bah, Chef de la section politique et économique à l'Ambassade des USA au Cameroun, le 16/09/2020 par le Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes », - Septembre 2020

américain souhaitait le soutien camerounais sur un dossier concernant l'Ukraine et en rapport avec le nucléaire. L'ambassade américaine écrivait:

The embassy of de United States of America presents its compliments to the Ministry of External Relations of the Republic of Cameroon and would like to request the ministry to support the resolution on the safety of Ukraine's nuclear facilities and cooperation on nuclear-powered submarines under the Australia-UK-United-State (AUKUS) partnership that are expected to be considered during the upcoming International Atomic Energy Agency General conference²¹⁵.

1.3.3- Autres demandes de soutien

Nous avons la demande de soutien faite par les États-Unis pour la candidature de sa ville de Minneapolis, au cours de l'Assemblée Générale du Bureau Internationale des Expositions (BEI), des 13 et 14 Juin 2017. Ce soutien consistait en un vote en faveur de la ville américaine face aux candidatures de deux ou trois autres pays, en vue d'accueillir l'Exposition Spécialisée/l'Exposition Internationale, édition 2022/2023²¹⁶. Dans sa demande, le Gouvernement américain renseignait que sa candidature faisait l'objet de disgrâce, en raison de suggestion qu'elle avait émise au sein de l'organisation peu de temps avant. Par conséquent, le soutien camerounais à sa candidature n'aurait pas été des moindres.

Le 16 septembre 2020, Madame Jennifer Bah, la cheffe de la section politique de l'*US Embassy* au Cameroun, sollicitait le soutien du Cameroun en faveur de son pays pour voter en faveur de la candidature de M. David H. Moore au poste de membre de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU²¹⁷.

La terre camerounaise est souvent sollicitée pour accueillir des activités initiées par les États-Unis dans la Sous-région.

Dans le cadre du conflit russo-ukrainien, le Cameroun a reçu des appels à soutenir la position américaine, pro-Ukraine. Le refus du Cameroun d'y souscrire au nom de ses principes et la poursuite de sa relation avec le camp russe condamné par la Maison blanche, avaient même irrité des personnalités américaines. C'est le lieu de préciser que le Cameroun n'a pas systématiquement répondu par l'affirmative à toutes les autres demandes à lui adressées par son partenaire américain. Mais pour des raisons bien évidentes, notamment la discrétion qui

²¹⁵ Archive D3, Diplomatic note n539/22, from Embassy of the United States of America Yaoundé to Ministry of External Relations, September. 27. 2022.

²¹⁶ Archives D3-MINREX, Note Verbale n°258/17, de l'Ambassade des États-Unis au Ministre Des Relations Extérieures du Cameroun, 1 juin 2017.

²¹⁷ Archives D3-MINREX, Compte rendu n5/D3/SDAN/SAP/, « Compte rendu de l'audience accordée à Madame Jennifer Bah, Chef de la section politique et économique à l'Ambassade des USA au Cameroun, le 16/09/2020 par le Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes », septembre 2020.

caractérise l'action internationale camerounaise, il ne serait difficile et même non approprié de dire à quelle sollicitation il a répondu positivement ou non. Toujours est-il que ses choix s'arriment d'une part à la quête de son intérêt national, d'autre part à la ligne directrice de sa politique étrangère, et aussi et surtout en droite ligne des engagements internationaux auxquels il est Parti. Sa posture dans le cadre le plus récent, la guerre russo-ukrainienne, reflète bien ses positions sur les autres sujets.

2. La coopération sécuritaire et militaire entre le Cameroun et les États-Unis

La collaboration militaro-sécuritaire n'est pas en reste des relations entre Yaoundé et Washington. Ceci d'autant plus que le militaire est le bras droit du politique/diplomate dans une conception réaliste. Considérant également que la sécurité internationale devient de plus en plus un sujet capital. Ainsi, plusieurs programmes de coopération dans ce domaine existent entre ces deux partenaires.

2.1-À travers l'*US Africa Command*/AFRICOM

Il convient d'entrée de jeu de faire une petite description de l'AFRICOM avant de présenter ses rapports avec le Cameroun.

2.1.1- Brève description de l'AFRICOM

Le Commandement Militaire des États-Unis pour l'Afrique, l'AFRICOM ou *US Africa Command*, est institué en 2007 et devient opérationnel en octobre 2008²¹⁸. Elle a pour mission:

La protection, la défense de l'intérêt national américain par le renforcement de la capacité militaire des pays africains et des organisations régionales, et si nécessaire, par des opérations militaires afin de combattre la criminalité internationale et de créer un environnement de paix susceptible de garantir la bonne gouvernance et le développement durable en Afrique.²¹⁹

Le décryptage de cette mission de l'initiative laisse comprendre qu'il s'agit plus d'un moyen pour servir les intérêts américains que d'une initiative de soutien aux territoires africains. Autrement dit la sécurisation de l'Afrique est un moyen plutôt qu'une fin pour les USA. C'est dire en outre que le but de l'AFRICOM aurait pu se résumer en ces mots qu'ils ont bien voulu mettre en avant, à savoir « la protection, la défense de l'intérêt national américain ». Passant par l'adhésion du continent comme l'explique la suite de la citation, leur

²¹⁸ P. Leymarie, « "Partage du travail" au Sahel », in B. Badie et D. Vidal, *Fin du leadership américain ? : L'état du monde 2020*, Paris la Découverte, 2019.

²¹⁹ AFRICOM, <https://www.africom.mil/pdfFiles/2011%20Commander's%20Intent.pdf>, www.africom.mil (site de l'AFRICOM). Traduit par *Google translator*.

implication à la sécurisation de ce dernier peut être par conséquent comprise comme un simple procédé, l'occasion faisant le larron.

Le Commandement militaire américain pour l'Afrique, plus polyvalent, vient remplacer les initiatives spécifiques et de faibles portées qu'étaient les *African Crisis Response Force (ACRF)*, *African crisis Response Initiative (ACRI)* et *African Contingency Operations Training and Assistance (ACOTA)*²²⁰. Ce sont ces dernières qui avaient le vent en poupe en matière de coopération sécuritaire entre l'Afrique et les États-Unis.

Son siège se trouve à Stuttgart en Allemagne en raison de la méfiance et de la réticence africaines face à cette initiative à laquelle on attribue des fins douteuses²²¹. Cette réticence s'explique également par les risques et craintes que le pays africain qui l'abriterait deviendrait une cible pour ceux qui ont les USA comme ennemi. Au-delà de tout soupçon, l'AFRICOM depuis son avènement fait écho en Afrique lorsqu'il s'agit de parler de coopération militaro-sécuritaire avec les USA. Il convient alors de l'étudier plus distinctement. Comment s'est matérialisée la coopération entre le Cameroun et l'AFRICOM ? Telle est la question à laquelle la présente articulation se propose de répondre.

2.1.2- La coopération militaro-sécuritaire du Cameroun avec l'AFRICOM

Cette coopération concerne la lutte contre la piraterie maritime, le terrorisme, l'extrémisme violent... Elle se déploie diversement et à travers divers programmes. À date, les actes de coopération militaires entre le Cameroun et les USA sont multiples. Nous nous limiterons cependant à relever les moments inédits, de grande envergure et plus ou moins récents.

Nous avons le programme dénommé *Obangame Express* qui se déroule tous les ans sous l'égide de l'AFRICOM et est consacré à l'amélioration des aptitudes des marines des États partenaires. Afin d'adresser des réponses plus efficaces aux menaces sécuritaires maritimes, cet exercice multilatéral met l'accent sur le partage d'information, la formation des personnels et les techniques de patrouille²²². Le personnel camerounais du domaine de la sécurité maritime y prend régulièrement part et le territoire accueille régulièrement des

²²⁰ A.D. Foumane, "L'AFRICOM dans la politique américaine de sécurité en Afrique: l'évolution doctrinale à l'épreuve des contraintes géostratégiques", Mémoire de Master en Science Politique, université de Yaoundé 2, 2013, en ligne sur www.memoireonline.com

²²¹A. Fogue Tedom, "AFRICOM: le commandement militaire américain pour l'Afrique", <https://www.diploweb.com/AFRICOM-Le-commandement-militaire.html>, publié le 21 novembre 2011, consulté le 31 Octobre 2023 à 18h46 min.

²²² www.africom.mil, consulté le 31 octobre 2023 à 18h11.

séances dudit exercice. En 2016, plusieurs manœuvres de cet exercice ont eu lieu à la base navale de Douala, en présence d'autorités américaines importantes dont l'ambassadeur et le commandant adjoint de l'AFRICOM²²³ et des représentants d'environ vingt pays africains et européens. L'édition de 2022 avait officiellement été lancée au Cameroun le 6 mars avec pour objectif principal « améliorer la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et l'océan Atlantique²²⁴ ».

Quant à la lutte contre l'extrémisme violent, le département d'État américain informait en janvier 2015 le Président camerounais, via l'ambassade du Cameroun à Washington, des menaces du leader de Boko Haram contre sa personne. Dans la foulée, les responsables du Pentagone sollicitaient une rencontre d'urgence avec les Autorités camerounaises²²⁵. En juin 2015, les États-Unis se sont proposé de prendre intégralement en charge la participation des représentants camerounais à une réunion du GCTF. Comme charges, il s'agissait du transport, de l'hébergement et de la restauration de quatre magistrats qui devaient assister du 22 au 24 juillet à Vallete/Malte, aux assises portant sur les meilleures pratiques dans la lutte contre le terrorisme²²⁶.

En mars 2016, la DGSN et l'Ambassade des USA ont paraphé un mémorandum d'intention relatif à l'assistance technique américaine en matière de lutte contre le terrorisme. L'accord portait principalement sur l'installation de système d'identification comparatif aux postes-frontières et aéroports afin de contrôler les activités aux frontières camerounaises²²⁷.

Pour la lutte contre le terrorisme, les Forces de Défense et de Sécurité camerounaises ont bénéficié d'une instruction singulière délivrée par un groupe de militaires américains. La formation qui s'était déroulée au Camp BIR de « Man O' War Bay » avait vu la participation des corps du BIR, de la Marine nationale et de la police camerounaise Delta²²⁸. Elle avait pour but de consolider leur aptitude d'opération en mer. Ledit accompagnement comportait

²²³ Archive D3-MINREX, Lettre n. 1780 du MINREX à SGPR, du 15 avril 2016.

²²⁴ ADF, « Obangame Express 2022 encourage la coopération pour combattre la criminalité en mer », in <https://adf-magazine.com/fr>, mis à jour le 29 mars 2022, consulté le 31 octobre 2023 à 18h02.

²²⁵ Archives D3-MINREX, Lettre n. 14/ACW/PSC de l'ambassade du Cameroun aux USA à MINREX, 16 janvier 2015.

²²⁶ Archives D3-MINREX, diplomatic note n. 193/2015 de Ambassades des États-Unis à MINREX, 01/06/2015, p. 1.

²²⁷ A. Mbohoulou, « Cameroun-États-Unis: Accords pour la lutte contre le terrorisme », in <https://cameroon-tribune.cm>, publié le 21 Mars 2016, consulté le 22 février 2024 à 23h49.

²²⁸ A. Etape Enongene, « La coopération sécuritaire entre les États-Unis d'Amérique et le Cameroun après le 11 Septembre 2011 », Mémoire de Master en Relations Internationales, université de Yaoundé 2- IRIC, 2022, p. 44.

également un entraînement opérationnel dans la lutte contre Boko Haram par un détachement à l'aéroport de Maroua Salak.

Les États-Unis et le Cameroun travaillent également à la formation de leurs équipes. À en croire une source officielle américaine, la formation du personnel militaire camerounais dans des programmes internationaux aux États-Unis est financée à hauteur 600 000 dollars par an²²⁹. Entre 2013 et 2019, le corps de la police camerounaise à lui seul a bénéficié de la formation dans plusieurs spécialités de 248 de ses fonctionnaires grâce au soutien américain²³⁰.

Dans le cadre de la sécurisation du Golfe de Guinée avec le concours américain, ce dernier avait installé en 2015 à Garoua au Cameroun, son unique arsenal devant permettre aux forces américaines durant environ 4 ans, de réaliser la mission d'éradication du groupe Boko Haram. Il s'agissait du *Contingency Locations (CL)*, « installations mises à la disposition des forces américaines pour une durée limitée (moins de 5 ans), afin de permettre la réalisation d'une mission particulière²³¹ ». Ceci témoigne de l'excellence de la coopération sécuritaire entre les deux pays sinon, de l'importance de la sécurisation du Cameroun dans l'approche américaine de sécurité dans l'espace du golfe de Guinée.

2.2- La coopération en faveur des initiatives multilatérales endogènes à l'Afrique.

Nous l'avons dit plus haut, le Cameroun occupe une place de choix dans le déploiement américain en Afrique et particulièrement en Afrique centrale. Les États-Unis travaillent avec le Cameroun et s'appuient sur lui pour implémenter leur politique de sécurisation dans la région et bien au-delà²³². Sans doute, les temps forts de la coopération sécuritaires entre le Cameroun et les États-Unis se situant dans ce cadre sont multiples.

Citons en premier lieu les activités du Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique (CESA)²³³. Dans le cadre de ce forum purement intellectuel soutenu par les États-Unis d'Amérique, le Cameroun a abrité un séminaire international du 10 au 14 mai 2004, sous le

²²⁹ Ambassade des USA au Cameroun, "Notre présence au Cameroun" <https://cm.usembassy.gov>

²³⁰ A. Etape Enongene, "La coopération sécuritaire...".

²³¹ N. Vilboux, "Les États-Unis et le Golfe de Guinée: intérêts, posture, perspectives", *Fondation pour la recherche stratégique*, n° 2018 1050 118 198/FRS/OBSUSA du 7 novembre 2019, pp. 9-10.

²³² L'informateur a requis l'anonymat.

²³³ Le CESA est un organisme du département de la défense des USA. Il sert de plateforme de recherche bilatérale et multilatérale aux communications et à l'échange d'idées et de formation entre les participants (civils et militaires). Il est financé par le Congrès et concerne les menaces de sécuritaires touchant l'Afrique.

thème « vers une meilleure gestion des conflits en Afrique Centrale²³⁴ ». L'organisation du séminaire et l'expertise camerounaise avaient fortement été saluées par le Directeur du CESA, le général Carlton W. Fulford Jr. Lors de l'audience de circonstance à lui accordée par le chef de l'État camerounais, le Général américain avait émis le vœu que son hôte présidât personnellement le prochain séminaire du CESA²³⁵. La même année, le Cameroun a accueilli les assises de *l'African Center for Strategic Studies*²³⁶, un organisme fondé en 1999 par les USA.

Yaoundé et Washington coopèrent également dans le cadre de l'Ecole Internationale des Forces de Défense et de Sécurité EIFORCES qui est une institution non moins importante dans la formation de nombreux ressortissants de la sous-région comme bon nombre d'autres institutions camerounaises. Le partenariat ici est principalement consacré à l'appui sur l'acquisition d'équipements²³⁷ et à l'administration de l'établissement dont les USA sont membres du Conseil d'administration. Il n'est donc pas exclu que les USA soient impliqués dans plusieurs autres programmes ou activités de l'Ecole²³⁸. Grâce à cette ouverture, 17 auditeurs parmi lesquels 15 officiers généraux du Cours *Capston* de l'Université de défense nationale américaine, ont visité le 21 février 2024 le campus de l'EIFORCES à Awaé, dans le cadre d'une mission d'étude²³⁹.

La Force Multinationale Mixte (FMM ou MNJTF) n'est pas en reste. Depuis octobre 2015, un drone *MQ-1C Gray Eagle* est déployé au Cameroun pour réaliser des tâches de renseignement au bénéfice de la FMM et 300 militaires de l'*Army* et de l'*USAF* y ont été présents jusqu'en mars 2019. À cette date, une centaine de personnels de la *101st Airborne Division (Task Force Talon)* a regagné les États-Unis, après la fin des travaux d'agrandissement de la base²⁴⁰.

Le Cameroun a été plusieurs autres fois sollicité pour accueillir des assises de séminaires portant sur les questions de sécurité. En mars 2009, il avait accueilli le *Africa*

²³⁴ Le Quotidien Mutations repris par J.R.N., « Afrique Centrale: on prépare la paix: le séminaire sur la gestion des conflits s'est tenu Yaoundé », in <https://allafrica.com>, publié le 17 Mai 2004, consulté le 2 novembre 2023 à 21h26.

²³⁵ N. Amayena, «Un général américain au Palais de l'Unité», *Cameroon Tribune*, quotidien bilingue, n8098/4387, Lundi 17 Mai 2004, p. 2.

²³⁶ J.Y.J. Nzadiba, «les enjeux de la présence des États-Unis En Afrique Centrale: le cas du Cameroun 1992-2010, Mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1, 2015, p. 125.

²³⁷ www.eiforces.gov.cm (site officiel de l'EIFORCES).

²³⁸ L'informateur a requis l'anonymat.

²³⁹ www.eiforces.gov.cm

²⁴⁰ N. Vilboux, « Les États-Unis et le Golfe de Guinée: intérêts, posture, perspectives », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, n° 2018 1050 118 198/FRS/OBSUSA, 7 novembre 2019, p. 10.

*Endeavor Planning*²⁴¹. Le *Global Security Contingency Fund* (GSCF), initié en 2011 par le président Barack Obama est aussi un outil important de coopération sécuritaire. En 2015, le Cameroun a répondu favorablement à la sollicitation de son partenaire américain pour abriter le séminaire régional Tchad-Nigeria-Niger-USA-Cameroun organisé par le GSCF. Celui-ci était intitulé *Regional border patrol strategy workshop*²⁴² et portait principalement sur la sécurisation des frontières. Il s'était effectivement déroulé du 5 au 7 mai 2015 à Yaoundé. En juin 2015, il avait été invité par les USA à organiser, sous les auspices du *GSCF- Counter Boko Haram Program*, le *National border security strategy development course*.

En 2017, le Cameroun a abrité l'exercice de l'*Unified Focus*, opération destinée aux ÉTATS Partis de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). Le but était le renforcement des capacités de la *Multinational Joint Task Force* (MNJTF ou FMM)²⁴³. En Mars 2015, le Cameroun était parmi les 5 pays africains à accueillir les manœuvres du *flintlock*, dans le cadre du *Trans-Sahara Counter-terrorism Partnership* qui réunissait au total une vingtaine de pays²⁴⁴.

Le Cameroun a servi de passerelle pour l'aide militaire américaine dans le cadre des missions de maintien de la paix en faveur de la République Centrafricaine. Il a autrefois reçu le « financement de plus de 10 000 000 de dollars pour la promotion de la paix, l'atténuation des conflits et l'amélioration de la sécurité nationale et de la stabilité régionale²⁴⁵ ». C'est bien une démonstration supplémentaire de ce que les États-Unis reconnaissent bel et bien le rôle capital du Cameroun dans leur stratégie et n'épargnent pas les occasions de s'en servir.

Les États-Unis apparaissent indubitablement comme un partenaire immanquable en matière de sécurité pour le Cameroun. De même, le Cameroun joue le rôle de charnière pour les démarches américaines et leur appui à diverses initiatives multilatérales africaines, comme le soutiennent les illustrations précédentes. La coopération avec Washington apparaît donc grandement comme une mise en œuvre de la politique de défense américaine, axée plus ou moins indirectement sur la sécurisation de plusieurs autres territoires d'intérêt américain. C'est en effet une mise en œuvre de la politique américaine des États-pivots qui consiste à

²⁴¹ T. Struye de Swielande, "Washington et ses intérêts sécuritaires en Afrique", *Outre-Terre*, n° 38, Janvier 2014 p. 268.

²⁴² Archive D3-MINREX, lettre n. A301/a/SG/PR à MINDEF du 17 Février 2015.

²⁴³ N. Vilboux, "La stratégie de sécurité américaine en Afrique", *Fondation pour la Recherche Stratégique*, n° 243/FRS/OBSUSA, 26 mai 2017, p.37

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ Ambassade des USA au Cameroun, "Notre présence au Cameroun" <https://cm.usembassy.gov>

s'appuyer particulièrement sur un pays pour l'influencer et/ou contrôler un grand ensemble territorial. Même si le Nigeria et la Gabon, voisins du Cameroun et considérés de plus en plus comme États-pivots ont une avance considérable sur le Cameroun en termes de coopération sécuritaire avec Washington, il n'en demeure pas moins que le Cameroun reste incontournable et vital pour la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité américaine. Le Cameroun est concerné largement par les profits américains dans la zone. Ce serait l'une des raisons pour lesquelles il a et continue malgré tout, de profiter d'un apport américain à sa propre sécurisation. Bien que fournisseur de sécurité, les apports américains loin d'un allocentrisme, passent pour être en réalité, un prolongement de la quête de puissance et de la sécurité nationale américaines. L'engagement militaire américain au Cameroun est avant tout profitable aux Américains. C'est à juste titre que le géostratège camerounais, Alain Fogue, écrivait au sujet de l'AFRICOM: « C'est une structure diplomatique et militaire qui est pensée par et pour les États-Unis²⁴⁶ ». Pour tout dire, les résultats de la coopération militaire entre le Cameroun et les États-Unis sont moins satisfaisants, eu égard de l'écart entre les besoins en sécurité, les potentialités et les offres, et du recul pris avec la logique de sous-traitance militaire. Ce qui a poussé d'aucuns à parler de coopération questionnable aux résultats mitigés²⁴⁷.

II- LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CAMEROUN

La recherche des matières premières, des débouchés, de la main d'œuvre, etc. a entraîné d'énormes chocs dans le temps et a poussé les nations à établir des alliances. Les questions économiques sont toujours apparues au centre des interactions internationales. Ce n'est pas le couple Cameroun-États-Unis qui échapperait à cette logique qui a sous-tendu les premiers rapports entre leurs continents respectifs, précisément dans le cadre des grandes traites, plus encore à partir de la période 1990 caractérisée par une plus grande mise en relation de l'économie mondiale et des besoins économiques. Ainsi, autant ces derniers sont divers, autant les échanges y afférents s'imposent aux acteurs internationaux. Ceci dit, les échanges économiques entre Yaoundé et Washington couvrent de nombreux aspects.

²⁴⁶ A. Fogue Tedom, "AFRICOM: le commandement militaire américain pour l'Afrique, publié le 21 Novembre 2011, consulté le 31 octobre 2023 à 18h46min sur <https://www.diploweb.com/>

²⁴⁷ A. Etape Enongene, "La coopération sécuritaire...", 2022, p. 68.

1- Le commerce.

Le commerce entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique représente la part belle de leur coopération économique. Étant donné que c'est quasiment la seule activité économique susceptible de donner lieu à des actions d'une réciprocité sans équivoque entre deux pays, même si les flux et les profits ne sont pas équitables. C'est bien le propre du trading entre un pays du Nord et un pays du Sud en raison de la valeur des produits que chacun est en mesure de mettre à la disposition du marché de son partenaire. Tenant compte de la tranche chronologique à laquelle cette étude se consacre, les échanges commerciaux entre Yaoundé et Washington sont à présenter suivant deux périodes marquées et séparées par une grande rupture.

1.1- Les échanges commerciaux entre 1992-2000

Les échanges commerciaux entre 1992 et 2000 étaient fortement matérialisés par les échanges de matières premières en provenance du Cameroun et les produits semi-finis et finis en provenance des États-Unis. Ce qui s'explique sans doute par le niveau d'industrialisation de chaque pays et dans une moindre mesure par l'absence ou la dureté des règles promouvant l'exportation des produits manufacturés du Cameroun vers les États-Unis.

Les principaux produits exportés par le Cameroun étaient les matières premières comme le pétrole brut, le bois, le cacao, le coton, le café et les minerais²⁴⁸, des produits sans valeur ajoutée importante. Washington pour sa part exportait vers le marché camerounais les produits industriels à forte valeur ajoutée comme les automobiles, les appareils électroniques et électroménagers, les produits agroalimentaires, etc., le tout dans un système de douanes et de concurrence importante. Toutefois, ces échanges ont souvent permis au Cameroun de tirer des profits financiers importants. Sa balance commerciale avec les États-Unis se montrait relativement excédentaire²⁴⁹ ; mais a connu une valeur négative entre 1996-1998, période où les USA ont pris le dessus en matière de balance commerciale²⁵⁰. Située au-dessus de 100 000 tonnes, la valeur des exportations camerounaises a décliné considérablement au cours la

²⁴⁸ EUROSTAT, *Monographie pays. Cameroun 1992*, Plateau de Kirchberg, Statistisches Bundesamt, 1994, p. 142.

²⁴⁹ Cette situation peut s'expliquer par la grande quantité des réserves camerounaises, l'absence d'un grand nombre de souscripteurs pour l'achat de ces produits dont seuls les grands industriels ont les moyens de s'en servir, de transformer. De même, du fait de la diversification des partenaires camerounais et de la primauté des fournisseurs européens, Washington n'est pas toujours apparue comme un point de départ très privilégié des importations camerounaises.

²⁵⁰ E. Azong Tebei, "*Trade relations between...*", 2023, p. 30.

période 1994-1999, demeurant en dessous de 100 000 tonnes²⁵¹. Avec le temps, sont nées de nouvelles mesures commerciales entre les pays africains et les États-Unis: l'AGOA.

1.2- Le commerce entre Yaoundé et Washington sous le régime de l'AGOA: 2001-2020

Initié en 2000 par les États-Unis d'Amérique, *l'African Growth and Opportunity Act* (AGOA) est une mesure commerciale destinée aux pays d'Afrique subsaharienne majoritairement caractérisés par le retard économique. C'est un système d'exemption des frais de douanes pour l'entrée sur le marché américain, d'une pléthore de produits provenant desdits pays. C'est un système d'échange préférentiel qui a pour objectifs le développement des économies des États membres à travers la diversification et la promotion des exportations africaines, des investissements entre Washington et de nombreux pays africains²⁵². L'éligibilité à l'initiative est comme à l'habitude américaine, subordonnée à plusieurs conditionnalités parmi lesquelles, les réformes économiques, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'Homme. Ces dernières n'ont pas barré la voie à l'éligibilité du Cameroun dès octobre 2000. Ainsi, les nouvelles données économiques rendent compte de ce que l'AGOA est un système prometteur et porteur de grandes occasions.

Au regard des objectifs de l'AGOA et se basant sur des données relatives aux échanges économiques du Cameroun avec les États-Unis, et comparativement aux échanges d'avant l'AGOA, l'on est amené à dire que cette mesure a effectivement boosté les échanges entre les deux parties et surtout la rentabilité pour les pays africains. Pour revenir à notre chapelle, plusieurs éléments peuvent être mis en avant pour élucider cette affirmation.

Dans un premier temps, le flux des exportations camerounaises a considérablement augmenté, atteignant des proportions qui n'avaient plus été franchies depuis 1985. Et malgré les baisses souvent enregistrées sous l'AGOA, ces exportations se sont toujours maintenues au-dessus du plus bas seuil enregistré antérieurement, notamment 90,734 tonnes équivalent à 8, 022 millions FCFA en 1997, selon Emmanuel Azong Tebei²⁵³. Le taux des exportations est allé grandissant depuis l'accès du Cameroun aux privilèges de l'AGOA, franchissant les orées jamais imaginées, relevant de fait la balance commerciale comme nous l'ont confirmé des fonctionnaires du MINEPAT. Ce n'est pas M. E. Azong qui en dit le contraire. Ce dernier démontre plutôt que l'AGOA avait fait bien plus. Elle aurait permis au Cameroun de

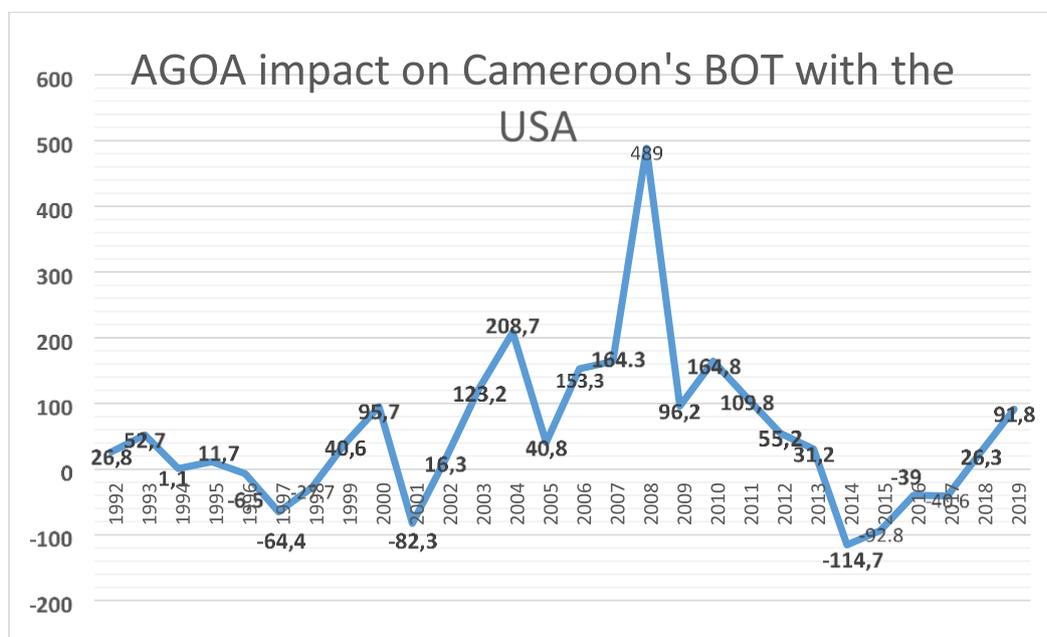
²⁵¹ *Ibid.*, p. 24.

²⁵² C. Deblock, "Les États-Unis et l'AGOA: un programme encore utile ?", in *Centre d'Etudes sur l'Intégration et la Mondialisation* (CEIM), 1^{er} Décembre 2021, p. 2.

²⁵³ E. Azong Tebei, "Trade relations between..." 2023, p. 87.

maintenir sa balance commerciale excédentaire face aux États-Unis dans les années 2008, frappées par la récession économique généralisée. La courbe suivante rend mieux compte de ce que nous décrivons ici.

1: Valeur des exportations camerounaises de 1992 à 2019 et Impact sur la balance commerciale du Cameroun.



N.B: BOT = Balance of Trade (balance commerciale) et les données sont en millions de dollars

Source: Emmanuel Azong Tebei, "Trade relations between..." p. 92.

Ce graphique qui couvre 28 années de commerce entre le Cameroun et les USA, montre clairement que la balance commerciale du Cameroun a presque été positive sur toute la ligne, exception faite des années 1997, 2001, 2014-2017. C'est donc exactement 6 années négatives contre 22 positives. Le graphe fait également observer que les années couvertes par l'AGOA sont celles durant lesquelles le Cameroun a réalisé ses plus grandes exportations vers les États-Unis.

Ce graphique permet de constater deux périodes principales de régression des exportations. La première est celle des années 1990, la chute observée ici s'explique par la dévaluation du franc en 1994²⁵⁴. La seconde période est celle des années 2000, l'hypothèse de la crise financière de 2008 est évoquée pour expliquer cette régression de la valeur des exportations²⁵⁵, laquelle s'est poursuivie jusqu'en 2014.

²⁵⁴ E. Azong Tebei, "Trade relations between...", 2023, p.89

²⁵⁵ *Ibid.* p.86

En outre, les exportations camerounaises se sont diversifiées. Tel que prévu par l'accord, de nombreux produits avaient désormais un accès libre ou à un tarif compétitif au marché américain. Le Cameroun exportait désormais les vêtements et chaussures produits localement, les perles, des produits chimiques et autres produits manufacturés²⁵⁶. À ceci il convient de garder en liste, les matières premières qui ont quant à elles connu des booms d'exportation. Les pics observés sous l'ère de l'AGOA s'expliquent donc entre autre par l'augmentation de la production, l'entrée en liste de nouveaux produits d'exportation et la mise en place des mesures d'accompagnement.

Enfin, l'initiative offre de nombreuses opportunités au Cameroun de tirer profit des marchés intra-africains et de booster son industrie. L'AGOA grâce au principe de provenance du produit, exige aux pays africains d'échanger entre eux. Ces derniers sont tenus de s'approvisionner dans les marchés africains et / ou américains pour la réalisation des produits à exporter. La contenance en matières locales du produit à exporter doit être d'au moins 35%²⁵⁷. Ainsi, le Cameroun qui jouit d'une diversité importante en ressources naturelles apparait de fait comme un favorisé, car il est producteur sinon, a le potentiel de produire sans avoir à importer une grande partie des marchandises à exporter notamment les produits agricoles comme les oléagineux, le textile pour l'habillement, les animaux pour la consommation, le cuir, les perles naturelles et de cultures, le bois et ses dérivés²⁵⁸... Grace à l'AGOA, l'industrie camerounaise a bénéficié d'un plus grand accompagnement. Ce dernier semble se diriger particulièrement vers les petites et moyennes entreprises dans le but de les rendre compétitives et aptes à pénétrer le marché américain. C'est sans doute la raison d'être de l'AGOA *Resources Center* et de l'assistance technique apportée à plusieurs compagnies camerounaises. Parmi ces dernières, citons *Beutec broderie sarl (BEUTECH)*, *CAWER*, *Ken Atlantic* et *Northwest Cooperative Association (NWCA)*²⁵⁹.

Toutefois, il reste pour plusieurs personnes impliquées dans les dossiers AGOA au Cameroun²⁶⁰ que les promesses de cette mesure sont réalisables et la mesure « estimable », contrairement à d'autres accords de coopération. Après plus de 20 ans, force est de constater que l'AGOA n'a pas permis au Cameroun, comme à tous les autres membres, de réaliser un

²⁵⁶ *Ibid* p. 109.

²⁵⁷ USAID, La loi sur les opportunités de croissance en Afrique *African Growth and Opportunity Act*: questions fréquemment posées pour le secteur du textile et de l'habillement, version 3.

²⁵⁸ Pour plus d'informations et la liste complète, voir <https://agoa.info/forum/about.html>, le site officiel de l'AGOA.

²⁵⁹ E. Azong Tebei, "Trade relations between..." 2023, p. 91.

²⁶⁰ Les concernés ont requis l'anonymat.

réel décollage économique. Les produits énergétiques brutes constituent toujours l'essentiel des exportations camerounaises et le Cameroun reste en dehors des pays ayant tiré le plus de profit. Ce qui s'explique aussi bien par les difficultés internes à chaque pays membre qu'à la qualité de l'initiative et de ses conditionnalités. À cause de toutes ces raisons, certains observateurs ont justement pensé que l'AGOA, tout en accordant de bénéfices louables à quelques pays, a jusqu'à ce jour très peu favorisé l'ensemble des pays africains et ne sied pas pleinement aux réalités économiques de ces derniers²⁶¹. Cette réserve était déjà émise dès les trois premières années de l'AGOA²⁶². On pourrait donc penser que l'AGOA, initiée sans la contribution des Africains, s'inscrivait au préalable dans la logique de sécurité nationale américaine, notamment en termes d'approvisionnement en ressources énergétiques, dans une concurrence de plus en plus grandissante avec ses rivaux. Le commerce étant ainsi décrit, quand est-il des investissements ?

2-Les investissements entre les États-Unis et le Cameroun

Les États-Unis et le Cameroun n'ont pas attendu l'avènement de l'AGOA 2000, la mise sur pied du forum États-Unis Afrique en 2014, la naissance du *Cameroon Investment Forum 2015* ou la création du journal web « Investir au Cameroun » 2017, pour se lancer à la promotion des investissements. Et à la question de savoir quels sont les domaines dans lesquels les deux partenaires collaborent à ce sujet, l'on ne saurait citer exhaustivement sans crainte de se tromper. La réponse appropriée étant "tous les domaines". Ceci dit, cette sous-partie ne suffira pas pour faire un important aperçu sur les investissements américano-camerounais. Néanmoins, elle s'attèlera à ressortir quelques-uns parmi les plus importants.

L'importance des investissements américains au Cameroun est à situer au début des années 1990, d'une part en raison de la propagande que connaissent les libres activités économiques, et d'autre part en raison de cette conjoncture internationale et des contingences économiques qui avaient obligé les pays africains à souscrire à ces pratiques. Avec la privatisation en prime, de nombreux pays étrangers ont trouvé un terrain fertile aux investissements en Afrique. Ce fut bien le cas des États-Unis au Cameroun qui s'étaient imposés très tôt au rang des principaux investisseurs étrangers au Cameroun. Ainsi, sans

²⁶¹ C. Deblock, "Les États-Unis et l'AGOA ...", 1^{er} décembre 2021, p. 11.

²⁶² T. Latreille, "Les relations commerciales États-Unis/Afrique: qui bénéficie réellement de l'AGOA ?", in *Afrique contemporaine*, n° 207, mars 2003, en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-3-page-41.htm>, consulté le 23 février 2024 à 22h17.

prétendre à les recenser exhaustivement, il est question ici de relever de grands investissements réalisés de part et d'autre afin d'établir le sens de leur dynamique.

En février 2000, l'ambassadeur américain à Yaoundé, John Melvin Yates, déclarait aux journalistes du quotidien bilingue national *Cameroon Tribune*, que les investissements américains au Cameroun étaient estimés environ 500 millions de dollars, soit 300 milliards de FCFA²⁶³. Cette déclaration allait bien dans le sens de montrer, comme sa déclaration phare de l'interview²⁶⁴, que la relation Washington-Yaoundé retrouvait les bons rails, contrairement à la période de froideur dont elle se relevait. En d'autres termes, l'ambassadeur saluait la reprise de souffle des investissements américains au Cameroun, précédemment plombés par la friction qu'avait connue leur relation. Le réchauffement des relations était justement effectif car deux semaines avant, au cours de la même interview, le diplomate américain se galvanisait de la signature de deux accords de financement pour l'investissement de 900 millions de dollars en vue du réaménagement des aéroports camerounais et 800 millions pour le développement d'un port en eau profonde²⁶⁵. Il se félicitait par ailleurs de nombreux autres grands projets en perspective comme l'investissement dans l'agro-industrie et l'électricité. C'est dans cet élan que l'entreprise américaine *AES Corporation* acquit en 2001, 56% des parts de la Sonel (Société nationale d'électricité du Cameroun), soit 70 millions de dollars²⁶⁶. Ce groupe américain qui a connu de grandes difficultés a finalement vendu ses parts qui se situaient désormais à 47%, au groupe britannique *Actis* en 2014.

Dans le domaine des hydrocarbures, il convient de relever l'investissement américain à hauteur de 16%²⁶⁷ au capital de la Société Nationale de Raffinage (SO.NA.RA). Un autre grand investissement américain avec le Cameroun ici est le pipeline Tchad-Cameroun. Emis en 1992, le projet est arrivé à son terme en 2003 grâce aux groupes Petronas de Malaisie, *Exxon Mobil* et *Chevron* des USA qui, avec la création de la *Cameroon Oil Transportation*

²⁶³ E. Fomenky et Nkedem Forbinake, "Our Relations are Cordial and Constructive" in *Cameroon Tribune*, 01 mars 2000, p. 3.

²⁶⁴ A la question de savoir comment qualifier les relations entre son pays et le Cameroun, l'ambassadeur américain avait répondu qu'il les trouvait "cordiales et constructives" (la traduction est de nous). Et les journalistes avaient repris la déclaration pour en faire le titre de leur article dans le journal précité.

²⁶⁵ R.-J. Foute, "États-Unis – Cameroun: l'embellie" in *Cameroon Tribune*, 01 mars 2000, p. 3.

²⁶⁶ N. Ndjebet Massoussi, "Vue des États-Unis d'Amérique: les bons points de l'Aes Sonel", <https://www.cameroon-info.net>, publié le 25 novembre 2005 à 8h30, consulté le 12 Février 2024 à 17h08.

²⁶⁷ M.D. Ebolo, "L'implication des puissances occidentales dans les processus de démocratisation en Afrique: analyse des actions américaine et française au Cameroun (1989-1997)", *African Association of Political Science* N° 2, Vol. 4, 1999, p. 59.

Corporation (COTCO) par leurs soins, détenaient à eux trois, 80% des actions²⁶⁸. Cette réalisation américaine était qualifiée d'inédite en Afrique subsaharienne et avait contribué à faire exploser le taux d'investissements directs étrangers au Cameroun²⁶⁹.

En 2013, l'entreprise minière américaine s'engageait à investir avec le Cameroun, environ 400 milliards de dollars américains pour l'exploitation d'un gisement minier à Nkamouna dans l'Est de notre pays. Au mois d'Avril de la même année, un accord de siège a été établi entre le Cameroun et la partie américaine de l'ONG « *International Multiracial Shared Cultural Organization* » (*IMSCO*), dans l'optique de promouvoir le « retour économique des Afro-américains²⁷⁰ », autrement dit, l'incitation à l'investissement des Afro-américains au Cameroun. Dans son « état des relations Cameroun - États-Unis » de janvier 2014, la Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes (D8), devenue D3, établissait que les États-Unis étaient le premier et plus grand investisseur privé au Cameroun. L'accroissement des investissements américains était devenu important de telle sorte que le pays lui-même l'avait confirmé à travers la création en 2012 d'un siège local de la Chambre américaine de commerce.

En 2015, l'ambassadeur américain à Yaoundé congratulait lui aussi la percée des entreprises américaines au Cameroun, en dénombrant environ 27 grandes dans des domaines très importants. Se réjouissant de ce que ses compatriotes jugeaient très propice le climat des affaires, le représentant du Président Barack Obama avait déclaré: « Il est plus facile de faire des affaires au Cameroun que dans certains endroits en Amérique...²⁷¹ ».

Le secteur bancaire n'est pas en reste. Le 11 mai 2015, dans une correspondance au ministre camerounais des relations extérieures, l'ambassade américaine faisait part de l'arrivée de six responsables de l'Export-Import Bank américaine (*US EXIM Bank*) au Cameroun pour des discussions d'affaires avec plusieurs Ministères camerounais. Il convient de rappeler que ladite banque œuvre depuis plus de 20 ans aux côtés du génie militaire et était impliqué dans les investissements de la réalisation du pipeline Tchad-Cameroun et dans certains projets de la *Camwater*²⁷². C'est donc à juste titre que dans sa lettre, la représentation

²⁶⁸ L. Djoutsa Wamba et *als*, "Investissements directs étrangers dans le capital des grandes entreprises au Cameroun: quel effet sur leur performance ?", *Marché et organisations*, n.28, janvier 2017, p. 89.

²⁶⁹ *Ibid.*

²⁷⁰ Archives D3-MInrex, « État des relations Cameroun- États-Unis », Janvier 2014, p. 4.

²⁷¹ Y. Bahri-Domon, "Michel Stephan Hoza: « la moment pour le Cameroun de décoller économiquement c'est maintenant »", in *Investir au Cameroun* N. 37, Mai 2015, p.1 et 3.

²⁷² F.B. Tchouta, "Investissement: EXIM Bank US fait les yeux doux au Cameroun", mis en ligne sur www.camerouninfo.org, 10 Mai 2016, consulté le 20 Février 2024 à 20h27.

diplomatie affirmait que le Cameroun représente de plus en plus un pays d'intérêt pour l'*US EXIM Bank*²⁷³. Cette déclaration qui rend en même temps compte de l'état du climat des affaires au Cameroun cesse très tôt de paraître comme une simple flatterie du moment où l'on s'aperçoit de l'engagement de nombreuses autres entreprises américaines aux côtés du Cameroun. Entre 2015-2017, *General Electric* et *Environmental and Chemical Corporation* (ECC) ont contribué, avec le financement de l'*EXIM Bank* (312 milliards de francs), à la réalisation du projet d'approvisionnement de la ville de Yaoundé en eau potable à partir de l'usine d'Akomnyada²⁷⁴.

Le projet *ACROW Bridges* lancé en 2015, relatif à la construction des ponts métalliques, est également à mettre à l'actif de la coopération entre le Cameroun et les USA.

En Juillet 2022, la chambre de commerce américaine a organisé une conférence d'affaires à Douala dans le but de d'établir de nouveaux partenariats entre des entrepreneurs camerounais et américains de l'État du Minnesota qui étaient à l'honneur à travers l'association *Minnesota Africans United (Mau)*. Le 25 juillet, une nouvelle délégation américaine était au Cameroun, cette fois au palais de l'Unité pour parler d'un important investissement dans le secteur minier. La délégation de la société américaine *Geovic*, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, était conduite par son PDG et accompagnée de l'ambassadeur américain au Cameroun. Après les échanges à la Présidence, l'investisseur américain avait fait savoir à la presse que le projet d'exploitation de mines à l'Est et au Sud du Cameroun, conclu avec le Président camerounais et coté à environ 400 millions de dollars pour environ 40 ans, était « l'un des meilleurs au monde²⁷⁵ ».

La santé est également un domaine privilégié de l'investissement américain et de sa coopération avec le Cameroun. Entre 2000 et 2020, les Américains ont investi environ 238 milliards dans le secteur de la santé. Ce qui faisait d'eux les premiers fournisseurs de santé au Cameroun²⁷⁶.

²⁷³ Archive D3-MINREX, *Diplomatic Note* n. 160/2015 de l'Ambassade des USA à MINREX, 11-05-2015.

²⁷⁴ Archives D3-MINREX, Note n. – DIPL/D8/SDRPAN/CEA1/dm, Proposition d'éléments de langage, 06 septembre 2017. F. Bahane N. "Cameroun: 55 000 m3 d'eau potable à Yaoundé d'ici décembre" in www.camerouninfo.net, publié le 27 janvier 2015 à 03h21, consulté le 20 Février 2024 à 20h46.

²⁷⁵ Déclaration de Michael Mason PDG de *Geovic*, reprise par PRC, « Exploitation minière, bientôt un investissement américain de 400 millions de dollars », in www.prc.cm, consulté le 22 Février 2024 à 19h37.

²⁷⁶ Archives D3-MINREX, Note à l'attention de S.E le MINREX A/S Audience accordée à S.E P.H Barlerin Ambassadeur des USA, Mai 2020, p. 1.

3- L'assistance financière américaine au Cameroun

Elle se décline en termes de prêts et de dons et est l'œuvre aussi bien des particuliers que des programmes publics américains.

3.1- Les Dons

L'éducation et la santé sont quelques destinations privilégiées des dotations américaines en faveur de nombreux programmes d'une importance certaine. En bonne place figure le Plan d'urgence du Président américain pour la lutte contre le Sida (PERFAR). Débuté en 2009/2010, son budget n'a cessé de croître, franchissant 26 millions de dollars en 2016. Une grande partie de son activité en plus de la prévention, est destinée aux forces de défenses, aux enfants et adolescents vivant avec le Sida²⁷⁷. Le plan soutient également le Cameroun dans la lutte contre la tuberculose. En août 2017, un navire médicalisé sponsorisé par l'association humanitaire américaine *Mercy Ships* était déployé au Cameroun. À son bord 400 bénévoles et 82 lits d'hôpital pour le traitement pendant 10 mois des maladies rares chez les Camerounais. Depuis 2018, les États-Unis ont mis sur pied le programme de lutte contre le paludisme (PMI), sous l'égide de l'USAID qui a toujours assisté le Cameroun dans ce domaine comme dans plusieurs autres. De 2018 à janvier 2024, l'apport du PMI était estimé à 81 milliards de FCFA²⁷⁸. Ils ont également accompagné le Cameroun dans la lutte contre covid-19 avec l'octroi de 846 160 doses de vaccins. Ils accompagnent également le Cameroun dans la promotion de la santé maternelle et infantile et y ont déjà accompagné plus 1,4 millions de personnes²⁷⁹.

Entre 2018 et 2020, les États-Unis ont doté l'État camerounais d'une structure sanitaire importante, notamment le Centre de Contrôle des Opérations d'Urgence de Santé Publique (CCOUSP), inauguré en 2018. Financé par la partie américaine à hauteur d'environ 2 milliards de FCFA²⁸⁰, le centre a été rétrocedé en juin 2019²⁸¹.

La fondation Bill et Melinda Gates a apporté son parrainage financier pour le programme en épidémiologie de terrain et de laboratoire d'Afrique Centrale à la Faculté de

²⁷⁷ <https://cm.usembassy.gov>.

²⁷⁸ Minsanté, « Coopération Cameroun-USAID: Le coordonnateur mondial du programme de lutte contre le paludisme (PMI) annoncé au Cameroun », <https://www.misanté.cm>, publié le Janvier 2024, consulté le 17 mars 2024 à 00h48.

²⁷⁹ <https://cm.usembassy.gov>

²⁸⁰ Média terre, « Cameroun: Le centre national des opérations des urgences de santé déjà opérationnel », in <https://www.mediaterre.org>, Consulté le 19 Mai 2024 à 23h41.

²⁸¹ Minsanté, « Urgences sanitaires: rétrocession du Centre National des Opérations des Urgences de Santé Publique », in <https://www.misanté.cm>, Consulté le 19 Mai 2024 à 23h20.

Médecine et de Sciences Biomédicales (FMSB) de l'université de Yaoundé¹, en vue de l'accompagnement des étudiants camerounais, centrafricains et congolais (RDC)²⁸². La même fondation avait fait un don d'environ 700.000 dollars pour soutenir la lutte contre le Choléra dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord²⁸³. Le milliardaire américain avait également souhaité apporter son soutien à la riposte contre la poliomyélite.

Deux ONG américaines, *Nascent Solutions* et *Counterpart international*, avec l'appui financier du Département d'État américain à l'Agriculture (USDA), accompagnent le Cameroun dans l'amélioration des conditions scolaires. En 2008, elles ont mis sur pied le programme *Food for Education* dans l'optique d'améliorer « l'alphabétisation des enfants d'âge scolaire et accroître le recours à des pratiques sanitaires et alimentaires positives chez les enfants et leurs communautés²⁸⁴ ». Pour la période 2015-2018, l'USAID a mis environ 6 milliards de Francs à disposition du programme, au bénéfice du Cameroun. Pour 2018 à 2023, l'enveloppe a été plus que doublé (14 milliards de FCFA) et le Cameroun a été reconduit sur la liste des sept pays bénéficiant de l'initiative pour la période 2024-2028²⁸⁵.

3.2- Les Prêts et le désendettement

Les États-Unis ont joué et continuent de jouer un rôle non négligeable dans la politique de dette du Cameroun. Ils ont été parmi les forces exogènes qui ont poussé le Cameroun à prendre des mesures significatives de riposte contre les malversations financières²⁸⁶ en vue de faire bon usage des finances publiques et des crédits contractés. Parmi ces mesures, il convient de citer l'adoption de l'article 66 de la Constitution camerounaise relatif à la déclaration des biens des candidats aux hautes fonctions et aux gestionnaires de crédits au début et à la fin de leur mandat, la création de plusieurs cadres de lutte contre les malversations financières (l'Opération épervier, l'Agence nationale d'investigation financière ou ANIF, le programme « Changer d'habitudes, s'opposer à la corruption » ou Choc)²⁸⁷, le Tribunal Criminel Spécial ou TCS, etc. La mise en place des mesures de cette envergure était exigée et parfois soutenue financièrement par Washington comme des préalables à l'atténuation du poids de sa dette extérieure. Par

²⁸² Archives D3-MINREX, Lettres N° 2003/DIPL/D8/SDRPAN et N° 2004/DIPL/08/SDRPAN du MINREX à DDC et SGPR du 28/10/2014.

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ MINREX, Coopération Cameroun-USA: le programme « *Food for Education* », un autre fleuron de la coopération bilatérale. www.diplocam.cm (site officiel du MINREX). Consulté le 17 mars 2024 à 00H57.

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ Ombémou Emile, 84 ans, Instituteur retraité et ancien Député camerounais, Yaoundé le 11 octobre 2023.

²⁸⁷ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul BIYA*, Paris, Karthala, 2011, pp. 143 et 242.

conséquent, les États-Unis ont cautionné le dossier Cameroun dans les institutions financières internationales. Au début des années 2000, ils ont soutenu les Initiatives PPTE du FMI et de la Banque Mondiale, en faveur de l'allègement de la dette camerounaise en 2006²⁸⁸. Le même appui a été donné au sein du le G7/G8.

Sur le plan bilatéral, ce serait exactement l'annulation de la dette totale d'un montant de 16 milliards de FCFA qui avait été certifiée entre les deux parties en janvier 2007²⁸⁹. Une autre source soutient plutôt l'annulation de 16.000.000 de dollars de la dette camerounaise en avril 2007²⁹⁰. Toujours est-il qu'il est indubitable que les États-Unis aient annulé d'importantes sommes que lui devait le Cameroun.

Washington a également continué à octroyer des prêts au Cameroun, en dépit des retards de remboursement et des critiques souvent émises sur la situation économique du pays. De nombreux projets sont réalisés grâce aux fonds américains²⁹¹.

En somme, les États-Unis et le Cameroun entretiennent une coopération économique variée, marquée pour l'essentiel par les échanges commerciaux, les investissements abondants et une assistance financière importante. En dépit de tout, ce domaine de coopération n'a toujours pas réussi à propulser le Cameroun sur les grands terrains, notamment son industrialisation et la possibilité de retourner l'ascenseur de l'assistance.

III- LA COOPÉRATION SOCIOCULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

La coopération socio-culturelle et scientifique fait référence aux programmes qui favorisent les échanges divers d'expériences et de compétences entre les ressortissants des États camerounais et étasunien sur les études, les formations académiques et professionnelles. Il s'agira donc plus spécifiquement des bourses et des programmes d'échanges et des migrations.

²⁸⁸ A. Nzeugang, "Une lecture de la coopération américano-camerounaise depuis 2001: contribution à l'étude des dimensions pétrolière et militaire", Mémoire de Master 2 en Science Politique, université de Yaoundé 2, 2006.

²⁸⁹ J. Fankam « Les États-Unis annulent 16 milliards de dettes du Cameroun, *Cameroon Tribune*, <https://www.cameroon-info.net>, publié le 18 Janvier 2007 à 08h30, consulté le 20 mars 2024 à 01h52.

²⁹⁰ N.S. Nguegang Tankouo, "La politique étrangère du Cameroun dans les Amériques à l'aune d'une diplomatie de développement: enjeux géopolitiques et prospectifs d'un repositionnement stratégique", Mémoire de Master professionnel en stratégie, défense, sécurité, gestion des conflits et catastrophes, université de Yaoundé 2, 2013, p. 58.

²⁹¹ L'auteur a requis l'anonymat.

1- Les bourses

Il n'est pas surabondant de rappeler d'entrée de jeu que la coopération scientifique entre le Cameroun et les USA, notamment en matière de bourses, remonte à 1961 et celles-ci étaient destinées aux apprenants de niveau licence. Elles étaient octroyé par les moyens de l'*African Graduate Fellowship Program (AFGRAD)*, l'*African Scholarship Program for American Universities (ASPAU)* et placées sous la tutelle de l'*African-American Institut (AAI)* née dans les années 1950 aux USA²⁹². Purement académique jusqu'en 1977²⁹³, la mobilité académique par bourses en direction des USA concerne désormais une panoplie de secteurs éducatifs et les programmes de bourses se sont démultipliés entre nos partenaires et sont désormais destinées à tous les niveaux de scolarité.

Nous pouvons relever en premier lieu le programme *Fulbright* dont peuvent bénéficier les jeunes étudiants, les chercheurs, les enseignants et autres professionnels. Financé par le gouvernement, 3 à 5 Camerounais en bénéficient chaque année²⁹⁴. Relevons ensuite le programme *Alumni* qui concerne les personnes ayant déjà bénéficié d'une bourse américaine.

Les boursiers ici bénéficient d'une courte formation aux États-Unis au terme de laquelle ils doivent impérativement retrouver leur pays d'origine et monter un projet dont la réalisation sera soutenue par le programme. En outre, il convient de citer le *Study of the U.S. Institutes (SUSI)*, destiné aux enseignants du secondaire qui a pour objectif « de renforcer les programmes d'études et d'améliorer la qualité de l'enseignement sur les États-Unis²⁹⁵ ». Mentionnons en plus le programme dénommé *Young African Leader Initiative (YALI)*, mis en place par le Président Obama afin de renforcer le don de bourses aux jeunes Africains et l'entrée des étudiants aux États-Unis²⁹⁶. Ce dernier a développé la *Mandela Washington Fellowship* qui est attribuée aux jeunes leaders africains de 25-35 ans, dans l'optique de renforcer leurs capacités d'impacter à travers des formations et le réseautage avec les jeunes Américains, les ONG et les États américains. Elle offre également la possibilité aux jeunes Américains de faire

²⁹² H.B. Hawadak Guibava, "Les bourses américaines: le programme *Fulbright* 1961-2016, un exemple de coopération culturelle entre le Cameroun et les États-Unis", Mémoire de D.I.P.E.S en Histoire, ENS de Yaoundé, 2016, p. 17.

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ Ambassade des États-Unis au Cameroun, "Bourse Fulbright pour les étudiants étrangers-délais du 22/42024", in , www.cm.usembassy.gov, publié le 17 Janvier 2022, consulté 14 Novembre 2023 à 22h16

²⁹⁵ *Ibid.*, Bureau des affaires éducatives et culturelles, programmes d'échange, in www.cm.usembassy.gov, consulté le 14 Novembre 2023 à 21h45

²⁹⁶ FGG, «Anciennes éditions FGG Festival de géopolitique - Grenoble 2016 », <http://www.clionautes.org/lafrique-sub-saharienne-nouvel-enjeu-des-États-unis.html?>, consulté le 14 novembre 2023 à 22h58

des voyages à destination des pays africains²⁹⁷. La *Hubert H. Humphrey Fellowship* (HHH), elle est destinée aux professionnels afin de leur accorder une nouvelle expérience pratique et académique.

La particularité des bourses et des programmes d'échanges américains est qu'ils tiennent compte pour la plupart, des réalités linguistiques du pays (bilinguisme) et veillent à la nécessité que ces derniers soient bénéfiques pour le pays d'origine des lauréats²⁹⁸. C'est la raison pour laquelle il est exigé aux demandeurs de bourses, une ambition de retour au pays et sont mises sur pieds des mesures d'accompagnement pour ce retour.

2. Les programmes d'échanges d'expérience, de connaissances et d'accompagnement.

Il existe de nombreux arrangements qui permettent au personnel de divers corps de métier et grandes institutions des deux pays d'aller approfondir leurs capacités, actualiser leurs connaissances ou d'exercer dans l'autre pays. C'est bien ce que soulignait S.E Stephen Hoza en ces termes: « Nous avons des programmes qui nous permettent d'échanger des professeurs. Nous avons un autre programme qui permet aux professionnels de la santé du Cameroun d'aller aux États-Unis, et à ceux des États-Unis de venir ici au Cameroun pour aider à combattre certaines maladies²⁹⁹ ».

En dehors de ceux cités par l'ancien ambassadeur, il convient de relever la signature en 2007, de la convention pour l'accompagnement de l'implémentation du programme national de gouvernance³⁰⁰. En 2011, le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) et le laboratoire d'écologie des maladies infectieuses et de modélisation de l'université d'Ohio ont signé un accord de coopération d'une durée de 5 ans, portant sur « l'étude de la fièvre aphteuse dans les régions du Nord et de l'extrême-nord du Cameroun »³⁰¹. Entre 2012 et 2016, le Plum Island, un autre laboratoire américain travaillait avec le Cameroun sur la peste porcine et la fièvre aphteuse.

²⁹⁷ www.yali.state.gov site officiel de la YALI, consulté le 2 mars 2024 à 02h53. D'après cette source, le programme a déjà reçu la participation de 5100 jeunes.

²⁹⁸ J. Kontchou, « session d'information virtuelle du programme Fulbright ARSP », réunion zoom 11 Avril 2024. Jessica Kontchou qui animait la visioconférence est Exchange Programs Coordinator à la section de la diplomatie publique de l'ambassade américaine à Yaoundé.

²⁹⁹ Investir au Cameroun, "Michael Stephan Hoza: « Le moment pour le Cameroun de décoller économiquement, c'est maintenant !" in *Investir au Cameroun* N° 37, mai 2015, p.17

³⁰⁰ En plus des USA, plusieurs autres partenaires bilatéraux et multilatéraux avaient signé ladite convention aux côtés du Cameroun. Elle portait sur la lutte contre la corruption.

³⁰¹ Document MINREX.

Relevons aussi les partenariats entre l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et des institutions universitaires américaines, notamment la signature en 2014, des mémorandums d'entente avec trois universités américaines dont la *St Joseph University*, la *Lincoln University* et la *West Chester University*³⁰². Les deux pays ont envisagé la mutualisation de leurs expertises dans la perspective de la mise en place de la seconde chambre du parlement camerounais. Mentionnons en outre, les demandes de partenariats adressées aux universités camerounaises par les dirigeants américains en 2017.

En fin, citons le *Peace-corps* qui apporte l'expertise américaine aux communautés camerounaises depuis 1962 et qui a repris ses activités en 2022 après l'interruption imposée par la pandémie corona virus en 2020. En janvier 2000, le *Peace Corps* a mis sur pied un programme d'assistance au développement des petites entreprises dénommé *Peace Corps Cameroon's Small Enterprise Development*³⁰³.

La présence des centres culturels et des établissements scolaires américains au Cameroun participe également de la coopération socioculturelle et scientifique entre les deux pays.

3. La migration

Le Cameroun et les États-Unis ont toujours entretenu de bons rapports sur la question migratoire. Malgré les frictions souvent intervenues à plus niveaux de leurs relations, la dynamique migratoire entre les deux pays semble n'avoir jamais été mise à mal ou interrompue, bien que certains soutiennent que les visas d'entrée aux USA sont devenus plus difficilement accessibles, les conditions ayant été durcies.

3.1- Les migrations camerounaises vers les États-Unis d'Amérique

Les migrations camerounaises vers les États-Unis se font suivant deux modèles principaux à savoir la migration courante et la loterie américaine. La migration courante désigne ici l'ensemble des procédés usuels mis en place pour régir permanemment les migrations en absence de circonstance particulière. C'est cette forme qui permet à tout Camerounais de solliciter l'accès aux États-Unis quand l'envie lui vient et pour la raison qui lui plait, conformément à la réglementation. Cette dernière fait augmenter considérablement le nombre d'entrée des Camerounais en Amérique. C'est dans cette liste que s'inscrivent les migrations estudiantines par des demandes d'admissions au sein des établissements universitaires privés et

³⁰² Archive D3-MINREX, lettre n.208 de DG de l'Enam au MINREX, du 24 mars 2014.

³⁰³ Archive D3-MINREX, lettre du Directeur du Peace Corps à Mr Dimintyene, 19 juin 2006, p. 3.

publics américains (visas étudiants) et des demandes d'admission pour travail (visas travail). Interrogé sur la question, l'ambassadeur américain répondait: « (...) Plus de 10 000 personnes (Camerounais) par an reçoivent un visa pour les États-Unis³⁰⁴ ». Il estimait à raison que ce nombre est régulièrement croissant. L'importance de plus en plus croissante de ce type de migration depuis quelques années est telle que l'accompagnement y relatif est devenu la ligne commerciale de plusieurs entreprises au Cameroun et partout en Afrique (les agences d'immigration).

En ce qui est de la loterie américaine, c'est un programme annuel mis en place en 1987 et destiné à promouvoir l'entrée aux États-Unis des ressortissants dont le pays d'origine ne compte pas assez d'immigrants sur leur, le but déclaré étant de consolider la diversité socio-anthropologique du pays³⁰⁵. Parmi les pays éligibles figure bel et bien le Cameroun. Cette loterie est considérée dangereuse par certains et toujours très courue par d'autres, y compris les fonctionnaires, comme d'ailleurs la migration vers le pays des grands rêves tout simplement. Il convient donc pour le Gouvernement camerounais d'y prêter une plus grande attention.

En effet, les conditions d'éligibilité à la loterie (expérience professionnelle ou diplômé minimum d'un baccalauréat) et les privilèges offerts à l'arrivée aux États-Unis (résidence permanente, regroupement familial, citoyenneté américaine...) et les conditions de vie au Cameroun amènent à penser justement que la migration vers les États-Unis peut très tôt devenir plus dangereuse dans l'avenir. La fuite des cerveaux et de la population active guette en particulier les pays qui, comme le Cameroun jaloux de sa nationalité et pour des raisons aussi explicables les unes que les autres, n'admettent pas la binationalité. Compte tenu de ceci, l'exode entrainera encore de nombreuses pertes à l'État camerounais sur les plans financiers et de la matière grise, non sans oublier l'image qu'une telle situation reflète sur la scène internationale pour un pays.

3.2-Les migrations américaines vers le Cameroun

Elles sont dans leur grande majorité des migrations de travail. En 2015, 7000 citoyens américains étaient enregistrés au Cameroun et nombreux de ces Américains étaient en situation de double nationalité. Certains Américains arrivent au Cameroun pour le tourisme et le besoin de retour aux sources. Concernant ce dernier aspect, il est important de marquer un temps d'arrêt sur les migrations dues à la volonté de reconnexion des « Caméricains (Américains d'origine

³⁰⁴ Investir au Cameroun, "Michael Stephan Hoza ..." N° 37, mai 2015, p. 17.

³⁰⁵ DVLottery.me, « Histoire de la loterie de la carte verte », <https://fr.dvlottery.me>, publié le 11 novembre 2019, consulté le 13 mars 2024 à 16h47

camerounaise)³⁰⁶» avec la terre de leurs ancêtres et leurs pratiques culturelles. En 2012, plus de 8.000 Américains étaient déjà découverts et nombreux ont effectué le voyage de reconnexion. Plusieurs autres Américains l'ont refait en 2019. Cependant, ils ont décrié de nombreuses tracasseries et le mépris de la part de leurs frères camerounais.

La description de ces migrations permet de déboucher sur la conclusion selon laquelle la coexistence entre populations américaines et camerounaises sur les deux territoires est restée pacifique en dépit de certains préjugés et de la différence identitaire. Il existe une acceptation de l'appréciation réciproques qui ont à coup sûr, contribué au renforcement des relations entre les deux sociétés et États.

En somme, la coopération dans la relation entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique s'est considérablement diversifiée entre 1992-2022. Elle est caractérisée par une permanence des échanges diplomatiques et des soutiens diplomatiques relativement réciproques et constants, une collaboration militaire profitable aux deux camps même si les attentes restent en dessous des capacités des États-Unis et des espérances du Cameroun, le support et la conduite des activités économiques les plus importantes par les États-Unis, une plus grande symphonie dans la coopération socioculturelle et scientifique même si Washington dispose des plus grands moyens pour absorber une bonne part du potentiel camerounais qui n'est pas négligeable. Bref, bien que très resserrée au cours des 30 dernières années, l'histoire entre Yaoundé et Washington reste loin d'être la moins imparfaite en termes de bilatéralisme Sud-Nord. Elle mérite donc la mention « peut s'améliorer », comme toute relation sociale et humaine. Il convient alors de marquer un temps d'arrêt pour comprendre les difformités de cette relation, qui sauraient peut-être expliquer certaines des imperfections. Ce n'est qu'après ce diagnostic que nous pourrions prétendre à une éventuelle exploration des pistes de solutions.

³⁰⁶ RFI, «Les “Américains” ou le retour aux origines camerounaises », <https://radiofrance.fr>, publié le 03 Janvier 2012, consulté le 16 mars 2024 à 18h42.

CHAPITRE III
LES DISSENSIONS DANS LES RELATIONS AMÉRICANO-CAMEROUNAISES
ENTRE 1992 ET 2022

La scène internationale est comme une enceinte essentiellement conflictogène dans laquelle « l'homme est un loup pour l'homme », d'après Thomas Hobbes³⁰⁷. Autrement dit, un espace de rivalités, de mésententes et de querelles permanentes entre les acteurs ; comme dans toute relation humaine. C'est un scénario dans lequel la quête de puissance et de sécurité est le but extrême de chaque entité. Pour Dario Battistella:

Plus précisément, si la politique internationale est politique de puissance, c'est parce que le dieu mortel qu'est l'État-nation au sein duquel viennent s'agréger les individus égoïstes exporte sur la scène internationale l'instinct de vie, de reproduction et de domination de ses membres composants³⁰⁸.

Pour lui, les égoïsmes des hommes et davantage des hommes d'État se transportent nécessairement au-delà des frontières nationales par le billet de l'action internationale, de la coopération. Ces égoïsmes vont rencontrer d'autres égoïsmes. Ce qui donne inévitablement lieu à un choc, à des accrochages car ils se trouvent à la conquête de mêmes ressources: la puissance, la survie. Pour cet auteur et pour la quasi-totalité des théoriciens et partisans du réalisme, la confrontation, les désaccords, les dissensions font partie des relations interétatiques, indissociables des rapports entre entités sociopolitiques constituées.

Ainsi, au cours de leur marche commune, le Cameroun et les États-Unis d'Amérique n'ont pas échappé à cette réalité inhérente tant aux relations interpersonnelles qu'aux relations interétatiques. En d'autres termes, les relations entre ces deux États ont souvent connu des périodes troubles. Les USA et le Cameroun ont souvent fait face à des accrocs ou dissensions qui ont d'une manière ou d'une autre impacté sur le cours de leur amitié. C'est cette dimension de leurs rapports que le présent chapitre se propose d'élucider. Il convient alors de se demander quelles sont les mobiles réels de dissensions entre Yaoundé et Washington et les conséquences y afférentes. L'ossature de ce chapitre est faite de trois articulations, successivement les motifs

³⁰⁷ Cette citation attribuée au philosophe anglais serait issue de son ouvrage intitulé *Léviatan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, 1651 (traduit en français en 2002 par Philippe Folliot)

³⁰⁸ D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, 3^e édition, p. 75.

qui ont soutenu ces dissensions, leurs manifestations et enfin les conséquences qui en ont émané.

I- LES MOTIFS DE DISSENSIONS DANS LA RELATION ÉTATS-UNIS - CAMEROUN

Évoquer des circonstances d'accrochages lorsqu'on parle de relations internationales n'est pas un fait nouveau ou surprenant. Ceci le serait encore moins lorsque les USA sont impliqués car il serait établi pour plusieurs auteurs que la guerre, la rivalité et l'inimitié sont intégrées dans la politique étrangère américaine.³⁰⁹ Pour eux, les Américains choisissent délibérément de souvent être en désaccord avec un État, d'être en guerre ou intervenir même quand il n'y a pas lieu. Ce qui pousse à penser dès l'entame que le Cameroun serait une victime d'une politique agressive portée par Washington. Car, nous l'avons dit plus haut en introduction, le Cameroun et les USA semblent à priori s'opposer en raison de leur vision différente des affaires internationales. Mais il convient de rester prudent, d'éviter des conclusions hâtives. Ainsi, il sera question tout en surfant sur les considérations théoriques et générales, d'en sortir pour plonger pleinement dans les spécificités et réalités qui tiennent au vécu de la coopération ÉTATS-Unis-Cameroun, afin de dégager des conclusions plus acceptables.

1. Les relents hégémonistes de Washington

Le regard de Washington sur le reste du monde a toujours été l'objet de nombreuses critiques et de mécontentements. De même, sa considération de peuple prédestiné à la mission civilisatrice a fait face à des oppositions ci et là ; certaines de ses actions et décisions outre ses frontières ont rencontré des résistances donnant lieu à un climat tendu avec ses partenaires. Ces relents hégémonistes sont encore plus visibles face au pays dits du Sud avec lesquels ils ne partagent pas toujours des visions, des réalités et des valeurs et chez lesquels il souhaite passer ses volontés et pratiques pour des obligations, pour des valeurs universelles auxquelles ceux qui s'opposent deviennent ses ennemis et méritent des sanctions.³¹⁰ Dans ce registre figurent une catégorie de droits de l'Homme, le modèle d'organisation sociopolitique et sa tendance manifeste à se soustraire aux lois qui régissent les relations internationales et celles relevant de souveraineté de ses partenaires.

³⁰⁹ N. Chomsky, *De la guerre comme politique étrangère des États-Unis*, Marseille, Agone, 4^e édition, 2017

³¹⁰ Cette attitude trouve son fondement dans les textes de la Déclaration d'indépendance, texte fondateur de l'union américaine signé en 1787 par environ 13 ex-colonies britanniques. D'après ce texte, qui n'est pas avec l'Amérique est contre l'Amérique. Dans l'esprit américain, les normes américaines sont universelles et le pays se charge de les diffuser ou d'exiger leur respect par tous les moyens.

1.1- Les droits de l'Homme à l'américaine.

Les sociétés et l'Homme évoluent ensemble. Aussi entremêlées qu'elles puissent être, les sociétés ne se transforment pas nécessairement à la même vitesse. C'est dans cette perspective qu'il faut admettre que l'on parle de droits de l'homme à l'ivoirienne, à la centrafricaine, à la russe, à la chinoise, à la camerounaise et surtout à l'américaine, qui passe pour la société des grandes et rapides évolutions. Dans sa dynamique, Washington, certainement aveuglée par sa tendance universaliste et mue par ses ambitions dominatrices que lui confère son hyperpuissance, occulte la réalité de son partenaire. Cette réalité sociale qui fait que les droits de la société américaine ne le soient pas ou pas encore pour la société camerounaise.

Nous parlons précisément des droits accordés aux personnes dites LGBT+/ LGBTQI. L'opposition camerounaise, notamment du gouvernement et de la quasi-totalité de la société civile a souvent conduit à des étirements entre les USA et le Cameroun et ce dernier avec d'autres partenaires. Ce dernier qui est pourtant très clément dans la répression de ces contre-valeurs que le président camerounais du Conseil National de la Communication (CNC) qualifie de « pratiques contraires à nos lois, ainsi qu'à nos mœurs et coutumes³¹¹ ». Le président du CNC s'adressait ainsi directement aux responsables de la compagnie Canal+ International à laquelle il ordonnait la suppression de la chaîne « ELLES » promouvant l'homosexualité à travers ses programmes télévisés.

C'est dire combien le Cameroun tient à la sauvegarde de ses valeurs et ne serait pas prêt à se plier face aux multiples tentatives de promotion des antivaleurs, même pas face aux puissances mondiales parmi lesquelles les États-Unis d'Amérique. Le président américain l'aurait d'ailleurs clairement reconnu et invité très récemment le Cameroun par la voie de son leader et sur un ton impératif, à s'y soumettre. De la tribune des Nations Unis Joe Biden déclarait alors: « Nous devons tous défendre les droits des personnes LGBT Q.I. afin qu'elles puissent vivre et aimer ouvertement sans crainte, que ce soit en Tchétchénie ou au Cameroun ou n'importe où ailleurs... L'avenir appartiendra à ceux qui libèrent le potentiel de leur peuple³¹² ».

³¹¹ Communiqué du Président du CNC (Joseph Chebongkeng Kalabubse) du 22 Septembre 2023 repris par le quotidien bilingue *Cameroon Tribune* du 25 septembre 2023 p19

³¹² CamerounWeb, "Droits des homosexuels: Joe Biden s'adresse directement à Paul Biya" in www.camerounweb.com, publié le 23 septembre 2021,

Ce potentiel que vante le président Biden n'est rien d'autre que les pratiques auxquelles les langues africaines et particulièrement camerounaises n'arrivent toujours pas à trouver de noms, d'où la classification à raison de celles-ci au rang des anti-mœurs. Il va donc de soi que sur ce point, il n'est pas possible d'ouvrir une communication entre la Maison Blanche et le Palais de l'Unité, ouvrant de ce fait la voie à une sorte de conflit latent et permanent entre les deux partenaires. Il est important de souligner au passage que cette déclaration venait en effet soutenir la démarche entamée par le Président américain qui avait peu de temps avant (Avril 2021)³¹³, nommé pour le Cameroun un Ambassadeur officiellement homosexuel en la personne de Christopher John Lamora. L'annonce de cette nomination avait sans surprise, engendré de vives réactions au sein de la société civile camerounaise notamment des appels au refus de son accréditation.

4 : S.E. Christopher John Lamora



Source : <https://images.app.goo.gl-cm.usembassy.gov/>

[https://mobile/camerounweb.com/CamerounHommePage\\$£/NewsArchive/Droits-des-homosexuels- Joe-Biden-s-adresse-directement-Paul-Biya-619819](https://mobile/camerounweb.com/CamerounHommePage$£/NewsArchive/Droits-des-homosexuels- Joe-Biden-s-adresse-directement-Paul-Biya-619819) , consulté le 16 Novembre 2023 à 13h27min.

³¹³ RFI, "Afrique. Cameroun: le nouvel Ambassadeur des États-Unis est arrivé à Yaoundé" in *rfi.fr*, publié le 8 Mars 2020 à 15h42min www.rfi.fr consulté le 16 novembre 2023 à 14h19min.

La même année, le licenciement d'un citoyen camerounais de l'ambassade américaine au Cameroun est venu renforcer le fondement de la contestation populaire qui est née à la suite de l'accréditation de diplomates homosexuels au Cameroun. En effet, M. Julius Banka Che a été abusivement licencié pour avoir refoulé les avances de son supérieur hiérarchique.³¹⁴ La victime a par la suite enclenché une procédure en vue de la réparation du tort. L'affaire qui a été portée dans les services du Ministère des Relations Extérieures, du Premier Ministère, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des services du travail et devant la sécurité sociale est restée sans suite.³¹⁵ La procédure judiciaire contre l'ambassade avec notification au département d'État américain n'a pas permis de dénouer la situation jusqu'en novembre 2023, date du dernier échange avec le plaignant. L'affaire reste donc non classée et constituerait un feu sous la cendre, prête à raviver la raideur entre Yaoundé et Washington.

En outre, les rapports fréquents de l'ONG américaine *Human Rights Watch* sont source de discordes entre ces gouvernements, celle-ci travaillant ardemment tout comme les autorités de son pays d'origine pour la dépénalisation de cette pratique. Dans ses rapports, elle ne cesse de fustiger la position du gouvernement camerounais qu'elle considérait de pays le plus sévère en matière de répression de l'homosexualité³¹⁶ et aussi des populations civiles qui se montrent ouvertement hostiles à la légalisation des pratiques LGBT. Toute chose qui contribue de plus en plus à entretenir des émanations de querelle entre les deux pays.

1.2- Les ingérences des USA face à la résistance souveraine du Cameroun

Le principe de l'égalité souveraine consacré par la charte des Nations-Unies n'est pas la chose la mieux partagée pour Washington qui dans ses rapports avec les autres Nations, s'est à plusieurs reprises illustré par la violation de ce dernier. Face à lui, le Cameroun a fait de la non-ingérence, l'une des règles d'or de sa politique étrangère, comme le rappellent ces écrits du Président Paul Biya:

Nous insistons plus particulièrement sur le respect de la souveraineté des États (...). Autant que sur la préservation de leur inviolabilité extérieure. Une telle action doit conduire notamment au respect scrupuleux

³¹⁴ S. Ayukogem Ojong, "Allegation of abusive dismissal: USA Embassy dragged to court over homosexual claim", *The Median*, N° 581 du 8 août 2023, p 3. Propos que la victime nous a confirmés.

³¹⁵ *Ibid.* Selon les propos de l'Avocat de monsieur Banka Che, les autorités camerounaises par crainte que l'affaire concerne les USA hésitaient à mettre toutes les manœuvres en place pour que la situation soit réglée. Au contraire ils bloquaient les procédures. De nombreux témoignages révèlent également que les autorités camerounaises ne voudraient pas engager l'intérêt national auprès des USA à raison des malheurs d'un seul individu.

³¹⁶ Immigration and Refugee Board of Canada, Cameroun: information sur la situation des minorités sexuelles, y compris les lois ; traitements que leur réservent le gouvernement et la société, y compris la protection de l'État et les services de soutien (2011-Janvier 2014), publié le 17 janvier 2014 sur <https://www.refworld.org/docid/537336354.html> consulté le 16 Novembre 2023 à 14h31min

des principes de l'égalité des États, de la non-ingérence dans les affaires extérieures, de leur liberté de pouvoir à leur défense selon les moyens appropriés³¹⁷.

Visiblement adressés aux partenaires comme les USA, ces écrits annoncent alors une dialectique qui théoriquement doit conduire à des situations antagoniques ; comme en témoignent des évènements survenus au cours de leur marche commune.

En 1992, le Cameroun doit vivre et organiser un évènement relevant entièrement de sa souveraineté internationale. Cependant, l'élection présidentielle puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est l'objet de grande attention de la part de la communauté internationale et particulièrement courue par les pays occidentaux qui l'ont encouragé dans cette aventure de démocratisation et de multipartisme. Mais pour une première élection du genre après de nombreuses sous le modèle de parti unique, l'expérience est restée mémorable.

Les États-Unis dans leur ambition dirigiste et par amour pour la souveraineté de l'ailleurs se sont illustrés par une ingérence à travers de nombreuses manœuvres bafouant la souveraineté du Cameroun. Pré et post-électorale, l'implication de Washington dans l'élection présidentielle d'Octobre 1992 aurait été motivée par sa volonté de réussir son pari d'une plus grande implantation au Cameroun, à travers le renversement du régime jugé favorable à la domination de la France qui était devenue un obstacle à ses relations avec le pays. En effet, selon plusieurs sources et faits, la maison blanche avait choisi de soutenir l'opposition³¹⁸. Cette dernière se serait constituée en bloc et aurait rencontré des dirigeants américains et tissé des rapports avec l'ONG américaine Amnesty International, dans le cadre d'une tournée internationale dite « mission d'explication³¹⁹ ». L'ambassadrice américaine n'hésitait pas de se présenter dans les assises et manifestations de l'opposition camerounaise. Les informations concordent sur l'identité d'un candidat aux affinités linguistiques avec leur pays et qui avait fait une tournée occidentale. Il s'agissait visiblement du Candidat du *Social Democratic Front* (SDF), M. John Fru Ndi de regretté mémoire.

Les agissements allant dans le sens des ingérences américaines se sont multipliés et particulièrement sur le même sujet que celui que nous venons de décrire: l'alternance.

³¹⁷ F. Kwanke, *La politique étrangère du Cameroun*, 2010. l'auteur cite Paul Biya dans *Pour le libéralisme communautaire*.

³¹⁸ S.P. Ayissi, "Partis politiques et alternance démocratique au Cameroun: radioscopie d'une transition dans l'impasse", thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Yaoundé 2, 2015, p. 200.

³¹⁹ *Ibid.* L'auteur parle d'une visite entreprise entre août et septembre 1991 par un collectif d'opposants, de leaders associatifs dirigé par Augustin F. Kodock, Jean Jacques Ekindi, Sindjoun Pokam, Samuel Eboua.

En 2011, le Cameroun organise une nouvelle élection Présidentielle, ouverte à des observateurs aussi bien locaux qu'internationaux. Parmi ces deniers, les USA sont l'un des rares à émettre des avis de nature à envenimer le climat sociopolitique camerounais et la relation bilatérale Yaoundé-Washington. Alors que la France avait trouvé que les élections s'étaient déroulées dans des circonstances « acceptables » et que le Commonwealth lui parlait de scrutin « exempt de coercition », Robert P. Jackson (Ambassadeur américain) relevait qu'il y avait eu des « irrégularités à tous les niveaux³²⁰ ».

Même si les postures des autres partenaires peuvent passer pour des avis plus souples et visant l'apaisement, il demeure que ceux de Washington, plus incendiaires étaient de nature à embraser la scène sociopolitique et le quotidien des Camerounais. Cette tendance américaine à l'interventionnisme dans les affaires internes du Cameroun ne s'est pas limitée là.

En mai 2018, l'annonce de la candidature du RDPC, parti politique présidé par Paul Biya dont les textes font de lui le candidat officiel à chaque élection présidentielle se faisait attendre. À cette période, l'ambassadeur américain fit une déclaration au sens apparemment voilé. Mais celle-ci ne l'était pas réellement pour ceux qui ont une certaine connaissance de l'intérêt qu'accordent les Américains à l'alternance politique en général et dans les pays africains en particulier, en dehors de leur territoire. Connaissant aussi les situations antérieures à ce sujet. Il s'agissait en effet d'une invite douce et habile en faveur du désistement de Paul Biya à concourir à l'élection d'octobre 2018. Ce nouvel acte de condescendance non seulement vis-à-vis du président camerounais et aussi de défiance à la souveraineté camerounaise a été qualifié par le journal *L'Essentiel* d'« ingérence criarde dans les affaires internes d'un État souverain »³²¹. Peter Henri Barlerin avait également incriminé les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans le cadre de leurs activités contre les groupes séparatistes. Malgré tout et comme à l'accoutumée, le président du RDPC conformément aux lois camerounaises et à celle de son parti, a répondu par l'affirmative à l'appel de ses militants et a été réélu en Octobre 2018. Comme en 1992, le résultat a été fortement contesté et a donné lieu à des démêlés entre le Cameroun et le pays de l'Oncle Sam. L'année suivant cette réélection, les violations des droits humains évoquées par l'Ambassadeur de la Maison Blanche au sortir du Palais de l'Unité ont refait surface cette fois dans le discours du président américain en la personne de Donald

³²⁰ *Jeune Afrique*, « Cameroun: les États-Unis dénoncent une élection présidentielle entachée d'irrégularités », sur www.jeuneafrique.com, publié le 21 Octobre 2011, consulté le 17 Novembre 2023 à 18h35.

³²¹ *Ibid.*

Trump³²², dans un ton plus dur pour annoncer des représailles contre Yaoundé. N'était-ce pas de la vengeance en raison du nouvel échec subi par Washington ? Si tant est vrai que ce dernier souhaitait le triomphe d'un candidat originaire d'une région anglophone au terme de ce scrutin, comme l'affirmait le journal *L'Essentiel*.

1.3- Le libéralisme économique à l'aube des années 1990.

Le libéralisme se présente comme une philosophie d'organisation sociétale dans laquelle l'individu est maître de ses actions et de ses activités. Autrement dit, le libéralisme fait l'apologie de la liberté individuelle comme socle de la société. Le libéralisme économique, puisque c'est de lui qu'il s'agit ici, est une idéologie qui fait l'apologie de l'entreprise et de la propriété privée. Elle rejette l'intervention et le contrôle de l'État dans le domaine des échanges économiques. Autrement dit, l'entrepreneur est libre depuis la production de ses biens jusqu'à la distribution de ceux-ci. C'est donc un modèle égoïste et capitaliste, individualiste. Ceci dit, Il ne serait pas surprenant de savoir que vouloir passer un tel mode d'organisation en Afrique ait conduit à des réticences importantes, lorsqu'on sait que l'organisation africaine fondamentale repose sur le communautarisme qui lui prône les valeurs collectives³²³. Plus encore, les partisans du libéralisme économique exigeaient l'ouverture de la scène économique des autres États à leurs activités, notamment l'ouverture des marchés, à travers la suppression ou l'exonération des barrières tarifaires.

Dans les années 1990, les pays occidentaux et financiers de Bretton Woods ont fait du libéralisme économique une condition indispensable de leur coopération internationale et de leur aide au développement.³²⁴ Cette conditionnalité était d'une importance encore plus grande dans l'approche africaine des USA qui le présentaient comme, associé à leur modèle politique, le socle de leurs développements et croissances économiques³²⁵ et la condition nécessaire du développement de l'Afrique³²⁶. En dépit de toute cette surenchère du libéralisme économique

³²²Le rapport entre les deux sorties américaines s'explique par plusieurs péripéties. Premièrement, en Mars 2018, Trump annonce sa volonté de suspendre certains privilèges américains accordés au Cameroun. Deux mois plus tard, son Ambassadeur est en visite à Etoudi et se dit porteur d'un message de son Président. C'est à la fin de l'audience au Palais de l'Unité qu'il fait la déclaration suscitée. Après la réélection de Biya ; synonyme de refus de se soumettre à la volonté Étatsunienne, la volonté de Trump sera réalisée.

³²³ Ce qui implique la nécessité du contrôle des activités par les pouvoirs publics (qui sont la représentation de la volonté commune) en vue de la satisfaction plus ou moins générale de toute la collectivité.

³²⁴ O. Wysocky, "La politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance" Vol 1, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Reims-Champagne-Ardenne, 2011, p. 64.

³²⁵ *Ibid.* p. 439.

³²⁶ *Ibid.* p. 65.

comme celui politique, il a continué à faire face à la résistance des pays africains au rang desquels le Cameroun ; donnant lieu à des brouilles avec le partenaire américain.

Longtemps avant nous, Kennedy Njuafac Fonju s'intéressait déjà aux conséquences découlant du refus camerounais de souscrire intégralement aux mesures visant la libéralisation l'économie camerounaise. Pour lui, la position camerounaise par rapport à cette exigence américaine avait entraîné un refroidissement de leurs relations, car le Cameroun se soumettait lentement au libéralisme qui était d'un intérêt particulier pour son partenaire. C'est bien ce qu'il affirme en ces mots: « *US-Cameroon relations, although good, have cooled between 1992 and 1998, due principally to US concern about ... the slow political and economic liberalisation*³²⁷ ».

2- La problématique de la gouvernance

Les questions de gouvernance occupent une place de choix dans la politique étrangère américaine. Celles-ci sont théoriquement en premier plan et passent pour des exigences. Ils tiennent compte entre autres de la nature du gouvernement ou régime politique, de la conduite de celui-ci et de la manière dont les dirigeants gèrent les affaires et biens publics. En un mot, le gouvernement américain est très sensible aux dérives gouvernementales de ses pays amis.

Pour tous ceux qui s'intéressent objectivement à la qualité de la gestion financière que mène le gouvernement de Yaoundé, la conclusion est que les dérives sont nombreuses. Le chef de file de l'exécutif lui-même reconnaissait en 2006 que son gouvernement était constitué de « délinquants en col blanc » qui s'enrichissaient malhonnêtement de la fortune publique. Les fléaux qui font l'objet de la littérature et les conclusions des observations y relatives sont les détournements de fonds publics et la corruption.

2.1- Les détournements de fonds publics

Les cas avérés et surtout soupçonnés de détournements sont nombreux au Cameroun et ont souvent été sujet d'intérêt international. Nous ne ferons pas un discours sur la phénoménologie de la malversation financière au Cameroun car il en existe déjà de nombreux dignes d'intérêt. Les prochaines lignes de cette partie se proposent juste de présenter de façon succincte, quelques éléments démontrant la gravité de cette pratique au Cameroun.

³²⁷ K. Njuafac Fonju, "US-Cameroon bilateral relations from 1989 to 2000", Mémoire de Maîtrise en Histoire, université de Yaoundé 1, 2002, p.39.

L'année 1997 a été considérée comme celle durant laquelle « la crise de moralité des gestionnaires des biens publics a atteint le pic de gravité »³²⁸. À en croire plusieurs sources, la situation était sensiblement demeurée constante jusqu'en 2006 et voire plus.

C'est dans cette logique que l'ambassade américaine au Cameroun s'offusquait en 2009 de la traçabilité du budget camerounais. D'après Fanny Pigeaud³²⁹ qui nous livre cette information, les USA affirmaient que « la capacité du Cameroun à suivre son budget est parmi les pires d'Afrique »³³⁰. L'ambassade américaine, estimait qu'il y avait un écart important entre le projet de budget de l'État et celui réellement exécuté. Autrement dit, les gestionnaires de la fortune publique ne sont pas à mesure de rendre clairement compte de l'usage dont ils ont fait des enveloppes budgétaires mises à leur disposition. Il y a une belle part qu'ils dirigent vers des destinations non appropriées. Ce n'est pas entre 2009 et 2022 que la donne a changé. Les instances de lutte contre cette criminalité restent en éternel mouvement et les plaintes se superposent.

La construction du Stade d'Olembé, toujours pas achevé malgré de nombreuses rallonges budgétaires, aurait déjà coûté à l'État du Cameroun plusieurs milliards supplémentaires à cause des distractions financières. Le complexe devrait être achevé en 2018. En outre, la gestion des fonds destinés à la lutte contre le Coronavirus a aussi révélé la persistance du galvaudage financier par les agents de l'État. D'après les rapports de la Chambre des Comptes, plusieurs ministères auraient distrait d'énormes sommes par le biais de la surestimation des matériels et de fausses prestations. Ce qui conduit à l'audition de plusieurs ministres au Tribunal Criminel Spécial (TCS) et le FMI qui avait octroyé un prêt au l'État du Cameroun lui en avait demandé des comptes³³¹.

En juin 2023, le Cameroun a encore été cité au rang des pays où le blanchiment d'argent est une question alarmante. En effet, deux organismes internationaux ont tiré la sonnette d'alarme sur cette question, d'après les révélations du quotidien bilingue *Cameroon Tribune*. Ce dernier renseigne que le pays a été placé le 23 juin 2023 par le Groupe d'Action Financier

³²⁸ A. Brasseur, «Retour sur les élections présidentielles de Paul Biya: d'une crise à l'autre, la preuve par sept» *Jeune Afrique Economie*, La voix du continent, N° 408 38^e année p. 203.

³²⁹ Fanny Pigeaud est Journaliste française, elle a servi au Cameroun pendant plusieurs années comme correspondante de l'Agence France-Presse et du quotidien français Libération. Elle est l'auteur de l'ouvrage « *Au Cameroun de Paul Biya* ». Signalons que cet ouvrage qui dépeint la mal gouvernance au Cameroun avait été frappé de censure dans ce pays.

³³⁰ *Ibid.*, p 144. L'auteur cite un câble de l'ambassade américaine à Yaoundé, datant de 2009 et révélé fin 2010 par Wikileaks.

³³¹ *Camerounweb*, Tribunal criminel spécial: l'audition de plusieurs ministres confirmée, www.camerounweb.live, publié le 20 May 2021, consulté le 05 décembre 2023 à 15h 47.

(GAFI) sur la « liste grise des pays sous-surveillance renforcée³³² ». Ce qui voudrait dire que le déficit d'enraiment de ce phénomène est criard au Cameroun. Le 29 juin 2023 le FMI remuait le couteau dans la plaie. À travers un communiqué de presse publié au terme de son conseil d'administration, l'institution de Brettons Wood invitait le Cameroun à remédier aux lacunes identifiées en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme³³³.

2.2- La corruption

Au Cameroun, la réalité de la corruption a souvent atteint des pics et se pratique par toutes les tranches d'âge et couches sociales à tel point qu'on pourrait penser que c'est désormais une dérive génétiquement transmissible et/ou socialement contagieuse. La lutte contre celle-ci fait l'objet de nombreuses initiatives aussi bien nationales que concertées avec des partenaires internationaux bilatéraux parmi lesquels les USA et les multilatéraux dont FMI. Elle demeure l'objet de nombreuses dénonciations. Malgré toutes ces cures, le mal qui ne date pas d'aujourd'hui, semble désormais incurable.

En 1997 et 1998, l'ONG *Transparency International* a hissé le Cameroun en tête de liste des pays les plus corrompus au monde.³³⁴ En 2007 et toujours d'après *Transparency International*, l'indice de perception de la corruption au Cameroun se levait à 79%. En 2006, l'ambassadeur américain au Cameroun attirait l'attention du président camerounais quant à l'enrichissement injustifiable de plusieurs personnalités camerounaises, réaffirmant au passage le soutien de son pays pour le combat contre ce fléau. Plus grave, la diplomate américaine exprimait son inquiétude quant à la proportion que le problème avait prise au Cameroun. Elle faisait alors remarquer que « les actes de corruption sont devenus si communs et si banals que certains observateurs se demandent si le sens du mot corruption a une connotation différente au Cameroun³³⁵ ».

³³² J. Matock, « lutte contre le blanchiment des capitaux: il faut passer à la vitesse supérieure » in *Cameroon Tribune*, n12889/9088 du 7 juillet 2023, p. 11.

³³³ *Journal du Cameroun*, Le FMI souligne par ailleurs à grands traits que « les résultats obtenus par le Cameroun dans le cadre de son programme sont mitigés », <https://fr.journalducameroun.com>, mis à le 01 juillet 2023, consulté le 05 décembre 2023 à 16h14.

³³⁴ A. Brasseur, « Retour sur les élections présidentielles de Paul Biya: d'une crise à l'autre, la preuve par sept » *Jeune Afrique Economie*, La voix du continent, n° 408 38^e année p. 203.

³³⁵ *Journal Mutations* du 23 janvier 2006, cité par B. Chamtcheu, « La «dépatrimonialisation» de l'État au Cameroun entre 1982 et 2014 » in I. Mouiche et S. Kale Ewusi (Dir), *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone: Entre corruption politique et défis sécuritaires*, Addis-Abeba, Université des Nations Unies pour la Paix (UPEACE), 2015, p. 68.

En 2011, Fanny Pigeaud parlait déjà de l'échec des mesures internationales de lutte contre la mauvaise gouvernance des finances publiques au Cameroun³³⁶. En effet, elle soutenait que bien que le fléau ait théoriquement reculé, les répercussions peinaient à se faire ressentir sur le quotidien des populations camerounaises. C'est à juste titre que Benjamin Chamtcheu abondant dans le même sens, soutenait plus durement l'idée de l'échec des mesures internationales et nationales de lutte contre la corruption au Cameroun, traitant ces mesures de vaniteuses et stipulant que la menace était demeurée constante.³³⁷

En 2021, la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) a rapporté que la corruption avait fait perdre environ 44 milliards de francs CFA au Cameroun³³⁸, correspondant sensiblement au double du montant perdu l'année précédente.

Par ailleurs, la gestion transparente du secteur pétrolier au Cameroun qui est l'un des plus importants pour son économie, représente l'un des plus grands défis de gouvernance. La corruption dans ce domaine d'activité s'est institutionnalisée et fait intervenir de nombreux partenaires étrangers qui traiteraient directement avec les personnalités à la présidence, selon Fanny Pigeaud. D'après cette journaliste, « selon des estimations, seulement 46% de la rente pétrolière a été transférée dans le budget de l'État entre 1977 et 2006³³⁹ ». Nous pouvons donc par déduction conclure que 54% des recettes pétrolières du Cameroun ont profité à des particuliers notamment les agents de l'État et les entrepreneurs étrangers grâce au recours à la fraude. Deux affaires ou scandales récents témoignent de l'ampleur de la corruption au Cameroun.

- **L'Affaire Glencore**

Très récemment encore, les Camerounais et le monde entier ont découvert des révélations de corruption troublantes. L'entreprise suisse Glencore, opérant dans les domaines pétrolier, minier et commercial plaide coupable d'actes de corruption dans plusieurs pays africains (Guinée Équatoriale, Côte d'Ivoire, Soudan du Sud, Nigéria et Cameroun)³⁴⁰. Au Cameroun, les coupables disent avoir versé environ 7 milliards de FCFA entre 2007 et 2018³⁴¹.

³³⁶ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011.

³³⁷ I. Mouiche, « Introduction », in I. Mouche et S. Kale Ewusi, *Gouvernance et sécurité...* p. 9.

³³⁸ CONAC, Rapport dur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2021, p. 217.

³³⁹ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, p. 148.

³⁴⁰ Lors d'un procès qui se déroulait aux USA, des responsables de la multinationale ont reconnu avoir versé des pots de vin à des hautes personnalités de ces États et de plusieurs autres en dehors de l'Afrique afin d'acquiescer d'importants contrats et d'éviter des audits financiers.

³⁴¹ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, p. 148.

Dans cette affaire considérée de sandale du siècle par le journal *Deutsche Welle* (DW), les responsables camerounais plaident non coupables comme à l'accoutumée. Ce qui pousse à penser qu'en réalité « la corruption n'est pas un crime grave³⁴² » pour certaines autorités camerounaises. Force est de constater que parmi les voix les plus indiquées pour s'attaquer aux problèmes de corruption, seule celle du Président de la République s'est faite entendre³⁴³. À côté, et dans la société civile qui semble plus préoccupée par le fléau, l'avocat Akere Muna³⁴⁴ a saisi sans suite, plusieurs instances de lutte contre la corruption et de veille sur la transparence financière. Il s'agit de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) et de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême. Eu égard à ceci, il n'est donc pas très pessimiste de penser que les mesures nationales et internationales de lutte contre les prévarications des finances publiques au Cameroun ont échoué.

- **L'affaire *Global investment trading-Liyeplimal*.**

En 2022, de nombreux clients de la société financière manifestaient devant le siège de l'entreprise à Douala, dénonçant une escroquerie. Les activités suspectes de cette entreprise avaient déjà fait l'objet de nombreuses dénonciations notamment par le Ministère camerounais des finances en 2020, par la Commission de surveillance du Marché Financier de l'Afrique (Cosumaf) en 2020 et 2021, et par les medias qui auraient saisi le Ministre des finances et le chef du gouvernement en Septembre 2021. De nombreuses plaintes avaient été déposées dans les institutions judiciaires camerounaises. L'entreprise de M. Emile Parfait Simb a également été accusée dans les tribunaux de plusieurs autres pays dont aux États Unis d'Amérique et au Canada ou l'incapacité de la justice camerounaise aurait été explicitement mentionnée³⁴⁵. Pour le député Jean Michel Nintcheu qui livre ces informations, l'incapacité sus-dénoncée paraissait vraisemblable, au regard du mutisme dont les agents du Ministère de la justice s'étaient volontairement rendus coupables. En effet, le 23 juin 2022, un juge fédéral américain avait

³⁴² *Ibid.*, pp. 143-144. L'auteur fait savoir que ces propos avaient été prononcés par un Ministre camerounais de la justice en 2008 à l'attention de Michel van Hulten un Néerlandais qui était à cette période Conseiller Technique de l'initiative Changer d'Habitudes, s'Opposer à la Corruption » (Choc). Il s'agit d'une initiative multilatérale mise sur pied en 2007 et entretenue par le Cameroun et plusieurs de ses partenaires. D'après fanny Pigeaud, le Néerlandais révélait dans son rapport « avoir été interdit de discussions et de propositions relatives à l'indépendance de la Conac par le responsable chargé du programme Choc au sein du cabinet du Premier ministre », p. 143.

³⁴³ Il a instruit l'ouverture d'une enquête, même si on ne s'attend pas de sitôt à de résultats exceptionnels comme dans plusieurs autres cas similaires. Du moins c'est sa volonté constamment affichée qui est ici saluée.

³⁴⁴ F. Foute, "Corruption au Cameroun: dans l'affaire Glencore, Akere Muna maintient la pression sur les autorités", in *Jeune Afrique*, 13 Avril 2023 en ligne sur <https://www.jeuneafrique.com> consulté le 5 décembre 2023 à 11h08.

³⁴⁵ Propos soutenus par l'Honorable Jean Michel Nintcheu face au Ministre camerounais de la justice lors des séances de questions orales à l'Assemblée Nationale entre 2022 et 2023.

ouvert des poursuites judiciaires contre environ cent personnes au rang desquelles de nombreux magistrats camerounais et un procureur. Par contre au Cameroun, la justice camerounaise aurait même œuvré pour la relaxation du principal accusé après que des avocats et lobbyistes étrangers aient réussi à conduire à son arrestation. Ce ne sont d'ailleurs pas ces dénonciations à l'Assemblée, soupçonnant l'entreprise bien installée de la corruption, qui auront suffi pour engager notre justice.

Tous ces faits portent à confirmer la complicité et l'implication des autorités camerounaises. Ce qui explique les désormais éternelles accusations et reproches internationaux qui accablent le Cameroun. Bien que n'ayant pas fait l'objet d'échanges choquants entre Yaoundé et Washington, ce scandale financier couplé à plusieurs autres influences, va influencer sa relation avec les États-Unis d'Amérique. Loin des tendances complotistes anti patriotiques et incendiaires, c'est à l'ultime but de susciter une certaine vigilance que sont décryptées de telles scènes. Qui ne sont pas à considérer comme les choses jugées ou dossiers classés pour nos partenaires.

Le partenaire américain ne saurait garder le silence face à ce délit qui menace non seulement l'économie du Cameroun, mais aussi la sienne. Il y a lieu de rappeler que les USA ont toujours été parmi les plus grands détenteurs d'Investissement Direct Etranger (IDE) au Cameroun. Ce qui pourrait expliquer l'intérêt particulier avec lequel Washington suit ces questions. C'est à juste titre que nos interlocuteurs nous ont martelé qu'il était bon, voire indispensable d'indiquer que la problématique de la gouvernance financière a souvent été un motif de divergence entre le Cameroun et les USA, même si les querelles y relatives s'épuisent presque toujours entre les bureaux des deux partenaires.

2.3- La violation des libertés civiles et politiques

La violation des libertés au Cameroun fait partie des motifs de litiges entre le Cameroun et les USA. Sans être le pire des pays en la matière, l'administration camerounaise s'est retrouvée à plusieurs reprises coupable de violation grave des droits de l'Homme. Ce qui n'a pas laissé son partenaire indifférent même s'il n'est pas pour sa part irréprochable en la matière.³⁴⁶ Il s'agit concrètement de la privation de libertés individuelles et collectives: censure de la presse et emprisonnements politiques. Par ailleurs, les répressions arbitraires comme l'interdiction et la répression brutale de manifestations publiques (grèves, marches et

³⁴⁶ Pour Joseph Stiglitz, « Les États-Unis sont tristement connus pour être le plus inégalitaire des pays développés », in Émile Bongeli Yeikelo ya Ato et als, *Sociologie politique, Perspectives Africaines*, L'Harmattan, p. 451.

regroupements). Comme illustrations, relevons ici les évènements survenus dans le contexte des élections de 1992³⁴⁷, les émeutes de Février 2008 qui ont entraîné la mort par balles réelles, de nombreux civils, l'arrestations et l'emprisonnement de nombreux militants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) qui contestait le résultat de l'élection présidentielle à travers des manifestations publiques.

Très récemment encore dans le cadre du déploiement des Forces de défense et de sécurité en vue de la restauration de la paix dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les activités des FDS ont débouché sur des atteintes graves aux droits de l'Homme notamment des homicides. Ces atteintes ont fait l'objet de vifs mécontentements du côté de New-York, tout comme personne au Cameroun ne s'en était réjoui. Le gouvernement camerounais avait instruit une enquête et annoncé des sanctions pour les personnels impliqués. Ces incidents que nous pouvons considérer d'accidents de travail, ont donné lieu à une longue période de fâcherie entre les autorités camerounaises et américaines et ont débouché sur des conséquences fâcheuses et regrettables auxquelles nous reviendrons.

3- La relation du Cameroun avec des concurrents aux USA.

Les États-Unis dans leur démarche de séduction du Cameroun se heurtent à la concurrence d'autres puissances qui coopèrent avec notre pays. Ces concurrents ont souvent semblé pour diverses raisons, avoir de l'avance sur les efforts de Washington. Ce qui pourrait s'expliquer par l'absence de conditionnalités politiques dans la relation camerounaise avec ces autres partenaires. En effet, en plus de la France depuis l'ère des indépendances et surtout à partir des années 1990 avec la libéralisation, d'autres pays constituent des obstacles à la percée américaine en Afrique, notamment au Cameroun. Au rang de ceux-ci figurent en bonne place la Chine et la Russie. Il se crée alors une forme de rivalité passive dans laquelle le suprématisme de Washington le pousse à agir de manière incohérente. Il se trouve également que l'expression de la souveraineté du Cameroun dans ce contexte ne contente pas en tout temps la partie américaine.

C'est probablement la raison qui motivait des diplomates camerounais à penser que, les pressions politiques américaines sur le Cameroun dans le cadre des revendications sécessionnistes auraient eu pour « but d'éloigner notre pays de la Chine et de la Russie³⁴⁸ ». Une réflexion poussée à ce sujet incline à penser que les multiples rapports et positions

³⁴⁷ Voir Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*.

³⁴⁸ Archives de la D3, n°067, Rapport de mission de la visite de travail de Monsieur le Gouverneur de la région du Nord-ouest à Philadelphie, États-Unis d'Amérique, du 8 au 16 décembre 2019, 23/12/2019.

américains accablant le gouvernement camerounais dans un tel contexte poursuivaient ce même objectif.

En février 2022, le monde a assisté au déclenchement de l'invasion Russe en Ukraine, qualifiée d'« opération spéciale » par les autorités américaines. Cette crise s'est très tôt transformée en un conflit internationalisé. L'implication américaine a dès lors consisté à formuler des sanctions de divers ordres contre la Russie, alors que le Cameroun restait fidèle à ses serments de non-ingérence, de non alignement et de résolution pacifique des conflits. Se limitant à appeler les principaux belligérants à la recherche de solution pacifique et en s'abstenant de prendre parti en faveur de l'un ou de l'autre camp³⁴⁹. C'est dans cette logique que le Cameroun aurait jugé que les rapports entre Moscou et leurs autres partenaires ne devraient pas empêcher la poursuite sereine de sa coopération militaire avec la Russie. C'est en toute souveraineté qu'il renouvela son accord militaire en Avril 2022 avec la Russie.

Ce qui visiblement n'était pas du goût de Washington. Le chef de la Maison Blanche se demandant alors si cet acte faisait office d'alignement derrière la Russie dans son opposition à l'Ukraine. Comme à l'accoutumée, le chef du Palais de l'Unité affirmait qu'il s'agit comme avec plusieurs autres États, d'un partenariat classique et non d'une alliance ou coalition militaire, conformément aux principes qui guident l'action extérieure du Cameroun. Toujours est-il que cet acte n'avait pas été apprécié par Joe Biden et des personnalités de son pays qui le prenaient assurément pour un acte manifeste de soutien à la Russie. Ce serait donc la véritable raison de la note diplomatique adressée au Cameroun le 17 mai 2022 par l'ambassade américaine à Yaoundé. Dans cette correspondance qui passe pour une note d'information, on lit:

*The embassy of United States of America presents its compliments to the Ministry of external relations of the Republic of Cameroon and would like to inform the Ministry of US. sanctions against Russian shipping Companies and vessels in response to the Russia's ongoing invasion of Ukraine.*³⁵⁰

Bien que n'abordant pas la question militaire, l'on peut lire, au regard de l'enchaînement des événements, qu'il ne s'agit pas d'une note informative simple, mais peut-être d'un rappel, compte tenu du dynamisme que nous avons eu l'occasion d'observer au sein des services consacrés aux affaires américaines, plus particulièrement ceux réservés à l'Amérique du Nord ; la Sous-direction des affaires d'Amérique du Nord (SDAN).

³⁴⁹ Le 02 Mars 2022, le Cameroun s'était abstenu de voter pour ou contre la Résolution onusienne exigeant que la Russie stoppe immédiatement le recours à la force contre l'Ukraine.

³⁵⁰ Archives de la D3, Note diplomatique N° 269/22 de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au MINREX, 17 Mai 2022, p1. Le Cameroun est accusé de de prêter ses navires au transport du pétrole à destination de Russie.

Les Autorités camerounaises, au premier rang desquelles le MINREX, étaient donc bien informées des sanctions américaines et les responsables américains ne l'ignoraient certainement pas. L'information venue de l'ambassade viserait alors d'obtenir un alignement du Cameroun, suite à l'indifférence que ce dernier venait de manifester vis-à-vis de la posture de son partenaire américain. Ce dernier aurait en effet souhaité que le Cameroun reconsidère sa coopération avec les autorités du Kremlin.

C'est plus clairement ce que Tibor Nagy, exprimait quelques jours plutôt via un post Twitter (devenu X). En date du 10 Avril 2022, le diplomate américain écrivait sur le media social X:

Je n'arrive pas à croire que le gouvernement camerounais ait, dans un timing incroyablement mauvais, signé un accord militaire avec la Russie au plus fort de l'agression en Ukraine. Cela est un piquant sur les yeux des États-Unis et de la France, deux pays dont le Cameroun pourrait avoir besoin de leur aide à l'avenir. Mais tant mieux pour les Ambazoniens !³⁵¹

L'analyse de ce discours montre bien une indignation et une annonce de représailles. Autrement dit, la relation russo-camerounaise a contribué à raidir les rapports entre Yaoundé et Washington. C'est bien un sous-secrétaire aux Affaires africaines et ex-haut responsable de l'ambassade des USA au Cameroun qui l'écrit. Il est probablement parmi les personnalités les mieux placées pour donner un avis qui reflète au mieux le point de vue américain. La suite de l'affaire a bien montré que le gouvernement américain se sentait piqué et comptait polémiquer comme l'annonçait Tibor Nagy.

Qu'elle soit un soutien ou pas, la position camerounaise relève de son entière souveraineté et la démarche américaine viserait alors par de telles intimidations, à lui imposer son choix et espérer l'écart entre le Cameroun et certains de ses partenaires.

4- L'action des groupes d'intérêt, les Lobbies et la désinformation.

Les groupes d'intérêt et de pression font partie des cercles institutionnels et politiques américains. Parlant du régime politique et de la structure administrative américains et des acteurs qui influencent la vie politique américaine, Hervé Ochsenbein écrit: « L'influence des lobbies, groupes de pression représentant des intérêts très variés, et des associations, les ONG, ne doit pas être oubliée »³⁵². Pour Donald E. de Kieffer, « *lobbying (is) a vital part of the*

³⁵¹ Post X (ancien Twitter) de Tibor Nagy du 12 Avril 2022, repris par le 21 Avril par les médias La Voix du Koat « Accord militaire Cameroun-Russie: Twitter, le mur de lamentation de Tibor Nagy » et Camerounweb « Cameroun-Russie/Accord de coopération militaire: Terrorisme au NOSO, le vrai visage de Washington ! »

³⁵² H. Ochsenbein, *L'essentiel du marché des États-Unis*, Paris, UBIFRANCE, 2005, p. 29.

american political system »³⁵³. Il ressort que, les groupes d'intérêt non seulement font partie intégrante des centres de décision à Washington, mais aussi sont reconnus, bien qu'ils soient pour certains, « ouvertement politisés »³⁵⁴.

Les institutions américaines, y compris les groupes de pressions et d'intérêt sont accessibles même aux étrangers. Ceci dit, elles peuvent répondre aux besoins de certaines minorités ou essayer de passer des avis divergeant de ceux officiels à savoir, la Maison Blanche ou le Congrès américain. Plus encore, ils sont en mesure d'influencer leurs décisions par les voies normales ou non. L'une de ces dernières est la désinformation et elle constitue une source importante de démêlées entre les gouvernements américain et camerounais.

Les groupes de pression ou d'intérêt ne sont pas l'exclusivité américaine. Si cette catégorie d'acteurs n'est pas reconnue au Cameroun, elle existe bel et bien et travaille surtout dans l'ombre ; elle constitue un facteur favorable à la manipulation et aux influences de tous ordres. Poursuivant des ambitions très souvent démesurées, il se trouve que des citoyens et ressortissants camerounais travaillent dans ces groupes de pression pour ternir l'image de leur pays aux yeux de ses partenaires internationaux. Il s'agit particulièrement des personnes aux calculs politiques avérés. Celles-ci usent de l'amplification des problèmes internes au Cameroun pour essayer de renverser leur concurrent, le RDPC. Elles nouent alors des relations incestueuses avec des personnalités des pouvoirs étrangers qui souhaitent elles aussi un éventuel bouleversement du gouvernail camerounais ou contre des rétributions³⁵⁵.

A en croire une publication de la cellule de communication des services diplomatiques camerounais à Washington, ces groupes seraient même infiltrés dans la haute administration camerounaise. Dans une publication du 18 Janvier 2018, elle affirmait que des pontes du régime menaient des actions antipatriotiques auprès de l'ambassade américaine à Yaoundé et du département d'État afin de saboter « le projet du monument de la mère de l'humanité attribué au Cameroun³⁵⁶ ». L'idée de complicité noire entre Camerounais et Américains est également

³⁵³ D.E. de Kieffer, *The citizen's guide to lobbying Congress*, Chicago, Chicago Review Press, 1997, p. 6.

³⁵⁴ F. Burgess, *Les institutions américaines*, Paris, PUF, 1999, 7^e édition, p. 98.

³⁵⁵ D'après Donald E de Kieffer, le lobbying est un métier courant aux États-Unis et les lobbyistes s'activent à défendre même les causes injustes. Et, il démontre que le succès de ceux-ci passe inévitablement par des alliances avec des membres du Congrès, pour les cas qui nécessitent une approbation des hautes autorités. Notons que la loi au Cameroun interdit le financement des partis par des entités extérieures.

³⁵⁶ M. Ezzo, "l'actualité quotidienne Cameroun", *Centre de communication AMBACAM WDC*, N° 0035, 18 janvier 2018, p. 2. Il s'agit d'un monument qui devrait être construit dans la ville de Kribi en Mémoire de l'esclavage. Le projet remonte à 2014 suite aux violences policières sur les noirs en Californie aux USA et vise à exalter la place de l'Afrique dans le monde. Il doit être financé par les donations et est porté par l'ONG ARK Jammers. Son président, Christophe Ava, camerounais d'origine, avait également dénoncé en 2020, des tracasseries

soutenue par Ange Raoul Guetoum. D'après les propos attribués à celui-ci par un média: « Nous sommes dans un pays où les gens torpillent les projets pour leurs intérêts personnels égoïstes. Soutenu par les États-Unis³⁵⁷... ». D'après cet acteur de la société civile, le copinage entre ces deux camps sur ce dossier reposait sur les prétextes de violations de droits de l'Homme, particulièrement ceux que nous avons appelés droits de l'Homme à l'américaine. Il évoquait également la corruption certainement en référence à l'implication des hommes du pouvoir. Précisons que le Cameroun avait été choisi parmi quatre autres pays importants dont le Maroc, le Ghana, le Nigeria et la Tanzanie. Il serait donc inconvenant de s'en tenir à des motifs aussi légers pour galvauder un tel succès.

En outre, il aurait été établi un certain rapprochement entre des groupes d'intérêt camerounais et des particuliers américains, sur le dossier de la crise sociopolitique camerounaise qui a secoué la coopération entre Yaoundé et Washington. En effet, les réactions américaines contre le gouvernement camerounais seraient fortement le résultat des actes de désinformation et de personnes ou groupes ayant incestueusement agi jusqu'au niveau du Congrès américain, assurément les défenseurs de la sécession du Cameroun. C'est bien ce qu'il ressort des analyses et investigations faites par la diplomatie camerounaise. Cette dernière soutenait dans un rapport que:

Le discours qu'entretiennent le Département d'État, ainsi que certains membres du Congrès américain et de l'Ambassade américaine à Yaoundé vis-à-vis du Cameroun, notamment dans le cadre de la crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, ne procède que d'une manœuvre d'intimidation et de pressions politiques (...). De plus, selon toute vraisemblance, cette posture... est le fruit du lobbying de certains activistes ... qui ont accès à certains membres du Congrès et du département d'État, à l'instar de l'Honorable Karen Bass et Tibor Nagy.³⁵⁸

Encore plus vraisemblable, lorsqu'il en ressort un nom comme celui de Tibor Nagy qui s'est illustré à plusieurs reprises à travers des opinions controversées sur cette question. Le revirement de la position officielle américaine sur ce dossier contribue à témoigner qu'il y aurait eu des manigances à un moment, la complicité entre des pro-séparatistes et certaines personnalités des administrations américaines. En gros, ce double jeu justifierait le fait que les dirigeants camerounais aient été plus durs et méfiants à l'égard des Américains et des ONG étrangères, alors même que ces derniers disaient tendre la main et soutenir les initiatives de résolution de la crise. Le dénouement progressif de la situation est rendu possible par le travail

administratives au Cameroun dans le cadre de ce projet d'une potentialité d'environ 12 millions de touristes par an.

³⁵⁷ T. Edjegue, "Cameroun: les failles obscures qui menacent le monument de la mère de l'humanité" in <https://www.focusmediaafrique.com>, publié en 2020, consulté le 22 décembre 2023 à 23h45.

³⁵⁸ Archives de la D3, n°067, Rapport de mission de la visite de travail de Monsieur le Gouverneur de la région du Nord-ouest à Philadelphie, États-Unis d'Amérique, du 8 au 16 décembre 2019, 23/12/2019.

de l'administration camerounaise dont sa diplomatie en aval. Celle-ci a travaillé sans réserve pour battre en brèches la série de complots autour de cette question.

En Décembre 2022, Joseph Vincent Ntuda Ebode, dans une interview accordée à *Cameroon Tribune*, estimait que, la nouvelle attitude américaine visant à soutenir les efforts camerounais concernant la condamnation des séparatistes s'expliquait par le mûrissement de leurs propres informations sur la crise sociopolitique camerounaise³⁵⁹. Autrement dit, la première posture américaine, source de conflit avec notre pays était fortement liée à la qualité, certainement mauvaise, des informations parvenues aux autorités américaines.

Au sortir, retenons que la relation entre le Cameroun et les USA est parsemée de multiples brouilles ou démêlés reposant sur divers mobiles. Parmi ces derniers figurent en bonne place la problématique de la gouvernance au Cameroun et la relation de ce dernier avec certaines autres puissances. Nous avons également relevé le dirigisme américain qui se heurte sans cesse, au souverainisme d'un Cameroun, jaloux de son indépendance et de son libre arbitre de ses affaires internes. C'est une situation de domination, motivée par des principes libéraux et de résistance, réalisme. Ces motifs de dissensions justifient au mieux, les théories réalistes et libérales employées. Il serait à présent de bon ton de demander, quelles sont les manifestations de dissensions qui ont ponctué la relation américano-camerounaise depuis 1992 ?

II- LES MANIFESTATIONS DES DISSENSIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CAMEROUN DE 1992 À 2022

Nous l'avons souligné, les relations internationales sont abondamment marquées par des troubles, des altercations. Elles font partie du cycle de la vie internationale et des relations bilatérales. Tout comme les mobiles de ceux-ci, les manifestations des couacs survenus entre Yaoundé et Washington sont diverses.

1- Les désaccords liées à l'alternance et aux crises électorales

1.1- L'élection présidentielle de 1992

Un grand épisode de mésentente est intervenu entre le Cameroun et les USA à partir de 1992, dans le cadre de l'élection présidentielle camerounaise. Cette brouille s'est fait ressentir à plusieurs niveaux et aucun des partenaires n'a d'ailleurs caché son irritation dans ce qui peut

³⁵⁹ L. Bodo, "Relations Cameroun-États-Unis. Ce qui a changé", in *Cameroon Tribune* N° 12752/8951 du 20/12/2022, p. 2.

être considéré à ce jour comme la plus importante des discordes survenues entre le Cameroun et les USA. Entre discours et contre discours, pressions diplomatiques et tentatives d'apaisement, rappel et convocation d'ambassadeurs, la relation Yaoundé Washington passait par ses pires moments.

En effet, la querelle débutée peu de temps après l'élection du 11 octobre 1992 a mis des années à se taire. Alors que Frances Cook soutenait la victoire de l'opposition, et avait par plusieurs reprises manifesté son soutien à celle-ci, le Gouvernement camerounais ne cessait de faire des appels au respect de sa souveraineté et libre arbitre des institutions camerounaises. Les États-Unis exigeaient au Gouvernement camerounais la levée de toutes les mesures restrictives prises dans l'optique d'apaiser les tensions sociales survenues au lendemain de l'élection³⁶⁰. La querelle s'était également manifestée par des condamnations et des prises de position de l'ONG américaine National Democratic Institute (NDI) qui avait réalisé des rapports similaires aux prises de positions de l'ambassadrice américaine. Chose qui contribuait à légitimer la thèse d'un complot américain contre l'ordre dirigeant et la souveraineté camerounais, d'où les réactions très froides des autorités. Preuve que l'intérêt national, demeure une préoccupation capitale dans sa coopération, même s'il n'était pas le seul enjeu dans cette situation.

Le gouvernement était résolu à signifier l'importance de son courroux à son partenaire et ne s'était pas limité à contrer les discours des acteurs américains. Le Ministre camerounais des affaires étrangères avait convoqué l'ambassadrice américaine pour qu'elle réponde des accusations contre son pays et des multiples actes d'ingérence dont elle-même s'était rendue coupable. Yaoundé avait dans la même veine, posé un acte hautement symbolique vis-à-vis de la première puissance mondiale. Le Cameroun avait procédé au rappel de son ambassadeur accrédité aux États-Unis, S.E Paul Pondi³⁶¹. C'est le lieu de clarifier la symbolique de cet acte non hasardeux. Il intervient généralement en période difficile entre deux partenaires et peut être posé en action ou en réaction par chaque partie pour signifier un mécontentement à son partenaire.

1.2- L'élection présidentielle de 2018

Comme celle de 1992, l'organisation de l'élection présidentielle d'octobre 2018 a été l'objet de toutes les attentions. Principalement en raison du contexte dans lequel il devait se tenir, la crise sociopolitique camerounaise. Alors que plusieurs positions soutenaient le

³⁶⁰ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya...*, p. 235.

³⁶¹ Ombémou Emile, 84 ans, Instituteur retraité et ancien Député, Yaoundé le 11 octobre 2023.

désistement du candidat Paul Biya comme moyen d'apaisement, ce dernier s'était représenté et s'était fait réélire. Une nouvelle fois, le résultat avait été fortement contesté par l'opposition notamment, le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun qui réclamait la victoire dès les lendemains du scrutin, tel en 1992. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, c'était le début d'une longue période de troubles. On a assisté à des manifestations vivement réprimées, des arrestations et emprisonnements, etc. Ce qui n'était pas du goût de Washington qui avait mal noté l'élection³⁶².

Cette notation est d'ailleurs sans surprise, étant donné que les États-Unis avaient déjà décrié la représentation du vainqueur de ladite élection. Des mois avant l'élection, l'ambassadeur américain au sortir d'une audience avec le chef de la magistrature suprême camerounaise avait déclaré à la presse: « L'armée camerounaise organise des assassinats ciblés contre des sécessionnistes anglophones (...). Le Président BIYA doit songer à son futur, réfléchir à son héritage et suivre l'exemple de Nelson Mandela et Georges Washington. Il doit se prononcer sur les élections d'Octobre 2018³⁶³ ».

Tel est le contenu de la déclaration voilée dont nous parlions plus haut. Le gouvernement camerounais n'était pas resté muet à cette atteinte à la souveraineté nationale et au droit du citoyen camerounais, M. Paul Biya et au mépris de l'institution qu'il était. La querelle engendrée par cet acte s'était bien fait ressentir. Le diplomate américain avait été convoqué le 22 Mai 2018 par le Ministre camerounais des Relations Extérieures. Ce dernier l'avait recadré et appelé au respect de la souveraineté camerounaise en lui rappelant que son action allait contre « toutes les règles diplomatiques en la matière ainsi que les règles de civilité et de droit... tant dans la forme que dans le fond³⁶⁴ ». Le Ministre de la Communication porte-parole du gouvernement, Issa Tchiroma Bakary condamnait pour sa part ce qu'il avait qualifié d'infantilisation du Cameroun. Le quatrième pouvoir quant à lui avait vivement critiqué la sortie du diplomate américain, de nombreux journaux avaient condamné la condescendance et l'ingérence américaine et avait plus tard salué la réaction du gouvernement camerounais. La tension entre Washington et Yaoundé était visiblement montée à un niveau inquiétant, l'incident diplomatique était réel.

³⁶² Département d'État américain, Rapport 2021 sur les droits de la personne-Cameroun, juin 2022, p. 1.

³⁶³ L'Essentiel, "Elections 2018: les États-Unis soutiennent un anglophone contre Biya", *L'Essentiel*, N° 161 du 22 mai 2018. En ligne sur <https://mobile.camerounweb.com> consulté le 16 novembre 2023 à 18h36min.

³⁶⁴ Adeline Atangana, Cameroun: l'Ambassadeur américain n'a pas été expulsé de Yaoundé, in www.cameroun-Info.net, publié le 24 mai 2018 à 12h02, consulté le 16 novembre 2022 à 19h26.

S.E Peter H. Barlerin avait dû se dédire face au MINREX pour calmer les ardeurs. À en croire le communiqué du MINREX suite à leur échange du 22 Mai, le diplomate plaidait non coupable, laissant entendre que le sens de ses propos avait été mal interprétés par la presse³⁶⁵ mais prenait néanmoins note des répliques faites à lui par le MINREX.

Alors que la sortie était bien propre aux usages américains et porteuse de sens évident pour les américanologues, comme l'avait aussi compris le média RFI, soutenant que la déclaration de l'ambassadeur « était loin d'être anodine »³⁶⁶ et par conséquent bien comprise par la presse, elle avait finalement donné lieu à plus de retenue et de méfiance. Le revirement subit de l'ambassadeur le témoigne, contrairement à l'arrogance que les Américains avaient manifestée en 1992.

Sur le même dossier, la Sous-secrétaire américaine aux affaires africaines avait essuyé une cabale de désinformation selon laquelle elle aurait soutenu Peter Henry Barlerin en se moquant du recadrage fait par le MINREX. Selon ce qu'il fallait considérer comme rumeur, elle aurait déclaré: « si le gouvernement camerounais pense intimider l'ambassadeur des États-Unis, cela ne marchera pas. C'est dans leur intérêt de résoudre le problème »³⁶⁷. Rumeur qui avait très tôt été démentie par le Département d'État. S'il s'était vraiment agi d'une rumeur et non d'un autre revirement qu'imposait la démarche camerounaise. Toutes choses qui poussent à la conclusion que les américains avaient pris conscience qu'il fallait éviter l'escalade avec le Cameroun qui s'était montré droit dans ses bottes.

³⁶⁵ Actucameroun, Cam eroun: Affaire Biya doit quitter le pouvoir: Convoqué, l'ambassadeur américain se dégonfle, in <https://actucameroun.com>, publié le 23 mai 2018, consulté le 16 novembre 2023 à 18h42

³⁶⁶ RFI, "Heritage de P. Biya, crise au Cameroun anglophone: réactions aux critiques américaines", in <https://www.rfi.fr/fr/afrique/>, publié le 19 mai 2018 à 1h37, modifié le 19 Mai 2018 à 8h53, consulté le 16 novembre 2023 à 20h46

³⁶⁷ Sbbc, "Non, Stephanie Sanders Sullivan n'a pas fait de déclaration sur la convocation de Peter Henri Barlerin au Minrex", <https://www.stopblablacam.com/>, publié le 25 mai 2018, consulté le 20 mars 2024 à 22h18.

5 : S.E Peter Henri Barlerin (ambassadeur américain) présente des copies figurées de sa lettre de créance à S.E Lejeune Mbella Mbella (Ministre camerounais des relations extérieures), le 18 Décembre 2017.



Source : Actu Cameroun : « Le nouvel ambassadeur des États-Unis est au Cameroun » sur <https://actucameroun.com>

2- Les manifestations des dissensions liées à l'ingérence américaine dans la gouvernance camerounaise.

Il est souvent arrivé que les décisions de gouvernance camerounaise donnent lieu à des étirements remarquables entre les autorités américaines et camerounaises. Parmi tant d'autres nous pouvons relever l'affaire Janet Garvey et les nominations à ELECAM, la correspondance des parlementaires américains au président camerounais, l'affaire Wikileaks et l'emprisonnement de M. Marafa.

2.1- L'affaire Janet Garvey et les nominations à ELECAM

L'ambassadrice américaine, Janet Garvey manifestait sans en avoir la qualité, sa contrariété avec une décision du chef de l'État camerounais. Situation qui n'avait aucun fondement, qui n'avait pas lieu d'être. Elle ne saurait s'expliquer que par le gout de la souveraineté d'autrui qui semble habiter les dirigeants américains. En effet, le président Paul

Biya avait en toute souveraineté et selon les pouvoirs règlementaires, nommé les membres de l'institution camerounaise chargée des élections, ELECAM. Les choix de ceux-ci avaient entraîné une réaction déplacée de l'ambassadeur à savoir, la désapprobation des personnes choisies.³⁶⁸ Certains observateurs s'interrogeaient sur le soutien américain ou non à cet organe. L'ambassadeur américain était bien calé sur sa position qu'il trouva juste de faire ressentir davantage le désaccord. Tel est le sens qui pourrait être attribué à son refus de prendre part à leur prestation de serment. Le 8 Octobre 2009, elle prenait part à une réunion organisée aux États-Unis au cours de laquelle, elle n'avait manqué de fustiger la nouvelle organisation camerounaise responsable de l'organisation des élections. Elle aurait affirmé au passage que son pays ne validerait aucun scrutin organisé par la nouvelle instance. Il convient de préciser que la rencontre avait été favorisée par un haut responsable du NDI³⁶⁹, organisation très proche des positions américaines. Cette ONG avait montré son hostilité au pouvoir camerounais lors du scrutin présidentiel de 1992.

2.2- La correspondance des parlementaires américains au président camerounais.

Le 8 Mai 2020, une autre affaire d'ingérence et de dirigisme américain a causé le mécontentement du Cameroun contre Washington. En effet, cinq élus américains ont adressé une lettre empreinte de mépris à l'égard de toute la nation camerounaise et méprisant particulièrement sa plus haute autorité. La lettre signée par quatre Sénateurs américains et un *congressman*, Karen Bass dont le nom avait été cité dans le dossier de lobbying pro-séparatiste. La lettre demandait au président Paul Biya de libérer sans toute autre forme de procès, trois journalistes (Amadou Vamouké, dame Tsi Conrad et Thomas Awah Junior), inculpés individuellement par la justice camerounaise pour divers motifs. La lettre quant à elle s'attelait à soutenir que les trois incarcérés étaient victimes d'abus contre la liberté de presse. Qu'il se fût agi d'abus ou pas, la démarche américaine violait les commodes de diplomatie. C'est à juste titre que la diplomatie camerounaise avait souhaité manifester son mécontentement. Dans un projet d'éléments de langage proposé par la D3 au MINREX, en prélude à une audience avec l'ambassadeur Peter Henry Barlerin en Mai 2020, les diplomates insistaient sur la nécessité de rappeler à l'Ambassadeur le courroux du Cameroun suite à la lettre du 8 Mai.

³⁶⁸A.J. Etoundi, "Coopération Cameroun-USA: Barlerin n'est pas le premier donneur de leçons", in <https://camerbe/>, publié le 25 Mai 2018 à 15h10, consulté le 16 novembre 2023 à 20h57. L'auteur reprend l'article du journal l'Essentiel paru le 24 février 2018.

³⁶⁹ La rencontre était organisée par *The Fomunyoh Foundation*, créée par le Dr Chris Fomunyoh qui occupait à cette période les fonctions de Directeur pour l'Afrique de la *National Democratic Institute*.

2.3- L'affaire Wikileaks et l'emprisonnement de M. Marafa

En 2010, des confidences du gouvernement américain et des rapports de ses diplomates ont été publiés sur le site Wikileaks³⁷⁰. Son promoteur, l'Australien Julian Assange, a fait l'objet de poursuites judiciaires contre lesquelles se sont opposés l'ONU et des organisations de défense des droits de l'Homme et des associations de journalistes. D'après Niels Marquardt, ambassadeur américain au Cameroun (2004-2007), c'est à cause de ces révélations que le fonctionnaire camerounais Marafa Hamidou Yaya a été condamné à 25 ans de prison³⁷¹. Il convient de préciser que la justice camerounaise avait évoqué la corruption comme motif de sa condamnation.

Dès lors, les américains n'ont cessé d'entreprendre des démarches pour obtenir sa libération, le présentant comme un prisonnier politique. En effet, le camerounais avait fait part de son ambition présidentielle à l'ambassadeur américain en 2006, confidence trahie par la divulgation des conversations des responsables américains par Wikileaks. En 2022, Niels Marquardt affirmait en 2022:

Sept anciens ambassadeurs des États-Unis au Cameroun qui connaissent et respectent M. Marafa ont écrit avec moi aux administrations américaines successives pour leur demander de nous aider à obtenir sa libération. En vain. (...) M. Marafa a pourtant répété qu'il acceptait de partir en exil pour pouvoir se soigner, renonçant implicitement à tout rôle politique futur dans son pays (...) Quelle occasion manquée qu'une personnalité aussi compétente que M. Marafa, qui a été éduqué aux États-Unis ne figure plus parmi les solutions possibles au drame politique qui se profile au Cameroun !³⁷²

Il ressort de ces propos une proximité entre les agents américains et M. Marafa. Un tel rapprochement américain avec un potentiel candidat à la magistrature suprême au Cameroun peut être diversement interprété. D'une part, comme une sorte de faction par les analystes. D'autre part, comme une sorte de conspiration menaçant les intérêts des Hommes du pouvoir camerounais, étant donné que l'implication américaine dans le jeu politique camerounais s'est souvent révélée être un obstacle pour les maîtres du palais d'Etoudi. Ce qui explique l'acharnement de ces derniers contre leur ex allié et le mépris des pressions américaines. S'il était avéré que les accusations de corruptions étaient sans fondement et non prouvées lors des procès comme l'auraient soutenu des diplomates américains qui y avaient assisté³⁷³.

³⁷⁰ Wikileaks est une organisation non gouvernementale fondée en 2006 qui publie des documents classifiés provenant de sources anonymes. Elle a pour but de rompre l'asymétrie des informations entre pouvoirs publics et citoyens

³⁷¹ Le Monde, "Cameroun: Marafa Hamidou Yaya, victime de détention arbitraire, selon l'ONU", in *Le Monde*, 4 juillet 2016, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/04/cameroun-marafa-hamidou-yaya-victime-de-detention-arbitraire-selon-l-onu_4963424_3212.html, consulté le 17 novembre 2023 à 22h015.

³⁷² Jeune Afrique, "Cameroun: des diplomates américains exigent la libération de Marafa Hamidou Yaya", publié le 4 octobre 2022, in <https://www.jeuneafrique.com>, consulté le 17 novembre 2023 à 22h05.

³⁷³ *Ibid.*

3- Manifestations des ambiguïtés liées à la gouvernance Camerounaise.

Elles sont classées dans en deux groupes: La longévité des diplomates camerounais aux États-Unis, les querelles liées à la violation des droits de l'Homme.

3.1- La longévité des diplomates camerounais aux ÉTATS-Unis

La longévité est devenue un problème réel de l'administration camerounaise, même quand des dispositions légales exigent la rotation des agents. Il se trouve que des Directeurs d'entreprises, sociétés et autres institutions publiques se retrouvent éternellement aux mêmes postes, oubliés. Entre Alors que la durée La diplomatie bien que plus sensible, n'échappe pas à cette méprise gouvernementale. Face à un partenaire américain attaché aux pratiques d'alternance, il est évident que des tensions surviennent dès lors que les modalités de changement sont prévues mais non respectées. Précisons d'emblée que, jusqu'aux premiers mois de l'année 2021, il n'existait pas de règle touchant le Cameroun en matière de durée du séjour des agents de missions diplomatiques.

Le 2 août 2021, le Gouvernement américain a publié un texte limitant à cinq ans la durée acceptable d'accréditation aux États-Unis. Il s'agirait du premier texte qui devait désormais s'imposer au Cameroun, fidèle aux mandats interminables. C'était le début d'un autre épisode non diplomatique dans l'histoire des relations entre Yaoundé et Washington. Le 4 août 2022 et le 3 août 2023, le Département d'État américain avait adressé deux correspondances à la mission diplomatique camerounaise. La première demandait l'actualisation des membres de la mission, conformément à la jeune politique américaine d'accréditation. Mais le Cameroun ne s'y était pas conformée, d'où la deuxième qui était un ultimatum suite à la non-exécution des requêtes de la première correspondance. Le Département d'État américain donnait un délai de 30 jours au personnel concerné par la longévité, pour quitter le territoire américain à défaut de changer de statut comme prévu par le traité de Vienne³⁷⁴. Officiellement, le Cameroun est resté indifférent à cette pression.

³⁷⁴ Actu Cameroun, "Les États-Unis donnent 30 jours aux diplomates camerounais pour quitter le territoire américain" in <https://actucameroun.com>, publié le 11 août 2023, consulté le 17 novembre 2023 à 21h18.

6 :S.E. Henri Etoundi Essomba, ambassadeur du Cameroun aux États-Unis d'Amérique (2016-en poste)



Source: N. Pitcher, Henri Etoundi Essomba: *from pursuit to be priesthood to being cameroon's Ambassador to the US*, in *Today News Africa*, 04/24/2022.

Cette mesure est présentée comme une manifestation de désaccord parce qu'il s'agirait d'une décision à tête chercheuse, d'une sorte de « deux poids deux mesures » en ce sens que la même sommation n'aurait pas été adressée à la mission diplomatique congolaise dont l'ambassadeur détient le titre de Doyen du corps diplomatique africain depuis 2015, occupe le poste d'Ambassadeur depuis 2001 et en service à l'ambassade depuis 1997.

3.2- Les querelles liées à la violation des droits de l'Homme.

Il n'existe pas un rapport du département d'État américain qui ait jugé le niveau de respect des droits de l'homme assez reluisant au Cameroun. De la quasi-totalité des rapports américains à ce sujet, le gouvernement camerounais reste loin de la moyenne, même si des avancées lui sont reconnues de temps à autres. Ce qui n'exclut pas que la question donne lieu à des étirements entre les autorités américaines et camerounaises. D'ailleurs c'est l'un des sujets qui fâchent le plus dans cette relation. Les divergences à ce sujet se sont souvent manifestées comme dans les autres cas, c'est-à-dire par des discours et anti discours, des pressions et sanctions. Aux motifs de privation de liberté, tortures, répression ou interdiction des réunions et manifestations publiques, le Gouvernement américain a d'habitude apporté son soutien aux victimes, quitte à franchir les limites de la souveraineté camerounaise ou à dénoncer l'égoïsme des Hommes du pouvoir. Toute chose qui fait place à des réactions chaudes.

Au nom de la liberté, les américains ont dans le passé soutenu plusieurs militants des droits de l'Homme et des Hommes politiques dans leurs difficultés avec le gouvernement. Ce fut le cas à la suite des représailles entreprises par le gouvernement camerounais contre les partis de l'opposition camerounaise, les Hommes de média, qui fustigeaient le résultat du scrutin d'Octobre 1992. Le Gouvernement américain a soutenu ces derniers dans les procès pour ceux qui étaient confrontés à la justice, dans les restrictions pour ceux qui étaient assignés à résidence et pour la levée des restrictions pour ceux qui étaient censurés. Les violations de cet épisode étaient vraisemblablement flagrantes à tel point qu'un haut responsable de l'administration camerounaise, visiblement exaspéré par l'injustice, décidait de mettre en pratique la maxime socratique sur l'injustice. Le 19 octobre 1992, M. George Achu Mofor abandonnait ses fonctions de Gouverneur de l'Est, évoquant comme mobiles les « violations flagrantes des droits de l'homme³⁷⁵ ». Tant de révélations qui auraient justifié l'activisme américain dans ce cas comme dans plusieurs autres épisodes cités. Sauf qu'il va très souvent au-delà de ses compétences, comme ne manque de le lui rappeler durement les membres du gouvernement dans une optique plus ou moins nationaliste et souveraine.

En mars 2011, le département d'État américain décernait le prix de courage à Henriette Ekwè, journaliste et militante camerounaise en faveur des libertés et de la bonne gouvernance. Ce qui lui avait valu les encouragements de l'ambassadeur Robert P Jackson. Ce dernier avait dans son message de félicitation à la lauréate, émis des propos critiques et déplacés dénigrant l'image du gouvernement camerounais. Le Ministre des relations extérieures qui le lui reprochait l'avait alors invité à son ministère pour qu'il en réponde³⁷⁶.

4- Manifestation des désaccords liés aux soupçons de soutien aux séparatistes

Nous l'avons démontré plus haut, des personnalités américaines ont adopté des postures et posé des actes qui ont favorisé le développement de soupçons du soutien américain à la sécession du Cameroun. Le gouvernement camerounais défendant son intérêt, a posé pour sa part de des actes qui se sont entrechoqués avec ceux américains. Situation qui n'est pas passée inaperçue.

En premier plan, soulignons la divergence de points de vue relativement à l'organisation du dialogue national en vue de solutionner la crise. En effet, le gouvernement préparait les

³⁷⁵ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, p. 58.

³⁷⁶E. Kamgula, "Récompense attribuée à Henriette Ekwe, un prix qui dérange: les dessous de la convocation de l'ambassadeur des États-Unis au Cameroun", in *La nouvelle expression*, publié sur <https://www.cameroun24.net>, le 23 mars 2011, consulté le 18 janvier 2024 à 21h43.

discussions en excluant l'option de la balkanisation du Cameroun. Washington qui se dit fidèle défenseur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, exigeait que toutes les éventualités soient admises et débattues lors du dialogue. Le Cameroun est resté inébranlable face à cette pression. En Mai 2019, les États-Unis ont introduit secrètement, avec le soutien de la République dominicaine le sujet de la crise camerounaise au Conseil de Sécurité des Nations Unies selon la formule Arria³⁷⁷. Cet acte apparaît comme une forme de pression visant à faire fléchir le gouvernement de Yaoundé. Contestée par les autres partenaires camerounais de tous les continents, l'initiative n'avait pas fait grand écho. Au conseil de sécurité, le Cameroun avait bénéficié de l'opposition de la Russie, de l'Afrique du Sud, de l'Éthiopie, de la Côte d'Ivoire de la Guinée-Équatoriale... et de la neutralité de la Chine pour que le débat ne se pose pas officiellement³⁷⁸.

Les divergences à ce sujet se sont également fait ressentir dans le cadre des poursuites contre les sécessionnistes. Des nombreux activistes et financiers de la sécession s'affichaient fièrement dans la diaspora, notamment aux États-Unis. Dès les premières années de la crise, le gouvernement américain a contribué à la subsistance de celle-ci. Les autorités américaines ont opté pour la protection des ennemis de l'intégrité territoriale du Cameroun, refusant catégoriquement d'accompagner le Cameroun dans les poursuites contre les acteurs résidant aux États-Unis. Washington accusait le gouvernement camerounais d'exactions graves contre les civils, de refuser d'entreprendre des démarches nécessaires à l'apaisement. Washington s'opposait aux poursuites entreprises par le gouvernement camerounais. Toute chose qui nous a poussé à classer Washington dans la liste des mains cachées de cette crise. Pour manifester son désaccord, le gouvernement américain a accordé volontairement ou non, des privilèges aux personnes soupçonnées de promouvoir la division du Cameroun.

En Avril 2022, le gouvernement américain a octroyé la prérogative de protection temporaire à environ 12000 camerounais.³⁷⁹ Cette décision qui le résultat de l'action du congrès américain, intervient alors que le Cameroun avait sollicité le rapatriement de plusieurs séparatistes camerounais agissant depuis le sol américain.³⁸⁰ Un an avant, les parlementaires

³⁷⁷ C. Bensimon, "la crise anglophone au Cameroun devant le Conseil de sécurité" in <https://www.jeuneafrique.com>, publié le 13 mai 2019 à 12h40, consulté le 19 novembre 2023 à 20h45.

³⁷⁸ International Crisis Group, *crise anglophone au Cameroun: comment arriver aux pourparlers*, rapport Afrique n° 272, 2 mai 2019, p. 22.

³⁷⁹ G. Dougueli, "Cameroun: les États-Unis désavouent Yaoundé et annoncent un moratoire sur les expulsions", <https://www.jeuneafrique.com>, publié le 20 avril 2020, consulté le 20 novembre 2023 à 21h28.

³⁸⁰ Parmi les personnes touchées par la décision, on dénombrait majoritairement des originaires des régions du nord-ouest et du sud-ouest et parmi eux, des séparatistes. Mais le gouvernement américain et l'ONG Amnesty

camerounais décriaient déjà le trouble jeu américain dans les tentatives de résolutions de la crise camerounaise. Dans une lettre à leurs homologues américains, des parlementaires camerounais exprimaient leur consternation face au sabotage de l'image du Cameroun avec la tolérance de l'administration américaine et appelaient leurs homologues à œuvrer afin que leur pays cesse d'être volontairement un refuge pour « auteurs de crimes et financiers des actes de terrorisme que subit³⁸¹ le peuple camerounais³⁸² ».

La même année, le parlement avait adressé une note au département d'État américain pour s'indigner contre la complicité que des personnalités américaines entretenaient avec des séparatistes camerounais et des privilèges que Washington leur accordait³⁸³.

Le 7 Juin 2021, le Secrétaire d'État américain, Antony Blinken, annonçait la restriction de visa aux personnes qui entravaient de près de loin, la résolution pacifique de la crise sociopolitique camerounaise. Sans les nommer, la note se limitait implicitement à citer des groupes de personnes à savoir: « ceux qui affaiblissent la paix en se livrant ou en incitant à la violence et à des violations des droits humains, et qui menacent les défenseurs de la paix ou les travailleurs humanitaires³⁸⁴ ». Visiblement, la déclaration s'adressait aussi bien aux pros séparatistes qu'aux dirigeants camerounais. Concernant ce dernier groupe, l'accent serait particulièrement mis sur des personnes comme le ministre de l'administration territoriale, Paul Atanga Nji. Le 9 Mars 2020, ce dernier avait appelé les organes presse et les organisations internationales installées au Cameroun à plus de mesure dans leur appréhension et leur communication au sujet de la crise. Son rappel à l'ordre avait heurté plus d'un car le ministre avait nommément interpellé certains notamment, *Amnesty international*, *International Crisis Group*, *Human Right Watch*, REDHAC, les qualifiant d'« ONG aux ordres des ennemis de notre pays³⁸⁵ ». Plus besoin de rappeler que pour bon nombre, l'ONG *Human Wight Watch* traîne avec elle l'ombre de la main du pays de l'oncle Sam et que ce dernier est très sensible et activement impliqué dans les initiatives internationales relatives aux droits de l'Homme

International les présentaient tous comme des migrants fuyant la guerre et craignant des châtiments arbitraires de la part du gouvernement camerounais.

³⁸¹ Une correction a été faite par nous. Dans la source il était porté « subissent » au lieu de « subit ».

³⁸² G. Dougueli, "Cameroun: les États-Unis désavouent Yaoundé et annoncent un moratoire sur les expulsions", <https://www.jeuneafrique.com>, publié le 20 avril 2020, consulté le 20 novembre 2023 à 21h28

³⁸³ EcoMatin, "Cameroun-USA: les députés écrivent au département d'État", <https://ecomatin.net>, publié le 9 Avril 2021, consulté le 20 novembre 2023 à 21h42.

³⁸⁴ A. Blinken, *Press statement of visa restrictions on those undermining the peaceful resolution of the crisis in the anglophone regions of Cameroon*, 7 juin 2021, en ligne sur <https://www.state.gov>, consulté le 12 août 2023 à 18h35. La traduction est de nous

³⁸⁵ F. Foute, "Crise anglophone au Cameroun: le gouvernement en guerre contre les ONG" en ligne sur <https://www.jeuneafrique.com>, publié le 12 mars 2023 consulté le 15 décembre 2022 à 16h 43.

Cameroun. Pour reprendre l'expression de Jeune Afrique, nous dirons que le gouvernement américain se serait senti directement concerné par la déclaration de guerre³⁸⁶ du MINAT aux ONG. Précisons en plus que le dialogue organisé par le Gouvernement camerounais dans l'optique de résoudre la crise avait été mal noté par Washington, évoquant entre autres le refus camerounais d'admettre au menu des échanges et la question de la forme de l'État.

Au regard de tout ceci, les décisions américaines favorables aux rebelles et au détriment des sollicitations des dirigeants camerounais, apparaissent clairement comme un coup contre le Cameroun, une volonté de démontrer son désaccord avec la détermination, sinon la démarche camerounaise visant à résoudre sa crise à sa manière. Mieux, l'opposition entre l'approche camerounaise et la réaction américaine est l'expression, la manifestation claire de l'existence de querelle profonde entre les deux pays au sujet de la crise dite anglophone. C'est en raison de tout ceci qu'il aurait choisi de soumettre le Cameroun à plusieurs sanctions, omettant la nécessité de soutien multiforme dans laquelle se trouvait le Cameroun à ce moment.

III- CONSEQUENCES DES DISSENSIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS

Les dissensions, les périodes de trouble et les tensions, fussent-elles froides, tout en modifiant les rapports entre États, contribuent à façonner le système international. Autrement dit, elles ont des conséquences qui peuvent se faire ressentir aussi bien sur les parties impliquées qu'au-delà de celles-ci. La scène internationale étant une arène complexe et fortement corrélée, il est courant que la querelle entre deux entités du système international ait des répercussions remarquables sur plusieurs autres. Ainsi, les paragraphes suivants s'attèleront à ressortir les effets de ce que nous pouvons appeler, avec un peu d'exagération pour la circonstance, les tensions américano-camerounaises. Elles seront présentées suivant trois axes principaux à savoir politico-diplomatique, économique et socioculturel.

1- Les conséquences des dissensions sur le plan politico-diplomatique

Les dissensions ci-dessus présentées ont impacté d'une certaine façon les rapports politiques et diplomatiques entre le Cameroun et les ÉTATS-Unis.

1.1- Le relâchement des liens entre Yaoundé et Washington

Alors qu'au début des années 1990 les relations politiques entre Yaoundé et Washington commençaient à se resserrer, les querelles survenues à partir de 1992 sont venues ralentir momentanément le rythme de ce resserrement. Les partenaires avaient réussi à se rapprocher

³⁸⁶ Ibid.

grâce au développement quelques années plus tôt, de projets et d'initiatives importants d'une part, et grâce à la collaboration et le soutien en faveur de la démocratie au Cameroun d'autre part. Ledit soutien respectait encore assez les normes de coopération, les principes de politique étrangère du Cameroun. Il n'existait donc pas à cette période des raisons de se quereller. Ce qui avait poussé certains à conclure que le Cameroun et les États-Unis étaient satisfaits chacun de l'image de l'autre durant la période 1989-1992³⁸⁷. Malheureusement ce sont ces mêmes initiatives en faveur de la démocratie et des droits de l'Homme qui contribuent chaque fois à refroidir leurs relations et à les éloigner périodiquement. Après les événements de 1992 par exemple, les échanges diplomatiques autrefois rayonnants et cordiaux étaient devenus moins remarquables entre la Maison Blanche et le Palais de l'Unité. Certains responsables camerounais auraient même entrepris de s'attaquer à la représentation diplomatique américaine³⁸⁸. Il s'est également installé un climat de méfiance constante du Cameroun vis-à-vis de Washington qui n'a cessé de révéler son hostilité. En somme, la qualité des relations entre le Cameroun et les États-Unis a continuellement et considérablement été modifiée à cause de leurs multiples désaccords. Tous ces coups sur leurs rapports ont contribué au renforcement de la relation camerounaise avec d'autres partenaires.

1.2- Le resserrement diplomatique du Cameroun avec d'autres partenaires: cas de la France.

L'absence des États-Unis ou sa faible implantation dans un espace crée nécessairement un vide. Les États-Unis ont toujours été l'un des partenaires les plus importants pour les États en quête de notoriété diplomatique et de soutien internationale en raison de leur puissance susceptible d'influencer directement ou indirectement d'autres soutiens potentiels. Par conséquent, un désaccord avec les États-Unis peut produire un effet de boule, tout comme il laisse le champ libre à ses concurrents de s'implanter, plus encore, lorsqu'il s'agit d'un pays ouvert à la politique de coopération sans exclusive et de diversification des partenaires comme le Cameroun. Dans une scène internationale caractérisée par l'offensive géopolitique des puissances et d'acteurs continuellement en quête de coalitions, chaque puissance est aux aguets pour récupérer les anciens amis de ses concurrents victimes de la théorie du basculement. Au regard de tous ces paramètres, il est clair que les incidences des discordes entre le Cameroun et les États-Unis ne sauraient se limiter à eux seuls.

³⁸⁷ K. Njuafac Fonju, "*US Cameroon bilateral relations from 1989 to 2000*", Mémoire de Maîtrise en Histoire, université de Yaoundé 1, 2002, p. 64.

³⁸⁸ C.T. Obama Belinga, "Les chefs de mission diplomatique des États-Unis d'Amérique au Cameroun de 1960-2007", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2011, p. 116.

En effet, leurs querelles ont entraîné la consolidation des relations camerounaises avec plusieurs autres pays dont la France. Bien qu'entretenant déjà des liens très étroits avec Yaoundé, Paris a souvent su se jouer de l'écart entre le Cameroun et son partenaire américain pour resserrer davantage ses rapports avec Yaoundé. La France s'est même souvent ouvertement affichée comme défendant la cause camerounaise ou son gouvernement face aux pressions américaines. Au lendemain de l'élection controversée de 1992, elle fut l'une des rares nations occidentales à continuer à apporter un soutien politico-diplomatique inconditionnel au Cameroun. C'est elle qui portait la cause camerounaise dans les enceintes multilatérales et n'hésitait pas à s'investir financièrement et à mépriser les principes de démocratie qui ne lui étaient pas moins valeureux, pour protéger l'image camerounaise. Comme exemples, nous n'avons pas trouvé mieux que ces écrits d'une Française:

Oubliant le discours mitterrandien de La Baule sur la démocratie, le gouvernement français a ainsi sapé les efforts fournis par les opposants camerounais et les autres bailleurs de fonds du pays en vue d'un changement démocratique. L'appui de Paris ne s'est pas démenti par la suite: début 1993, la France a de nouveau fait au Cameroun un prêt de 600 millions de francs français, qu'elle a en grande partie directement versé à la Banque mondiale pour payer les arriérés camerounais. Même chose l'année suivante, en 1994: elle a soutenu le Cameroun face aux institutions financières internationales, qui menaçaient d'arrêter leurs décaissements en sa faveur, Yaoundé ne respectant toujours pas ses engagements. Paris couronne la banqueroute camerounaise. Ceux qui avaient la certitude de l'exclusion cette fois du Cameroun doivent déchanter. Les intérêts néocoloniaux l'emporteront toujours puisque la mise en accusation du pays au Tribunal du FMI n'est qu'une mise en scène à laquelle il faut se familiariser³⁸⁹.

En 2009, l'affaire ELECAM avait suscité des indignations de la partie américaine comme nous l'avons relevé, et aussi en Europe. L'organe de supervision des Elections nouvellement créé était considéré à raison ou à tort par plus d'un comme un prolongement du parti au pouvoir à cause du mode de désignation de ses membres. Alors que la diplomatie américaine aurait menacé de ne donner caution à aucune élection conduite par *Elections Cameroon*, les diplomates français avaient quant à eux, « tenté, début 2009, de faire échouer un projet de déclaration commune de l'Union européenne critiquant la nomination des membres d'Elecam³⁹⁰ ».

La crise sociopolitique camerounaise en cours, source de divergences entre le Cameroun et les États-Unis, a aussi contribué à rapprocher diplomatiquement l'Élysée et le Palais de l'Unité. Alors que Washington militait en faveur des options complexes comme l'intervention militaire, la France soutenait fortement l'unique solution camerounaise, la solution politique par le billet du dialogue. On a ainsi assisté à un style de guerre froide entre ces deux partenaires du Cameroun. Tandis que l'un condamnait l'action du gouvernement sur les séparatistes, l'autre

³⁸⁹ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, pp. 236-237.

³⁹⁰ *Ibid*, p. 237.

déplorait les attaques des séparatistes contre le gouvernement et la population. Alors que l'un entreprenait de réduire son soutien au Cameroun, l'autre l'améliorait. Les illustrations majeures de ce que nous décrivons ici sont l'opposition de la France à la résolution américaine visant à porter officiellement la crise camerounaise au Conseil de sécurité de l'ONU et le voyage du président Français Emmanuel Macron en terre camerounaise le 26 juillet 2022. Au cours de sa visite, il avait publiquement réitéré le soutien de son pays au processus de décentralisation envisagé par le Cameroun comme solution à la crise, non sans proposer d'autres aussi pacifiques.

Tout compte fait, les interminables démêlés entre le Cameroun et les États-Unis ont sans cesse contribué à resserrer les rapports du Cameroun avec plusieurs autres partenaires parmi lesquels la France en premier. On pourrait également citer la Chine et la Russie qui à défaut de soutenir le Cameroun, ont souvent choisi de rester à l'écart de ses querelles et pris des positions neutres sur des résolutions contre lui, toute chose qui est en réalité un soutien. Par conséquent, il se maintient un climat favorable à une plus grande complicité. La diversification des relations entre le Cameroun et ces derniers depuis la décennie 1990 n'en dit pas le contraire, si bien que les États-Unis redoutent désormais leur percée au Cameroun et doivent désormais faire plus d'efforts pour décrocher des contrats et faire passer leurs offres³⁹¹, contrairement aux autres partenaires qui dans leurs offres de coopération, posent moins de conditionnalités ou pas du tout de nature à influencer les affaires politiques ou à susciter la méfiance.

1.3 Méfiance, perte de soutiens et altération de l'image du Cameroun

Notre pays a perdu en réputation à cause de ses querelles avec le pays de l'Oncle Sam. Les querelles entre ces deux pays se sont souvent fait entendre au loin de leurs seuls territoires. Qu'ils fussent fondés ou non, les dérapages souvent reprochés au Cameroun par les États-Unis ont très souvent fait un grand écho. Ces scènes ont rencontré des oreilles qui les ont surtout reçues telles que présentées par Washington. Ce qui a donné de nombreuses raisons à d'autres partenaires de revoir à la baisse, comme Washington, la note qu'ils attribuaient au Cameroun. Bien entendu, il s'est avéré que les querelles suscitées par les États-Unis ne sont pas toujours soutenues par leurs relents hégémonistes mais par des dérives gouvernementales avérées du Cameroun. L'attitude américaine aurait alors auprès de certains autres partenaires, le mérite d'avoir servi de sonnette d'alarme. Ainsi, le Cameroun a vu son image dégradée auprès de plusieurs pays amis ; sa notoriété a décliné. Certains devanciers faisaient déjà remarquer que

³⁹¹ L'auteur a requis l'anonymat.

les querelles du début des années 1990 avaient contribué à ternir l'image du Cameroun³⁹². C'est ce qui expliquerait que ces derniers aient souvent opté pour réduire leur soutien ou ne plus le lui apporter, mesurer leur collaboration avec le Cameroun.

Après le 11 Octobre 1992 par exemple, plusieurs pays se sont alignés à la démarche américaine visant à redresser le Cameroun au moyen de la coercition. L'Allemagne avait décidé de suspendre les négociations d'un accord de coopération avec le Cameroun³⁹³. Le Parlement européen contestait la légitimité du Président camerounais et avait demandé à la Commission européenne d'ouvrir une enquête, probablement pour trouver plus de raisons de soutenir la désolidarisation des partenaires du Vieux Monde. Au sein des organisations internationales dont la Banque Mondiale et le FMI, la qualité du soutien qui était jusque-là accordée au Cameroun a considérablement chuté. Ce qui avait valu à ce dernier une convocation au tribunal du FMI et une tentative d'exclusion. La décision de la dévaluation du FCFA au Cameroun en 1994 pourrait en partie s'expliquer par la désolidarisation au sein de l'organisme, de plusieurs de ses partenaires, suite aux remous de l'après 11 Octobre.

Un scénario presque identique s'est reproduit en 2018 à la suite de l'élection présidentielle couplée à la crise sociopolitique déclenchée au NOSO quelques deux années plus tôt. Ces querelles ont entraîné la perte du soutien diplomatique américain et bien plus, une tentative de visant à faire passer le Cameroun comme un État irresponsable et incapable. D'où la proposition d'une résolution vicieuse visant l'intervention onusienne au Cameroun. Même si cette dernière a connu un fiasco important, son évocation à elle seule suffit pour dire combien le soutien politique et diplomatique de Washington s'était éloigné de Yaoundé. Quelques rares États avaient manifesté de la sympathie à ce projet américain.

Le Cameroun a également perdu le soutien politique de Washington. Ce dernier a pendant longtemps rejeté ses demandes de soutien dans la mise en œuvre des mesures visant à mettre fin à la crise sociopolitique camerounaise. Précisément, les Américains ignoraient les demandes d'extradition et de poursuites judiciaires contre les personnes soupçonnées et accusées d'encourager et de financer les troubles dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO). Ils avaient dans un premier temps opté pour la protection des concernés, en les associant à de vrais demandeurs d'asile et leur octroyant les cartes de séjour. Cette décision

³⁹² A. Nzeugang, "Une lecture de la coopération américano-camerounaise depuis 2001: contribution à l'étude des dimensions pétrolière et militaire", Mémoire de Master II en Science Politique, université de Yaoundé II, 2005.

³⁹³ Voir M.D. Ebolo, "nationalisme gouvernemental et pressions extérieures dans le contexte de démocratisation: le cas camerounais" *GRAP et IRIC*, Yaoundé, p.22 et F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya...*

était intervenue quelques jours après que les personnalités américaines aient fustigé le timing du renouvellement de l'accord militaire entre le Cameroun et la Russie. Déjà accusé de lobbying en faveur des séparatistes camerounais, Tibor Nagy avait annoncé que cet accord devrait se répercuter sur le rapport de force entre le Gouvernement camerounais et les séparatistes. En déclarant le 12 avril que cet accord était un « piquant » aux yeux de Washington et un « tant mieux » pour les promoteurs de la sécession du Cameroun, les commentaires d'analystes camerounais avaient très tôt rappelé l'incestueuse liaison de ce diplomate avec les sécessionnistes et son influence dans les couloirs décisionnels américains. La décision du gouvernement américain trois jours plus tard, d'accorder des droits de séjours à des dissidents pro-État anglophone peut à juste titre être considérée comme un certain aveu de désolidarisation de Washington avec le pouvoir de Yaoundé.

Toujours aux motifs du déclenchement de la crise indépendantiste et de la crise électorale de 2018, les autorités camerounaises ont perdu le soutien diligent de plusieurs de leurs homologues qui ont plusieurs fois manqué de réunir toutes les conditions pour leur réserver, les séjours pacifiques lors de leurs voyages à l'étranger. Ou, en permettant que l'image du Cameroun soit salie en même temps que les personnalités se faisaient vilipender par des compatriotes réunis au sein des organisations pas très nationalistes, peut-être manipulées. Le défaut de soutien se perçoit par les autorisations de manifestations aux groupes ouvertement hostiles à la stabilité du pays ami ou plus précisément à l'intégrité physique de son Président. Mention doit être ici faite des activités souvent mal encadrées des membres de la Brigade Anti Sardinard (BAS) en Occident et la protection dont ils ont souvent bénéficiée.

En fin, la réputation du Cameroun est également altérée à cause des multiples reproches et délits de gouvernance dont il est sans cesse coupable. Le soutien de ses partenaires devient de plus en plus très intéressé, conditionnel et ne sait désormais compter que sur la multi polarisation des puissances qui lui assure des soutiens pas toujours objectifs. Ces derniers ne le poussent pas toujours vers le haut car il s'agit de soutiens très calculés et prêts à se renverser à la moindre occasion, comme à l'aire de la guerre froide. Cette ambivalence se traduit par les choix d'abstention et de neutralité sur des questions cruciales, synonyme de soutien non acquis. Le vote au sujet de la résolution américaine en dit long. Toutefois, l'aspect politico-diplomatique n'est pas le mieux indiqué ou du moins le seul qui devrait être exploré pour rendre compte des conséquences des querelles entre le Cameroun et les États-Unis.

2- Les conséquences des dissensions sur le plan économique

L'économie a toujours été au centre des relations internationales. Elle est à la fois un moyen et une fin pour les acteurs du système international qui ne s'empêchent de la mettre en avant en toute circonstance: en temps de paix, pour étendre son influence et son contrôle, en temps de guerre, pour rabaisser et faire plier l'adversaire aux moyens de pressions. Les dissensions entre Yaoundé et Washington ont eu sur leurs économies et sur leurs relations économiques des répercussions malheureuses.

2.1- Les conséquences suites aux querelles de 1992

Le Cameroun a perdu à plusieurs reprises l'assistance économique provenant de plusieurs partenaires et surtout de Washington. Ce dernier s'est senti plusieurs fois, en droit de priver le pays de son soutien économique. En novembre 1993³⁹⁴, le Congrès américain avait voté pour la suspension de l'aide bilatérale au Cameroun. Ce qui explique qu'en 1994, le Cameroun a été frappé par la suspension de son accès aux privilèges octroyés par la principale agence américaine pour de développement international, USAID. Selon toute concordance, ces décisions sont directement liées aux divergences intervenues dès le lendemain de l'élection présidentielle de 1992 et indirectement à plusieurs autres reproches faits au Cameroun.

En plus de la perte de l'aide américaine fournie par le biais de l'USAID, les querelles du Cameroun avec les autorités de Washington lui ont valu le désengagement de nombreux partenaires étrangers sur son sol. Ces derniers ne trouvaient plus suffisamment de garanties de protection et les conditions favorables à l'épanouissement de leurs investissements et ils décidèrent de partir du Cameroun en même temps que les promoteurs d'aide au Cameroun. C'est clairement ce que Fanny Pigeaud relève en ces termes.

Alors qu'il avait au début de la décennie 90 un accès relativement aisé à l'aide au développement, le Cameroun est progressivement devenu une destination peu prisée par les agences de coopération. On a ainsi assisté au départ successif des coopérations américaine, suisse, néerlandaise, britannique et canadienne. Bien qu'elles indiquent à chaque fois que leur départ obéit à des impératifs budgétaires, les agences occidentales peinent en réalité à justifier leur maintien dans un pays où l'efficacité de l'action publique reste très faible, en raison de la corruption généralisée³⁹⁵.

Il est difficile de faire une somme de toutes les pertes occasionnées ; mais cette somme était considérable et les répercussions sur l'économie camerounaise ne s'étaient pas cachées car la démotivation de nos partenaires était réelle³⁹⁶. On pourrait donc partiellement associer les

³⁹⁴ C.T. Obama Belinga, "Les chefs de mission diplomatique des États-Unis d'Amérique au Cameroun de 1960-2007" Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2011, p. 117.

³⁹⁵ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, p. 224.

³⁹⁶ L'informateur a requis l'anonymat.

multiples difficultés financières qui ont touché le Cameroun dans les années 1990, à cette perte importante d'investissements étrangers dont il était fortement dépendant. Les plans d'ajustement structurels ont été renouvelés, l'initiative Pays Pauvres très endettés est survenue au début des années 2000. L'idée ici est que la situation camerounaise ne s'était pas améliorée.

2.2- Conséquences économiques dans les années 2000-2011

En 2002, le Président américain annonce l'avènement d'un nouveau plan américain d'assistance aux pays pauvres. Le 23 janvier 2004, le Président Georges Bush acte la naissance du nouveau programme américain en précisant qu'il a pour but « *to provide greater resources for developing countries taking greater responsibility for their own development* »³⁹⁷ ; c'est le *Millenium Challenge Account*, MCA. Dès la même année, plusieurs pays africains accèdent aux financements sous la supervision du *Millenium Challenge Corporation*, MCC.

A maintes reprises, le Cameroun a manqué de débloquent l'accès aux financements mis à disposition par le *Millenium Challenge Account*, à cause principalement des mauvaises notations dans les domaines de la lutte contre les malversations financières, respect des droits de l'Homme, la mise en œuvre de la démocratie... Sur ces questions, le *Freedom House*, ONG américaine, a dressé en 2007, un rapport accablant le Cameroun. Ce rapport avait été fortement dénoncé par des autorités camerounaises et avait en même temps suscité une certaine prise de conscience des manquements de l'action gouvernementale³⁹⁸.

Le 5 mars de l'année suivante, la même ONG publiait des informations encore plus choquantes et cette fois très déplacées en ce sens que les membres de l'organisation laissaient leurs casquettes d'observateurs pour arborer celles d'acteurs de la vie politique camerounaise. Tout en donnant leurs observations sur les émeutes de février 2008 au Cameroun, ces derniers ont soutenu des positions relevant de la souveraineté camerounaise et avancé des propos peu fondés. Ils avaient déclaré: « *We also strongly disapprove of the president's plan to modify Cameroon's constitution to allow him to seek a third mandate* » et « *the country is not an electoral democracy, state institutions are extremely weak (...)*³⁹⁹ ».

Il convient de préciser que c'est le MCC, qui statue sur l'éligibilité d'un État au MCA. Son appréciation se fonde sur les rapports de nombreuses institutions internationales parmi lesquelles la Banque Mondiale, l'UNESCO, l'OMS, la *Heritage Foundation* et la *Freedom*

³⁹⁷ MCC, "The United States' Millenium Challenge Account", 12 Mai 2005, p.1

³⁹⁸ Archives D3-MINREX, Lettre n. 13/N/DIPL/D8 du D8 au MINREX, 23 Janvier 2007

³⁹⁹ Ces extraits étaient repris dans la correspondance n. 1387/DIPL/D8 du 28 Mars 2008, adressée par le Ministre des relations extérieures du Cameroun au Secrétaire Général du Premier Ministre.

House... compte tenu de toutes ces précisions, considérant les évènements survenus au Cameroun et l'aggravation des faits faite par le *Freedom House* durant les périodes sus-évoquées, il va sans dire que l'accès de notre pays à cette aide aurait surpris plus d'un. Le comité camerounais de pilotage de ce programme soutenait que cet échec était particulièrement lié au rapport manifestement négatif de *Freedom House*⁴⁰⁰. En 2006, le MCC relevait comme cause de l'échec, ce qui tend désormais à devenir un problème chronique des administrations camerounaises, à savoir le retard dans l'accomplissement des tâches. Jusqu'en 2011, le Cameroun visait seulement encore l'admission au *Threshold-program* (financement intermédiaire) de cette assistance⁴⁰¹.

2.3- Conséquences des dissensions de 2018 à nos jours.

L'année 2018 représente une ère nouvelle pour les relations entre Yaoundé et Washington. Elle marque globalement le début d'une autre phase de rapports fâcheux qui ont débouché sur d'importantes conséquences. À partir de 2019, le Cameroun a été frappé par l'entrée en vigueur de plusieurs décisions américaines restreignant son accès à certains « privilèges » dont il jouissait.

En 2019, le Cameroun a perdu une part considérable de l'assistance financière que son partenaire américain lui octroyait. Washington a justifié sa décision de réduire l'aide militaire par les accusations de violation grave de droits de l'Homme au Cameroun, en indexant les autorités camerounaises et les forces de défenses et de sécurité. La formation de militaires camerounais et la fourniture de pièces détachées pour avions militaires d'origine américaine, « la livraison de quatre bateaux de patrouille, de neuf véhicules blindés et d'un système de radar »⁴⁰², sont entre autres restrictions émises par les États-Unis. C'est au total une baisse de 17 millions de dollars d'aide militaire américaine que le Cameroun perd par an⁴⁰³. Ce défaut est suffisamment important pour plomber le succès des multiples défis sécuritaires auxquels il est confronté longtemps avant l'annonce de cette mesure. Ce sont notamment le perfectionnement et l'équipement de son armée, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les ligues armées issues de la déstructuration des groupes séparatistes dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-

⁴⁰⁰ F. Nkot, Rapport d'étape a/s Millenium Challenge Account, 2011.

⁴⁰¹ Le programme comporte deux phases. La phase de financement intermédiaire ou *Threshold program Agreement*, elle permet de soutenir les pays candidats à entreprendre des mesures correctives afin d'améliorer leurs scores pour l'accès au financement final. Le financement final ou *Millenium Challenge Compacts*, il finance les programmes de lutte contre la pauvreté et la promotion de la croissance économique.

⁴⁰² BBC, "les États-Unis suppriment des aides militaires au Cameroun", in <https://www.bbc.com>, publié le 7 février 2019, consulté le 23 août 2023 à 22h06.

⁴⁰³ W. Bashi, " Yaoundé: Washington réduit son aide militaire", in <https://www.dw.com>, publié le 7 février 2019, consulté le 23 août 2023 à 21h45

ouest qui sont mis à mal par cette réduction. La mise à jour de la coopération militaire entre le Cameroun et la Russie en 2022 pourrait s'expliquer par la volonté camerounaise de minimiser le vide sécuritaire créé par la diminution de l'aide américaine. Comme quoi, la sentence américaine avait considérablement impacté sur le Cameroun.

En 2020, le Cameroun a été exclu de l'AGOA aux motifs de violation des droits de l'Homme. Ces accusations se rapportent aux activités des Forces de défense et de sécurité dans la lutte pour le maintien de l'intégrité territoriale du Cameroun face aux velléités séparatistes. On pourrait également ajouter la répression des manifestations postélectorales de 2018. Quelle fut plus ou moins objective, la décision de M. Trump a été actée en janvier 2020. Le Cameroun ne s'en ai pas encore relevé et les pertes enregistrées sont considérables. Les exportations du Cameroun vers les États-Unis via l'AGOA se chiffraient déjà à 63 millions de dollars en 2018⁴⁰⁴. En 2022, soit deux ans après l'entrée en vigueur de l'exclusion, le Cameroun a vu ses exportations vers les États-Unis chuter de 40% (73 milliards de francs) d'après le rapport de la Banque Mondiale repris par le journal camerounais EcoMatin⁴⁰⁵. La baisse concerne particulièrement les produits à une certaine valeur ajoutée comme les manufacturés et l'industrie d'habillement. C'est donc dire que la suspension a réellement impacté la nouvelle dynamique qui allait dans le sens d'équilibrer ou d'amenuiser le déficit de la balance commerciale du Cameroun. Car les autres exportations du Cameroun, (les matières premières) vers les USA n'ont reçu pas le même coup. Au contraire ils ont fait un bond en avant, 120% pour les produits agricoles, 37% pour les produits pétroliers.

A retenir de ce chapitre, les dissensions entre Yaoundé et Washington sont principalement la résultante du choc entre deux approches diplomatiques quasi antagonistes. D'une part, l'approche essentiellement libéralo-démocrate et dirigiste américaine, qui fait face à l'approche souverainiste, nationaliste et discrète camerounaise. Les querelles qui en ont souvent découlé se sont diversement manifestées, soit ouvertement avec des échanges incendiaires, soit discrètement et sans grand écho. En tout état de cause, ces moments froids qui semblent avoir fait leur nid dans la relation Cameroun-USA ont entraîné un remodelage conséquent de leurs rapports. Dans cet état de choses, notre pays apparait malgré tout comme le grand perdant. Les conséquences penchent en la défaveur de Yaoundé qui s'était plusieurs

⁴⁰⁴ M. Zogo, "Commerce extérieure: les exportations du Cameroun vers les États-Unis chutent de 40% deux ans après son exclusion de l'AGOA (rapport)", in <https://www.ecoMatin.net>, publié le 11 mai 2023, consulté le 18 février 2024 à 16h51.

⁴⁰⁵ *Ibid.*

fois rendu coupable de ce qui lui arrivait de mal dans le cadre de ses divergences avec les États-Unis. Eu regard de cette situation et considérant la nécessité de rendre cette étude encore plus bénéfique pour notre chapelle, il convient dès à présent de se pencher sur la recherche des procédés correctifs pour une plus grande maximisation de nos intérêts dans la coopération avec les États-Unis et par extension, avec le reste de nos partenaires internationaux. Prétendre atteindre un tel objectif passe nécessairement par un nouveau questionnement. Ainsi, on pourrait se demander, quelles sont les limites de la diplomatie camerounaise et les perspectives envisageables afin de la rendre plus fructueuse ?

CHAPITRE IV

BILAN, LIMITES ET PERSPECTIVES DES RELATIONS CAMEROUN - ÉTATS-UNIS

L'analyse des dimensions de convergence et de divergence entre les États-Unis et le Cameroun nous a permis de déboucher sur une brèche qui rend compte de l'existence d'un dynamisme qui mérite d'être évalué. En d'autres termes, l'aboutissement des précédentes analyses suscite une nouvelle interrogation car de nombreux points restent incompris à ce stade de la réflexion. Il s'agit notamment des données relatives à l'amélioration des retombées de la coopération bilatérale USA-Cameroun et du rayonnement diplomatique de ce dernier. Concrètement, quelles sont les limites de l'action diplomatique camerounaises et les obstacles à surmonter en vue de la rendre plus efficiente et profitable ? Dans le cadre de la présente étude, la réponse à cette interrogation passe nécessairement par la réalisation d'une synthèse de la relation entre Yaoundé et Washington (bilan) afin de dégager d'éventuels pièges à surmonter (limites) en vue de rendre l'action diplomatique camerounaise plus fructueuse et efficiente (perspectives).

I- BILAN DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS.

Ce bilan ne saurait être fait sans un rappel préalable sur la notion de partenariat en relations internationales, notamment, les attentes réciproques émises par deux partenaires. Autrement dit, il faudrait tout en évaluant leurs relations, tenir compte des objectifs, projections mutuelles ou attentes qui ont conduit au partenariat américano-camerounais. Ce n'est qu'à partir de là qu'un bilan plus ou moins objectif pourrait être fait, en précisant les résultats louables et les attentes non obtenues.

1. Les succès de la coopération Cameroun-États-Unis

Nous parlons de succès en faisant référence à ce qu'on pourrait appeler les intérêts spécifiques atteints par l'un ou l'autre acteur, les objectifs de politique étrangère, cette dernière étant fille de la politique nationale et plus conceptuellement un dérivé de l'intérêt national. En fonction de leurs réalités et besoins, les États se font chacun une projection de l'autre, une

représentation de ce qu'ils attendent précisément de tel ou tel autre partenaire. Nous les avons décrites au premier chapitre (enjeux de la coopération). À présent, il est question de dire quels sont les calculs réussis par chacun et/ou conjointement, nous essayons de parcourir les sentiers battus, loin des considérations théoriques sur la coopération internationale. Ils peuvent être appréhendés suivant deux axes: l'élargissement de la coopération et la promotion des valeurs libérales.

1.1- L'élargissement de la coopération entre le Cameroun et les USA.

Nous avons vu avec Yves Alexandre Chouala que le Cameroun se représentait les États-Unis comme « le monde de la puissance politico-économique, militaro-stratégique et culturelle⁴⁰⁶ ». Perçu à raison à ce titre, le Cameroun attendait que le partenariat lui soit bénéfique sur bon nombre de ces dimensions. La reconnaissance des USA par le Cameroun comme superpuissance suppose qu'il n'existe pas un domaine d'activité dans lequel ils ne seraient pas à même d'initier le Cameroun. L'objectif est atteint, à en croire les différents échanges que nous avons relevés au chapitre deuxième et surtout de l'avis de plusieurs diplomates camerounais.

En effet, toutes les références précitées s'accordent sur le fait qu'il n'y a pas un domaine qui échappe à la coopération entre l'Afrique en miniature et le pays de l'Oncle Sam. Ce que Rodrigue Firmin Mbabe Adiobo, historien et diplomate camerounais, a trouvé juste d'appeler « coopération totale⁴⁰⁷ » entre Yaoundé et Washington. Vraisemblablement, il n'existe pas un aspect inexploré entre les deux amis. C'est bien dire que l'évolution entre 1992-2022 des relations entre les États-Unis et le Cameroun a donné à ce dernier la possibilité de bénéficier non seulement de tous les atouts du premier, mais aussi de sa participation à cette cause. Entre partage d'expérience, assistance technique, matériel, politique, échanges économiques, actions sécuritaires, etc., le Cameroun a eu de quoi réaliser et défendre son intérêt national dans ses multiples versants grâce à son partenaire nord-américain.

1.2- La promotion des valeurs libérales.

La vulgarisation et l'essor des pratiques libérales font partie des attentes maîtresses de la coopération entre les deux États. Sur ce point, on peut établir que le chemin a été fait. Que l'on remonte à 1960 ou qu'on se limite à la période que nous étudions, la conclusion sera la même. Le libéralisme aussi bien politique qu'économique, à son état d'avancement actuel au

⁴⁰⁶ Y.A. Chouala, *La politique extérieure ...*, 2014, p. 179.

⁴⁰⁷ R. F. Mbabe Adiobo, Diplomate, Coordonnateur de la SDAN au MINREX, Yaoundé, 07 décembre 2023.

Cameroun, doit beaucoup à la collaboration américano-camerounaise qui est passée par de pires moments et a fait usage de moyens durs pour y parvenir. Comme quoi, les plus grandes réussites de l'histoire surviennent après les moments sombres. Sanctions et querelles, les États Unis et le Cameroun en ont connues au motif de la promotion du libéralisme. Des compromissions et des compromis, il y en a eu et à l'heure du bilan, les deux pays peuvent s'en féliciter sur les plans socio-politique et économique.

1.2.1- Promotion des valeurs libérales sur le plan économique.

L'implémentation du libéralisme économique, sans nécessairement rendre les meilleurs services aux pays moins avancés, est louable. La libre entreprise, les partenariats privés et publics-privés sont des résultats dont le Cameroun et les États-Unis peuvent se réjouir mutuellement car, l'entreprise privée est l'essentiel de l'action économique américaine, de ses investissements et ses entreprises qui ont sans doute permis de soutenir plusieurs sociétés camerounaises en état de nécessité. En situation de pénurie de moyens et de planifications nationaux, la privatisation devenait irréversible. Les entrepreneurs américains qui s'étaient engagés dans un climat d'affaires qui n'était pas des plus rassurants, ont contribué un tant soit peu, à faire avancer les entreprises camerounaises et par conséquent l'économie. Comme l'ont soutenu Léopold Djoutsa Wamba et *al.*, « les investissements étrangers sont réputés jouer un rôle important dans le développement économique des pays en développement et émergents (...)»⁴⁰⁸. Plusieurs entreprises et projets ayant bénéficié de cet appui.

Le libéralisme, même s'il devenait irréversible, a fortement été vendu en Afrique par les pays du bloc occidental coiffé par Washington. En ouvrant son marché, le Cameroun dont la richesse dépend grandement de la vente des produits pétroliers, peut encore se féliciter aujourd'hui des exportations de ses produits pétroliers vers le premier consommateur de pétrole. Le Cameroun a également eu l'opportunité de bénéficier davantage du marché américain grâce aux privilèges de l'AGOA qui a créé les circonstances incitatives au développement de la petite industrie et la diversification des exportations camerounaises.

⁴⁰⁸ Bouoiyour et *al.* repris par L. Doutsu Wamba et *al.*, "Les investissements directs étrangers dans le capital des grandes entreprises au Cameroun: quel effet sur leur performance ?", *Marché et Organisations*, N° 28, janvier 2017, p. 82.

1.2.2- Promotion des valeurs libérales sur le plan socio-politique

La gouvernance et les institutions au Cameroun ont progressivement fait leur mue. La décentralisation couplée à une importante coopération décentralisée entre le Cameroun et les USA, l'appui à l'accélération de la mise en place du Sénat au parlement camerounais, des efforts dans le sens de l'organisation d'élections moins irrégulières et le respect des droits de l'Homme sont entre autres réalisations partiellement catalysées tant par la convergence que les divergences survenues dans la relation entre les autorités camerounaises et américaines. Ces dernières n'ont pas manqué de saluer à plusieurs reprises ces avancées. Au début des années 2000, l'accalmie régnait entre Yaoundé et Washington, les relations s'étaient resserrées.

Les dirigeants américains expliquaient cela par le fait que le Cameroun ait réalisé des réformes démocratiques notables. Ce qui avait poussé le quotidien national *Cameroon Tribune* à parler de « l'embellie » des relations⁴⁰⁹. Dans la même lancée, l'ambassadeur américain au Cameroun en fin de séjour en 2004, avait salué la consolidation de la démocratie, le renforcement de la transparence électorale⁴¹⁰. Ce qui mettait les deux pays « au beau fixe⁴¹¹ » et qui avait probablement aussi motivé le choix porté par Washington sur Yaoundé pour l'organisation quelques mois plus tôt (mai 2004) des assises du CESA. Il y a eu le même son de cloche en 2007 avec l'ambassadeur Niels Marquardt qui en vantant les réformes entreprises et les trouvant plus évoluées qu'en 2004, avait affirmé et soutenu: « Je crois qu'il y a une très grande avancée dans les préparatifs des élections au Cameroun. (...) Il y a donc de bonnes raisons de penser que les élections à venir seront certainement les meilleures⁴¹² ». Le respect des libertés individuelles et collectives a fait son bout de chemin grâce à ce partenariat.

Sans prétendre à un accomplissement parfait sur ces plans, nous rendons juste à César ce qui est à César. Les États-Unis restent jusqu'à ce jour, le seul partenaire du Cameroun, sinon le principal à s'investir avec hardiesse et à fustiger le plus durement possible les dérives du Cameroun, au risque de perdre de son attrait, sans bien sûr nier les débordements dont il s'est souvent rendu coupable. Tout compte fait, les résultats sont indéniables, les deux pays ne se sont plus retrouvés dans des frictions aussi intenses que celles de 1992, preuve que des

⁴⁰⁹ *Cameroon Tribune*, 1^{er} mars 2000.

⁴¹⁰ *Cameroon Tribune*, « Processus démocratique. Yaoundé conforté dans ses choix », N° 8136/4421, 12 juillet 2004, p. 1.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 3.

⁴¹² *Cameroon Tribune*, « Législatives et municipales 2007. Avec l'appui de nos partenaires », N° 8794/4993, 22 février 2007, p. 3.

améliorations sont survenues dans les deux camps et les bénéfices sont partagés. C'est à ce titre que leur collaboration reçoit le mérite qui lui est ici décerné.

Les domaines dans lesquels les accords de coopération sont établis rendent bien compte des résultats escomptés. Pour avoir relevé des accords de coopération dans tous les domaines qui peuvent exister, on peut dire que les attentes pourraient se résumer en une évolution mutuelle et un soutien constant entre les deux parties. En fonction des moyens que disposent le Cameroun et les États-Unis, et des accords conclus, on peut établir ce qui suit.

2- Sentiers non battus de la coopération Yaoundé-Washington.

Dire que les réussites qui venaient d'être relevées suffisent pour noter les relations entre les États-Unis et le Cameroun, serait assez superficiel et on risquerait de leur donner une note au-dessus du mérite. De manière plus compréhensive, nous essayons de dire que le bilan n'est pas ce que les avancées sus-décrites semblent établir.

2.1- Les manquements sur le plan politico-diplomatique

Le Cameroun attendait des États-Unis un soutien politique important pour garantir sa souveraineté et son intégrité, dans un environnement où les États sont perpétuellement confrontés à des agents « souverainicides » de divers ordres. Les États-Unis ont longtemps été la référence diplomatique-stratégique, un soutien diplomatique de choix pouvant appuyer avec notoriété ses partenaires sur n'importe quelle question aussi bien internationale que nationale. Mais la lecture des rapports Cameroun-États-Unis montre bien que le soutien américain n'a pas toujours été au menu. Dans le cadre de la résolution de la crise sociopolitique camerounaise, on a bien vu les États-Unis prendre un chemin opposé à la solution proposée par le Cameroun et qui répondait pleinement aux intérêts de ce dernier, défendant la scission du Cameroun comme nombreux l'ont suspecté.

Malgré le revirement opéré par l'administration Biden, avec le début des poursuites contre les commanditaires et après une importante implication de forces indépendantes, la position américaine demeure ambiguë et est susceptible de balancer à nouveau avec le retour probable de Donald Trump à la Maison Blanche. Il y a lieu de rappeler que c'est sous ce dernier que la question a été secrètement introduite au débat privé du Conseil de Sécurité de l'ONU (formule Arria) en vue d'une intervention au Cameroun. De plus, son Sous-Secrétaire d'État est très soupçonné d'avoir contribué à consolider les soutiens américains et à renforcer la position des séparatistes, sans que les autorités américaines en exercice le rappellent à l'ordre ou condamnent ses postures. Jamais les accusations ou soupçons portés contre lui n'ont fait

l'objet d'enquête. Sur ce dossier, il y a lieu de craindre une complicité entre les administrations successives américaines et de craindre encore plus le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, lui qui avait imposé un bon nombre de sanctions au Cameroun à cause de ce problème. La constance de son Monsieur Afrique sur sa posture, renforcent ces projections.

En effet, en mai 2024, alors que le Cameroun commémorait son unité, Tibor Nagy s'était encore illustré par une déclaration allant dans le sens d'encenser les séparatistes, insinuant un *forcing* d'unité au Cameroun, promettant la « justice et l'égalité » des « *ambazoniens*⁴¹³ » face au reste du Cameroun. C'est dire que si le clan Trump venait à reprendre les rênes de l'administration américaine au sortir de l'élection prochaine comme les projections le prévoient, le problème camerounais pourrait de nouveau s'envenimer et relancer les querelles entre Yaoundé et Washington. Encore que l'élection présidentielle de 2025 au Cameroun risque de se dérouler dans les mêmes circonstances⁴¹⁴ que celle de 2018 qui a mis à mal les deux pays. Et même si le camp en place se maintenait à la Maison Blanche et que les circonstances précédemment évoquées venaient à se reproduire, le risque de rixes entre les deux pays demeure quasi-identique car l'identité Démocrate/Républicain ne justifie plus depuis des années, l'ingérence ou l'intervention américaine dans les affaires internationales. Les cas au Cameroun sont illustrés dans le tableau 6 ci-après.

6: Les présidents américains entre 1990 et 2022 en fonction de leur Camp politique et l'ingérence au Cameroun.

Noms	Camps politiques	Mandats	Situations tendues et ingérences américaines au Cameroun
Joe Biden	Démocrate	2021- en cours (Juillet 2024)	Protection des suspects et des suspectés de la crise sécessionniste
Donald Trump	Républicain	2017-2021	Election présidentielle 2018 Crise sociopolitique camerounaise
Barack-Obama	Démocrate	2009-2017	L'affaire Marafa, les nominations à Elecama,

⁴¹³ D'après les publications des journaux *Actu Cameroun*, *Le Bled parle* et www.magazines.pagesjaunes.online du 20 Mai 2024, le diplomate américain avait déclaré: « 20 mai 1972, le président du Cameroun met fin à la fédération anglophone-francophone pour forcer un État unitaire dominé par les francophones. Les conséquences de cette erreur sont évidentes aujourd'hui dans les années de violence et de la lutte des Ambazoniens pour la justice et l'égalité. Ils l'auront ».

⁴¹⁴ Les circonstances telles qu'elles se profilent seraient celles de divergence entre l'opposition et le RDPC (parti au pouvoir) accusé indéfiniment de bénéficier du soutien des moyens publics et de fraude pour se maintenir. Également, l'instabilité dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest persiste. Par ailleurs, les partis d'opposition accusent déjà le parti au pouvoir de faire recours à des moyens non appropriés pour les disqualifier et prévoient toutes sortes de recours pour se défendre face à cette injustice. Le risque de crise électorale violente est perceptible, la répression violente est possible. Toutes choses qui auront le mérite de déboucher à des violations des libertés humaines, susceptibles de provoquer le courroux de la Maison blanche comme à l'accoutumée.

Georges W. Bush	Républicain	2001-2009	Révision de la Constitution camerounaise et émeutes
William J. Clinton ou Bill Clinton	Démocrate	1993-2001	Suite des désaccords de 1992
Georges H.W. Bush	Républicain	1989-1993	Election présidentielle 1992

Source: réalisé par nous.

Le tableau ci-dessus montre la succession de 6 présidents américains (3 Républicains et 3 Démocrates). Il montre clairement que durant les six mandats, les autorités camerounaises et américaines ont fait face à des situations de désaccord. Précisément, des responsables américains aussi bien démocrates que républicains, ont continuellement gardé un regard et ne se sont gardé d'intervenir dans les affaires camerounaises. Dans l'ensemble, les trois pouvoirs ont été impliqués. Force est également de constater que, même quand le chef de l'exécutif s'était proclamé isolationniste ou désintéressé par l'ailleurs, les interventions d'autres personnalités de son gouvernement passaient et étaient finalement soutenues (Donald Trump et Tibor Nagy⁴¹⁵). Ce serait donc dire que la vision américaine des affaires internationales serait autre chose qu'une affaire de démocrates ou de républicains. Le souci de maintenir son influence et son hégémonie sur les autres acteurs internationaux et le besoin de façonner le système à sa convenance, lesquelles ambitions habitent à n'en point douter tous les milieux politiques et dirigeants américains. Ces dernières justifient donc mieux leurs multiples ingérences et interventions ici et ailleurs.

Par ailleurs, si jusqu'en 2018 les États-Unis peinaient à respecter à juste titre la souveraineté du Cameroun et son président (en référence aux déclarations appelant à sa non représentation à la magistrature), il y a lieu de dire que les efforts du Cameroun pour les y amener sont restés peu productifs, malgré leurs reculs circonstanciels et calculés. Le soutien attendu du partenaire américain apparaît très mesuré et ce dernier est donc en réalité resté loin des attentes camerounaises.

2.2- Les manquements sur le plan économique

Malgré l'importance des échanges entre le Cameroun et les États-Unis, l'assistance financière américaine, l'assistance technique et toutes sortes d'opportunités offertes ou tout simplement malgré la collaboration totale établie entre les deux partenaires, force est de

⁴¹⁵ Le président avait promis une politique de renfermement, annonçant le retrait de son pays des OIs, le désintéret pour l'Afrique et soutenant que son engagement était uniquement centré sur les affaires. Mais son Sous-secrétaire posait des actes (au Cameroun) qui ont remis en cause la logique présidentielle.

constater que le Cameroun n'a pas réalisé un bond très remarquable en termes d'industrialisation durant près de deux décennies sous le régime de l'AGOA. Il y a lieu de rappeler que le Cameroun était en dehors de la liste des plus grands bénéficiaires de cette initiative.

L'assainissement de la gestion des ressources financières reste également une illusion, en dépit de l'implication américaine. Sans réduire l'importance incontestable de cette coopération, elle semble « ne pas avoir un grand impact sur le long terme⁴¹⁶ ». Sur le plan financier par exemple, la persistance des manquements s'explique aussi par la concurrence déloyale que mènent d'autres puissances. Ces dernières se montrent désintéressées des dérives financières et autres manquements dont se rend coupable le gouvernement camerounais, et contribuent pour d'aucunes à les couvrir comme le cas de la France mentionné plus haut, d'autres en être complices comme l'affaire Glencore et la Chine qui se pose de plus en plus comme un financier inconditionnel. Car son le « soutien » chinois sape au même titre que les autres actions citées, les efforts de Washington et pourrait à la longue s'avérer plus néfaste que les dérives hégémoniques américaines que nous continuons de fustiger. Il risque d'entraîner le Cameroun dans le piège de la dette qu'il pourrait ne plus pouvoir rembourser dans les délais. Ce qui pourrait nous conduire à des accords léonins avec la Chine comme moyen de remboursement⁴¹⁷.

L'économie camerounaise, qui demeure mal gérée, mal planifiée, fortement extravertie et contrôlée par des partenaires moins soucieux de cet état de choses, contribue à diluer les retombées qu'auraient dû entraîner l'apport de la coopération américano-camerounaise, et pourrait plus largement expliquer la situation économique globale du Cameroun.

En gros, le bilan de la coopération américano-camerounaise est partagé entre grandes réalisations qui reflètent une coopération mutuellement bénéfique et opportunités non capitalisées, pour prêcher en faveur de notre chapelle, les raisons étant partagées entre les deux Partis. Plus frappant, les querelles décrites tout au long de ce travail semblent loin de céder la place à une paix permanente. Le retour du Cameroun à l'AGOA, 4 ans après son exclusion,

⁴¹⁶ L'auteur a requis l'anonymat

⁴¹⁷ Le cas de l'Ouganda nous parle assez. A en croire plusieurs sources dont les révélations du *AidData*, un centre de recherche américain, reprises par le journal *Le Point Afrique* publié sur www.lepoint.fr du 02/03/2022 à 18h30, la Chine a dû imposer à l'Ouganda, un contrat lui exigeant que les recettes de son aéroport soient stockées dans un compte cogéré avec elle, alors que ces recettes devaient servir à financer d'autres projets nationaux comme par le passé. Pour cause, le pays avait reconnu son incapacité à rembourser dans les délais de 7 ans, la dette de 200 millions de dollars contractée en 2015 auprès d'*EXIM Bank of China* pour l'extension de l'aéroport. La décision était intervenue avant même que les travaux soient achevés.

reste en négociation. À un plus haut degré, nous dirons que les dernières divergences manifestées entre Washington et Yaoundé restent loin d'être totalement transformées. À ce stade, comprendre davantage la persistance des dissensions entre Yaoundé et Washington pourrait passer par une recherche approfondie sur les manquements de l'action camerounaise au-delà de ses frontières.

II- LIMITES DE L'ACTION INTERNATIONALE DU CAMEROUN.

La diplomatie, mise en œuvre de la politique étrangère des États, bien qu'une activité essentiellement tournée vers l'extérieur, ne se détache pratiquement pas des réalités locales des États. Elle est portée par les nationaux pour des besoins nationaux, d'où le rapport existentiel entre politique étrangère, diplomatie et politique nationale, gouvernance locale. Même si la politique étrangère reste incontestablement un domaine de souveraineté, et sa définition, un domaine réservé à l'autorité suprême qu'est le Chef de l'État, il reste que les moyens sur lesquels elle s'appuie peuvent pour diverses raisons, ne pas toujours répondre fidèlement à ses attentes. Pire, ils peuvent jouer en la défaveur de la productivité s'ils ne sont pas adaptés, triés sur le volet ou entretenus comme ils se doivent. En fait, le rayonnement ou les déceptions d'une diplomatie dépendent indéniablement d'un ensemble complexe de facteurs car la diplomatie n'est pas une activité cloisonnée ou isolée des autres aspects de la vie d'un État. Et ces faiblesses peuvent expliquer le bilan de l'engagement d'un État aux côtés d'un autre. Dès lors, quelles ont été les faiblesses de la diplomatie camerounaise dans ses relations avec les États-Unis et plus largement, quels sont les problèmes de la diplomatie camerounaise ?

1- Les faiblesses de la diplomatie camerounaise face aux États-Unis.

Plusieurs raisons peuvent expliquer le bilan de la coopération entre le Cameroun et les USA tel que nous l'avons présenté précédemment. En effet, il nous a été donné de constater que dans sa coopération avec les États-Unis, notre diplomatie a laissé apparaître une lacune spécifique avec plusieurs inductions.

1.1- Le défaut d'initiatives.

La bonne diplomatie, pense Bertrand Badie, est celle qui va vers l'autre. Autrement, une diplomatie qui se veut plus efficace se doit de prendre des initiatives, d'être proactive et anticipative. Or tel semble ne pas être la démarche adoptée par le Cameroun face au partenaire américain. Telle est l'impression qui se dégage de notre court séjour au Ministère des relations extérieures du Cameroun et précisément à sa Direction N° 3 dédiée aux Affaires d'Amérique et des Caraïbes (DAAC-D3) qui nous a diligemment ouvert ses archives. C'est d'ailleurs la

fouille de ces dernières qui a nourri ce sentiment, si ce n'est pas une réalité, comme l'ont soutenu certains diplomates céans⁴¹⁸. En effet, les demandes d'audiences, les propositions et offres de coopération sont presque à sens unique. C'est presque exclusivement la Partie américaine qui en sollicite. Le résultat est là: l'échange de visites que nous avons présenté au deuxième chapitre faisait état de ce que les autorités camerounaises en avaient reçues largement qu'elles n'en n'avaient effectuées. Or c'est par l'approche de l'autre qu'on présente mieux ses attentes comme le dit l'adage « qui veut va vers ». On est bien au bord de se demander si le Cameroun a oublié toutes les attentes qui l'ont poussé à l'établissement des relations bilatérales avec les USA, alors que ces derniers lui adressent des sollicitations à n'en point finir.

C'est également par ce biais que son potentiel est mieux exprimé et susceptible de nous conférer plus de points dans la négociation avec le partenaire américain dont la grandeur n'est plus à démontrer. À cause de cette attitude, la diplomatie camerounaise en Amérique avait été considérée de « lilliputienne⁴¹⁹ ». Le Cameroun manifeste une sorte d'attentisme, de passivité, un défaut de proactivité dans ses relations avec les États-Unis, ce qui ne lui garantit pas toutes les cartes pour tirer les meilleurs profits dans cette coopération.

1.2- Le rapport de force soutenu par la puissance.

Les relations internationales sont essentiellement des relations de puissance. La puissance est comprise d'après Serge Sur comme la propension pour un acteur à contraindre ou empêcher son interlocuteur à faire et se permettre à soi-même de faire ou refuser de faire certaines choses⁴²⁰. Plus concis, Raymond Aron définit la puissance comme « la capacité à imposer sa volonté à autrui⁴²¹ ». De ces deux définitions, il ressort que la puissance se réfère à la force. Dans les négociations internationales, la puissance traîne la force dans ses valises, prête à être brandie. En effet, la puissance suppose un ensemble divers de forces aussi bien *soft* que *hard*.

Dans le cadre des diplomaties, il ne s'agit pas en premier lieu de force de coercition ou de puissance dure, mais surtout et avant tout de puissance et force douces, d'influence et des

⁴¹⁸ Ces diplomates ont requis l'anonymat.

⁴¹⁹ N.S. Nguengang Tankouo, «La politique étrangère du Cameroun dans les Amériques à l'aune d'une diplomatie de développement: Enjeux géopolitiques et prospectifs d'un repositionnement stratégique», Mémoire de master professionnel en Stratégie, défense, sécurité, gestion des conflits et catastrophes, Université de Yaoundé 2 (CREPS), 2013, p. 74.

⁴²⁰ S. Sur, repris par A. Battistoni-Lemière, «Qu'est-ce que la puissance?», in A. Battistoni-Lemière, *Tout comprendre à la Géopolitique. 1200 Concepts pour réussir vos concours et examens*, Paris Armand Colin, 2022, p. 299.

⁴²¹ R. Aron, cité par A. Battistoni-Lemière, «Qu'est-ce que la puissance?»

avantages dans les négociations économiques, politiques... Il s'agit de la mesure dans laquelle on est capable de rejeter une offre ou proposition et faire passer la sienne. À partir des expériences de nos acteurs, on peut clairement établir que l'avantage économique américain et l'ensemble d'opportunités qui s'offrent à lui, ne sont pas de nature à permettre au Cameroun de taper du poing sur la table de leurs négociations économiques. Les États-Unis passent parmi les premières options camerounaises, les consommateurs d'exportations camerounaises, faute de moyens de s'en servir localement ou de les transformer pour constituer un relatif équilibre des forces. C'est le déséquilibre de puissance qui octroie aux Américains de monter unilatéralement les initiatives de coopération. C'est le cas de l'AGOA avec le choix unilatéral de la liste des produits et traitements à lui appliquer, les conditions politiques associées à l'admission de chaque partenaire africain, etc... Bien que fortement critiquée, l'AGOA a fait courir les Africains. Les autorités et les diplomates camerounais ne sauraient encore moins, imposer des conditions politiques ou exiger des Américains une conduite interne comme caution à des négociations économiques. Et seul le rapport de force peut mieux expliquer une telle situation, notamment la capacité à imposer des sanctions et des restrictions qui pèseront très lourd sur le Cameroun, sans risquer la réciprocité ou que celles-ci aient le même impact.

Sur le plan politique et diplomatique, le Cameroun ne saurait convaincre les États-Unis de s'abstenir à postuler à un poste dans une organisation pour soutenir sa candidature ou le challenger tout simplement. Pour cause, le réseau diplomatique américain et ses moyens le placent en position de force. Sa capacité à mobiliser les soutiens et à influencer ceux du Cameroun est longtemps restée sans équivoque. Même sur le sol africain, le Cameroun n'est vraisemblablement pas en mesure de collecter plus de soutiens actifs que la puissance américaine. Mais de plus en plus, la multipolarisation et les concurrents des Américains dans les cercles des puissances réduisent cette influence américaine, non sans reconnaître la démarcation que le Cameroun a joué lui-même pour y parvenir.

Ce qui venait d'être développé nous permet de réaliser que l'action diplomatique camerounaise dans les tractations avec les USA est limitée et moins productive en raison du rapport de force qui joue en sa défaveur comme c'est le cas pour tous les États moins forts face aux États puissants.

2. Les problèmes généraux de la diplomatie camerounaise.

Il n'y a pas que face aux États-Unis d'Amérique que l'action diplomatique camerounaise n'est pas à son optimum. Les limites ci-dessus relevées ne sont pas les seules et ne sauraient à elles seules expliquer les résultats pas totalement satisfaisant de la diplomatie camerounaise. En clair, la diplomatie camerounaise dans son déploiement est confrontée à divers autres obstacles d'ordre général qui réduisent son efficacité.

2.1- La qualité de la gouvernance locale et le *soft power* camerounais

En se demandant « dans quelle mesure le Cameroun, dans le déploiement de sa politique étrangère, fait-il usage de *soft power* ?⁴²² », Joël Trésor Nyonka'a se rendait justement compte de l'impact que l'usage de la puissance douce pouvait avoir sur les retombées de l'engagement extérieur de l'État camerounais. Rappelant au passage que désormais, « (...) dans la poursuite de leurs intérêts sur la scène internationale, les États font de plus en plus jouer des facteurs idéationnels, socio-structurels et normatifs (culture, valeurs, normes et autres éléments informationnels)⁴²³ » avant de conclure qu'« en définitive, il se dégage (...) que la politique étrangère du Cameroun matérialisée par sa diplomatie traditionnelle (...), semble bien être imbibée d'éléments structurels de *soft power*⁴²⁴ ». En clair, l'analyse faite par le diplomate établit que le Cameroun ne fait pas encore un usage notable de son *soft power* et demeure un récepteur de celui-ci. Or les relations internationales contemporaines font de cette dimension un atout et un objet importants dans les relations interétatiques. Le Cameroun se serait limité à la mise en avant de son identité de pays de paix et de stabilité qui s'est elle aussi détériorée.

D'autres aspects tels que son développement, ses valeurs culturelles, l'impact de ses politiques publiques sur les populations et la mise en œuvre d'une gouvernance saine, etc... susceptibles de contribuer à son rayonnement international et de s'attirer des alliances plus bénéfiques, semblent ne pas avoir été assez envisagés. Certaines conséquences ont été présentées ici et plusieurs autres plus ou moins indirectes sont visibles. C'est sans doute en raison de l'impact nocif de la gouvernance locale sur les relations diplomatiques qu'un informateur a bien confessé que « la diplomatie ne sera efficace que si les secteurs de la vie économique et politique du pays sont aussi efficaces⁴²⁵ ». Les résultats de notre engagement à l'international ne peuvent qu'être à l'image de l'impact que nos politiques publiques ont sur le

⁴²² J.T. Nyonka'a, "Politique étrangère et « *soft power* » du Cameroun", in *Enjeux*, n° 52, janvier-mars 2017, p. 1.

⁴²³ *Ibid.*, p. 2.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 10.

⁴²⁵ L'auteur a sollicité l'anonymat

quotidien des citoyens de notre pays. Et les diplomates, peu importe leur calibre, ne sauraient vendre une image du Cameroun qui n'existe pas, surtout dans un monde où l'information semble aller à la vitesse de la lumière et où mentir devient difficile.

L'image que le Cameroun s'est construite au fil du temps ne lui a pas toujours rendu de bons services aux yeux de nombreux partenaires et « les Américains ne sont pas les seuls à s'en plaindre et ceux qui occultent cette réalité dans nos relations ne nous ont pas toujours mieux appréciés que les Américains⁴²⁶ ». C'est dire autrement que plusieurs autres partenaires sont conscients et reconnaissent cette réalité mais s'en soucient moins que les Américains, évitent de l'évoquer par crainte de se créer une éventuelle inimitié qui pourrait affecter la poursuite de leurs intérêts nationaux.

Revenons au fait: faute de politiques nationales solides, les diplomates et l'ensemble de l'action publique manquent d'arguments sur la scène internationale. Nous pouvons alors nous poser des questions telles que: comment convaincre des sociétés de transport d'investir dans un État où les routes ne le permettent pas ? Comment convaincre les touristes de continuer à visiter un pays où les citoyens disent craindre pour leur sécurité (Nord-Ouest et Sud-ouest) ? Est-ce pour découvrir qu'une grande chancellerie a décidé de suspendre certaines de ses activités à cause de délestages intempestifs dans les plus grandes villes du pays ? Pour ne plus reprendre les questions de malversations financières au plus haut sommet des institutions, comment convaincre les investisseurs et les financiers de la fiabilité de traiter avec un État où les projets bien qu'entièrement financés durent interminablement ? Des questions peuvent se multiplier par dizaines, pour enfin se rendre compte que la diplomatie camerounaise traîne partout avec elle, le poids des défauts d'une image nationale peu soignée, ce qui limite considérablement son efficacité.

2.2- La coordination de l'action diplomatique camerounaise.

La politique étrangère relève du domaine de souveraineté de l'État et est considérée comme la chasse gardée du Chef de l'État. Toutefois, ce dernier s'appuie sur un dispositif institutionnel diversifié pour sa mise en œuvre. Au centre de cette machine se trouve le Ministère des relations extérieures (MINREX) qui en assure la coordination entre les partenaires étrangers et tous les autres appareils du dispositif national dont ses services extérieurs et les Ministères dits techniques⁴²⁷. Le MINREX est en avant-garde de l'activité de

⁴²⁶ *Idem*

⁴²⁷ J.T. Nyonka'a, "L'Action Internationale de l'Administration Publique Camerounaise", *Revue Camerounaise d'Administration Publique*, 1, 2023, pp. 34-35.

tous les autres acteurs institutionnels de la diplomatie camerounaise et il se doit d'être impliqué dans tous les dossiers traitant de coopération internationale. Il se trouve cependant que la collaboration entre le MINREX et les autres départements ministériels n'est pas des plus diplomatiques. Il est souvent arrivé que les procédures soient violées. À plusieurs reprises, les responsables du MINREX se sont trouvés en droit de suggérer à leur ministre de rappeler à ses collaborateurs d'autres Ministères camerounais et à leurs partenaires étrangers, la nécessité de les impliquer dans les affaires qu'ils traitent. Deux cas de violations de procédure ont été recensés à ce sujet en 2014 et en 2015, impliquant notamment le Ministère de la défense (MINDEF) et l'ambassade américaine⁴²⁸.

La lenteur procédurale constitue également un frein à la coordination de l'activité diplomatique camerounaise. Le MINREX reçoit les offres de coopération et les achemine aux institutions concernées par l'offre. Cependant, la réponse de ces dernières n'est pas toujours des plus diligentes ; elles peuvent souvent se faire attendre pour bien longtemps. Cette lenteur a le mérite de faire perdre au Cameroun la sollicitude dont il est l'objet et laisser passer des opportunités. Les responsables du MINREX se trouvent obligés d'adresser des secondes correspondances pour le même objet parce que la réponse se faisait attendre⁴²⁹. Entre 2006-2007 par exemple, l'inéligibilité du Cameroun était partiellement liée à la délivrance tardive par trois institutions, des données actualisées nécessaires à l'évaluation du dossier camerounais⁴³⁰.

La communication fait également partie des défauts liés à la coordination de l'activité diplomatique camerounaise qui d'après Mathias Éric Owona Nguini, ne communique pas suffisamment. Interrogé sur les mesures à entreprendre pour une plus grande mobilisation du soutien de nos partenaires en vue de la résolution de certains problèmes comme la crise sécessionniste, cet enseignant avait répondu que le Cameroun devait « accentuer sa capacité à se faire entendre et comprendre⁴³¹ » auprès de ceux-ci. En d'autres termes, le Cameroun ne communique pas assez ou n'emploie les moyens appropriés à des fins diplomatiques. Les informations de premières main tendent à soutenir que la diplomatie de Yaoundé a souvent

⁴²⁸ Archives D-3 MINREX, Note de Présentation A/S. coordination de la coopération militaire Cameroun-États-Unis, de SDRPAN à MINREX, 27 janvier 2014 et Note de Présentation de SDAN A/ à MINREX, 12 mai 2015.

⁴²⁹ Nous l'avons constaté par nous-même et les fonctionnaires nous l'ont confirmé. Une correspondance adressée devrait être suivie de près par les soins du destinataire ou répétée pour s'assurer des réponses dans les délais.

⁴³⁰ Archives D3-MINREX, Meeting report N. 78/MR/DIPL/D8 du 22/12/2006.

⁴³¹ *Cameroon Tribune*, n 12931/9130 du 7 Septembre 2023, p. 6.

souffert d'« *absence of an effective communication and public diplomacy strategy*⁴³² ». D'après cette source, le sort du Cameroun en 2007 au MCA avait été négativement influencé par ce défaut.

2.3- La formation des diplomates et leurs conditions de travail.

Une bonne formation des employés sur les enjeux et défis de leur profession augmente sans doute la productivité de l'entreprise. Les diplomates camerounais et la diplomatie camerounaise ne nient pas cette réalité. Au contraire, les plus hautes autorités de la diplomatie camerounaises reconnaissent cette nécessité et admettent que la formation des agents de leur service n'est pas encore à son optimum. En effet, en 2024, lors de la cérémonie de présentation des vœux du nouvel an aux Ministre et Ministre délégué des Relations extérieures du Cameroun⁴³³, le Secrétaire Général des services, responsable de l'administration interne, S.E Oumarou Chinmoun, dressant le bilan annuel des activités avait relevé parmi les épreuves auxquelles étaient confrontés les agents diplomatiques, les questions de formation et les conditions de travail⁴³⁴. Présentant les perspectives en réponse aux doléances du SG, qui n'étaient pas moins celles de l'ensemble des agents, S.E Lejeune Mbella Mbella était arrivé à la conclusion de la nécessité pour la diplomatie camerounaise de poursuivre la formation de ses agents⁴³⁵. C'est bien dire en d'autres mots qu'il avait reconnu l'impact de ces défauts sur la productivité de ses collaborateurs et donc du manque à gagner qu'ils pourraient représenter pour l'ensemble de la diplomatie camerounaise car ce sont ces agents qui sont à la pointe de cette diplomatie. Le recyclage devrait davantage être valorisé.

S'agissant des manquements dans la formation, figure en bonne place l'accent sur le bilinguisme (français-anglais). Bien que l'institution en charge de leur formation s'inscrive dans le principe du bilingue et de l'imprégnation à « d'autres langues étrangères⁴³⁶ », les futurs diplomates n'en ressortent pas assez imprégnés pour bon nombre. Ce qui pose le problème de

⁴³² Archives D3-MINREX, Lettre n° 13/N/DIPL/D8 du Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes au Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures 23 Janvier 2007, p. 2.

⁴³³ La cérémonie avait lieu le 12 janvier 2024 à l'esplanade du Ministère des relations extérieures du Cameroun sis au quartier Hippodrome, après de la Maison de la Radio (CRTV).

⁴³⁴ Ourmarou Chinmoun, Discours à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an au MINREX et MINDELCOM, Yaoundé le 12 janvier 2024.

⁴³⁵ Lejeune Mbella Mbella, Allocution à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an au MINREX et MINDELCOM, Yaoundé le 12 janvier 2024.

⁴³⁶ J.T. Nyonka'a, et al., "Diversification des partenaires et formation linguistique des diplomates camerounais: avancées, limites et perspectives", Article rédigé et présenté dans le cadre de la Session n° 02 du Colloque international du Cinquantième de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) sur le thème: « L'IRIC, cinquante ans au service de la diplomatie et du développement de l'Afrique », Yaoundé, IRIC, 28 juin - 01er juillet 2022, p. 15.

la rallonge des délais dans le traitement des dossiers car il faut faire appel aux intervenants de la Division de la Traduction et de l'Interprétariat du MINREX (DIVTRAD) qui a été mise en place pour effectuer cette tâche⁴³⁷. Mais les agents de cette division ne sont pas à l'abri des carences de formation décriées. Par ailleurs « la DIVTRAD ne garantit pas toujours des réactions promptes aux sollicitations des autres administrations⁴³⁸ ».

Après une enquête auprès de plusieurs diplômés de l'IRIC parmi lesquels des diplomates, Nyonka'a et les autres écrivent: « À l'épreuve du terrain, l'on constate une certaine inadéquation entre l'offre de formation de l'IRIC en la matière (langues) et l'objectif stratégique de diversification des partenaires internationaux de l'État⁴³⁹ ».

Vraisemblablement, ce défaut de la maîtrise des langues de travail par les diplomates est lourd de conséquence pour la diplomatie camerounaise, pesant sur les finances camerounaises. À en croire un document d'archives, la traduction en français et l'interprétariat des documents relatifs à la rénovation d'une représentation diplomatique du Cameroun hors de notre continent avait donné lieu à une dépense spéciale de dix millions de francs CFA en 2016. Pourtant cette dépense aurait pu être épargnée si les diplomates en étaient capables et l'avaient fait dans l'élargissement de leurs missions courantes.

Concernant les conditions de travail, nous pouvons relever d'une part le dispositif administratif. Le secrétaire général avait relevé le fait que les postes de responsabilité restaient vacants faute de décrets. Ce qui avait le mérite de constituer la surcharge sur les autres responsables en poste et par conséquent de ralentir le rythme de travail. La Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes à elle seule souffrait de la vacance de deux postes de Sous-directeurs sur trois, parmi lesquelles la Sous-Direction des Affaires d'Amérique du Nord (la plus importante). Par ailleurs, les diplomates se plaignent des conditions salariales pas toujours reluisantes, en inadéquation avec le département ministériel qu'ils représentent, lequel a été qualifié de « corps d'élite » par S.E. le MINREX⁴⁴⁰. Par conséquent, ils devraient être traités comme tel afin de remplir le mieux possible les missions qui sont les leurs et satisfaire les attentes de la Nation. Le Ministre mesurait bien l'ampleur de la situation en reconnaissant que la résolution des difficultés de ses collaborateurs leur permettrait de mieux travailler. Entre

⁴³⁷ Décret n. 2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures.

⁴³⁸ L'informateur a requis l'anonymat.

⁴³⁹ J.T. Nyonka'a et al., "Diversification des partenaires...", 28 juin - 1er juillet 2022, p. 14.

⁴⁴⁰ Lejeune Mbella Mbella, Allocution à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an au MINREX et MINDELCOM, Yaoundé le 12 Janvier 2024.

autres réclamations des diplomates, nous avons la prise en compte de l'indice de correction⁴⁴¹ pour ceux en service dans les États tiers, l'actualisation du statut spécial du corps des diplomates et autres conditions socioprofessionnelles leur garantissant un plus grand épanouissement.

Sommairement, les limites de l'action diplomatique camerounaises, qu'elles soient spécifiques à ses rapports avec la puissance américaine ou générales, se rejoignent au fait qu'elles sont corollaires à la qualité de son entreprise diplomatique telle que gérée et dégradée au même rythme et par les mêmes causes que plusieurs autres entreprises ou départements ministériels et secteurs d'activité. Nous comprenons alors mieux pourquoi un ouvrier de cette entreprise nous a fait remarquer qu'il peut être empiriquement affirmé que les faiblesses de la diplomatie camerounaise sont les faiblesses du Cameroun. Autrement dit, la diplomatie camerounaise est à l'image du Cameroun tout entier, l'impact de son engagement international sur sa situation locale ne pouvant trop se démarquer de l'impact de ses engagements domestiques.

Si aujourd'hui la Chine, les États-Unis, l'Union Européenne, etc. sont des puissances dont l'action diplomatique porte, c'est d'abord et avant tout parce qu'au niveau local, ils sont solides avec des gouvernances imparfaites mais que les citoyens décrivent moins et trouvent moins de raisons et de comparables ailleurs. L'image que ces acteurs et leurs citoyens projettent d'eux est relativement soignée, suscite de l'admiration et impose un niveau important de considération dans les interactions avec l'extérieur. Bien sûr, leur dimension *hard power* qui n'est pas moins le résultat de leurs efforts, vient renforcer l'importance de leur position de favoris dans les rapports de force et les négociations internationales. Est-ce le schéma que le Cameroun devrait pour relever l'efficacité de son déploiement diplomatique et de son rayonnement international ?

III- PERSPECTIVES POUR UNE DIPLOMATIE CAMEROUNAISE PLUS EFFICIENTE ET DES ALLIANCES PLUS FRUCTUEUSES.

Les solutions à un problème ne peuvent être efficaces que si elles s'attaquent aux causes profondes de celui-ci. On ne saurait donc envisager des solutions qui ne vont pas dans le sens de rectifier les limites que nous venons de relever. Autrement dit, les perspectives que nous envisageons dans la présente section sont centrées sur la résolution des problèmes de vision,

⁴⁴¹ Le coefficient de correction est un ajustement salarial pour les agents affectés à l'étranger. Il vise à ajuster leur rémunération en fonction du niveau de vie général des pays où ils sont affectés.

d'engagement et de politiques publiques camerounaises. Plus clairement, les solutions seront centrées d'une part sur la résolution des problèmes de politiques publiques et de gouvernance camerounaises et d'autre part sur l'amenuisement des tares qui entravent la mise en œuvre de sa politique étrangère par les diplomates.

1- Résoudre les problèmes de gouvernance camerounaise

Vue l'étroitesse du rapport entre gouvernance locale et action diplomatique et vu les impacts réciproques qui peuvent en découler comme nous l'avons établi, la correction de la gouvernance locale passe pour être l'une des solutions capitales pour relever l'efficacité de la diplomatie. Une gouvernance efficace aura le même reflet sur la quête du Cameroun dans l'arène internationale. Plusieurs mesures sont envisageables pour parvenir à cette fin.

1.1- La gestion plus transparente des ressources publiques

La gestion claire des biens de la nation n'est pas la pratique gouvernementale la plus aisée. Qu'on se retrouve au Cameroun, aux États-Unis ou partout ailleurs, on la vit. Nous ne supposons donc pas que le Cameroun est le seul à en souffrir. Mais les conséquences de cette déviance sont plus remarquables chez nous. Elles vont jusqu'à influencer nos relations et les avantages qu'on pourrait engranger. La mal gouvernance des biens publics constitue un motif de perte de confiance, de désengagement des partenaires qui comme les États-Unis, sont soucieux de la portée de leurs apports aux gouvernements de leurs pays amis, notamment au Cameroun où ils déploient une assistance multiforme d'une valeur considérable. En plus de devoir servir leurs intérêts, leur souhait, qui est d'ailleurs l'objectif de leurs apports dans les pays du tiers monde, est que leur assistance ait des répercussions directes sur le bien-être des populations et contribue à l'émergence de l'État.

C'est donc bien logiquement que le Gouvernement américain, constatant l'inefficacité de leur assistance aux pays africains à cause de telles dérives, avait décidé de se résigner à ne désormais poursuivre que ses intérêts dans ses relations avec ces pays. John Bolton⁴⁴² avait alors déclaré en 2018: « À partir de maintenant, les États-Unis ne toléreront plus cette longue tradition d'aide sans résultats, d'assistance sans responsabilité et de soutien sans réforme⁴⁴³ ». Cette déclaration ne sonne pas nouvelle. C'est une pratique ancrée dans la politique étrangère américaine et le Cameroun l'a expérimentée plusieurs fois dans les moments de tensions avec

⁴⁴² John Bolton était Conseiller Spécial à la Sécurité Nationale de Donald Trump entre 2018 et 2019.

⁴⁴³ P. Leymarie, « "Partage du travail" au Sahel », in B. Badie et D. Vidal, *Fin du leadership Américain ? L'état du monde 2020*, Paris, La découverte, 2019, p. 252.

son partenaire. Le Cameroun a plusieurs fois perdu l'assistance américaine à cause des tares évoquées par John Bolton.

1.2- Promouvoir le développement socio-culturel et économique.

Le développement attire le développement ; c'est l'un des sens plus larges de l'aphorisme suivant: « Là où la route passe, le développement suit ». Si on veut le réduire, on dira que le développement des infrastructures est un stimulant de développement national et de production de richesses car les infrastructures favorisent le développement des activités économiques. Or, aucun pays parmi les plus avancés économiquement ne pourrait se targuer en toute objectivité de s'être construit à partir de ses seuls investissements nationaux. Mais un certain niveau d'initiatives locales est indispensable pour en attirer davantage. C'est un gage pour susciter l'attrait des investissements étrangers qui sont d'une importance avérée. On peut donc dire en effet que le développement du Cameroun lui permettra de bénéficier des partenariats plus bénéfiques. Le développement économique est également indispensable pour la valorisation du potentiel socio-culturel qui contribue lui aussi au développement économique.

Le patrimoine culturel, susceptible de constituer les éléments d'exploitation touristique sont un ensemble riche dont la promotion au Cameroun devrait faire objet d'une plus grande attention. Le potentiel touristique du Cameroun, Afrique en miniature n'est plus à décrire (paysages, sites historiques, musées, festivals...). Toutefois il reste peu productif à cause de plusieurs raisons dont certaines relèvent de la compétence du politique, notamment de la planification et des moyens infrastructurels et stratégiques adéquats. Le développement de ce secteur permettra au Cameroun de mettre sur la table des négociations, les éléments donc il sera maître. Car jusqu'ici, les échanges Yaoundé-Washington sont majoritairement fondés suivant le modèle consommateur-offrant de culture. Bien d'années avant nous, le politologue camerounais Nyonka'a relevait déjà cette propension camerounaise à promouvoir la consommation des cultures extérieures plutôt qu'à promouvoir la sienne auprès de ses partenaires. Le chercheur camerounais avait alors écrit:

Aussi constatons nous que, par son extraversion consommatrice, la diplomatie culturelle camerounaise de la fin des années 1980, de la décennie 1990 et du début des années 2000, qu'incarne la géo diplomatie culturelle présidentielle discursive, cherche moins à susciter l'appréciation par les autres des manières d'être et de faire camerounaises, que de démontrer à ces derniers l'adhésion camerounaise à leurs manières d'être et de faire à eux⁴⁴⁴.

⁴⁴⁴ J.T. Nyonka'a, "Évaluation de la politique étrangère du Cameroun à partir des modélisations et de l'analyse du discours (1982-2002)", thèse de doctorat en Science Politique/Relations Internationales, IRIC, 2021, p. 273.

D'après ces mots et l'analyse du politologue et internationaliste, l'extraversion a souvent été portée par le maître à penser de la politique étrangère du Cameroun, qui semble y trouver un compte, certainement des plus profitables à l'intérêt national. On voit donc le mal que la culture camerounaise à s'exporter et s'imposer comme potentiel dans les échanges diplomatiques. Mais le Cameroun devra bien y songer plus attentivement, au risque de se voir complètement absorbé.

Sur le plan social, l'épanouissement personnel des citoyens camerounais apportera une plus-value. Si les citoyens camerounais se félicitent d'une éducation adaptée, de la disponibilité des structures sanitaires suffisamment convaincantes, de la sécurité, des traitements sociaux moins injustes, c'est cette image traduisant une certaine suffisance qui parlera de nous. Réduire le niveau de pauvreté fera de nous un partenaire qui ne se contente plus uniquement de ce que l'autre lui propose. Au contraire, ne plus regarder les autres comme nos sauveurs et nos bienfaiteurs nous confère un poids diplomatique supplémentaire, confère aux dirigeants une plus large marge de manœuvre dans les négociations. Tant que les citoyens camerounais continueront de se plaindre de la gouvernance et que les puissances comme les États-Unis le remarqueront, notre pays continuera de subir la supériorité de ces puissances.

En gros, la gouvernance locale tout en contribuant à l'essor du pays, contribue à développer pour ce dernier, des sources directes et indirectes de revenus sur la scène internationale. Elle permet par son rayonnement de construire un certain *soft power* qui relève la balance du rapport de force en faveur, par conséquent de donner plus de puissance à sa diplomatie. La diplomatie ne sera efficace que si les autres secteurs d'activités politiques et économiques, du pays sont efficaces. Une bonne gouvernance au Cameroun et la qualité de la vie de ses citoyens parleront pour lui face aux autres États qui n'hésitent pas souvent à se servir de la situation de cette population pour affaiblir les positions des dirigeants. Tout comme son retard économique (industriel) ne fait pas de lui un acteur de poids dans les négociations économiques. Y remédier constituera donc un coup de pouce important pour des diplomates camerounais dont l'action est déjà entachée de plusieurs autres insuffisances.

2- Correction des problèmes liés au déploiement des diplomates camerounais

La diplomatie est aussi une affaire d'opérationnalité, de travail de terrain. Par conséquent, même si toute l'activité diplomatique ne dépend pas d'eux, les ouvriers de la politique étrangère ont une partition très importante à jouer pour la réalisation de cette

entreprise. Ceci dit, ils doivent être dotés de conditions de travail et moyens techniques leur permettant de réaliser au mieux leurs missions.

2.1- Améliorer la formation des diplomates

La formation des diplomates camerounais n'est pas haute de gamme, les plus hautes autorités chargées de la mise en œuvre de notre diplomatie l'ont reconnu. Tout comme ils ont reconnu que les conditions socioprofessionnelles ne mettent pas toujours les diplomates dans les conditions de productivité optimale. Résoudre ces problèmes pourrait donc relever l'efficacité de l'action des diplomates.

Relever la qualité de leur formation pourrait consister à mettre un accent sur leur capacité à anticiper les situations de crise, les outiller sur les aptitudes de promotion du potentiel de notre pays auprès de nos partenaires et la recherche des opportunités d'affaires. L'expérience du déploiement de nos agents diplomatiques de notre pays aux États-Unis a relevé une insuffisance dans ce sens. Il n'y a pas que face aux États-Unis que notre activité diplomatique est passive. Ce qui a suscité notre curiosité sur la qualité de la formation des diplomates à l'IRIC. Certains diplomates sortis de cette institution nous ont alors fait remarquer que la formation qui y est dispensée reste majoritairement classique⁴⁴⁵. Par là, nos interlocuteurs sous-entendaient que les diplomates restent entraînés aux pratiques de représentativité, d'information et de négociation. Or les enjeux de la nouvelle diplomatie, riche d'opportunités, exigent bien plus des diplomates. Une formation plus pointue des futurs diplomates exige en effet l'accent sur la formation dans les domaines comme la résolution des conflits, la diplomatie économique et entrepreneuriale et la diplomatie de promotion des attractions économiques, culturelles et touristiques de notre pays. Ces compétences ne devraient pas rester aux seules mains des ministères dits techniques ou des initiatives indépendantes. Les diplomates ont les contacts permanents avec l'extérieur, par conséquent ils sont mieux placés pour vendre la marque Cameroun.

Cette perception du classicisme de la diplomatie camerounaise avait clairement été relevée par S.E Lejeune Mbella Mbella à la suite de nombreux autres diplomates. Appelant ses collaborateurs sur les mesures à envisager pour une diplomatie camerounaise plus compétitive, le MINREX avait laissé entendre que l'entreprise dont il a la charge devrait s'adapter à des tendances qui font concurrence à la diplomatie classique que pratique le Cameroun⁴⁴⁶. Il sous-

⁴⁴⁵ Les auteurs ont requis l'anonymat.

⁴⁴⁶ Lejeune Mbella Mbella, Allocution à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an au MINREX et MINDELCOM, Yaoundé le 12 janvier 2024.

entendait pour sa part que les diplomates penchent pour l'exploration de nouveaux domaines. Le manque d'initiative et de projection précise de notre diplomatie dans l'espace international en vue de créer des opportunités plus productives pour le Cameroun est lié à ce classicisme qui tire ses sources dans la formation de ses agents.

Sur le plan linguistique, relever la formation des diplomates camerounais afin de les rendre plus décisifs passerait inévitablement par les nombreuses propositions de Nyonka'a, et ses co-auteurs que nous faisons ici nôtres. Ils proposaient entre autres:

La mise en place d'un système d'évaluation du niveau de langues initialement choisies par les diplomates avant toute nomination à l'étranger ou changement de grade ; – L'ouverture à l'IRIC, d'un département des langues étrangères, de la traduction et de l'interprétariat, en vue d'un meilleur suivi de la spécialisation/diversification des compétences linguistiques des diplomates camerounais, dans un monde en mutation ; – L'institution à l'IRIC de l'exigence des enseignements (dispensation des cours et administration des examens, y compris des exposés) dans les deux langues officielles en raison de 50% en français et 50% en anglais ; – L'institution de la publication des documents académiques officiels à l'IRIC et de la rédaction des documents diplomatiques au MINREX en deux colonnes pour les deux langues officielles ; (...) – Le renforcement du nombre de traducteurs et interprètes au MINREX et à l'IRIC, pour ce qui est des deux langues officielles, à raison d'un traducteur au moins par bureau et par Unité d'Enseignement (...) ⁴⁴⁷.

2.2- Associer d'autres expertises à l'action diplomatique camerounaise

Les diplomates camerounais peuvent également se faire accompagner de groupes de pensée extérieurs aux services diplomatiques, quitte à en créer. Les *think thank* dont l'expertise est courue même par les États dits puissants ont une plus-value significative. Pourquoi pas les Lobbys ? Les *think thanks*, groupes de réflexion et de conseils indépendants, proposent aux gouvernements des expertises qui peuvent souvent échapper à la clairvoyance des experts internes aux structures. Or les indépendants, qui n'ont pas une ligne de conduite prédéfinie, ont cette aptitude à trouver des options adaptables et une vue d'ensemble sur les conjonctures. La création de l'AFRICOM par exemple est l'aboutissement des idées d'un *think thank* israélo-américain notamment, l'« *Institute for Advanced Strategic and Political Studies (IASPS)* ⁴⁴⁸ ».

Les lobbys jouent un rôle important dans l'action politique. Qu'elles soient nobles ou non, la poursuite des intérêts sur la scène internationale fait appel à ces forces infiltrées dont le poids de l'action peut aller au-delà de celui d'une institution publique nationale et même influencer la position de cette dernière ⁴⁴⁹. C'est dans une perspective de réalisme politique que cette option est évoquée comme perspective. Si « tous les moyens sont permis lorsqu'ils sont efficaces », ou pire, si « tous les moyens sont permis en politique », les moyens de même nature

⁴⁴⁷ J.T. Nyonka'a et als, "Diversification des partenaires, ...", 28 juin - 01er juillet 2022, pp. 23-24.

⁴⁴⁸ <https://fr.wikipedia.org/fr:africom>, Commandement des États-Unis pour l'Afrique *Unified Combatant Command*, consulté le 28 octobre 2022 à 21h48.

⁴⁴⁹ D.E. de Kieffer, *The citizen's guide to lobbying Congress*, Chicago, Chicago Review Press, 1997.

pourraient porter encore plus lorsqu'ils sont utilisés face à un interlocuteur qui en use les mêmes. Autrement, dans des relations comme celle entre le Cameroun et les USA, le recours à de telles forces est plus envisageable. Le pouvoir américain est partagé, les niveaux de décision en matière de politique étrangère sont différents. Il convient alors d'infiltrer ces différents degrés du pouvoir pour mieux promouvoir et défendre ses intérêts. Nous avons vu avec De Kieffer⁴⁵⁰ et Hervé Ochsenbein⁴⁵¹ que le lobbying et le recours aux forces de pressions sont des moyens importants pour influencer les décisions américaines. Nous avons vu l'influence de cette pression dans le cadre de la crise de sécession du NOSO dans notre pays. Faire recours à ce moyen dont l'action est aussi pédagogique⁴⁵² ou alors, y faire davantage recours⁴⁵³ pourrait permettre au Cameroun de voir les choses internationales d'un meilleur angle et peser plus dans ses relations.

2.3- Relever les conditions sociales des diplomates

S'agissant des conditions socioprofessionnelles, il est important de dire à l'entame que les conditions d'insatisfaction chez l'agent diplomatique exposent celui-ci au risque de clientélisme. Il peut au profit de la satisfaction personnelle, céder une part de l'intérêt national dans les négociations avec les partenaires. Ainsi, pour y parvenir ses analyses et propositions et mêmes ses décisions peuvent être orientées vers la prise de décision moins bénéfiques. Clairement, c'est le diplomate qui est sur le terrain avec les personnels des ministères techniques. La condition sociale peu reluisante du diplomate peut le conduire à conseiller aux décideurs l'option diplomatique la moins bienfaisante, à faire des rapports détournés. Dans ces cas, il convient de faire mention des agents des ministères dits techniques dont l'action échappe de temps à autre à la supervision du Ministère des relations extérieures et sont par conséquent plus exposés et susceptibles de sombrer dans le clientélisme diplomatique.

Réagissant aux accusations d'indiscipline portées contre plusieurs agents du MINREX le maître des lieux avait fait tôt de supposer que leurs actes étaient liés à une certaine moralité, rappelant que par le passé, les fonctionnaires de ce ministère étaient soumis aux enquêtes de moralité dans le processus de recrutement⁴⁵⁴. Or la situation est perceptible sous un angle autre

⁴⁵⁰ *Ibid.*

⁴⁵¹ H. Ochsenbein, *L'essentiel d'un marché États-Unis*, Paris, UBIFRANCE, 2005.

⁴⁵² Leur expérience, leurs rapports aux personnalités et institutions font d'eux de bons conseillers et stratèges.

⁴⁵³ Il est difficile de savoir si l'action diplomatique use de lobbying dans ses relations. La diplomatie, encore plus celle camerounaise se veut discrète, voir secrète. Toutes les activités ne sont donc pas exposées, même pas à l'ensemble des acteurs du secteur ; nous ne prétendrions donc pas savoir si notre pays fait appel à ces groupes qui font l'objet de nombreux préjugés.

⁴⁵⁴ Lejeune Mbella Mbella, Allocution à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an au MINREX et MINDELCOM, Yaoundé le 12 janvier 2024.

que celui de la qualité de la moralité. Les accusés étaient vraisemblablement de la classe des cadres moyens. Ce qui sous-entend une rémunération à cette image et donc des conditions de vie encore moins luisantes, dans un environnement de vie chère où il reste tout de même perçu comme membre d'un « corps d'élite », alors qu'il ne le ressent pas et peut le percevoir comme un leurre. Couplé à d'autres conditions de travail, cet état de choses peut le conduire à des frustrations, le poussant à des actes qui remettent en cause sa moralité. C'est certainement dans l'optique de maximiser l'épanouissement personnel des diplomates et de réduire de telles frustrations que le SG, présentant les doléances des agents du MINREX, avait émis le souhait qu'il soit doté d'« une salle de sport équipée et d'une infirmerie⁴⁵⁵ ».

En un mot comme en mille, la correction des problèmes liés au déploiement des diplomates camerounais revient à les potentialiser sur les plans technique, opératoire et personnel. Il faut résoudre au mieux les problèmes qui plombent en amont les retombées de nos relations avec l'international.

Les relations entre le Cameroun et les États-Unis ont connu des avancées significatives. Variant entre accord parfait et désaccords brûlants, cette relation a permis aux deux partenaires de réaliser totalement ou partiellement plusieurs de leurs ambitions. Ce bilan mitigé qui reste loin des succès escomptés s'explique par plusieurs déviations et carences dans le déploiement diplomatique des partenaires. Ce qui nous a interpellé sur les perspectives à envisager pour corriger celles que nous estimons avoir mieux comprises, celles de notre pays le Cameroun. Ce qui pourrait rendre notre travail encore plus serviable pour l'amélioration de la coopération entre le Cameroun et les États-Unis, notamment la pacifier d'avantage et la rendre plus bénéfique. Mais aussi, l'analyse pour s'être étalée au-delà du déploiement camerounais aux États-Unis a proposé des voies plus larges afin de servir toute la diplomatie camerounaise et au-delà, le Cameroun tout entier. Telle est la quintessence de ce chapitre.

⁴⁵⁵ Ourmarou Chinmoun, Discours à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an au MINREX et MINDELCOM, Yaoundé le 12 janvier 2024.

CONCLUSION

Comment s'est déployée la coopération entre le Cameroun et les États-Unis d'Amérique entre 1992 et 2022 ? Quel a été le socle des relations entre Yaoundé et Washington entre 1992 et 2022. Quelles sont les conséquences ayant découlé de la dimension conflictuelle de leur coopération. Quel bilan pouvons-nous faire de cette coopération ? Telles sont les questions formant la problématique à laquelle le présent mémoire ambitionnait de répondre. Qu'est-ce que nous retenons sommairement de notre analyse ?

En guise de conclusion, les relations entre le Cameroun et les États-Unis datent de la période d'avant les indépendances africaines. En dépit de la dichotomie apparente dans la sociogenèse de ces deux acteurs, ils sont parvenus à établir des relations solides. Ces dernières tiennent au fait de multiples raisons. Chaque partie contribue à l'épanouissement de l'autre et possède des potentialités pouvant permettre à l'autre une plus grande réalisation de soi. En d'autres termes, l'interdépendance et la poursuite d'intérêts ont contraint les acteurs camerounais et américain, dans une pratique de « *realpolitik*⁴⁵⁶ », à minimiser leurs antinomies et à établir une alliance qui semble faire son petit bout de chemin, malgré que les dissensions ne soient pas effacées. C'est alors que la théorie réaliste mise en avant dans cette étude prend tout son sens.

Cette alliance vieille aujourd'hui de plus de six décennies continue de faire sa mue. Les échanges couvrent désormais tous les secteurs d'activité. Les domaines de coopération sont de plus en plus diversifiés que ne le présageait la formalisation de cette relation dans les années 1960 ou que ne le pensait la partie américaine au début des années 1990. Elle fait intervenir une multitude d'acteurs privés tels que les individus, les ONGs, les firmes multinationales qui relèvent la supériorité américaine dans les échanges. Notre tentative de recenser ceux de la partie camerounaise qui font pareil pour le compte du Cameroun aux États-Unis, en dehors de binationaux, a été infructueuse⁴⁵⁷. Cette analyse est le fruit de la théorie libérale. En effet, nous avons établi que les États-Unis tout en promouvant les valeurs libérales, propulsent leurs agents,

⁴⁵⁶ Expression allemande signifie politique réaliste. Elle est utilisée pour désigner une politique dont l'intérêt constitue le but ultime. Une politique capable de tout remettre en cause lorsqu'on poursuit un bénéfice en jeu.

⁴⁵⁷ Il pourrait s'agir pour nous d'un manque de moyens pour aller à la bonne source d'information, c'est-à-dire auprès des institutions américaines aux États-Unis. Mais les réponses de plusieurs interviewés sur ce sujet semblent nous donner raison.

les soutiennent et s'en servent dans la mise en œuvre de leur politique étrangère. Il est usuel que les responsables des ONGs et les entrepreneurs américains se font accompagner par les plus hautes autorités de leur représentation diplomatique dans les négociations avec la partie camerounaise. Ce sont d'ailleurs ceux-ci qui portent la plupart du temps, leurs sollicitations auprès de nos dirigeants. Contrairement aux États-Unis, le Cameroun ne dispose pas encore les moyens en mesure de lui assurer pleinement cet avantage. Ce déséquilibre constitue l'une des raisons pour lesquelles l'assistance en provenance majoritairement des États-Unis continue d'occuper une place de choix dans le déploiement de leur coopération. Ce qui établit un climat de dominant-dominé. Leur coopération s'est progressivement diversifiée. Plus sélective au départ et axée sur les volets politiques et économiques, la coopération entre le Cameroun et les États-Unis est désormais intégrale, elle touche à quasiment tous les aspects de la vie et les opportunités ne tarissent pas.

Leurs relations restent tout de même influencées par des querelles liées à plusieurs mobiles. Dans cette situation, les deux partenaires se trouvent coupables chacun de plus d'un motif et les conséquences ont souvent pesé et continuent de peser lourd sur le Cameroun. Toutefois, l'interdépendance réelle qui existe dans cette relation contribue au développement de la coopération qui semble les mener de plus en plus à des horizons plus prometteurs que le Cameroun devra être en mesure de capitaliser.

Equiper les soldats de sa diplomatie, passe pour être l'une des solutions importantes dans ce sens, notamment le développement de plus de projets de promotion de l'image du Cameroun par ses missions diplomatiques.

Les dissensions qui rythment les relations entre les deux pays s'inscrivent dans une dynamique que les théories réalistes et libérales semblent le mieux expliquer. En effet, elles sont la résultante de la collision entre deux visions principielles pas toujours mariables à savoir, le libéralisme idéologique des États-Unis et le réalisme camerounais. Somme toute, les deux postures concourent à la quête de l'intérêt national de chacun.

Les dissensions dans la relation entre le Cameroun et les États-Unis bien que contribuant à minimiser les gains du Cameroun sur la scène internationale, lui ont permis de marquer un pas significatif dans sa relation. L'incertitude avec les États-Unis a contribué à davantage renforcer ses autres alliances, démontrant avec force l'attachement sur ses principes de politiques étrangères, ses valeurs. Ces ambiguïtés ont également aiguisé la capacité du

Cameroun à défendre ses intérêts, fussent-ils empiétés par le plus puissant des États. Cette analyse s'inscrit dans le réalisme.

Cependant, beaucoup reste à faire sur le plan interne afin de mieux profiter des fruits de la coopération internationale. Ce qui semble être des châtiments sur le Cameroun, n'est pas nécessairement contre lui. Comme le dit si bien Serge Latouche: « Les accouchements de l'histoire se font dans les convulsions et la douleur⁴⁵⁸ ». Les querelles ou les châtiments constituent des chemins vers l'amélioration. Nous avons montré que les conséquences n'ont pas été que néfastes pour le Cameroun. Nous pourrions donc, en même temps que nous réaffirmons la nécessité pour le Cameroun de prendre acte des motifs qui l'ont souvent conduit à des incompréhensions avec le partenaire américain, attirer l'attention américaine sur l'importance de faire preuve de plus de tact dans cette coopération. Ces ambiguïtés ont vraisemblablement eu des répercussions aussi moins avantageuses sur l'image camerounaise à son égard et lui ont aussi causé des pertes significatives.

⁴⁵⁸ S. Latouche, *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 1998, p.21.

ANNEXES

Annexe I: Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTES DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND HUMANS SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BOKAGNE BETOBO Edouard** Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant OMBEMOU Emile, matricule 18K342 est inscrit depuis Octobre 2022 en cycle Master au département d'histoire, option histoire des relations internationales. Il mène actuellement ses travaux de recherche sous la direction du Pr ANAFAK LEMOFAK Japhet Antoine, portant sur le thème suivant : « Les relations Cameroun- Etats-Unis de 1992 à 2020 : coopération et tensions ».

Nous le recommandons aux responsables des centres de documentations, archives, autorités et toutes institutions de recherches nationales et internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le / 1 FEV 2023



Le Chef de Département

Bokagne
Bokagne Betobo Edouard
Maître de Conférences

Annexe II: Note de service portant Autorisation de stage au MINREX, 08 Novembre 2023.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

N° 03209 / DIPL/D12/SFS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

YAOUNDE, LE 08 NOV 2023

NOTE DE SERVICE

Les étudiants dont les noms suivent sont autorisés à effectuer une collecte des données au sein du Ministère des Relations Extérieures conformément au calendrier ci-après:

STRUCTURE	NOM ET PRENOM	INSTITUT DE FORMATION	PERIODE
Direction des Nations Unies et de la Coopération Décentralisée (D5)	- EDIMO EKOUE ARRIETTE DICK	Université de Yaoundé II	06/11- 05/12/2023
Direction des Affaires d'Europe (D2)	- CHEMI NGAHA ARMAND	Université de Douala	
Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes (D3)	- OMBEMOU EMILE	Université de Yaoundé I	
Direction des Affaires d'Afrique (D1)	- MPOMZOK Alfred		
Direction des Affaires d'Europe (D2)			

Les structures concernées et la Direction des Affaires Générales (Service de la Formation et des Stages, porte 826) veilleront, au bon déroulement dudit stage. /-

ADMINISTRATIVE NOTE

The following students are authorized to collect information in the Ministry of External Relations in accordance with the schedule below:

STRUCTURE	NAME AND SURNAME	TRAINING INSTITUTE	PERIOD
Department of United Nations and Decentralized Cooperation (D5)	- EDIMO EKOUE ARRIETTE DICK	University of Yaounde II	06/11- 05/12/2023
Department of European Affairs (D2)	- CHEMI NGAHA ARMAND	University of Douala	
Department of American and Caribbean Affairs (D3)	- OMBEMOU EMILE	University of Yaounde I	
Department of African Affairs (D1)	- MPOMZOK Alfred		
Department of European Affairs (D2)			

The structures concerned and the Department of General Affairs (Training Service, Room 826) shall ensure the smooth running of the research. /-

COPIES:

- CAB / MINREX / MINDELS
- SG
- D1/D2/D3/D5/D12
- CONCERNED
- NOTICE BOARDS/FILES /ARCHIVES



Le Ministre Délégué

[Signature]

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

TEL: 22 2 21 38 47 B.P. 18 Yaoundé I. Courriel: genraff, site web: www.dip@cam.cm

Annexe III: Programme de stage au Minrex, du 22 Novembre 2023 au 21 Décembre 2023

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES

DIRECTION DES AFFAIRES D'AMERIQUE
ET DES CARAIBES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

DEPARTMENT OF AMERICAN AND
CARIBBEAN AFFAIRS

N° _____ /DIPL/D3/dkgos

Yaoundé, le **22 NOV 2023**

**CALENDRIER DE ROTATION D'UN STAGIAIRE A LA DIRECTION DES AFFAIRES
D'AMERIQUE ET DES CARAIBES (D3)**

Conformément à la Note de service n°0003209/DIPL/D12/SFS du 08 novembre 2023, affectant **Monsieur OMBEMOU Emile**, Etudiant à l'Université de Yaoundé I, pour un stage académique non rémunéré à la Direction des Affaires d'Amérique et des Caraïbes, pour la période allant du 22 novembre au 21 décembre 2023. L'intéressé séjournera à la D3 suivant le calendrier de rotation ci-dessous :

Périodes	AFFECTATION
Le 22 novembre 2023	➤ Entretien d'accueil, d'immersion et de suivi avec le Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes
Du 23/11 au 24/11/2023	➤ Bureau des Archives
Du 27/11 au 30/11/2023	➤ Sous-direction des Relations avec les pays d'Amérique du Sud (SDRPAS)
Du 1 ^{er} /12 au 06/12/2023	➤ Sous-direction des Relations avec les pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes (SDRPACC)
Du 07/12 au 20/12/2023	➤ Sous-direction des Relations avec les pays d'Amérique du Nord (SDRPAN)
Le 21/12/2023	➤ Entretien de clôture avec le Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes

CONTACT: M. OMBEMOU Emile: 694953337

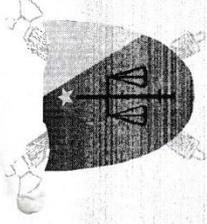
Personne à contacter en cas d'urgence: Mme ESSIMBI Clémentine: 691267440

**Directeur des Affaires
d'Amérique et des Caraïbes**

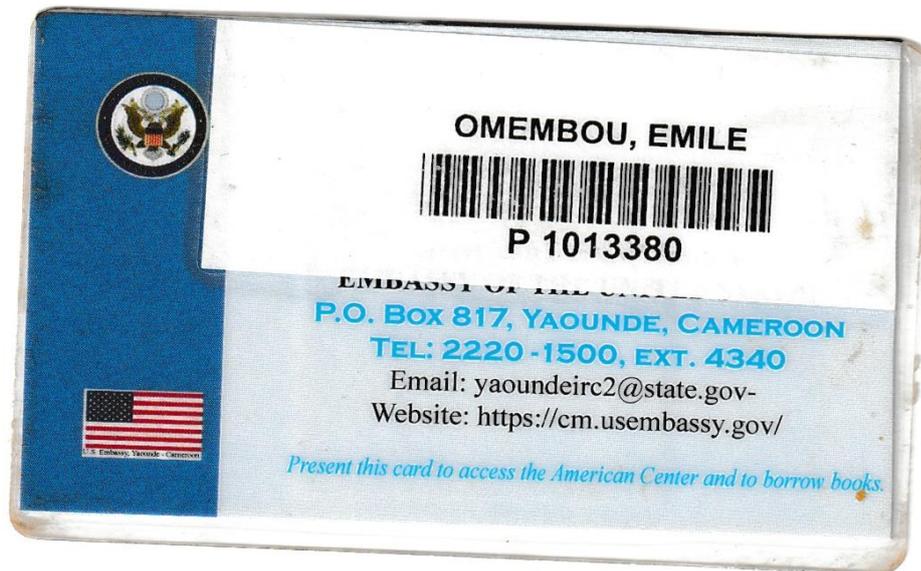


FOUNDI AYISSI Joseph C.
Ministre Plénipotentiaire

Annexe IV: Attestation de fin de stage au Ministère des relations Extérieures du Cameroun,
 Décembre 2023.

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN <i>Paix - Travail - Patrie</i> MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES</p>	<p>REPUBLIC OF CAMEROON <i>Peace - Work - Fatherland</i> MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS</p>
 <h1 style="font-family: cursive;">Attestation</h1> <p>Le Ministre des Relations Extérieures atteste que The Minister of External Relations attests that</p>	
<p>M. / Mme - Mr / Mrs : _____ OMBEMOU EMILE</p>	
<p>UNIVERSITE DE YAOUNDE I</p>	
<p>UN STAGE PROFESSIONNEL A PRACTICUM</p>	
<p>Admis(e) à effectuer <i>Admitted for</i></p>	<p>du 6 Novembre 2023 <i>from the</i></p>
<p>au 5 Décembre <i>to the</i></p>	<p>5 Décembre <i>December</i></p>
<p>A effectivemnt suivi ledit stage, et ce, de manière satisfaisante, <i>Has satisfactory undergone the said training,</i></p>	
<p>En foi de quoi la présente attestation lui est établie pour servir et valoir ce que de droit <i>This certificate is issued to serve where necessary</i></p>	
	

Annexe V: Carte d'accès à l'*American Center James Baldwin*, délivrée en Novembre 2023



Annexe VI: Guide d'entretien.



16	Que pensez-vous de la formation des diplomates camerounais ? Est-elle en phase avec les évolutions de la pratique diplomatique ? Des francophones qu'on place à des postes pour anglophones	
17	Sur 10, vous donneriez quelle note à la DIPLOCAM ? Quelles sont les limites de la diplomatie camerounaise ? Quelles solutions peuvent être envisagées afin de la rendre plus rayonnante	
18	La coordination entre le MINREX et les Autres Départements ministériels se déroule t- elle aisément ?	
19	La concentration du pouvoir en matière de diplomatie par PRESICAM n'est-elle pas un frein à l'action des diplomates ?	
20	Avez-vous d'autres informations à partager avec nous au sujet des relations entre CMR et les USA ? Un aspect des relations CMR-USA que vous pourriez nous suggérer d'explorer dans nos recherches	
21		

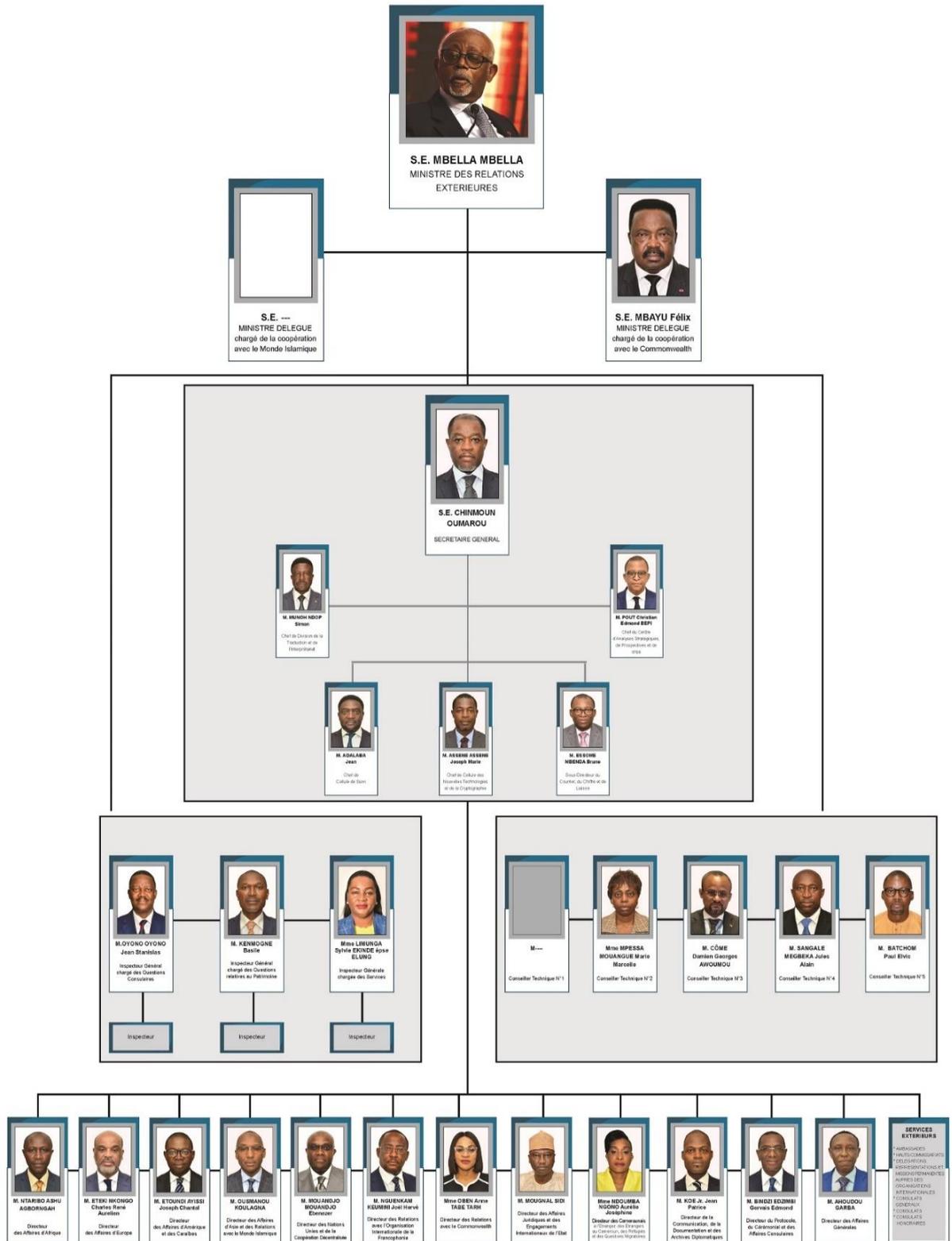
Merci Monsieur/Madame d'avoir accepté de répondre à nos questions

Liste des Ministres camerounais des Affaires Etrangères et des Relations Extérieures.

Numéros	Prénoms et Noms	Périodes	Dénominations
1	Charles Okala	1960–1961	Ministres des Affaires Étrangères
2	Jean-Faustin Betayéné	1961–1963	
3	Benoît Balla	1963–1965	
4	Simon Nko'o Etoungou	1965–1966	
5	Benoît Bindzi	1966–1968	
6	Simon Nko'o Etoungou	1968–1970	
7	Raymond N'Thepe	1970–1971	
8	Jean Keutcha	1971–1972	
9	Vincent Efon	1972–1975	
10	Jean Keutcha	1975–1980	
11	Paul Dontsop	1980–1983	
12	Félix Tonye Mbog	1983–1984	
13	William Eteki Mboumoua	1984–1987	
14	Philippe Mataga	1987–1988	
15	Jacques Roger Booh Booh	1988–1992	
16	Ferdinand Oyono	27 novembre 1992 au 7 décembre 1997	
17	Augustin Kontchou Kouomegni	7 décembre 1997 au 26 avril 2001	
18	François-Xavier Ngoubeyou	27 avril 2001 au 7 décembre 2004	
19	Laurent Esono	8 décembre 2004 au 21 septembre 2006	
20	Jean-Marie Atangana Mebara	22 septembre 2006 au 6 septembre 2007	
21	Henri Eyebe Ayissi	7 septembre 2007 au 9 décembre 2011	
22	Pierre Moukoko Mbonjo	9 décembre 2011 au 1 ^{er} octobre 2015	
23	Lejeune Mbella Mbella	2 octobre 2015- en poste (Septembre 2024)	

NB : La dénomination a changé le 16 Mai 1988 par décret présidentiel.

Organigramme imagé du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun



SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- SOURCES ORALES

Noms	Professions/Statuts	Sexes	Âges	Dates et lieux de l'entretien
Armand Ndzomssi	Diplomate, Chef service des Affaires Politiques, à la Sous-direction des Relations avec les pays d'Amérique du Nord	M	40 ans	07 Décembre 2023, MINREX-Yaoundé
Emile Ombémou	Instituteur retraité et ancien Député camerounais	M	82 ans	Yaoundé le 11 Octobre 2023
Estheline Sandrine Fomat Djuine	Diplomate, Chef service des Affaires Politiques à la Sous-direction des Relations avec les pays d'Amérique du Sud	F	Environ 37	04 Décembre, MINREX-Yaoundé
Francis Ivan Andang	Diplomate, Chef Service à la Sous-direction des Relations avec les	M	41 ans	05 Décembre au MINREX

	pays d'Amérique Centrale			
Gerard-Olivier Din Kouedi	Diplomate, Chef du Bureau des Archives et du Cabinet du Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes	M	Environ 37 ans	24 Novembre 2023, MINREX
Joel Trésor Nyonka'a	Diplomate, Chef du Bureau de la Coopération Economique, Technique, et Scientifique avec les pays d'Amérique du Nord	M	Environ 35 ans	07 Décembre 2023, MINREX-Yaoundé
Julius Banka Che	Ancien employé de l'Ambassade américaine au Cameroun.	M	Environ 42ans	20 Novembre 2023, Entretien téléphonique
Maxime Djeuteu	Diplomate	M	Environ 35 ans	28 Novembre 2023, MINREX-Yaoundé
Oberline Aurelienne Essebe Ngando	Contractuelle d'administration, Coordinatrice de la Sous-direction des Relations avec les pays d'Amérique du Sud	F	Environ 36 ans	27 Novembre 2023, MINREX

Rodrigue Firmin Mbabe Adiobo	Diplomate, Coordonateur de la Sous-direction des Relations avec les pays d'Amérique du Nord	M	Environ 38 ans	07 Décembre 2023, MINREX-Yaoundé
Rose Karine Ngo Gouet épouse Mbappe	Diplomate, Sous- directrice <i>ai</i> des Relations avec les Pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes	F	Environ 39 ans	04 Décembre 2023, MINREX-Yaoundé

2- ARCHIVES DU MINREX

Centre de communication N°0035 *AMBACAM WDC*, 18 janvier 2018

Compte rendu d'audience n° 184/DILPL/D8/SDRPAN/SAP, 20 août 2015

Compte rendu de l'audience accordée le 15 novembre 2015 par le MINREX à Stephen Hoza Ambassadeur des USA, compte rendu à SGPR, 23 janvier 2015.

Compte rendu n5/D3/SDAN/SAP/, « Compte rendu de l'audience accordée à Madame Jennifer Bah, Chef de la section politique et économique à l'Ambassade des USA au Cameroun, le 16/09/2020 par le Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes », - septembre 2020.

Compte rendu n° 5/D3/SDAN/SAP du 16/09/2020 par le Directeur des Affaires d'Amérique et des Caraïbes », - septembre 2020.

Correspondance n° 1387/DIPL/D8, du MINREX à SG Premier Ministre du 28 mars 2008.

Diplomatic note n° 160/2015 de l'Ambassade des USA à MINREX, 11-05-2015

Diplomatic note n° 193/2015 de l'Ambassade des États-Unis à MINREX, 01/06/2015.

Diplomatic note n° 539/22, from Embassy of the United States of America Yaoundé to *Ministry of External Relations*, September 27. 2022.

- État des relations Cameroun- États-Unis, janvier 2014.
- Lettre du Directeur du *Peace Corps* à M. Dimintyene, 19 juin 2006.
- Lettre n° 13/N/DIPL/D8 du D8 au MINREX, 23 janvier 2007.
- Lettre n° 14/ACW/PSC de l’Ambassade du Cameroun aux USA à MINREX, 16 janvier 2015.
- Lettre n° A301/a/SG/PR à MINDEF du 17 février 2015.
- Lettre n° 208 de DG de l’ENAM au MINREX, du 24 mars 2014.
- Lettre n° 2392 du MINREX à SGPR du 27 juin 2016.
- Lettre n° 1724/DIPL/D8, du MINREX à SGPR, du 13 avril 2016.
- Lettre n° 1924 du MINREX à M. le SGPR, Yaoundé le 19/04/2017.
- Lettre n° 329/DIPL/D8/, du MINREX à SGPR, du 25 février 2014.
- Lettre n° 5809/DIPL/D3, du MINREX à DCCPR, du 3 août 2016.
- Lettre n° 5809 du MINREX À SGPR, 03 Août 2016.
- Lettres n° 2003/DIPL/D8/SDRPAN et n° 2004/DIPL/08/SDRPAN du MINREX à DDC et SGPR du 28/10/2014.
- Meeting report* n° 78/MR/DIPL/D8 du 22/12/2006.
- Millenium Challenge Corporation*, “*The United States’ Millenium Challenge Account*”, 12 mai 2005.
- Note à l’attention de S.E le MINREX A/S Audience accordée à S.E P.H Barlerin Ambassadeur des USA, mai 2020.
- Note à l’attention de S.E le MINREX, demande d’entretien téléphonique avec le sous-secrétaire d’État M. Stephen Biegun.
- Note de Présentation A/S. coordination de la coopération militaire Cameroun-États-Unis, 27 janvier 2014.
- Note de Présentation de SDAN *ai* à MINREX, 12 mai 2015.
- Note diplomatique n° 269/22, de l’ambassade des États-Unis d’Amérique au MINREX, 17 mai 2022.
- Note n° DIPL/D8/SDRPAN/CEA1/dm, Proposition d’éléments de langage, 06 septembre 2017.
- Note Verbale n° 258/17 de l’Ambassade des États-Unis au Ministre des Relations Extérieures du Cameroun, 1^{er} juin 2017.
- Rapport d’étape: *a/s Millenium Challenge Account*, 2011.

Rapport de mission n° 067 du 29 décembre 2019, visite de travail de Monsieur le Gouverneur de la Région du Nord-Ouest à Philadelphie, États-Unis d'Amérique, du 8 au 16 décembre 2019.

3- OUVRAGES

Allès D., *Relations internationales. Cours exercices corrigés méthodes commentées*, Malakoff, Dunod, 2018.

Angers M. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1992.

Aron R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman-Lévy, 8^e édition, 1984

Badie B. et Vidal D., *Fin du leadership américain ? : L'état du monde 2020*, Paris la Découverte, 2019.

Badie B., *Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris, la découverte, 2018

Battistella D., *Théories des relations internationales*, Paris, les Presses de Sciences Po, 2009, 3^e édition.

Battistoni-Lemière A., *Tout comprendre à la Géopolitique. 1200 Concepts pour réussir vos concours et examens*, Paris, Armand Colin, 2022.

Bellier I., (Dir), *La mesure de la mondialisation*, Paris, Les Cahiers du GEMDEV, 2017.

Bellier I., (Dir), *La mesure de la mondialisation*, Paris, Les Cahiers du GEMDEV, 2017.

Bongeli Yeikelo ya Ato et als, *Sociologie politique*, Perspectives Africaines, L'Harmattan.

Boniface P., *La géopolitique des relations internationales*, Paris, IRIS, 2011.

Boukari-Yabara A., *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte 2017.

Braillard P., *Théories des relations internationales*, Paris, PUF, 1977.

Bunduku-Latha P., *L'Administration Clinton et l'Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1999.

Burgess F., *Les institutions américaines*, Paris, PUF, 1999, 7^e édition.

Chouala Y.A., *La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014.

Corn G., *Le nouveau gouvernement du monde: idéologies, structures et contre-pouvoirs*, Paris, La découverte 2010.

- David C.P. (sup), *La politique étrangère des États-Unis fondements, acteurs, formulation*, Paris, Sciences po, 2008.
- De Kieffer. D.E., *The citizen's guide to lobbying Congress*, Chicago, Chicago Review Press, 1997.
- De Lestrangé C., Paillard C-A., et al, *Géopolitique du pétrole*, Paris, TECHNIP, 2005.
- Durand P-M., *l'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Ferrell R.H, *American diplomacy. A history*, Norton, Indiana University, 1969
- Guinchard S., *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 2017.
- Jouanneau D., *Dictionnaire amoureux de la diplomatie*, Paris, Plon, 2019.
- Latouche S., *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 1998.
- Lefebvre M, *La politique étrangère Américaine*, Paris, PUF, 2^e édition, 2008.
- Mouiche I. et S. Kale Ewusi, *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone: Entre corruption politique et défis sécuritaires*, Addis-Abeba, Université des Nations Unies pour la Paix (UPEACE), 2015.
- Mouelle Kombi N., *La politique étrangère du Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- Mveng E. et al., *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, Paris, Présence africaine, 1971.
- N'da P., *Initiation aux méthodes de recherche, aux méthodes critiques d'analyse des textes, et aux méthodes de rédaction en lettres, littératures et sciences humaines et sociales*, Saint Denis, Connaissances et Savoirs, 2016.
- N'da P., *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Ngue W. et al., *Le Cameroun dans les relations internationales*, Yaoundé, Lupeppo, 2018.
- Noam Chomsky, *De la guerre comme politique étrangère des États-Unis*, Marseille, Agone, 4^e édition, 2017.
- O. Nay (dir) et al., *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 4^e édition, 2017
- Ochsenbein H., *L'essentiel du marché des États-Unis*, Paris, UBIFRANCE, 2005.
- Pigeaud F., *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011.
- RFI, *Afrique: les Chefs parlent*, Paris, Pierre Marcel Favre, 1984.
- Roche J-J., *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 4^e édition, 2001.

Viotti P. et Kauppi M., *International relations theory*, New York, Longman PEARSON 4^e édition, 2010.

4- ARTICLES

➤ REVUES SCIENTIFIQUES

Alaoui Belghiti D., “ Les États-Unis d’Amérique et l’Afrique: une relation en redéfinition perpétuelle”, *Policy Paper* N° 06/24, mai 2024.

Deblock C., “Les États-Unis et l’AGOA: un programme encore utile ?” *Centre d’Etudes sur l’Intégration et la Mondialisation* (CEIM), 1^{er} décembre 2021.

Djoutsa Wamba L. et als, “Investissements directs étrangers dans le capital des grandes entreprises au Cameroun: quel effet sur leur performance ?”, *Marché et organisations*, N° 28, janvier 2017.

Ebolo M.D., “L’implication des puissances occidentales dans les processus de démocratisation en Afrique: analyse des actions américaine et française au Cameroun (1989-1997)”, *African Association of Political Science* N° 2, Vol 4, 1999.

Ebolo M.D., “Nationalisme gouvernemental et pressions extérieures dans le contexte de démocratisation: le cas camerounais”, Yaoundé, *GRAP et IRIC*.

Ka Mamadou, “La politique africaine des États-Unis de 1947 à 2005: de l’engagement sélectif à la politique du « LEGACY »”, *Polis/R.C.S.P. /C.P.S.R.*, Vol. 14, N° 1 e t2, 2007.

Kandel M., (dir), « La stratégie américaine en Afrique », *Etude de l’IRSEM*, n° 36, décembre 2014.

K. Waltz, « Realist thought and Neo-realiste theory », *Journal of international affairs*, N° 4, Printemps 1990.

Kinda Noraogo, “Les États-Unis et le nationalisme en Afrique noire à l’épreuve de la décolonisation (Deuxième Guerre mondiale-1960)”, *Revue française d’histoire d’outre-mer*, tome 79, n° 297, 4^e trimestre 1992.

Leriche F., “La politique africaine des États-Unis: une mise en perspective”, *Afrique contemporaine*, n° 207, Mars 2003.

Lyman P., “Vers une véritable politique africaine des États-Unis”, *Politique américaine*, n° 6, Mars 2006.

Nyonka’a J.T, “L’action internationale de l’administration publique camerounaise”, *Revue camerounaise d’administration publique*, 1, 2023.

Nyonka'a J.T., "Politique étrangère et « soft power » du Cameroun", *Enjeux*, n° 52, janvier-mars 2017.

Nyonka'a J.T., et al., "Diversification des partenaires et formation linguistique des diplomates camerounais: avancées, limites et perspectives", *IRIC*, juin-juillet 2022.

Rogalski M., "Afrique/ États-Unis: Une relation singulière", *Recherches internationales*, n° 85, janvier-mars 2009.

Struye de Swielande T., "Washington et ses intérêts sécuritaires en Afrique", *Outre-Terre*, n° 38, janvier 2014.

Vilboux N., "La stratégie de sécurité américaine en Afrique", *Fondation pour la Recherche Stratégique*, n° 243/FRS/OBSUSA, 26 mai 2017.

Vilboux N., "Les États-Unis et le Golfe de Guinée: intérêts, posture, perspectives", *Fondation pour la recherche stratégique*, n° 2018 1050 118 198/FRS/OBSUSA du 7 novembre 2019.

JOURNAUX ET PERIODIQUES

Cameroon Tribune, N°8098/4387, 17 mai 2004.

Cameroon Tribune N°7050/3339, 01 mars 2000

Cameroon Tribune N° 8136/4421, 12 juillet 2004

Cameroon Tribune N° 8343/4542, 6 mai 2005.

Cameroon Tribune N° 8794/4993, 22 février 2007

Cameroon Tribune N° 12889/9088 du 7 juillet 2023

Cameroon Tribune N° 12752/8951 du 20/12/2022.

Cameroon Tribune N° 12889/9088 du 7 juillet 2023.

Cameroon Tribune N° 12931/9130 du 7 septembre 2023

Cameroon Tribune du 25 septembre 2023.

Investir au Cameroun, N°37, mai 2015.

Jeune Afrique Economie, N° 408 38^e année, 2019.

L'Essentiel, N°161 du 22 Mai 2018.

The Median, N° 581 du 8 août 2023

5- MEMOIRES THESES

Ambomo C., "Analyse d'un discours politique présidentiel étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)", volume 1, thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université de FRANCHE-COMTÉ, 2013.

Ayissi S.P., “Partis politiques et alternance démocratique au Cameroun: radioscopie d’une transition dans l’impasse”, thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Yaoundé 2, 2015.

Azong Tebei E., “*Trade relations between Cameroon and the United States of America during the African growth and opportunity act (AGOA) regime, 2000-2022*”, mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1, 2023.

Baliaba D., “La diplomatie camerounaise et la crise irakienne de 2003. Essai d’analyse historique”, mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1, 2018.

Batchom, P.E.J., “La politique américaine de promotion de la démocratie au Cameroun après le 11 septembre 2000”, mémoire de DEA en Sciences Politiques, université de Yaoundé 2, 2005.

Durpaire F., “Les États-Unis et la décolonisation de l’Afrique noire francophone: 1945-1962 ”, thèse de Doctorat en histoire, université de Paris 1, 2004.

Etape Enongene A., “La coopération sécuritaire entre les États-Unis d’Amérique et le Cameroun après le 11 Septembre 2011”, mémoire de Master en Relations Internationales, IRIC/EIFORCES, 2022.

Foumane A.D., “La politique américaine de sécurité en Afrique à l’aune de la Homeland Security: mise en perspective théorique du neo-containment et du neo-rollback contre le terrorisme”, thèse de Doctorat en Sciences Politiques, université de Yaoundé 2, 2018.

Foumane A.D., “L’AFRICOM dans la politique américaine de sécurité en Afrique: l’évolution doctrinale à l’épreuve des contraintes géostratégiques”, mémoire de Master en Science Politique, université de Yaoundé 2, 2013.

Hawadak Guibava H.B., “Les bourses Américaines: le programme *Fulbright* 1961-2016, un exemple de coopération culturelle entre le Cameroun et les États-Unis ”, mémoire de D.I.P.E.S en Histoire, ENS de Yaoundé, 2016.

Mbeng Agbor A., “*The role of the United States Peace Corps in the socio-economic development of the South West province of Cameroon 1962-1982*”, mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2005.

Ndzesop I., “*The place of Cameroon in US Policy toward Central Africa after the Events of September 11 2001*”, mémoire de DESS en Relations Internationales, IRIC, 2007.

Nguéfouet Modio A.P., “L’axe diplomatique Washington-Yaoundé (1960-1990): fondements, enjeux et perspectives historiques”, Mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1, 2013.

Nguegang Tankouo N.S., “La politique étrangère du Cameroun dans les Amériques à l’aune d’une diplomatie de développement: enjeux géopolitiques et prospectifs d’un repositionnement stratégique”, mémoire de master professionnel en stratégie, défense, sécurité, gestion des conflits et catastrophes, CREPS, 2013.

Njuafac Fonju K., “*The United States and the democratisation process in Central Africa 1990-2001. The case of Cameroon and Chad*”, thèse de Doctorat en Histoire, université de Yaoundé 1, 2008.

Njuafac Fonju K., “*US Cameroon bilateral relations from 1989 to 2000*”, mémoire de Maîtrise en Histoire, université de Yaoundé 1, 2002.

Nkulu Atangana J.P.L., “Le monitoring des élections présidentielles au Cameroun de 1992 à 2011”, mémoire de Master en Sciences Politiques, université de Douala, 2012.

Nyonka’a J.T., “Evaluation de la politique étrangère du Cameroun à partir des modélisations et de l’analyse du discours (1982-2002)”, thèse de Doctorat/PhD. en Science Politique/Relations Internationales, IRIC/université de Yaoundé 2, 2021.

Nzadiba J.Y.J., “les enjeux de la présence des États-Unis En Afrique Centrale: le cas du Cameroun 1992-2010, mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1.

Nzeugang A., “Une lecture de la coopération américano-camerounaise depuis 2001: contribution à l’étude des dimensions pétrolière et militaire”, mémoire de Master 2 en Science Politique, université de Yaoundé 2, 2006.

Obama Belinga C.T., “ Les chefs de mission diplomatique des États-Unis d’Amérique au Cameroun de 1960 à 2007”, mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé 1, 2011.

Tchudjing. C, “Relations entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale: 1916-1979”, thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Douala, 2015.

Wysocky O., “La politique africaine de l’administration Clinton à l’épreuve de la gouvernance” Vol 1, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, 2011.

6- SOURCES WEB-GRAPHIQUES

“Afrique. Cameroun: le nouvel Ambassadeur des États-Unis est arrivé à Yaoundé”, publié le 8 Mars 2020 sur www.rfi.fr .

“Heritage de P. Biya, crise au Cameroun anglophone: réactions aux critiques américaines”, in <https://www.rfi.fr/fr/afrique/> .

« “Les Américains ou le retour aux origines camerounaises” », <https://radiofrance.fr>

« Coopération Cameroun-USAID: Le coordonnateur mondial du programme de lutte contre le paludisme (PMI) annoncé au Cameroun », <https://www.misanté.cm>, publié le Janvier 2024.

“Cameroun: « Affaire Biya doit quitter le pouvoir: convoqué, l’ambassadeur américain se dégonfle », www.actucameroun.com.

“Cameroun: Qui est Peter Henry Barlerin, l’Ambassadeur américain qui donne des insomnies au régime trentenaire de Paul Biya ?”, www.actucameroun.com

Abwa D., “Le Cameroun, 1^{er} janvier 1960. Une proclamation de l’indépendance entre peur et allégresse”, <https://books.openedition.org/pur/112298> Actu Cameroun “Les États-Unis donnent 30 jours aux diplomates camerounais pour quitter le territoire américain” www.actucameroun.com.

ADF, “Obangame Express 2022 encourage la coopération pour combattre la criminalité en mer”, sur <https://adf-magazine.com/fr>.

Ambassade des USA au Cameroun, “Notre présence au Cameroun” <https://cm.usembassy.gov>

Atangana A., Cameroun: l’Ambassadeur américain n’a pas été expulsé de Yaoundé, sur www.cameroon-Info.net.

Bahane N. “Cameroun: 55 000 m3 d’eau potable à Yaoundé d’ici décembre” in www.camerouninfo.net, publié le 27 janvier 2015.

BBC, “les États-Unis suppriment des aides militaires au Cameroun”, in <https://www.bbc.com>, publié le 7 Février 2019.

Bensimon C., “la crise anglophone au Cameroun devant le Conseil de sécurité” sur <https://www.jeuneafrique.com>.

Onana B., “Cameroun: Paul Pondi est décédé”, <https://journalducameroun.com>

Onana B., “Diplomatie: le sous-secrétaire d’État américain en visite au Cameroun”, <https://journalducameroun.com>.

Bleiberg L., « le jour historique où un diplomate africain a contribué à briser la ségrégation aux États-Unis », Mars 2022, en ligne sur www.bbc.com.

Blinken A., *Press statement announcement of visa restrictions on those undermining the peaceful resolution of the crisis in the anglophone regions of Cameroon*, <https://www.state.gov>.

Bouteiller V., « La théorie libérale des relations internationales », *Les yeux du monde*, en ligne sur <https://les-yeux-du-monde.fr>, 18 Mai 2014.

Cameroon tribune, « Paul Biya: Pour le libéralisme communautaire: une pensée dynamique à la mesure des temps », en ligne sur <https://www.cameroon-tribune.cm>, 18 Mars 2024

Cameroun Web, “Droits des homosexuels: Joe Biden s’adresse directement à Paul Biya” in www.camerounweb.com.

Cameroun Web, “Droits des homosexuels: Joe Biden s’adresse directement à Paul Biya” sur www.camerounweb.com.

Cameroun Web, « Cameroun-Russie/Accord de coopération militaire: Terrorisme au NOSO, le vrai visage de Washington ! », www.camerounweb.com.

Dougueli G., “Cameroun: les États-Unis désavouent Yaoundé et annoncent un moratoire sur les expulsions”, <https://www.jeuneafrique.com>.

DVLottery.me, « Histoire de la loterie de la carte verte », <https://fr.dvlottery.me>.

EcoMatin, “Cameroun-USA: les députés écrivent au département d’État”, <https://ecomatin.net>.

Edjegue T., “Cameroun: les failles obscures qui menacent le monument de la mère de l’humanité” in <https://www.focusmediaafrique.com>.

Etoundi A.J., “Coopération Cameroun-USA: Barlerin n’est pas le premier donneur de leçons“, in <https://camerbe/>.

Fankam F., « Les États-Unis annulent 16 milliards de dettes du Cameroun », *Cameroon Tribune*, <https://www.cameroon-info.net>.

Fogue Tedom A., “AFRICOM: le commandement militaire américain pour l’Afrique”, sur <https://www.diploweb.com/>

Foute F., “Corruption au Cameroun: dans l’affaire Glencore, Akere Muna maintient la pression sur les autorités”, in *Jeune Afrique*, 13 Avril 2023 en ligne

Foute F., “Crise anglophone au Cameroun: le gouvernement en guerre contre les ONG” en ligne sur <https://www.jeuneafrique.com>.

G. Djarmaila, “Paul Biya: fervent défenseur du multilatéralisme”, sur <https://www.cameroon-tribune.cm>.

Geoffrey M. l’Afrique subsaharienne, Nouvel enjeu pour les États-Unis ?, in *Immigration and Refugee Board of Canada*, Cameroun: information sur la situation des minorités sexuelles, y compris les lois ; traitements que leur réservent le gouvernement et la société, y compris la protection de l’État et les services de soutien (2011-Janvier 2014), sur <https://www.refworld.org/docid/537336354.html>

J.R.N., « Afrique Centrale: on prépare la paix: le séminaire sur la gestion des conflits s’est tenu Yaoundé », in <https://allafrica.com> , publié le 17 Mai 2004.

Jeune Afrique, “ Cameroun: les États-Unis dénoncent une élection présidentielle entachée d’irrégularités”, *Jeune Afrique*, sur www.jeuneafrique.com .

Jeune Afrique, “Cameroun: des diplomates américains exigent la libération de Marafa Hamidou Yaya”, publié le 4 Octobre 2022, sur <https://www.jeuneafrique.com>.

Kamgula, E. “Récompense attribuée à Henriette Ekwe, un prix qui dérange: les dessous de la convocation de l’ambassadeur des États-Unis au Cameroun”, in *La nouvelle expression*, publié sur <https://www.cameroun24.net>.

La Nouvelle Expression, “Investissement: EXIM Bank US fait les yeux doux au Cameroun”, en ligne sur www.camerouninfo.org .

La Voix du Koat, « Accord militaire Cameroun-Russie: Twitter, le mur de lamentation de Tibor Nagy ».

Latreille T., “Les relations commerciales États-Unis/Afrique: qui bénéficie réellement de l’AGOA ?”, in *Afrique contemporaine*, n.207, Mars 2003, en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-3-page-41.htm>.

Manière F. « 1507-1773 La colonisation européenne en Amérique du Nord », www.hérodote.net.

Mbohou A., « Cameroun-ÉTATS-Unis: Accords pour la lutte contre le terrorisme », in <https://cameroon-tribune.cm>.

Média terre, « Cameroun: Le centre national des opérations des urgences de santé déjà opérationnel », in <https://www.mediaterre.org>.

MINREX, Coopération Cameroun-USA: le programme « *Food for Education* », un autre fleuron de la coopération bilatérale. www.diplocam.cm.

Minsanté, « Urgences sanitaires: rétrocession du Centre National des Opérations des Urgences de Santé Publique », in <https://www.misanté.cm>

Ndjebet Massoussi N., “Vue des États-Unis d’Amérique: les bons points de l’Aes Sonel”, <https://www.cameroon-info.net>.

Ndoumbe N., “Cameroun: Qui est Peter Henry Barlerin, l’Ambassadeur américain qui donne des insomnies au régime trentenaire de Paul Biya?”, www.actucameroun.com.

PRC Déclaration de Michael Mason PDG de Geovic, reprise par PRC, « Exploitation minière, bientôt un investissement américain de 400 millions de dollars », sur www.prc.cm.

RFI, “Afrique. Cameroun: le nouvel Ambassadeur des États-Unis est arrivé à Yaoundé” in www.rfi.fr, publié le 8 Mars 2020.

Sandrine Blanchard, “Glencore au Cameroun, la corruption au long cours” DW, 03 Novembre 2023 en ligne sur <https://www.dw.com> .

Sbbc, “Non, Stephanie Sanders Sullivan n’a pas fait de déclaration sur la convocation de Peter Henri Barlerin au Minrex”, <https://www.stopblablacam.com/>.

W. Bashi, “ Yaoundé: Washington réduit son aide militaire”, in <https://www.dw.com>.

www.eiforces.gov.cm

WWW.PRC.CM

7- REFERENCES DIVERSES

Achebe. C, *Tout s’effondre*, Actes Sud, 2013.

Charte de l’ONU

Convention de Vienne, 1961

Décret n° 2013/112 du 22 Avril 2013 Portant organisation du Ministère des Relations Extérieures.

Département d’État américain, Rapport 2021 sur les droits de la personne-Cameroun, juin 2022

Département d’Histoire de l’université de Yaoundé I, *Guide Méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles*, 2006.

EUROSTAT, *Monographie pays. Cameroun 1992*, Plateau de Kirchberg, Statistisches Bundesamt, 1994.

International Crisis Group, Crise anglophone au Cameroun: comment arriver aux pourparlers, rapport Afrique n° 272, 2 mai 2019.

Kofi Anta Annan, « Discours à l'Assemblée Générale de l'ONU-24 Septembre 2001 ».

Kontchou. J., « session d'information virtuelle du programme Fulbright ARSP », réunion zoom 11 Avril 2024.

F. Kwanke, *la politique étrangère du cameroun*, PDF, 2010

Larousse, *Petit dictionnaire français*, Paris, Larousse, 2017

P.R.C, Dossier de presse *Participation du Président de la République du Cameroun*, S.E.M. Paul BIYA., 2022, p. 6. Il s'agit d'un document réalisé en prélude à la participation du Président Biya au sommet des leaders américains et africains à Washington D.C., Décembre 2022.

USAID, La loi sur les opportunités de croissance en *Afrique African Growth and Opportunity Act*: questions fréquemment posées pour le secteur du textile et de l'habillement version 3.

TABLE DE MATIERES

NOTE D'AVERTISSEMENT	i
SOMMAIRE.....	ii
DÉDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
ILLUSTRATIONS	v
ACRONYMES, SIGLES.....	vi
RÉSUMÉ.....	viii
<i>ABSTRACT</i>	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I	24
FONDEMENTS ET ENJEUX DE LA COOPÉRATION CAMEROUN- ÉTATS-UNIS..	24
I- FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION CAMEROUN-ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.....	25
1- Les déterminants historiques	25
1.1- La question des droits civiques et politiques aux États-Unis.....	26
1.2- la décolonisation de l'Afrique.....	27
2- Les bases Théoriques ou doctrinaires	30
2.1- La solidarité internationale.....	30
2.2- Les philosophies de l'interdépendance.	32
2.3- La mondialisation.....	33
3- Les fondements juridiques.....	36
3.1- Les accords entre le Cameroun et les États-Unis.....	36
3.1.1- L'accord-cadre entre le Cameroun et les États-Unis	36
3.1.2- Les accords sectoriels Cameroun-États-Unis.....	37
3.2- Les conventions et chartes internationales.....	40
3.2.1- La Charte des Nations Unies.....	40
3.2.2- La convention de Vienne sur les relations diplomatiques.	40
II- ENJEUX DE LA COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS- UNIS.....	41

1-	Les enjeux pour Washington.....	41
1.1-	Les enjeux géopolitiques pour les États-Unis.....	42
1.1.1-	Assise du leadership américain sur le Cameroun	42
1.1.2-	Construction d'un modèle de gouvernance favorable à sa vision du monde.....	44
1.2-	Les enjeux géostratégiques et sécuritaires pour les États-Unis	44
1.3-	Les enjeux économiques pour les États-Unis.....	47
2-	Les enjeux pour le Cameroun.....	49
2.1-	Les enjeux géopolitiques pour le Cameroun.....	49
2.1.1-	La consolidation du pouvoir.....	49
2.1.2-	La quête d'un modèle de gouvernance pour le Cameroun.....	50
2.2-	Les Enjeux économiques pour le Cameroun.....	52
2.3-	Les enjeux géo-sécuritaires pour le Cameroun.....	52
	CHAPITRE II.....	54
	LA COOPÉRATION ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS DE 1992 À 2022.....	54
	I- LA COOPÉRATION SUR LE PLAN POLITICO-MILITAIRE	54
1-	Les relations diplomatiques entre Yaoundé et Washington	55
1.1-	Les Accréditations	56
1.1.1-	Les ambassadeurs américains au Cameroun.....	56
1.1.2-	Ambassadeurs Camerounais aux États-Unis.....	59
1.2-	Visites et voyages diplomatiques entre Yaoundé et Washington.....	61
1.2.1-	Les officiels Américains au Cameroun.....	61
1.2.2-	Les voyages de personnalités camerounaises aux États-Unis d'Amérique. ..	65
1.3-	Le Cameroun: un soutien américain sur la gouvernance mondiale	68
1.3.1-	Les interventions américaines en Irak et en Syrie.....	69
1.3.2-	Les dossiers relatifs à l'encadrement et à la prolifération des armes chimiques et nucléaires.....	70
1.3.3-	Autres demandes de soutien.....	72
2.	La coopération sécuritaire et militaire entre le Cameroun et les États-Unis	73
2.1-	À travers l' <i>US Africa Command</i> /AFRICOM.....	73
2.1.1-	Brève description de l'AFRICOM.....	73
2.1.2-	La coopération militaro-sécuritaire du Cameroun avec l'AFRICOM	74
2.2-	La coopération en faveur des initiatives multilatérales endogènes à l'Afrique. ...	76

II- LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CAMEROUN	79
1- Le commerce.	80
1.1- Les échanges commerciaux entre 1992-2000	80
1.2- Le commerce entre Yaoundé et Washington sous le régime de l'AGOA: 2001-2020	81
2- Les investissements entre les États-Unis et le Cameroun.....	84
3- L'assistance financière américaine au Cameroun.....	88
3.1- Les Dons	88
3.2- Les Prêts et le désendettement	89
III- LA COOPÉRATION SOCIOCULTURELLE ET SCIENTIFIQUE.....	90
1- Les bourses	91
2. Les programmes d'échanges d'expérience, de connaissances et d'accompagnement.....	92
3. La migration	93
3.1- Les migrations camerounaises vers les États-Unis d'Amérique.....	93
3.2- Les migrations américaines vers le Cameroun	94
CHAPITRE III.....	96
LES DISSENSIONS DANS LES RELATIONS AMÉRICANO-CAMEROUNAISES ENTRE 1992 ET 2022	96
I- LES MOTIFS DE DISSENSIONS DANS LA RELATION ÉTATS-UNIS - CAMEROUN	97
1. Les relents hégémonistes de Washington.....	97
1.1- Les droits de l'Homme à l'américaine.	98
1.2- Les ingérences des USA face à la résistance souveraine du Cameroun	100
1.3- Le libéralisme économique à l'aube des années 1990.	103
2- La problématique de la gouvernance.....	104
2.1- Les détournements de fonds publics	104
2.2- La corruption.....	106
2.3- La violation des libertés civiles et politiques	109
3- La relation du Cameroun avec des concurrents aux USA.	110
4- L'action des groupes d'intérêt, les Lobbies et la désinformation.	112
II- LES MANIFESTATIONS DES DISSENSIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CAMEROUN DE 1992 À 2022	115

1- Les désaccords liées à l’alternance et aux crises électorales	115
1.1- L’élection présidentielle de 1992.....	115
1.2- L’élection présidentielle de 2018.....	116
2- Les manifestations des dissensions liées à l’ingérence américaine dans la gouvernance camerounaise.....	119
2.1- L’affaire Janet Garvey et les nominations à ELECAM	119
2.2- La correspondance des parlementaires américains au président camerounais. ..	120
2.3- L’affaire Wikileaks et l’emprisonnement de M. Marafa	121
3- Manifestations des ambiguïtés liées à la gouvernance Camerounaise.	122
3.1- La longévité des diplomates camerounais aux ÉTATS-Unis	122
3.2- Les querelles liées à la violation des droits de l’Homme.....	123
4- Manifestation des désaccords liés aux soupçons de soutien aux séparatistes.....	124
III- CONSEQUENCES DES DISSENSIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS	127
1- Les conséquences des dissensions sur le plan politico-diplomatique.....	127
1.1- Le relâchement des liens entre Yaoundé et Washington	127
1.2- Le resserrement diplomatique du Cameroun avec d’autres partenaires: cas de la France.	128
1.3 Méfiance, perte de soutiens et altération de l’image du Cameroun	130
2- Les conséquences des dissensions sur le plan économique.....	133
2.1- Les conséquences suites aux querelles de 1992.....	133
2.2- Conséquences économiques dans les années 2000-2011.....	134
2.3- Conséquences des dissensions de 2018 à nos jours.	135
CHAPITRE IV	138
BILAN, LIMITES ET PERSPECTIVES DES RELATIONS CAMEROUN - ÉTATS-UNIS.....	138
I- BILAN DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS-UNIS. .	138
1. Les succès de la coopération Cameroun-États-Unis.....	138
1.1- L’élargissement de la coopération entre le Cameroun et les USA.	139
1.2- La promotion des valeurs libérales.	139
1.2.1- Promotion des valeurs libérales sur le plan économique.	140
1.2.2- Promotion des valeurs libérales sur le plan socio-politique.....	141
2- Sentiers non battus de la coopération Yaoundé-Washington.	142

2.1- Les manquements sur le plan politico-diplomatique	142
2.2- Les manquements sur le plan économique	144
II- LIMITES DE L'ACTION INTERNATIONALE DU CAMEROUN.	146
1- Les faiblesses de la diplomatie camerounaise face aux États-Unis.	146
1.1- Le défaut d'initiatives.	146
1.2- Le rapport de force soutenu par la puissance.	147
2. Les problèmes généraux de la diplomatie camerounaise.	149
2.1- La qualité de la gouvernance locale et le <i>soft power</i> camerounais	149
2.2- La coordination de l'action diplomatique camerounaise.	150
2.3- La formation des diplomates et leurs conditions de travail.	152
III- PERSPECTIVES POUR UNE DIPLOMATIE CAMEROUNAISE PLUS EFFICIENTE ET DES ALLIANCES PLUS FRUCTUEUSES.	154
1- Résoudre les problèmes de gouvernance camerounaise	155
1.1- La gestion plus transparente des ressources publiques	155
1.2- Promouvoir le développement socio-culturel et économique.	156
2- Correction des problèmes liés au déploiement des diplomates camerounais	157
2.1- Améliorer la formation des diplomates	158
2.2- Associer d'autres expertises à l'action diplomatique camerounaise.	159
2.3- Relever les conditions sociales des diplomates	160
CONCLUSION	162
ANNEXES	165
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	175
TABLE DE MATIERES	190